AUJOURD'HUI: S. Mesmin
Soleil: lever 7 h. 27; coucher 4 h. 11.
Lune: lever 6 h. 46; coucher 4 h. 13.
TEMPS PROBABLE
Nuageux et froid
Maximum: 22; Minimum: 14.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout

42e ANNEE—No 52—28 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 15 DECEMBRE 1925 PRIX: DEUX CENTINS

UN TEMOIN RACONTE LES CONVERSATIONS QU'IL A EUES AVEC LES ACCUSES

EN AVANT TOUJOURS!

AUX LECTEURS ET ANNONCEURS DE LA "PRESSE"

Progression ascendante de la "Presse" tant au point de vue de la circulation que des affaires.

Les lecteurs et amis de la "Presse" se rappelleront que l'année dernière nous avions publié des chiffres démontrant que la circulation avait considérablement augmenté d'année en année, de mois en mois. Les comparaisons ont été des plus satisfaisantes.

Cette augmentation obtenue l'année dernière à pareille date était tellement forte que plus d'un se demandait si "La Presse" n'avait pas atteint son apogée en circulation; cependant, malgré cette forte augmentation de l'année dernière, "La Presse" est encore en état, grâce à l'encouragement de ses lecteurs et amis, d'accuser un nouvel accroissement de circulation. Ainsi, si nous prenons les deux premières semaines du mois de décembre 1925 et les comparons avec les deux premières semaines du mois de décembre 1924, le résultat est comme suit:

L'augmentation moyenne quotidienne de la circulation de la première semaine du mois de décembre 1925 sur la première semaine du mois de décembre 1924 est de

2,289 COPIES PAR JOUR

L'augmentation moyenne quotidienne de la circulation de la deuxième semaine du mois de décembre 1925 sur la deuxième semaine du mois de décembre 1924 est de

2,143 COPIES PAR JOUR

Nous constatons aussi avec plaisir que l'augmentation des annonces est considérable sur les années précédentes. Si nous prenons comme comparaison les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et les deux premières semaines de décembre 1925 pour les comparer avec les mêmes mois de l'année 1924, nous constatons:

Augmentation du nombre de colonnes d'annonces du mois de juillet 1925 sur le mois de juillet 1924:	57 col.
Augmentation du nombre de colonnes d'annonces du mois d'août 1925 sur le mois d'août 1924:	149 col.
Augmentation du nombre de colonnes d'annonces du mois de septembre 1925 sur le mois de septembre 1924:	395 col.
Augmentation du nombre de colonnes d'annonces du mois d'octobre 1925 sur le mois d'octobre 1924:	480 col.
Augmentation du nombre de colonnes d'annonces du mois de novembre 1925 sur le mois de novembre 1924:	466 col.
Augmentation du nombre de colonnes d'annonces pour les deux premières semaines du mois de décembre 1925 sur les deux premières semaines du mois de décembre 1924:	103 col.
Soit une augmentation de pour 5 mois et 2 semaines.	**1650 COLONNES**

Cette augmentation de **1650 COLONNES** ou de **503,250 LIGNES** agates démontre de toute évidence que ceux qui annoncent dans "La Presse", et qui sont pour la plupart des vieux annonceurs, ont obtenu satisfaction pour la publicité qu'ils ont faite dans notre journal. Le résultat a sans doute répondu à leur attente: on n'annonce pas dans un journal qui ne donne pas satisfaction et le fait d'augmenter ces annonces démontre satisfaction. Nous remercions le public de cet encouragement et comme par le passé nous redoublerons d'efforts pour faire de notre journal ce qu'il doit être et tel que les Canadiens-français le désirent: le premier de ce pays.

LE PAPE SORTIRAIT SOUS PEU DE SON EMPRISONNEMENT AU VATICAN

Mussolini, croit-on, est dans la bonne voie pour régler l'épineux problème.—Deux propositions.—Un concordat régulier sera probablement conclu.

MOT D'UN JOURNAL FASCISTE

Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".]

Rome, 15. — Les préparatifs sont maintenant prêts, informait-on aujourd'hui un représentant de l'United Press, pour une "conférence de la paix" qui mettra fin à l'emprisonnement du pape dans le Vatican, lequel dure depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Dans les cercles politiques on est convaincu que le premier ministre Mussolini est dans la bonne voie pour régler l'épineux problème de la situation du pape dans Rome et effectuer une réconciliation entre ce dernier et l'Italie. Ce sentiment s'est généralisé à la suite des paroles apparemment conciliatrices prononcées par le pape, hier, dans son allocution à l'occasion de la nomination de quatre nouveaux cardinaux.

En vertu de la conférence projetée entre le Vatican et l'Italie, la souveraineté du pape serait reconnue. Il est généralement admis, qu'il serait fait au Saint-Siège une attribution de territoire, qu'il recouvrirait toute sa souveraineté sur le Vatican, ses palais, ses terrains et autres édifices.

Les uns proposent de donner au pape une sortie jusqu'au littoral du Tibre, cependant que d'autres suggèrent d'envoyer un diplomate à titre de représentant au Vatican. Bref, un concordat régulier sera probablement conclu.

Un journal fasciste, le "Popolo di Roma", a un mot qui semble bien caractériser l'entente prochaine, savoir: que "la porte de la prison papale est désormais ouverte".

Cours de WALL STREET

New-York, 15. — L'activité et la vigueur des chemins de fer, par suite d'une grande demande du portefeuille, et la lourdeur des fabriques d'automobiles ont fait contraste, aujourd'hui. Près de vingt réseaux se sont élevés à un nouveau maximum, avant la fin de la troisième heure. Parmi ceux-ci, il faut mentionner Pennsylvania, New Haven, Atlantic Coast Line, Norfolk & Western, Chesapeake & Ohio, Atchison, Chicago, Northwestern & Illinois Central, Great Northern de priorité; Pere Marquette et Western Pacific. Les ventes des fabriques d'automobiles était attribuée au fait que toutes les nouvelles favorables ont été escomptées et qu'une réduction des ventes et des profits est presque certaine, pendant les mois à venir. Les autres industrielles étaient lourdes; les spécialités qui possèdent des perspectives de dividendes spéciaux reçurent l'attention des pools.

La clôture fut irrégulière. Les spécialités participèrent au mouvement d'achat, en dernière heure, mais les chemins de fer gardèrent le monopole de l'activité. Chesapeake & Ohio et Illinois Central montèrent de 3 à 5 points; Montgomery Ward, United Fruit et Marine de priorité étaient en demande. Les autres industrielles, y compris American Can, et les fabriques d'automobiles, étaient soumises à la pression des vendeurs. Les ventes de la journée ont été d'environ 1,600,000 actions.

Cours fournis par Geoffrion & Cie, courtiers, 101 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv	Clôture
Amer. Can	262	260½
Amer. Loco.	119½	119⅞
Amer. Smelting	134	133⅝
Amer. Tel. & Tel.	144⅞	145⅜
Amer. Woollen	43¼	43½
Anaconda Copper	59⅜	59⅝
Atchison	128	130¼
Baldwin Loco	129¾	131¼
Baltimore & Ohio	91⅝	92½
Bethlehem Steel	49¼	48⅝
California Petroleum	31⅜	31⅜
Can. Pacific	146	146⅜
Chandler Motors	48⅛	45⅜
Chicago Rock Island	53	54
Chrysler	210	204½
Chrysler "B"	30½	30½
Cons. Gas Co.	95⅜	95
Cons. Gas of Baltimore	44	43⅞
Cont. Can.	88¼	87
Corn Product	39⅞	39⅝
Crucible Steel	82¾	82½
Famous Players Corp.	108¼	107½
Fleishmann	155	154½
General Electric	326	324
General Motors	116¾	114⅞
Hudson Motors	103½	100⅝
Intern. Nickel	45⅝	46⅛
Intern. Paper	67	65⅜
Mack Trucks	213	213⅜
New York Central	129⅜	130
N. Y. New Haven R.R.	45¼	46
Northern Pacific	75⅜	75⅜
Pennsylvania R.R.	53½	54⅛
Pan. Amer. Petroleum "A"	78	75
Pan. Amer. Petroleum "B"	77⅜	77½
Packard	40¼	39½
Pierce Arrow	35½	34⅞
Reading R.R.	87⅝	89¼
Rep blic Iron & Steel	60⅜	60¼
Royal Dutch	54⅜	54⅜
Sinclair Oil	21	21
Southern Pacific	100¼	100⅜
Southern Railway	116½	117¼
Studebaker	57⅜	56¼
Texas Oil	52⅜	52⅛
U.S. Ind. Alcohol	73⅜	74
U.S. Rubber	84⅜	84
U.S. Steel	135⅞	134⅞
Union Pacific	149⅜	150⅛
Vanadium Corp.	32	31⅜
Westinghouse Electric	78⅛	75¼
White Motors	82⅜	82¼
Willys Overland	27⅛	26⅞

A MONTREAL

Cours fournis par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi—50 à 74¾, 50 à 74¾, 50 à 74¾, 80 à 74¾, 10 à 74¾, 10 à 74½, 50 à 74½, 50 à 74½, 40 à 74½, 10 à 74½, 50 à 74, 1 à 74, 50 à 74½, 26 à 74, 100 à 74, 5 à 74, 10 à 74, 25 à 74, 1 à 74, 45 à 74, 5 à 74¾, 10 à 73¾.

Alcohol—10 à 16; 15 à 16; 30 à 16; 20 à 16; 5 à 16; 35 à 16; 25 à 16; 10 à 16; 35 à 16.

Asbestos—25 à 114½, 5 à 114½, 10 à 114½, 5 à 114.

Atlantic Sugar — 10 à 33.

Bell Telephone — 4 à 141, 1 à 141.

Brazilian Traction — 135 à 81¼, 10 à 81¼, 10 à 81¼, 50 à 81¼, 30 à 81, 15 à 81, 25 à 81, 75 à 81, 5 à 81, 25 à 81, 50 à 81, 25 à 81, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 45 à 81¼, 20 à 81¼, 55 à 81¼, 5 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 75 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼.

B. C. Fishing — 10 à 58¾, 10 à 58½, 10 à 59, 25 à 59¼, 50 à 59¼, 20 à 60, 5 à 59½.

B. E. Steel—20 à 21½.

Brompton—25 à 27½; 5 à 27½; 10 à 27⅝; 20 à 28; 35 à 28; 10 à 28; 15 à 28; 10 à 27⅝; 15 à 28; 30 à 27¾; 20 à 27¾; 50 à 27⅝; 25 à 27¾.

Canada Cement — 10 à 103¼, 40 à 103¼, 1 à 103, 4 à 103.

Can. Conv.—10 à 91½; 10 à 91.

Can. S.S.—10 à 11¼; 105 à 11.

Dom. Glass—15 à 90; 10 à 90; 25 à 90.

H. Smith—25 à 41¾; 100 à 42; 50 à 42.

Laurentide—50 à 89¾; 15 à 89¾; 25 à 89¾; 25 à 89¾; 45 à 89¾; 25 à 89¾; 10 à 89½; 100 à 89¾; 25 à 89¾; 10 à 89¾.

Nat. Brew.—10 à 55¾, 10 à 55¾, 10 à 55¾, 75 à 55¾, 25 à 55¾, 5 à 56.

Power.—15 à 215¼, 25 à 215, 5 à 215, 15 à 215¼, 25 à 214¾, 25 à 215, 25 à 214½, 100 à 214½.

Shawinigan (Droits)—4 à 3¼; 40 à 3¼; 10 à 3½; 12 à 3¾; 25 à 3¾; 5 à 3½.

Smelters—10 à 151; 10 à 151; 45 à 150; 10 à 151; 50 à 151; 65 à 150; 35 à 151; 25 à 150¾; 25 à 151; 25 à 150; 25 à 151¼; 15 à 151¼; 25 à 151; 80 à 151½; 50 à 151½; 10 à 152; 20 à 151½; 5 à 151¾, 75 à 151½; 25 à 151¼; 25 à 151¾; 25 à 151¾; 50 à 151½; 25 à 151¾; 25 à 151¾; 75 à 150½; 25 à 150¼; 10 à 150½; 15 à 150½; 25 à 150½; 50 à 150; 25 à 150; 25 à 150.

Span. River—10 à 104½; 25 à 105; 50 à 105; 50 à 105; 10 à 105; 50 à 105; 50 à 105.

Steel of Can.—50 à 151½, 25 à 151½, 25 à 151¼.

Textile.—5 à 89¼; 5 à 89¼; 50 à 90; 50 à 90; 45 à 90.

Twin City—25 à 72.

Wayagamack—10 à 72, 25 à 72.

Winnipeg.—25 à 48; 5 à 48; 5 à 48; 75 à 48; 5 à 48¼; 5 à 48¼; 10 à 48½; 25 à 48½; 25 à 48½.

BONI DE $5.00 PAR ACTION DE SMELTERS

Les directeurs de la Consolidated Mining & Smelting Company of Canada, Limited, ont déclaré un boni de $5.00 par action, en plus du dividende régulier de 3% pour le dernier semestre de l'année. Ceci représente une distribution totale de $6.50 par action pour l'année, comparativement à $1.50 en 1924. En d'autres termes, les actionnaires recoivent quatre fois plus que l'an dernier.

Le communiqué préliminaire émis après la réunion se lit comme suit: "A cause de l'augmentation de la production, qui peut se continuer, et du prix extraordinairement élevé des métaux, qui peuvent ne pas se maintenir, les profits de l'année ont de beaucoup dépassé ceux de l'an dernier.

"Les concentrés de minerai traités à Tadanac et à Kimberley, pendant les onze premiers mois de l'année, ont atteint 1,105,754 tonnes, comparativement à 1,028,696 tonnes pendant la période correspondante de 1924.

"Les mines de la compagnie ont produit 1,069,819 tonnes, au lieu de 1,054,-252 tonnes en 1924. Le reste du minerai est venu d'expéditeurs indépendants.

"Les travaux de développement sont satisfaisants, sauf à Rossland."

LE JAUNE, AU BRESIL

Rio de Janeiro, 15. — La question de l'immigration jaune continue à préoccuper l'opinion brésilienne.

Le docteur Conrad Charpentier déclare que lorsqu'il a annoncé le meurtre de Tyhurst à Edouard McGuire, celui-ci a paru surpris et a dit: "C'est pas vrai."

AUTRE AUTO QUI AURAIT ETE VU

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Joliette, 15. — L'enquête préliminaire dans la cause des frères Edouard et Patrick McGuire, accusés du meurtre de Robert Tyhurst a été continuée, à 2 h. 10, cet après-midi, sous la présidence du magistrat J.-A. Dubeau. Le Dr Conrad Charpentier, de Saint-Michel des Saints, qui avait terminé sa déposition, à l'audience de cet avant-midi a été rappelé dans la boîte par Me Philippe Brais, procureur de la Couronne.

Le Dr Charpentier a produit, comme exhibit P-7, une carabine automatique Savage, de calibre 303. C'est la carabine que le Dr Rosario Fontaine a examinée, à Montréal. Elle est, prétend le docteur, tout à fait semblable à la carabine Savage 303 qu'Edouard McGuire lui avait prêtée, pour un mois et demi, le printemps dernier.

Il se peut que l'enquête préliminaire se termine aujourd'hui, car Me Germain déclarait ceci au représentant de la 'Presse", cet après-midi: "Si le magistrat veut y consentir, je préférerais que nous siégions jusqu'à minuit, s'il le faut mais que nous en finissions, aujourd'hui, avec cette enquête".

On nous laisse entendre que si le juge trouve matière à procès, l'examen volontaire se fera immédiatement, car la défense ne désire pas faire connaître sa preuve avant le procès. Nous avons pu apprendre que la défense des accusés serait en substance celle-ci: les frères McGuire n'ont pas quitté Saint Zénon, le jour du meurtre, et lorsque leur auto a capoté, alors qu'ils descendaient de Saint-Zénon, ce fut parce qu'ils durent subitement laisser passer un autre auto, la voiture présumée des meurtriers, qu descendait à une vitesse vertigineuse et ne serait arrêtée qu'à Montréal.

Voici la continuation du témoignage rendu ce matin par le Dr Conrad Charpentier:

—Où était l'automobile en panne? La roue de droite était dans le fossé, et les roues d'en avant dans le chemin.

—Le chemin n'était pas très large je suppose?—Le chemin est très dangereux à cet endroit. Il est très étroit.

—Et qu'avez-vous fait en constatant la machine en panne dans le fossé?—J'ai dit à Dessureault d'arrêter et j'ai aperçu M. Joseph Beaudry avec un cheval qui était là pour aider à la machine à sortir du fossé. Je me suis mis à marcher jusqu'à leur automobile. En arrivant là j'ai reconnu les deux frères Edward et Patrick McGuire. Edouard McGuire était à la roue et l'autre Patrick, essayait de pelleter la neige afin de donner une chance à la machine de sortir. Comme il faisait très froid je leur ai demandé s'ils n'avaient pas un cordial. Ils n'en avaient pas. M. Dessureault a passé sa machine en avant de l'autre et au moyen d'une chaine nous avons complètement sorti leur machine.

—Dans le temps, vous étiez encore à la poursuite de la machine qui avait tiré le coup de feu?

Me Denis objecte à cette question: J'espère que mon confrère est de bonne foi, mais voilà qu'il nous arrive avec une chose complètement nouvelle, avant même que le témoin nous ait dit qu'il était à la poursuite de quelqu'un.

La Cour: Dans quel but étiez-vous parti avec M. Dessurault pour descendre du côté de S.-Félix de Valois? — Pour avertir les autorités du meurtre qui avait été commis.

La Cour: En partant de S.-Michel des Saints, étiez-vous parti dans l'intention seulement d'aller prévenir les autorités? — Presque. Seulement nous avions pris des armes au cas où à cause des mauvais chemins nous aurions pu nous trouver n face des bandits.

Me Brais: Au village, après le meurtre, on vous a avisé de la direction qu'avait prise une machine, alliez-vous dans cette direction?—Oui.

—De l'endroit où vous étiez parti jusqu'à l'endroit où vous avez rejoint la machine McGuire combien de chemins de côte y-a-t-il qui traversent les grands chemins? — Il y a sept ou huit chemins de travers, mais je ne suis pas absolument certain du nombre.

—En rejoignant les McGuire qu'est-ce qui s'est passé? — J'ai embarqué avec Edouard McGuire et nous avons été jusque chez M. Joseph Beaudry et, dans la machine, je lui ai dit que M. Tyhurst venait d'être tué et que je descendais pour notifier les autorités. Nous sommes arrivés alors chez M. Beaudry.

Edouard McGuire a été surpris. Il a dit: "C'est pas vrai", comme orsqu'en annonçant une nouvelle à quelqu'un, ce dernier nous écoute avec avidité. Lorsque je suis embarqué dans la machine d'Edouard McGuire c'est lui qui conduisait. L'autre accusé, Patrick McGuire, était embarqué avec M. Dessurault dans l'automobile de ce dernier.

—Est-ce que vous aviez une raison quelconque pour diviser les chars?—Aucune, c'était eux-mêmes qui en avaient fait la suggestion.

—Dans la machine d'Edouard est-ce qu'il y avait quelque chose? —Non je n'ai rien vu.

—Avez-vous passé votre main?

Me Germain s'objecte à cette question comme irrégulière. On peut passer la main (rires) lorsqu'un témoin répond, l'on ne peut essayer de lui retirer des choses qu'il n'a pu faire.

—J'avais passé la main autour du dossier d'Edouard McGuire, la main gauche. A un moment donné la main m'a glissé plus bas que le dossier de la machine, et j'ai touché quelque chose de dur, de très dur, c'était rond, je n'ai pu bien distinguer, il y avait des couvertures par-dessus; j'ai fermé la main dessus, la longueur de la main. Je ne puis dire la longueur du tout. C'était placé de travers en-dessous l'une robe de carriole. Je n'ai pas déplacé cette chose.

—La Cour: Dans quel but avez-vous fermé votre main lorsque vous avez touché à cet objet?

—Mon bras a tombé et la main s'est refermée instinctivement. Je ne cherchais absolument rien.

Me Brais: Et après avoir senti cet objet qu'avez-vous fait? — J'ai continué la route.

—Avez-vous parlé à l'accusé de cet objet? — Non, je n'en ai pas parlé du tout. Nous sommes arrêtés chez Beaudry, et là nous en avons parlé, et moi j'ai dit aux deux frères Edouard et Patrick McGuire que "cela regardait drôle pour eux."

Edouard McGuire a répondu qu'ils n'avaient été qu'à S.-Zénon. Je lui ai dit: "Comme ça vous êtes corrects."

—Leur avez-vous demandé de vous renseigner si les meurtriers seraient passés par là?—Nous leur avons demandé s'ils avaient passé, si une machine était passée, et ils répondirent: oui.

—Vous ont-ils donné une description de cette machine-là?—Ils vous dirent que c'était une touring.

—Vous ont-ils dit qu'une machine avait passé, quand ils étaient dans le fossé?—Oui.

—Vous ont-ils donné une description quelconque quant à la vitesse que pouvait avoir cette machine? —C'est tout ce qu'ils ont dit qu'une machine touring était passée.

—Avez-vous visité à cet endroit de la route, si une autre machine, par des traces, avait passé en avant de la machine en panne? —Non.

—Vous n'avez vu aucune trace? —Je n'ai pas regardé.

—Est-ce que les fanaux de votre machine étaient allumés? —Oui.

La Cour: Rapportez exactement ce qui a été dit.

—Avant d'avoir sorti la machine, les accusés n'avaient rien dit à propos de Tyhurst. Dans la machine, Edouard McGuire m'a demandé si j'allais faire un tour en bas. Là, je lui ai dit que M. Tyhurst venait d'être tué et que je descendais pour notifier les autorités. Chez M. Beaudry, j'ai dit que ça regardait mal pour eux. J'ai dit cela en présence de M. Dessurault, dans la maison de M. Beaudry. Ce dernier n'y était pas. Et ils m'ont répondu c'est-à-dire Edouard, qu'ils n'avaient été qu'à S.-Zénon seulement. A partir de ce moment-là jusqu'à Saint-Félix de Valois, où Edouard McGuire m'a laissé, il n'y a pas eu un mot de dit de ce qui était arrivé.

La Cour: Avec qui avez-vous continué à S.-Félix de Valois? — J'ai embarqué avec M. Dessurault en partant de chez M. Beaudry et nous avons fait environ six à sept milles, et là nous sommes arrêtés. C'est alors que j'ai embarqué avec Edouard McGuire, et Patrick est embarqué avec Dessurault. Nous sommes descendus du chemin comme cela.

Me Brais: Je reviens encore à ma question. Après avoir dit à Edouard McGuire qu'il y avait eu un meurtre et que Tyhurst avait été tué, pendant que vous étiez en automobile avec lui, et avant d'arriver chez Beaudry, est-ce qu'il était question d'automobile qui serait passé? — Ils ont dit qu'il y avait un touring qui était passé, je ne puis préciser au juste, mais je crois que c'est sur le chemin en se rendant chez Beaudry.

—Ils vous ont dit le nombre de personnes qui occupaient le char qui les aurait ainsi dépassés? — Ils n'en ont pas parlé. Et durant la balance du trajet ils ne sont pas revenus sur le sujet du meurtre. Rendu à S.-Félix de Valois, j'ai demandé à l'opérateur de télégraphie, M. Ouellette, de télégraphier au chef Lorrain et d'avertir le coroner que je meurtre avait été commis.

La Cour:—Y avait-il des personnes qui vous accompagnaient au moment où vous alliez au téléphone?—Je me suis rendu à la gare de S.-Félix de Valois, et j'ai demandé à l'agent de télégraphier au chef Lorrain. J'étais encore avec Edouard McGuire, c'est lui qui m'avait mené dans son automobile jusqu'à S.-Félix de Valois. Je ne puis dire si McGuire est entré avec moi dans la station. Le train venait de passer et il y avait beaucoup de monde sur la plateforme et en dedans.

—Et vous êtes certain qu'il n'y a eu aucune discussion sur ceux qu'i y avait dans la machine touring qui d'après les McGuire, les avait passés lorsqu'ils étaient en panne? — Non.

L'enquête se continue.

M. LOUCHEUR DEMISSIONNE

Paris, 15.—M. Loucheur, ministre des finances, a démissionné, aujourd'hui, à la suite du rejet de ses projets fiscaux par le comité des finances de la Chambre des Députés.

LES CENT ASSOCIES DES BEAUX-ARTS

L'HONORABLE ATHANASE DAVID VEUT DECLENCHER LA RENAISSANCE DE L'ART

Pourquoi cent bonnes volontés ne s'enrôleraient-elles pas pour stimuler dans la province de Québec la production artistique en s'engageant à acheter chaque année les meilleures oeuvres d'art de chez nous.

QUE LE PEUPLE AIT LE CULTE DE LA BEAUTE

L'HONORABLE ATHANASE DAVID, exposant au reporter de la "Presse" son projet des Cent Associés des beaux-arts. (Cliché du photographe de la "Presse").

Dans son cabinet de grand avocat d'affaires, celui que l'on appelle le ministre des beaux-arts, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province, n'a pas un instant à perdre. A sa porte, dans un petit enclos compris entre le comptoir et la muraille, les clients s'entassent. Ce sont bien en effet des clients, dans le sens du moins où on l'entendait au temps du grand Cicéron.

Comme le grand orateur de l'ancienne Rome, M. David a de l'esprit, des lettres et de l'éloquence. Comme lui encore, il est un orateur qui sait habiller de belles paroles, des idées profondes et larges.

C'est vers lui, qui en est la personnalité de ralliement, que se tournent notre belle jeunesse enthousiaste et généreuse, nos artistes qui créent, nos intellectuels qui pensent. Mais, hélas! il ne peut toujours faire autant qu'il voudrait.

Il lui faut mesurer ses initiatives intelligentes, ses interventions toujours heureuses, aux disponibilités de son ministère. Mais souvent il songe à ce qui pourrait être tenté, sinon par la masse, du moins par l'élite, pour stimuler notre production artistique et faire comprendre à ceux qui créent de la beauté que l'on suit de près leur labeur et qu'on s'y intéresse.

ENCORE CENT ASSOCIES

—Je voudrais, nous dit le ministre des beaux-arts, faire renaître la Compagnie des Cent Associés, qui par charte du Roy, au "temps des Français", eut pour mission de mettre en valeur cette Nouvelle France dont elle ne connaissait ni l'étendue ni la richesse.

Les Cent Associés de nos jours auraient pour mission de stimuler notre production artistique, d'encourager nos artistes en leur permettant de vivre de leur art. Le rôle de l'une serait aussi beau que le fut celui de l'autre et le destin de la Compagnie qui va naître serait peut-être aussi fécond que le fut celui de la Compagnie disparue. De celle-la on parlait il y a deux siècles, on en parle encore dans nos écoles: de celle-ci, la presse, de sa grande voix, en parlerait tous les ans et les belles dames, tous les jours dans les salons.

Par son titre c'est le passé qui renait, par son but d'encourager les arts, c'est la pensée française qui persévère et se manifeste.

CENT AMIS DES BEAUX-ARTS

—Je voudrais trouver dans notre ville où l'on compte un million d'habitants, les amis des arts qui formeraient la Compagnie des Cent Associés. Chacun d'eux s'engagerait à acheter une fois l'an une oeuvre d'art d'un artiste canadien: peinture, marbre ou bronze. Chacun s'engagerait en outre à prêter son acquisition à une exposition qui aurait lieu chaque année à la suite de celle de la "Art Gallery".

—Après l'exposition des oeuvres à vendre, ce serait celle des oeuvres vendues. Elle donnerait à nos artistes de précieuses indications, du moins elle en donnerait à ceux qui ont le légitime désir de vendre.

—Quant aux sociétaires, ils feraient une bonne affaire et un beau geste. Une bonne affaire, car dans l'avenir les oeuvres de nos artistes se vendraient beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Ils auraient sous les yeux de belles choses qui souvent en remplaceraient d'affreuses qui déshonorent leurs maisons de riches.

DES POEMES DE PIERRE

—Je voudrais que chacune de nos églises fût, comme elles le sont en France, un poème de pierre, une belle et durable manifestation d'art. Je voudrais que l'on constitue une commission, composée d'artistes et de membres du clergé, à laquelle les plans de chaque église à construire soient soumis. Des artistes le clergé en compte plus que tout autre corps. J'en connais dont les connaissances, le goût, sont admirables. Vous citerai-je l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame; l'abbé Gauthier, de Westmount, l'abbé Moreau? Quant aux architectes, nous en comptons qui sortent de l'Ecole des Beaux Arts et qui sont prix de Rome.

POUR LE TOURISME

—Nous voulons attirer le touriste! Donnons-lui de bonnes routes, donnons-lui même dans les hôtels de bonnes choses à manger et à boire, mais donnons-lui surtout de belles choses à voir. Et quoi de plus beau qu'une belle église?

—Je voudrais enfin que le souci de la beauté se généralise dans notre peuple. Ce qui compte dans un pays, ce n'est pas quelques riches amateurs qui à coups de millions achètent des oeuvres d'art auxquelles ils ne comprennent rien. Ce qui compte, c'est surtout que dans la masse du peuple on les comprenne et on les aime.

EVOCATION SIGNIFICATIVE

—Je me rappelle un jour, à Chantilly, avoir entendu devant un Troyon que j'admirais, exactement ces paroles qu'à l'époque j'ai notées: "Ce qu'il y a de beau, ma fille, dans une peinture comme celle-ci, c'est que le sentiment et la technique se sont tous les deux supérieurs sans que l'une l'emporte sur l'autre". C'était un simple ouvrier, qui, le dimanche, avait mené sa fillette d'une dizaine d'années, au Château, qui est un merveilleux musée, pour lui faire aimer et comprendre les chefs d'oeuvre qu'il renferme.

—Nous sommes de même race et de même sang que le peuple de France. Ne pouvons-nous espérer qu'un jour nos ouvriers aussi aimeront et comprendront les oeuvres d'art? Ce jour-là, ils seront tout à côté de leurs cousins d'Europe, au tout premier rang des grands peuples du monde.

A LA REFORME POUR LE VOL D'UN CHEVAL

Deux jeunes délinquants âgés de 13 et 16 ans ont été arrêtés par les sergents détectives Desjardins et Barrette et les agents spéciaux Lemire et Gauthier, sous l'accusation d'avoir volé un cheval, la propriété de M. C. Lauzon, boucher, rue Sainte-Catherine-Est. Se servant du cheval, les mêmes prévenus se sont rendus chez M. A. Cadieux, de la rue Aylwin, où ils ont volé 8 sacs d'avoine et 10 balles de foin. De plus, ils avaient si bien déguisé le cheval de M. Lauzon, en le tondant, que le propriétaire a pu difficilement identifier l'animal. Traduits devant le juge Lacroix, les jeunes prévenus ont été condamnés, l'un à deux ans et l'autre à trois ans d'école de Réforme.

LA MAJORITE REELLE DE L'ECHEVIN A. TRUDEAU

La majorité de M. Adrien Trudeau, qui a été déclaré élu échevin du siège No 7 à Lachine à la suite d'un comptage judiciaire des votes est de 11 voix et non de 18, apprend-on cet après-midi.

HERITIERS QUI SE MULTIPLIENT

Chicago, 15. — Un autre nom vient de s'ajouter à la longue liste des personnes qui, en qualité de parents, réclament une part de la succession d'Edwin B. Jennings, mort il y a deux ans. Jennings était un excentrique qui vivait comme un reclus et sa fortune était de $6,000,000. Le nouveau prétendu héritier est Charles Edgar Morris, de Lake Louise, dans l'Alberta. Il se dit neveu de Jennings. Il porte un costume de cowboy.

VICTIMES DE L'AUTO

New Westminster, C. B., 15. — Le major J.-S. Matthews, gérant général, et le capt. C.-F. Brown, gérant des ventes, de la "Canada Western Cordage Company", ont été gravement blessés hier après-midi, quand leur automobile a été frappée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien, près de l'établissement de la compagnie. Tous deux sont à l'hôpital.

LE REPRESENTANT QUE GRAVELBOURG A NOMME

Spécial à la PRESSE]

Gravelbourg, Sask., 15. — Le conseil municipal de Gravelbourg a choisi à l'unanimité l'avocat Georges Hébert, greffier, pour être le représentant officiel de cette ville et de la municipalité rurale au Voyage de La Survivance Franco-Canadienne dans la province de Québec. M. Hébert est un des citoyens les plus en vue dans notre localité, un patriote sincère et un légiste averti.

Il est très au courant de la situation des nôtres dans l'Ouest Canadien, a toujours suivi avec intérêt nos congrès nationaux et s'est toujours fait l'avocat de nos causes les plus sacrées. Le collège Mathieu a nommé son aviseur légal, il y a une couple d'années, lorsque M. Alphonse Gravel a été nommé juge par le gouvernement fédéral.

Au terme de l'excursion, M. et Mme Hébert s'embarqueront à bord du vapeur "Le Paris" pour un voyage de plusieurs mois en Europe. Ils visiteront Paris, Lisieux, Lourdes, Rome, etc.

VIVE IRRITATION

Paris, 15. — Une vive irritation s'est manifestée en province parmi les comités radicaux et radicaux-socialistes contre les exigences du parti socialiste.

NOURRITURES SAINES

Chez CHILDS la puissance des vitamines de chaque mets est attentivement considérée dans la préparation du menu.

Les légumes sont une intarissable source de vitamines, comme les fruits frais et les fruits confits, de là leur variété sur le menu.

Aussi, des aliments reconnus sains comme le pain de blé entier, les crêpes de blé entier, le lait scientifiquement fermenté et le son stérilisé sont offerts dans une agréable variété.

Pour l'amour de votre santé allez chez CHILDS et remarquez comme vous vous sentirez bien après avoir mangé.

Childs

144 Rue Peel
232 Rue McGill
302 Ouest Rue Ste-Catherine

Une Bonne Mayonnaise

est d'une grande utilité dans la cuisine. Pour lui donner du piquant, arrosez-la libéralement avec la fameuse

SAUCE LEA & PERRINS

LA WORCESTERSHIRE ORIGINALE

En fait de lait

ne buvez que le meilleur, le Borden. Il répond à tous les besoins.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd.
York 5853

La Vie Sociale

—Lady Gouin a reçu à un déjeuner de dix couverts, aujourd'hui, en l'honneur de Mme L.-A. Taschereau.

—M. et Mme René-T. Leclerc et leur nièce, Mlle Germaine Merrill, ont passé la fin de la semaine à Sainte-Agathe.

—Mme Rodier est à Ottawa, l'invitée de Mme John-H. Roy.

—Mlle Simone Blais, de Lac Mégantic, est en ville, pour quelque temps, l'invitée de Mlle Louise Brossard.

—Mme Zéphirin Hébert s'embarquera pour l'Europe, le 26 décembre, et sera, pendant son séjour à Paris, l'invitée de sa fille, Mme Philippe Krafft.

—Lady Taschereau est retournée à Ottawa, après avoir fait un séjour de trois semaines à Québec, l'invitée de l'hon. M. et Mme L.-A. Taschereau.

Mademoiselle ALDEA GODIN, fille de M. et Mme Aimé Godin, dont on annonce les fiançailles à M. Victor Boutin, de Saint-Jean.

—Mlle Caroline Durand recevra à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de Mlle Blanche Ouimet, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe. Mmes Alphonse Ouimet, Joseph Gauthier et Mlle Rose DeGuise serviront de thé, aidées de Mlles Jeanne Ouimet, Marcelle Meunier, Diane Dupré, Hélène Bernard et Mary-Anne McLaren. Les salons seront décorés de chrysanthèmes roses et blancs.

—Mme John Van Rickstal recevra à l'heure du thé, jeudi.

—Mlles Ouimet partiront en janvier pour Paris et, de là, se rendront dans le Midi de la France, où elles passeront le reste de l'hiver.

—Mlle Irène Brassard, fille de M. et Mme Télesphore Brassard, de retour d'un voyage en Europe, fera ses débuts au cours de la saison.

—Mme W.-A. Handfield, chemin Sainte-Catherine, reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui. Les salons sont décorés de chrysantèmes, de roses-rouges, de palmiers et de fougère. Mmes Séverin Letourneau, J.-C. Lamothe, L.-E. Beaulieu, et Camille Couture servent le thé, aidées de Mmes Arthur Lemieux, Maurice Versailles et de Mlles Gilberte Grothé, Cécile et Gabrielle Couture.

—Mlle Cécile Deslauriers, d'Ahuntsic, a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de M. et Mme Paul Decary, de Dorval, à l'occasion de leur départ pour la Floride, où ils passeront l'hiver.

—Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes a béni, ces jours derniers, les fiançailles de sa cousine, Mlle Géraldine Saint-Denis, fille de M. et de Mme T.-C. Saint-Denis, à M. le Dr Roméo Rochette, de Montréal, fils de M. le Dr et de Mme L.-D. Rochette, de Terrebonne.

—Mlle Berthe Gagnon, d'Outremont, a reçu quelques amis à une soirée musicale, samedi dernier.

QUEBEC

—Mme Adélard Turgeon a reçu quelques amis à déjeuner, vendredi, dans ses appartements, au Conseil Législatif, en l'honneur de sir Lomer et lady Gouin, qui sont retournés à Montréal, après un court séjour à Québec.

—Le mariage de Mlle Marie Garneau, fille de M. A.-S. Garneau, C. R., de Québec, avec M. Guy Baillargeon, gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de la Haute Ville, fils de M. et de Mme Jules Baillargeon, de Québec, a été béni, ce matin, à 8 h., en l'église Saint-Coeur de Marie, par Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec. M. A.-S. Garneau accompagnait sa fille, M. Jules Baillargeon était le témoin de son fils. La mariée portait un ensemble chataigne garni d'écureuil brun, un chapeau de même nuance et tenait un bouquet de roses-thé et de muguet. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par Mlle Bernadette Larochelle, M. Marcel Langlois; M. Georges Chouinard était à l'orgue. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Baillargeon sont partis en voyage à New-York, Atlantic-city et Washington et, à leur retour, ils habiteront à 144, rue Aberdeen.

—Le mariage de Mlle Françoise Joncas, fille de Mme L.-Z. Joncas, de Québec, avec M. Charles-Auguste Couture, fils de M. et de Mme J.-A. Couture, aussi de Québec, a été béni, ce matin, à 8 h. 45, en l'église Saint-Coeur de Marie. M. Charles Smith, C.R., accompagnait sa

Mlle B. DAGENAIS, fille de M. Joseph Dagenais, décédé, de Montréal, dont le mariage avec M. le Dr Bruno Rochon, fils de M. Adrien Rochon, de Saint-Jérôme, sera célébré le 26 décembre. — (Cliché Péloquin, rue Saint-Denis.)

nièce; M. J.-A. Couture était le témoin de son fils. La mariée portait un ensemble de teinte bleu nattier, garni de renard gris et un petit chapeau français de même nuance garni de tissu argent; son bouquet était de roses-thé, d'orchidées et de muguet. Pendant la cérémonie, le programme musical fut exécuté par Mlle Gertrude Dugal, M. Roméo Faguy, Mme J.-B. Laliberté. M. Georges Chouinard était à l'orgue. Après la cérémonie, Mme Joncas a reçu à déjeuner et M. et Mme Charles-Auguste Couture sont partis en voyage à New-York et Washington.

UN MAIRE A JUGER

Seattle, Wash., 15. — Le conseil municipal a voté contre la recommandation d'un jury de mettre en accusation le Dr Edwin J. Browni, maire. Ce jury prétendait que le vice régnait à Seattle. Le comité judiciaire du conseil a déclaré que le peuple pourra juger le maire qui sera de nouveau candidat à la fin de décembre.

LES COURS

UNIVERSITE DE MONTREAL
FACULTE DES LETTRES

La conférence publique de monsieur l'abbé Lionel Groulx sur l'histoire du Canada, qui devait avoir lieu le mercredi 16 décembre, est remise au jeudi 17, à 8 heures du soir.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Cours de l'abbé Henri Jasmin

A l'édifice central de l'Université de Montréal, 1265, rue St-Denis, près Ste-Catherine, les cours de l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, de la DIVINE COMEDIE et de LANGUES VIVANTES ont lieu à 8 h. du soir: mardi, ITALIEN; mercredi, DIVINE COMEDIE DE DANTE; jeudi, ESPAGNOL; samedi, ALLEMAND.

La plupart du temps, l'avenir appartient à celui qui s'est convaincu à l'avance qu'il ne suffit pas d'admirer l'initiative chez les autres, et qu'il est infiniment plus louable de s'imposer à soi-même l'obligation quotidienne de mettre en oeuvre et en valeur ses plus humbles ressources et ses moindres loisirs. Or l'acquisition d'une ou plusieurs langues étrangères aide singulièrement à tirer de continuels et précieux avantages des efforts que l'on n'hésite pas à s'imposer à soi-même pour l'amélioration de sa propre situation.

Lorsque l'on s'est mis à l'étude de la Divine Comédie, on a bien vite compris toute l'excellence des paroles du cardinal Mercier au sujet du grand poète florentin: "Cet ardent génie a la passion du savoir: il possède à fond tout ce que l'on connaissait de son temps. Les études préliminaires, distribuées au Moyen âge dans le trivium (grammaire, dialectique, rhétorique), et dans ce quadrivium (arithmétique, musique, géométrie, astronomie); puis les sciences naturelles: physique, géographie, botanique, zoologie; la mythologie et l'histoire; le droit et la politique; la psychologie et la métaphysique; il n'est pas de branche de cette vaste encyclopédie humaine qu'il n'ait approfondie."

SANS DOULEUR

Tous genres de travaux dentaires sans douleur grâce à la Novo-Codine

MASSON

Travaux dentaires aux prix minimum

PRIX POPULAIRES

Travail Parfait et Garanti

Dr. Médéric MASSON

169 PEEL — Près de l'hôtel Mont-Royal
4064 rue ST-DENIS — Près Duluth.

Par brevet, fournisseurs de Son Excellence Lord Byng de Vimy.

Etablis
A Londres en 1760
A Montréal en 1778.

Les Dames sont particulièrement invitées

à descendre dans le bas de la ville pour visiter notre établissement de la rue St-Jacques, où elles trouveront un splendide assortiment de gants pour hommes, écharpes, cravates, chaussettes, mouchoirs, chandails, venant des meilleures fabriques de la Grande-Bretagne.

Le sceau de l'approbation masculine a toujours été apposé sur les cadeaux de la maison Gibb depuis 150 ans.

Ouvert samedi prochain jusqu'à 5 p.m.

GIBB & CO.
Limited
Tailleurs, merciers et chemisiers
148 rue St-Jacques — Main 1889

POUR VIVRE EN SANTÉ — CE QU'IL FAUT SAVOIR

La diphtérie à Montréal.—*Dans de récents articles nous avons décrit la maladie connue sous le nom de diphtérie; nous en avons expliqué la cause, les modes de propagation, la guérison et la prévention. L'état de la diphtérie à Montréal justifie-t-il autant d'attention? A cette question nous opposons les faits tels que nous les connaissons.*

Au cours des années 1921 à 1924 inclusivement, il est survenu à Montréal 573 décès par diphtérie, ce qui représente au moins 5,000 cas. Ces chiffres démontrent que, durant ces quatre années, plus de cinq mille personnes ont enduré les souffrances et les malaises d'une maladie, que leurs parents et leurs amis ont ressenti toute l'inquiétude que cause la maladie d'un être chéri, que des inconvénients et des dépenses ont été occasionnés par cette maladie.

Le nombre des décès n'indique pas tout le tort que nous cause la maladie, parce que, parmi ceux qui en guérissent, nombreux sont ceux qui en sortent avec des organes altérés pour le reste de leur vie.

Il y a aussi un autre fait important à noter ici et ailleurs, c'est que le plus grand nombre des décès que nous cause la diphtérie surviennent chez les jeunes enfants. En 1924, des 102 décès par diphtérie à Montréal, 70 se sont produits chez des enfants de moins de 5 ans et 24 chez des enfants de 5 à 9 ans.

Il devient ainsi évident que cette maladie évitable frappe le plus lourdement les jeunes enfants.

Les cas et les décès sont répartis sur toute la ville et ne sont limités dans aucun quartier en particulier.

Nous arrivons ainsi à la conclusion que la diphtérie exige toute notre attention, que c'est une maladie que nous avons la responsabilité de prévenir, parce que nous le pouvons.

De plus, nous nous rendons compte que nous en avons le devoir puisque nos enfants qui dépendent de nous ont le droit de réclamer que leur vie soit protégée et que leur santé ne soit pas entravée par suite de notre négligence à les faire bénéficier de connaissance que nous possédons.

Lundi prochain nous expliquerons les facilités mises à la disposition de la population de Montréal pour la protéger contre la diphtérie. (A.G.F.)

SANITAS.

LES STATISTIQUES DE LA DEMOGRAPHIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 16. — Notre ville enregistrera, cette année, une augmentation de naissances sur l'année 1924 et aussi une diminution du nombre des décès, en se basant sur les statistiques pour les onze premiers mois de chaque année. Trois-Rivières compte, cette année 1,049 naissances durant les premiers onze mois de l'année contre 974 durant la période correspondante de 1924. Alors que les premiers onze mois de 1924 avaient donné 387 décès, la même période cette année n'a donné que 377 décès. L'excédent des naissances sur les décès durant cette période avait été l'an dernier de 587. Il est cette année de 672.

Les naissances dans notre ville sont ainsi classifiées pour les premiers onze mois: paroisse de la cathédrale, 192; paroisse Notre-Dame, 308; paroisse S.-Philippe, 247; paroisse Sainte-Cécile, 197; protestants, 32; hôpital S.-Joseph, 72; enregistrement à l'hôtel de ville, 1.

Au cours du mois de novembre, il y a eu 98 naissances, dont 91 à la ville et 7 à la Crèche. Le nombre des décès a été de 31 dont 17 du sexe masculin et 14 du sexe féminin. Il y a eu 2 décès par maladie contagieuse, 4 par penumonie, 3 par maladie du coeur, 2 par le cancer et 1 par tuberculose pulmonaire.

La mortalité infantile a été relativement faible durant le mois de novembre et les décès de 0 à 1 an n'ont été qu'au nombre de 13, soit un taux de 132.6. Les décès par gastro-entérite se sont chiffrés à 5, donnant un taux de 54.9.

Il y a eu deux décès pour cause prénatale et seulement un décès chez les enfants inscrits aux dispensaires.

LE MAGISTRAT VA FIXER, DEMAIN, LE SORT DE CES TROIS JEUNES PREVENUS

(De correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — Six jeunes gens ont comparu, hier, devant le magistrat Lemay, sous l'accusation d'avoir commis plusieurs vols avec effraction, dans nos cantons, dernièrement. La plupart de ces vols ont été commis à Cookshire, Danville et Victoriaville.

Les jeunes gens accusés du vol de oCokshire sont Albert Therrien, de Cookshire sont Albert Therrien, Sherbrooke, et A. Ducharme, autrefois de cette ville.

Les trois prévenus se sont reconnus coupables et le magistrat a ajourné les sentences à mercredi.

Honoré Voisine, accusé d'avoir cambriolé le chalet Marcotte et Doré, sur la rivière Magog, et d'y avoir volé plusieurs articles de valeur, a plaidé non coupable. La cause sera entendue demain.

Sylvio Verville, arrêté par un agent du Canadien National, sous l'accusation d'avoir volé plusieurs objets dans un wagon de chemin de fer, doit comparaître aussi demain.

Armand Fournier est accusé de s'être introduit par effraction, dans le magasin de M. Cléophas Hamel à Danville. La police est à prendre les informations nécessaires à son sujet.

LA CHANCE VOUS A-T-ELLE FAVORISE?

DES CENTAINES DE COUPONS remboursables par un dollar en ARGENT se trouvent dans les paquets de Poudre à gelée Bee. Elle est faite avec la meilleure et la plus pure de toutes les gelatines alimentaires.

CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS
(3 pour 25c partout)

52-2

OBSEQUES DE M. J. DESLAURIERS

Les funérailles de M. Joseph Deslauriers, décédé, vendredi dernier, à l'âge de 48 ans, ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint Viateur d'Outremont.

Le cortège a quitté la demeure du défunt, 1930, rue Hutchison, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale. Un landeau chargé de fleurs précédait le corbillard. Le deuil était conduit par MM. André et Albert Deslauriers, fils du défunt; Onésime Deslauriers, son père; Nelson Deslauriers, son frère; Napoléon Deslauriers, son oncle; Alphonse et Oscar Hurtubise, ses beaux-frères; Joseph Pozzi, Henri Meunier, Ernest Vaillancourt, Hector Longtin, Maxime Deslauriers, E.-G. Décarie et Placide Décary, ses cousins.

La levée du corps a été faite par le R. P. J.-A. Roy, C.S.V qui a aussi chanté le service, assisté des RR. PP. A. Noiseux et Irénée Gauthier, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction de M. W.-A. Wayland, maître de chapelle, la chorale a chanté la messe de Gounod. M. Rolland Belleau touchait l'orgue. Les solistes furent MM. Joseph Saucier, Harold Roach, Henri Prieur et Adrien Goulet.

Dans le cortège: MM. J.-M.-Z. Daoust, Camille Proulx, échevin de Montréal-Nord; L.-P. Normandin, Auguste Brunette, Robert Carson, Joseph Saint-Vincent, L.-R. Pageau, F.-X. Ouellette, R.-A. Noiseux, Louis Noiseux, Gaston Maurice, C. McKercher, Harry Nicholson, Charles Helen, S. Montpetit, Léo Robert, W. Bonin, Raymond Lagloire, William Oman, J.-E. Martel, Paul Valois, Edwin Fleury, E.-F. Holland, Paul Tassé, George Brown, E.-C. Frappier, Dr A. Deniger, Paul Daoust, Henri Ouellette, E.-N. Côté, G. Payette, Albani Prémont, J.-H. Laing, Henry Ballantyne, Maxime Jarry, Ulric Dubois, Joseph Gratton, A. Mathieu, Emile Desfossé, Wilfrid Bessette, C. McKercher, L. Baulu, L. Mercille, Joseph Kieffer, Georges Saint-Denis, Henri Forget, F.-H. Painchaud, E. Molneau, docteur Charles-Auguste et Georges Décary.

Offrandes de fleurs: MM. G.-R. Payette, J.-A. Wiseman, M. et Mme A. Prémont, M. Paul D'Aoust, les familles L.-N. Noiseux, J.-B. Lefebvre, MM. Nelson Deslauriers, H. Ouellette, R. Dussault, Mlle A. Pageau, MM. L.-P. Normandin, A. DesRosiers, les employés du Pacifique Canadien, M. J.-Louis Décarie, Mlle Martine Décarie, Mmes C.-E. Guérin et E. Lefebvre, Mme Pierre Rocher, Mlles J. Bellehumeur, Laurette Dumas, Sarah Bérard, Rose Sawyer, Aurore Lalonde, A.-M. Dumont.

Témoignages de sympathie: Mlle M.-Jeanne Archambault, Mme veuve L.-N. Miller, M. et Mme W.-H. Larue, MM. Georges Décarie, C. Desfossé, la famille Joseph Prud'homme, Mme Jules Crépeau, M. Paul Surveyer, Mlle J. Pilon, M. Raymond Robert, Mlles M.-L. Bellehumeur et M. Favreau.

Offrandes de messes: M. et Mme Napoléon Deslauriers, MM. O. Deslauriers et A. Deslauriers, Mlle Louisa Hurtubise, Mme Joseph Deslauriers, Françoise, Marguerite, André et Albert Deslauriers, M. O. Deslauriers, Mlle Larue et Denis; M. Paul Tassé, M. et Mme Henri-E. Meunier, Mlles Beaulieu, Mme Conrad Gendreau, les familles Laliberté et E. Deniger, Mlle A. Paquin, M. et Mme V. Rhéaume, Mlles F. et L. Leduc, Mlles Langlois, M. P.-X. Ouellette, Mme veuve Benjamin Décarie, Mme C. Sénécal, Mlle E. Painchaud, Mme J. Crépeau, M. P. Valois, M. et Mme C. Desfossé, Mlle A. Carli, M. et Mme A. Lefebvre, M. Auguste Brunette, la famille J.-H. Lamarche, M. et Mme Z. Daoust, Dr et Mme J.-E. Racicot, la famille A. Langlois, le notaire Gérard Bourdeau, M. P. Deslauriers.

LE Dr C. LAVIOLETTE EST NOMME PRESIDENT DE CETTE SUCCURSALE

Les membres de la succursale Ville-Marie de l'association des vétérans de la grande guerre viennent de choisir les officiers de leur bu-

Le Dr C. LAVIOLETTE, qui vient d'être choisi comme président de la succursale Ville-Marie de l'association des vétérans de la grande guerre.

reau de direction pour l'année 1926, savoir: le Dr C. Laviolette, président; MM. Nap. Marion, premier vice-président; H. Mayer, deuxième vice-président; Philippe Landriau, secrétaire; A. Chénier, trésorier; Tétreault, Bastien, Couturier, Séguin, Lemay, Béland, Crevier et Favreau, conseillers.

Le président honoraire, le vice-président honoraire, l'aumônier et l'aviseur légal de l'association ont été également choisis, mais leur nomination ne vient officielle que par la ratification des membres en assemblée générale, assemblée qui aura probablement lieu, le 8 janvier prochain.

CE CONSEILLER EST DUMENT QUALIFIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15 — Le bref de quo warranto, qui avait été émané à la demande de M. Amédée Dechaine, de Charette Mills, contre Elzéar Marcouiller, conseiller municipal de Charette Mills, pour l'empêcher de siéger, a été renvoyé avec dépens, par l'honorable juge H.-A. Fortier.

Amédée Dechaine prétendait que Elzéar Marcouiller n'avait pas la qualification requise pour être conseiller municipal.

FEU Mme P. PICARD

Feu Mme P. PICARD

Mme Philippe Picard, née Léveillé (Léda), fille de feu Arthur Léveillé, est décédée ces jours derniers. Elle était malade depuis quelque temps. La défunte était âgée de 23 ans.

Elle laisse en plus de son mari, un fils Claude âgé de 7 mois; sa mère et trois frères, Armand, Léonidas et Charles-Edouard.

Les funérailles ont lieu à Saint-Paul l'Ermite où se fera aussi l'inhumation.

LE "AIRDALE" PARTIRAIT DE LAUZON, SAMEDI

Pour le moment, on ne fait au bateau que des réparations temporaires.

RUMEUR NIEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Le tribunal qui devra faire enquête sur l'accident survenu au "Airedale", le 5 du courant, et sur la disparition du pilote Jules Lachance, se réunira, mercredi matin, à 10 heures, au palais de justice, sous la présidence du capitaine L.-A. Demers, commissaire-enquêteur pour le gouvernement fédéral. Un seul assesseur, le capitaine A. Landry, maître du port de Québec, avait été nommé, hier. Le nom du deuxième assesseur sera probablement connu, aujourd'hui.

En plus des avocats du gouvernement et de la Compagnie propriétaire du "Airedale", la famille de M. Lachance aura là ses procureurs. Parmi les témoins qui seront assignés, on mentionne le nom du pilote montréalais, qui a conduit le "Airedale", de Montréal à Québec, il y a deux semaines.

Le "Airedale", est entré dans la grande cale-sèche de Lauzon, à 10 heures, dimanche soir. De bonne heure, hier matin, il était complètement à sec et les ouvriers travaillaient déjà à le réparer. Les ingénieurs de la compagnie ont immédiatement fait un examen sérieux des dommages causés au bateau. Leur rapport a été soumis aussitôt aux compagnies d'assurances, qui ont pensé bien faire en ordonnant des réparations temporaires. Les travaux dureront deux ou trois jours, et on est d'avis que, samedi prochain peut-être avant, le vaisseau pourra continuer sa route vers la mer.

A son arrivée à Saint-Jean de Terre-Neuve ou dans un des ports des provinces maritimes, le vaisseau sera remis à neuf. Il sera accompagné, jusque dans le golfe, par le brise-glace "Mikula", du ministère de la marine et des pêcheries.

Hier, toute la journée, en ville, a circulé la rumeur que le corps du pilote Jules Lachance avait été trouvé près de la Rivière-du-Loup. La corporation des pilotes, après enquête, a donné un démenti à cette rumeur.

PREMIER JUGEMENT DU JUGE H.-A. FORTIER A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Déclarant qu'il n'y avait pas de faute inexcusable de la part de la Canadian Carborundum Co., l'hon. juge H.-A. Fortier, rendant son premier jugement en Cour supérieure, a réduit la réclamation de Mme Rosa Michel de $23,131.20 à $3,050.

Mme Rosa Michel réclamait $23,131.20 à la suite de la mort de son mari, Eddy Morin, tué le 2 juillet 1925 par l'explosion d'une fournaise à la Canadian Carborundum Co. Elle prétendit que cette fournaise était en mauvais état au moment de l'accident, que la Canadian Carborundum Co., connaissait le danger qui pouvait en résulter et que dans l'accident il y avait eu faute inexcusable de la part de la compagnie.

La Canadian Carborundum Co., niait qu'il y eut de sa part faute inexcusable et plaidait que l'accident était dû à un cas fortuit et de force majeure indépendante de son contrôle.

L'hon. juge Fortier, dans les conclusions de son jugement, dit que l'accident n'a pas été causé par la faute inexcusable de la défenderesse et qu'il n'y a pas lieu d'accorder un montant d'indemnité plus élevé que celui prévu par la Loi des Accidents du Travail. Il déclare bonnes et valables les offres faites par la Canadian Carborundum et accorde $3,050 de dommages et renvoie l'action pour surplus avec dépens depuis la confession de jugement.

INAUGURATION ET CONCERT

Un concert sera donné le jeudi 17 décembre 1925, à 8 heures p.m., en la salle des Artisans canadiens-français, coin Saint-Denis et Vitré, à l'occasion de l'ouverture de la succursale de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus.

LES NONCES DU PAPE

Rome, 15.—On parle encore pour succéder à Mgr Ceretti, nonce du pape à Paris, de Mgr Maglio, internonce à Berne.

Quand les ENFANTS TOUSSENT

Donnez-leur immédiatement PERTUSSIN. Il calmera vite la toux qui les oppresse et dégagera leurs conduits respiratoires du phlegme visqueux et chargé de microbes qui souvent y intercepte le libre passage de l'air. Il est absolument inoffensif et ne contient aucune drogue nocive—narcotiques, chloroforme, canabène ou autres ingrédients dangereux. Il plaît au goût des enfants et ne nuit pas à leur digestion.

Depuis plus de 20 ans, PERTUSSIN est le remède le plus en usage contre la coqueluche. Il est souverain contre tous les cas de toux, chez n'importe quel membre de la famille—et il est absolument inoffensif pour le traitement du croup chez les bébés.

En vente chez votre pharmacien: 60c la bouteille de 4 oz—$1.50, celle de 11 oz.

PERTUSSIN
Souverain contre la toux

LA TAXE SCOLAIRE SERAIT AUGMENTEE BIENTOT, A QUEBEC

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Québec, 15. — La Commission des écoles catholiques de Québec a eu une importante assemblée, hier soir. Le principal but de cette assemblée était de fixer le montant du prochain emprunt scolaire. Après bien des hésitations, la Commission a décidé de demander à la législature l'autorisation d'emprunter $500,000 dont $200,000 pour renouveler un emprunt vieux de 10 ans et négocié à 6 pour cent, sans fonds d'amortissement.

L'emprunt véritable, cette année, ne dépasserait donc pas $300,000 et serait affecté à une construction nouvelle, à l'ameublement de quelques écoles et à l'achat de terrains pour fins de construction. La dépense sera moins forte que l'an dernier, alors que la commission empruntait du même coup $535,000.

Toutefois, bien que la chose n'ait pas encore été décidée, pour rencontrer l'augmentation des intérêts sur le capital, force sera faite aux commissaires d'augmenter bientôt la taxe de cinq sous. Au lieu de 95 sous, les contribuables, désormais, payeraient $1.

HOMMAGES A M. CASAVANT

(De notre correspondant de la Province)

Saint-Hyacinthe, 15—Dimanche, après la grand'messe, il y a eu réunion des élèves de l'académie Girouard et de l'académie Prince, dans le soubassement de la cathédrale. Les élèves de ces deux maisons voulaient offrir leurs hommages à M. Samuel Casavant, président de la commission des écoles, qui vient d'être fait commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire.

Il y a eu présentation de deux adresses, auxquelles M. le président a répondu. M. le chanoine Sénécal, P. D., curé de la cathédrale, et MM. les commissaires L.-A. Beaudry et Emile Solis étaient présents.

Le cadeau le plus charmant que vous puissiez choisir pour elle!

Les articles de toilette Westminster en argent massif, tels qu'illustrés, sont nouveaux et d'un très joli dessin. Guillochés avec médaillon initiale gravé à la main. Les Westminster sont du stock permanent, ce qui veut dire que vous pouvez compléter un nécessaire petit à petit, et les prix sont très modérés.

A partir de vendredi, 18 décembre, le magasin sera ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'à Noël.

Mappin & Webb
CANADA, LIMITED
353, rue Ste-Catherine Ouest
MONTREAL.

EN ACHETANT LE PAIN DE LA BOULANGERIE BROSSEAU, VOUS AVEZ
La QUALITE, le SERVICE, le POIDS
Exigez-le de votre épicier ou téléphonez-nous
LA BOULANGERIE BROSSEAU LIMITEE
53 BOYER — BElair 8427
981 DROLET — BElair 4406
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
31-m.j.s.n

Livres pour Etrennes

Reliures d'art et de luxe.
Grandes collections illustrées.
Auteurs classiques et modernes.
Beaux et bons livres.
Albums pour la jeunesse,
Intéressants, instructifs et amusants,
(dans tous les prix).

GRANGER FRERES Limitée
Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame Ouest, Montréal

Achetez-lui des cadeaux qu'il portera

Rendez-lui le séjour à la maison confortable

Robes de Chambre ET Robes de Bain

En drap Beacon et Terry. Valant jusqu'à $16.50. A écouler à chacune $7.50

Foulards en soie artificielle, depuis . . . $2.50
Foulard en laine, depuis . . . $1.00
Foulards en pur fil de soie, depuis . . . $8.00

Gants Importés

Tout laine, depuis . . . $1.00
Soie et laine, depuis . . . $3.50
Doublés de fourrure . . . $5.50

Chemises, sous-vêtements, cravates, mouchoirs, bas, guêtres et accessoires pour la toilette.

Dans de jolies boîtes à cadeaux

344, rue Ste-Catherine Ouest — REID'S LIMITED — A côté du Tthéâtre Palace

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

MONTREAL, MARDI, 15 DECEMBRE 1925

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

LA TRAGEDIE DE SAINT-MICHEL DES SAINTS

DES CROQUIS DES TRACES LAISSEES PAR LES PNEUS DE L'AUTO DES MEURTRIERS SONT PRODUITS EN COUR

A la reprise de l'enquête préliminaire des frères McGuire, au sujet du meurtre de J.-R.-S. Tyhurst, à Joliette, ce matin, devant le magistrat Adélard Dubeau, on entend les témoignages de MM. Armand Boudreault, Réal Trudel et du Dr Conrad Charpentier.

UN TEMOIN QUI FAIBLIT

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Joliette, 15. — Une foule plus considérable encore que samedi dernier a pris d'assaut le palais de justice de cette ville, ce matin, pour assister aux procédures de l'enquête préliminaire dans la cause des frères Patrick et Edouard McGuire, accusés du meurtre de Robert Tyhurst, l'assistant surintendant général de la Saint-Maurice Paper Company, qui fut assassiné à Saint-Michel-des-Saints, le 4 décembre dernier, vers 10 heures du soir. Les femmes surtout étaient plus nombreuses que précédemment et on en voyait même debout sur les calorifères et les rebords des fenêtres. L'enquête a été reprise par le magistrat J.-A. Dubeau, à 10 heures 40, soit 17 minutes après l'arrivée du train du C. P. R. qui transportait les médecins légistes, le procureur Philippe Brais, les détectives Arthur Malo et H. E. Walker, Me Alban Germain, procureur de la défense, et le témoin Arthur Comtois, qui a été intimidé à S.-Michel.

ATMOSPHERE SUFFOCANTE

L'enquête, pense-t-on, ne sera terminée que demain, bien que Me Germain ait manifesté l'intention de la voir se clore aujourd'hui même. Les procédures vont bon train et déjà plusieurs témoins importants ont été entendus, entr'autres M. Armand Boudreau, le Dr Conrad Charpentier, qui a poursuivi les frères McGuire et les a retrouvés près de S.-Zénon, et Réal Trudel, 18 ans, comptable de la Saint-Maurice Paper Co., qui a failli s'évanouir pendant sa déposition et a dû être conduit dans une autre salle mieux aérée. La salle d'audience contenait plus de monde qu'elle peut en recevoir et l'air est suffocant.

SOUS LE SIEGE DE L'AUTO

Un fait nouveau révélé à l'enquête est que le Dr Charpentier aurait senti, en passant la main sous le siège de l'automobile des frères McGuire, quelques chose de rond et dur, qui paraissait être le canon d'une arme à feu, mais le témoin ne put dire rien de plus précis à ce sujet.

Le reste des témoignages concerne les empreintes de pneus relevées près de la maison fatale et dans le chemin principal qui conduisait à S.-Zénon ainsi que la poursuite entreprise par MM. Dessureault et Charpentier à la recherche des meurtriers. Presque tous les avocats et les notables de Joliette assistaient à l'enquête, et l'on remarquait dans leur groupe M. Joseph Dufresne, M.P.P.

LES ACCUSES

Les deux accusés sont entrés en cour le sourire aux lèvres, paraissant reposés et de bonne humeur. Pendant toute l'audience ils ont échangé des signes et des sourires avec quelques parents et quelques amis qui semblaient les encourager du regard.

M. A. BOUDREAULT

Le premier témoin entendu a été M. Armand Boudreault, 27 ans, comptable au service de la compagnie "St. Maurice Paper", à Saint-Michel des Saints. Me Philippe Brais l'interroge:

—Quand avez-vous vu Robert Tyhurst, pour la dernière fois? — Quelques minutes avant sa mort, le 4 décembre.

—Où l'avez-vous vu? — Dans sa maison privée, dans le bureau de sa maison privée.

—Le même jour que nous a décrit le témoin Louis Charron déjà entendu, samedi dernier? — Oui.

—Qui y avait-il alors dans le bureau, à part vous-même? — Robert Tyhurst et Louis Charron.

—Avez-vous laissé Tyhurst, à un moment donné? —Oui.

—Pour quelle raison laissiez-vous Tyhurst? —Sur ses ordres, j'ai été appelé à aller donner des ordres au cuisinier, pour la préparation du déjeuner de Tyhurst, le lendemain matin, à six heures. Ce cuisinier est un M. Morrissette, qui demeure six maisons plus loin.

—Savez-vous l'heure à laquelle vous êtes parti? —C'était entre neuf heures et demie et dix heures du soir.

—Vous êtes sorti de ce bureau, je présume, par la porte de la grande rue. —Oui.

—De quel côté vous êtes-vous dirigé? —Du côté du nord, de la chute à Ménard, en haut.

—Où alliez-vous? —Chez M. Morrissette, qui reste du côté nord de la rue Principale de Saint-Michel des Saints.

UN AUTO QUI RECULE

—En vous en allant avez-vous constaté quelque chose d'anormal? — Non.

—Avez-vous vu le cuisinier? — Non je ne l'ai pas vu, mais je lui ai parlé à travers la porte et je lui ai transmis les ordres de Tyhurst, pour le déjeuner du lendemain matin.

—Qu'est-ce que vous avez fait ensuite? — Je suis sorti de chez lui, je suis allé à un restaurant, pour me procurer un paquet de cigarettes, l'affaire d'une minute, et je me suis dirigé ensuite vers la demeure de Tyhurst, pour avertir le chauffeur, qui devait prendre mon patron le lendemain, à six heures. En arrivant près de la petite rue qui passe à côté de la maison où se trouvait Tyhurst j'ai remarqué à peu près à cent cinquante pieds une machine qui reculait.

Avez-vous porté attention à cette machine, en passant? Non.

—Cette fois-ci votre attention a été simplement attirée sur un auto qui reculait, avez-vous fait d'autre chose ensuite? J'ai arrêté, je l'ai regardé reculer.

—A-t-il continué à reculer? Non il a avancé ensuite.

—Est-ce qu'il est venu près de vous? Non pas beaucoup.

—L'avez-vous vu arrêter? Non je suis parti.

—A quelle distance deviez-vous être de la machine, lorsque vous l'avez vu reculer? A peu près deux cents pieds.

LES PHARES ETEINTS

—Faisait-il très noir? — Oui.

—Pouviez-vous voir la machine suffisamment pour la décrire? — Non, je ne pouvais examiner, en particulier, aucune partie de la machine.

—Tout ce que vous pouviez constater c'est qu'il y avait une machine qui reculait? — Oui.

—Mais qu'est-ce qui a frappé votre vue, pour vous faire dire que c'était un automobile? — Le bruit du moteur de cette machine.

—Alors qu'avez-vous fait, après cela? — J'ai été chez M. Gagnon, trois maisons plus loin que la demeure de Tyhurst.

Par la cour: — Mais dans tout ce temps-là, est-ce que les phares de la machine éclairaient? — Non.

Par Me Brais:

—Est-ce que vous avez pu rencontrer le chauffeur, M. Gagnon? — Non, la porte était fermée.

—Qu'avez-vous fait ensuite? — J'ai retourné pour prendre la grande rue.

—Est-ce que je dois comprendre que la maison du chauffeur est éloignée du chemin? — Non, elle donne sur la grande rue de Saint-Michel.

UN COUP DE FEU

—Qu'est-ce qui s'est passé ensuite? — J'ai entendu, en revenant sur mes pas, au moment où je traversais la clôture en face de la propriété du chauffeur Gagnon, un formidable coup de feu. J'ai trouvé que le coup de feu avait été tellement fort que j'ai pensé immédiatement qu'il s'agissait d'un coup de carabine.

—Vous connaissez un peu le nord et vous êtes habitué au maniement des armes à feu?—Oui, très bien.

—Et vous avez cru que c'était une carabine?—Oui.

—Et qu'est-ce que vous avez constaté ensuite?—Dans le même moment j'ai vu qu'une machine est sortie de la petite rue qui passe à côté de la maison où se trouvait Tyhurst.

—Si je comprends bien, la maison de M. Tyhurst se trouvait entre vous et la petite rue en question? —Exactement.

—Votre vision, quant à la petite ruelle, était arrêtée par la maison de M. Tyhurst, qui se trouvait entre vous et cette ruelle.—Oui.

—Et ensuite? J'ai vu une machine sortir de la ruelle, se dirigeant vers le sud, c'est-à-dire dans la direction de S.-Zénon, de mon coté.

—Allait-elle très vite? —Elle allait très vite.

—Avez-vous pu constater quelque chose? —Non.

—Quand avez-vous vu que c'était une machine qui passait devant vous, à quel moment avez-vous constaté que c'était un automobile qui passait devant vous? —En sortant de la rue, par le bruit, j'ai constaté que c'était une machine.

PAS DE LUMIERES

Avait-elle des lumières? —Absolument pas de lumières.

—Est-ce qu'il y a des lumières électriques dans cette partie du village de Saint-Michel des Saints? —Plus en arrière de moi, à ce moment-là, de l'autre côté de la rue.

—Lorsque la machine passa vis-à-vis de cette lumière-là, vous avez dû constater si c'était une grosse ou une petite machine? —A ce moment, je courais dans la direction de la maison de Tyhurst, et j'y étais arrivé.

—Avez-vous pu vous former une impression quelconque?

Me Denis s'objecte à cette question comme illégale. "Ce n'est pas une question d'impression, c'est une question de faits. Il l'a vu ou il ne l'a pas vue, dit-il. Le témoin parle très honnêtement et je l'en félicite."

Me Brais: La machine était-elle grande ou petite? —Je ne pourrais pas vous dire.

—Avez-vous retourné au bureau ensuite, au bureau où vous aviez laissé Tyhurst? —Oui.

—Etes-vous entré dans le bureau? — Je m'y suis rendu, je suis allé à la porte de devant, elle était fermée à clef; j'ai contourné la galerie, et à un moment donné j'ai entendu Louis Charron qui appelait au secours, de la porte du devant. Je suis entré et j'ai constaté que Tyhurst gisait par terre. Il était couché sur le côté droit. Le sang coulait abondamment. Je n'ai pas vu la plaie.

TYHURST MORT

—Qu'est-ce que vous avez fait ensuite? — J'ai couru chez le Dr Charpentier, je ne savais pas que Tyhurst était mort. Le docteur n'était pas chez lui, j'étais excité et j'avais oublié qu'il se trouvait alors à l'hôtel Dessurault, où son automobile stationnait devant la porte. J'ai ramené avec moi le Dr Charpentier.

—Combien de temps êtes-vous resté sur les lieux, après cela? — Jusqu'au temps où le Dr Charpentier est parti, en compagnie de Wellie Dessurault, à la poursuite des criminels.

—Etes-vous allé dans la petite ruelle à côté de la maison où se trouvait Tyhurst, pour examiner, immédiatement après, les traces de la machine et prendre d'autres détails? — Non.

—C'est tout ce que vous connaissez? — C'est tout.

Me Denis déclare n'avoir pas de questions à poser au témoin.

A suivre sur la page 27

AUX FUNERAILLES DE M. RENE BAUSET

Photographie prise, avenue des Pins, en face de la demeure du défunt, au moment du départ du cortège pour la basilique de Montréal, où le service fut chanté par M. le chanoine Adélard Harbour. — On remarque, de droite à gauche, MM. JULES et PAUL BAUSET, fils du défunt; ETIENNE et HENRI VAUTELET, l'échevin J.-O. GAREAU, l'ex-échevin JOSEPH ELIE, CHARLES DUQUETTE, maire de Montréal; U.-H. DANDURAND et J.-ARTHUR TRUDEAU. (Clichés la "Presse").

UNE DECISION SUR LA QUESTION DE MOSSOUL

Le conseil de la Société des Nations décide de soumettre la plus grande partie de ce territoire au mandat britannique.—Pas de compromis sur un principe.

PRESSION SUR LA RUSSIE

Genève, 15. — Pendant que la commission du conseil de la Société des nations essaie encore de résoudre d'une manière satisfaisante pour la Grande-Bretagne et la Turquie, mais apparemment sans beaucoup de succès, la question de Mossoul, le conseil agit d'une façon qui est interprétée comme un effort en vue de hâter l'entrée de la Russie dans la Société des nations.

Si le conseil ne réussit pas à régler la controverse sur le problème de Mossoul, il est prédit qu'il rendra sa décision arbitrale, mercredi, favorable à la Grande-Bretagne.

CHRETIENS MASSACRES

Genève, 15. — Après une séance secrète du conseil de la Société des nations, séance qui a duré une heure, il a été dit qu'il avait été décidé à l'unanimité de fixer la ligne provisoire de Bruxelles comme la frontière définitive de Mossoul. Ainsi est accordée la plus grande partie du territoire disputé à l'Etat d'Irak soumis au mandat britannique. Comme conditions, la décision signalée stipule que des traités économiques favorables à la Turquie soient négociés et que la Grande-Bretagne s'engage formellement à maintenir son mandat sur l'Irak pendant vingt-cinq ans. Cette nouvelle de la décision du Conseil n'a pas été officiellement confirmée. Cependant, elle a été acceptée comme un fait, dans quelques cercles où il a été déclaré que le Conseil avait été logiquement poussé à prendre cette décision à cause de l'impossibilité de rendre Mossoul à la Turquie, vu un rapport supplémentaire fait par le général Laidoner, agent enquêteur de la Société des nations. Ce rapport qui a été rendu public aujourd'hui présente un terrible tableau des massacres des chrétiens. Il a été préparé à Mossoul par trois assistants du général Laidoner, un Espagnol, un Italien et un Esthonien. Le rapport dit que les massacres ont été faits par les officiers et soldats du soixante-deuxième bataillon d'infanterie turque.

ATROCITES TURQUES

Genève, 15. — Le rapport supplémentaire sur les actes de violence commis par les Turcs dit que 3,000 catholiques chaldéens ont été déportés. Il accuse les Turcs d'avoir abusé des femmes chrétiennes et de les avoir tuées.

Tous les chrétiens du village de Merga, situé au nord de la ligne provisoire, ont été déportés.

Cinq vieilles femmes qui ne pouvaient pas marcher assez vite ont été enterrées vivantes. D'après les chrétiens qui ont échappé à ces horreurs, les chrétiens qui sont dans les camps de concentration ne reçoivent pas de nourriture et ils doivent manger des glands. A Jaijo, 40 hommes ont été fusillés. Pendant les marchés, des déportés ont manqué de nourriture pendant dix jours et d'autres ont été massacrés.

PAS DE COMPROMIS

Genève, 15. — Dans une déclaration faite aux journalistes, hier soir, le secrétaire anglais des colonies, le lieutenant-colonel L.-C. Amery affirme que le gouvernement britannique consentirait à discuter avec la Turquie le règlement des questions de détail.

Le porte-parole anglais a déclaré aux journalistes que la Grande-Bretagne était prête à accepter le plan dit de Bruxelles, si le conseil en décidait ainsi.

M. Amery ajouta: "La Grande-Bretagne ne peut faire de compromis sur la question de principe. Elle est désireuse d'accorder les meilleures conditions possibles à la Turquie, mais pas avant que la question de droit soit réglée par le conseil".

La Société des nations a fait une autre démarche destinée à hâter le retour de la Russie à siéger à la commission économique de l'Europe. A une séance secrète, le conseil de la Société a décidé d'inviter un représentant de la Russie à siéger à la commission spéciale qui préparera la voie à une conférence économique internationale.

A LACHINE

M. ADRIEN TRUDEAU, de Dominion Park, qui vient d'être déclaré élu échevin du siège No 7, après un comptage judiciaire, avec une majorité de 18 voix sur l'ex-échevin Chapman.

M. A. CARIGNAN SERAIT NOMME ORGANISATEUR

Nous sommes informés que M. Anatole Carignan, qui, comme on le sait, était le candidat de l'opposition à la récente élection partielle provinciale, dans la division Montréal-Jacques-Cartier, serait nommé organisateur en chef du parti conservateur provincial.

Nous avons pu communiquer, vers midi, avec M. Carignan lui-même, à Lachine, mais celui-ci, sans nier la nouvelle, n'a rien voulu nous dire de précis à ce sujet, nous donnant simplement à entendre qu'il aurait peut-être du nouveau à nous révéler au cours de la matinée de demain.

Nous croyons savoir, par ailleurs, qu'il y aura réunion spéciale, cet après-midi, aux bureaux de l'opposition provinciale, à Montréal, où la nomination de M. Carignan comme organisateur du parti serait discutée et officiellement confirmée, s'il y a lieu.

UN GESTE QUI LUI A VALU D'ETRE ARRETE

Les sergents-détectives Ouimet et Weston ont traduit, cet avant-midi, devant le juge Cusson, un nommé J. Cusson, sous l'accusation d'avoir volé une montre. Cusson, au dire des agents, avait une montre à vendre et il se serait rendu chez un orfèvre pour la faire évaluer. Comme il se trouvait dans l'établissement, il aurait mis la main sur un chronomètre de $80. Le prévenu qui proteste de son innocence, aura son enquête plus tard.

INQUIETUDE DISPARUE

Fort William, Ont., 15. — Le cargo-boat "Thomas-Barium" est arrivé à Fort William à minuit. On annonçait hier soir qu'il était en retard de 48 heures.

Nommé président de la section Bourget de la société Saint-Jean-Baptiste, fondée hier soir dans la paroisse Sainte-Marguerite-Marie Alacoque.

M. FRANCIS PAYETTE

UN COMPLOT A BEYROUTH

Beyrouth, Syrie, 15.—Un complot contre la vie de M. Henry de Jouvenel, haut commissaire français en Syrie, et d'autres fonctionnaires, a été découvert à Beyrouth. La police déclare qu'elle connait les organisateurs de ce complot.

AMONCELLEMENT DE GLACE QUI EVITE UN DESASTRE

(Du correspondant de la "Presse")

Roberval, 15. — La situation s'améliore à Val Jalbert. L'usine ouvrira ses portes de nouveau, aujourd'hui, et les familles retournent à leurs foyers. L'estacade, qui retenait six cent mille billots dans la rivière Ouiatchouan, a été rompue par la violence du courant, mais heureusement une autre a été formée par l'amoncellement des glaces au-dessus de la chute. Sans cet amoncellement, nous aurions eu à enregistrer un véritable désastre à Val Jalbert, car l'usine est au pied de la chute et elle aurait été détruite par cette avalanche de billots précipités d'une hauteur de 235 pieds.

FANATISME DONT AURONT A SOUFFRIR LES MISEREUX

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 15. — Les autorités municipales ont décidé dernièrement de réduire le chiffre de la somme distribuée en secours aux nécessiteux durant l'hiver. Cette décision aurait été prise, a déclaré M. J. Levey, à une réunion de l'association municipale du quartier Rideau, parce que 70 pour cent de ceux qui bénéficiaient de la charité publique étaient des catholiques. La balance des 30 pour cent, comprend 20 pour cent de protestants et 10 pour cent de gens d'autres sectes.

Il a été décidé de nommer un comité de trois personnes pour protester auprès des autorités municipales contre cette distinction de religion quand il s'agit de ceux dans la misère. Il est bon de remarquer que la population du quartier Rideau, qui a pris l'initiative de cette protestation, est composée en grande majorité de protestants

CIGARES ARTISTE ~toujours appréciés

Eau de Vichy pure aromatique au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.

Agent général pour le Canada:
23, RUE ST-PAUL EST MONTREAL J. ALFRED OUIMET
DISTRIBUTEURS POUR OTTAWA:
S.-J. MAJOR, LIMITEE, 126-136 rue York, Ottawa, Ont.

PAS D'EXTRA A PAYER
pour une belle
ROTISSOIRE DOUBLE
émaillée si vous achetez un poêle à gaz Regent cabinet ou un Smoothtop ce mois-ci.

Un seul brûleur tient trois vaisseaux fumants

Economise 25% de gaz

Quel meilleur cadeau pourriez-vous choisir qu'un nouveau poêle à gaz? Nous achetons votre vieux poêle.

Montreal Light, Heat & Power Cons.

Power Building, 83 rue Craig Ouest. MAin 4040.
605 rues Ste-Catherine et Mountain. UPtown 6000-6001.
1407 rue St-Denis, près Ste-Catherine. EAst 2932.
2575 Ste-Catherine Est, près Lasalle. CLairval 1850.
4507 Avenue Papineau, près Mont-Royal. AMherst 6863.
4062 rue St-Denis, près Duluth. BElair 7378.
5145 Avenue du Parc, près Laurier. BElair 7359.
5622 Sherbrooke Ouest, N.D.G. WAlnut 0100.
4136 Wellington, Verdun. YOrk 1650.
M. Miller, 40 rue Notre-Dame, Lachine.
A. Dubuc, 248 Blvd. Monk. YOrk 1229.

Pour vous, Mesdames

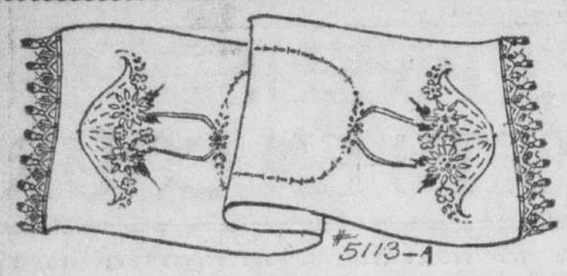

5113a.—Un jeté de table qui égaiera la pièce, boudoir ou salon.—Ce magnifique jeté de table est étampé sur toile écrue: 18/54 ou 18/45. Le dessin consiste en deux paniers suspendus, brodés en brun, rose, bleu, jaune, et vert, en soie lavable. Une fois terminé ce jeté de table sera un bel ornement pour toute pièce de la maison. Les bords peuvent être terminés avec une dentelle ou au crochet. Nous avons aussi un centre de table pour appareiller.

Prix; jeté de table 18/54	80 cents
Soie de couleur, pour broder	75
Dentelle pour contour	35
Jeté de table sur pure toile écrue 18/45	70
Soie de couleur pour broder	75
Dentelle pour contour	85
Centre de table, étampé sur toile écrue 36/36	95
Soie pour broder	85
Dentelle	75
Patron perforé du jeté de table	45
Patron perforé du centre de table	40

Veuillez adresser toute commande: Dép. des patrons de broderie, la "Presse", Montréal.

La Bonne Cuisine

Langue de boeuf à l'alsacienne.—Lavez, faites dégorger trois ou quatre heures une langue de boeuf à l'eau fraiche, changez l'eau plusieurs fois. Mettez-la cuire trois heures comme un pot-au-feu. Au bout de ce temps, retirez-la, enlevez la peau, piquez-la sur la longueur avec du lard frais et du jambon fumé; enveloppez-la de bardes de lard; faites un roux avec du beurre et de la farine, mouillez de moitié eau et moitié vin blanc, ajoutez sel, poivre, un pied de veau coupé en deux et blanchi pendant une heure à l'eau salée; faites cuire au four à petit feu; lorsque la langue est cuite, sortez-la de sa cuisson, faites réduire le jus. Dressez la langue sur un plat garni de chaque côté d'un demi-pied de veau et, aux deux extrémités, élevez un monticule de carottes (nouvelles en été ou coupées par rondelles en hiver) cuites à l'eau et sautées au beurre. Servez à part le jus.

Conseils Pratiques

LAIT DE POULE POUR LES PERSONNES DELICATES

On se fortifiera rapidement en prenant régulièrement matin et soir, avant de se lever et le soir dès qu'on est couché (cela a une grande importance), le lait de poule ainsi préparé. mettez deux jaunes d'oeufs bien frais dans un bol, versez une cuillerée d'eau froide et délayez en battant vigoureusement pendant quatre ou cinq minutes. Faites chauffer un bol moyen d'eau avec cinq morceaux de sucre (50 gr.) Lorsque l'eau va bouillir, versez-la doucement sur les oeufs battus, en ayant soin de tourner le mélange sans interruption. Ajoutez une bonne cuillerée d'eau-de-vie et faites boire très chaud.

Ne pouvant s'élever jusqu'à l'honnête homme, le calomniateur tente, en le diffamant, de l'abaisser jusqu'à lui.

311—TOILETTE D'APRES-MIDI—Robe d'une élégante sévérité. La manche est perforée, d'une façon décorative et toute l'ornementation de la jupe consiste en un pli rentré. Le modèle est en velours bleu crayon. Le décolleté en forme de V et les manchettes sont bordés en soie de nuance plus pâle. Patron pour 16 ans ou 36 à 44 de buste. Prix 15 cents.

Veuillez faire remise en timbres-poste ou par lettres recommandées et adresser toute commande à La "Presse", Montréal. Dép. des patrons. Prière de ne commander que les mesures qui sont spécifiées ici.

L'ATTAQUE DE L'OPPOSITION CONTRE LE GOUVERNEMENT

On se demande si elle sera lancée dès l'ouverture de la session.

LE SIEGE DE M. KING

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—Lorsque le parlement se réunira, le 7 janvier, la première procédure sera l'élection du président de la Chambre. On ignore encore si l'Opposition cherchera à obtenir un vote de non confiance sur cette question ou si elle attendra plus tard.

Dans le passé, il fut toujours facile pour le gouvernement de faire élire son candidat, mais cette année, il n'en serait pas de même, et les conservateurs profiteraient des circonstances pour porter un coup qui pourrait être fatal au cabinet.

Leur intention est de contester le droit du ministère King de rester au pouvoir et ils prétendent que le parti libéral ne peut pas garder le pouvoir, parce que ses partisans sont en minorité et parce que le premier ministre n'a pas même de siège au parlement. D'après eux, le gouvernement cessera d'exister dès l'ouverture des Chambres.

Les libéraux, d'autre part, représenteront que la constitution exige que le pays possède toujours un gouvernement et un parti ne peut pas s'emparer du pouvoir tant que l'autre n'a pas démissionné. Il doit en tout temps y avoir un gouvernement et celui-ci n'est que le comité exécutif de la Chambre. C'est donc cette dernière qui a en mains le privilège exclusif de décider qui restera au pouvoir quand il peut y avoir discussion à ce sujet.

Du côté ministériel, on serait heureux que le vote se prenne au plus tôt afin de permettre au premier ministre de faire sa rentrée en Chambre. Il est entendu à l'heure actuelle qu'il se présentera dans le comté de Middlesex-Ouest, comté anglais de l'Ontario, qui a accordé une majorité libérale de 1600 à M. J.-E.-C. Elliott, le 29 octobre dernier.

L'élection de l'orateur servira peut-être de champ de bataille aux deux partis, ou bien une motion d'ajournement sera présentée. Il existe peu de vraisemblance pour faire croire que le gouvernement tombera dès le premier jour de la session et il faudra que l'Opposition présente une résolution de non confiance de quelque nature pour provoquer un vote.

En attendant, les légistes des deux partis consultent les archives pour trouver des précédents à leur cause. On fait remarquer que Sir Wilfrid Laurier, en 1911, et l'hon. Arthur Meighen, en 1921, sont restés au pouvoir quoique battus pendant plusieurs semaines, avant que le gouvernement nouveau entre en fonctions.

Depuis leur démission comme membres du cabinet, les hons MM. Massey et Marler n'ont pas assisté à une seule séance du cabinet. Ils ont cependant eu plusieurs conférences avec les honorables Mac-Kenzie King et James-A. Robb.

L'hon. Arthur Meighen, chef de l'Opposition, est parti d'Ottawa pour visiter son comté de Portage-la-Prairie et remercier ses électeurs.

UN DETENU QUI FAIT LA GREVE DE LA FAIM

(Du correspondant de la PRESSE)

Rimouski, 15.—Un individu du nom de McGallant, de Philadelphie, qui doit répondre à une accusation de viol portée contre lui, ces jours derniers, par un médecin de Montjoli, la victime étant une jeune fille de cet endroit, fait la grève de la faim dans la prison de Rimouski. Depuis 6 jours il refuse toute nourriture. L'accusé avait d'abord comparu devant le juge de paix de Montjoli, et avait même plaidé coupable, mais le juge de paix n'ayant pas juridiction pour condamner le prévenu, les procédures devront être recommencées devant le magistrat de district, sur les ordres du procureur-général.

L'enquête préliminaire devait s'ouvrir, hier matin, mais a été ajournée à la semaine prochaine à la demande de M. Perrault Casgrain, substitut du procureur-général. L'accusé a été examiné, hier, sur son état mental par le Dr Drapeau, médecin de la prison. Le procureur-général et le département de l'immigration attendent le résultat de cette examination pour décider du cas. McGallant appartient, dit-on, à une famille distinguée de Philadelphie. Il refuse de donner les noms de ses parents. Il a fait du service dans le corps des ingénieurs civils de l'armée américaine.

LES HEBREUX AURAIENT DECOUVERT L'AMERIQUE

Tucson, Arizona, 15. — Des inscriptions latines et hébaïques sur des croix de plomb et des instruments de guerre que l'on croit dater du huitième ou du neuvième siècle semblent indiquer que l'Amérique fut découverte quelque 700 ans avant le fameux voyage de Christophe Colomb.

LES SYMPATHIES A LA FAMILLE HUBERT MORIN

Voici la liste des témoignages de sympathie reçues à l'occasion de la mort de M. Hubert Morin, l'un des fondateurs et anciens maires de Sainte-Cunégonde :

Tributs floraux : les petits-enfants du défunt, M. et Mme Félix Fortier, Mme Corinne DeGuise, M. et Mme Olivier Cardinal, M. et Mme Benjamin Décary, Aird & Son Limited, le Dr et Mme René Laporte, M. et Mme Joseph Bonhomme, M. et Mme Julien Brunet, M. et Mme Ludger Hamelin, Mlle Madeleine Durochet, M. et Mme L. Daoust, M. et Mme G. Howard, M. Gaston Tassé, M. et Mme Joseph Labelle; télégramme, M. Joseph-A. Mercier, M.P.; offrandes de messes: la chapelle du Précieux-Sang, les Révérendes Soeurs Grises, les élèves de l'Institut Nazareth, les Pères Blancs du postulat de Saint-Mathias, le foyer du Sacré-Coeur de Sainte-Cunégonde, le R. P. Georges Daly, C.SS.C., de Toronto, M. et Mme Albert Morin, Mlle Germaine, Morin, M. et Mme Henri Morin, M. et Mme Placide Décary, Mme veuve Rémi Décary, M. et Mme I.-P. Morin, M. et Mme Anthime Fortin, M. et Mme Lucien Martin, M. et Mme W.-J. Daly, M. et Mme D.-J. Byrne, M. Alfred Naud et ses fils, Mme veuve Alfred Naud, Mme Narcisse Lapointe, M. et Mme G.-N. Duharme, M. et Mme J.-L.-V. Mallette, Mme P.-I. Martin, M. Paul Desjardins et sa famille, la famille A. Dubé, Miles Ouellette, M. et Mme J.-A. Lamy, Mme Emile Leclerc, M. et Mme Adélard Martin, M. et Mme Joseph Martin, M. et Mme J.-N. Lapointe et leur famille, Mme Aurore Lemire, M. le docteur et Mme Vildac Rhéaume, la famille Eugène Paquin, Mme A. Martha, la famille Joseph Sawyer, M. et Mme Elphège Marier, la famille Jules Hone, Mme Trottier, Mme Trudel, le notaire Joseph-A. Brunet, M. et Mme O. Beaudoin, le Dr et Mme F.-A. Gatien, de Lachine, le Dr O. Normandin, M. et Mme L. Charlebois, Mlle C. Olivier, le Dr et Mme A. Bourgeau, M. et Mme W.-H. Larue, Mme B.-B. Jarry, le Dr et Mme Théo. Cyphot, M. Jean-Charles Daoust, M. et Mme J.-P.-A. Gagnon, Mme P.-A. Lavallée, M. Hector Bergeron et sa famille, Mme T. Bastien, Mlle Béatrice Bastien, M. et Mme J.-B. de Boucherville, Mlle Marie de Boucherville, M. Edmond Hurtubise, Mlle Antoinette Daoust, M. et Mme O. Lemire, le notaire L.-J. Laurendeau, M. et Mme Placide Décary Sr., le notaire et Mme H. Schetagne, M. et Mme Joseph Martin; bouquets spirituels : les Révérendes Soeurs de Sainte-Anne et leurs élèves, pensionnat de Sainte-Angèle, les élèves du 2ème cours du couvent des Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, les Révérendes Soeurs de la congrégation de Notre-Dame et les élèves de leur couvent de Pointe-Claire, les enfants de M. Henri Morin, M. F.-X. Chadillon, Mlle A. Leduc, Mlles Corinne et Cécile Chesnel, Mme M. Leduc, M. et Mme Albert Desloges, Mlle Desjardins, la Révérende Soeur Daly, de l'Hôtel-Dieu, Miles Morin; témoignages de sympathies: le Cercle Universitaire de Montréal, M. et Mme C. Gélinas, M. et Mme Aimé Julien, M. et Mme J.-Maréchal Nantel, M. et Mme Paul de R. Guimet, M. et Mme Ralph-Cyrus Smith, le Dr René Hébert, M. Alexandre Beaudry, Mlle Gabrielle Beaudry M. et Mme Théo.-N. Descarries, M. Joseph-A. Descarries, Mlle J.-A.-P. Descarries, M. et Mme J.-P.-L. Bérubé, le Dr et Mme Charles Smith, le Dr Edmond Dubé, M. Alexandre Dubé, Mlle Dubé, Mme Edouard Archambault, Mlle Crebassa, Mlle S. Brodier, M. et Mme J.-R. Claude, le notaire et Mme J.-L. Girouard, le Dr Lucien Marsolais, Mlle Marie-Rose Descarries, Mlle Eugénie Pagé, Mme T. Iessard, M. l'abbé J.-H. Mongeau, curé de Pointe-Claire; M. Arthur Leduc, M. et Mme Alphonse-E. Décary, M. et Mme F.-X. Décary, M. et Mme Léon Décarie, M. Anatole Décarie, M. et Mme François Décary; Mme Lamoureux, M. Raymond Robert, M. Joseph Normandin, Miles Gauthier, Clara Dubé et Bertha Dussault, le Dr Lussier, M. et Mme F. Prud'homme, M. David Deschamps, M. et Mme Albert Décary, M. Antoine Limoges, M. et Mme A. Ritchot, Mlle Eglantine Ritchot, M. P.-H. Tanguay, les Chevaliers de Colomb du conseil de Lachine, M. et Mme J.-Roch Décary, le notaire E.-R. Décary, Mgr J.-A. Bélanger, M. et Mme H.-P. Bélair, M. Gervais-B. Décary et autres. La famille remercie tous ceux qui lui ont marqué leur sympathie dans le malheur qui l'a frappée.

L'HON. P.-J.-A. CARDIN

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, a fait une courte apparition, hier après-midi, aux bureaux du gouvernement fédéral à Montréal.

Le ministre, après avoir reçu plusieurs visiteurs, repartit à quatre heures pour Ottawa.

Spécialement pour vous

Lecteurs de La "Presse" — ces occasions ont été préparées spécialement pour vous. Personne autre n'en sait quelque chose. Nous voulons vous faire connaître les belles choses que le Stanford vous offre — et vous montrer combien vous pouvez acheter économiquement ici. Le Stanford est le rendez-vous de la qualité et des prix raisonnables. Si vous n'êtes pas un client régulier vous voudrez certainement le devenir.

Cochons de lait frais tués, 10 lbs et plus, lb. 38c
Ris de veau frais, lb. 65c

Haddock de Portland
Truite de lac fraiche
Eperlans frais
Flétan de la côte

Oeufs pour invalides
pondus depuis pas plus de 24 heures

Doré frais
Homards frais bouillis
Harengs frais
Poisson blanc frais

Stanford's Limited
128 rue MANSFIELD
12 téléphones — Uptown 6300

Cet Elégant Anneau
UNIT LA DISTINCTION A LA BEAUTE.

Diamant solitaire, monture platine fin, ciselures, et quatre petits diamants aux coins, $275.00

VOICI une des créations les plus nouvelles et les plus élégantes de nos ateliers: un diamant solitaire monté sur anneau de platine fin, ouvré à la main.

Cette pierre parfaite est montée de façon artistique, de manière à en faire ressortir tout l'éclat.

Quatre diamants plus petits l'encadrent et la mettent en relief. Malgré une élégance recherchée et une grande distinction, ce fort bel anneau est d'un prix raisonnable,—$275.

Diamantaires **Birks** Orfèvres Bijoutiers
Henry Birks & Sons Limited,
PLACE PHILLIPS

Donnez de la Lingerie—

Elle Admirera votre Bon Goût et votre Sollicitude.

De la belle lingerie est toujours appréciée. Elle constitue un cadeau pratique, un cadeau d'amitié—un cadeau qui exprime le bon goût et la sollicitude. Choisissez parmi les articles suivants.

Ces Suggestions peuvent Aider à Résoudre le Problème des Cadeaux

EN CREPE DE CHINE
Enveloppes, depuis 1.98
Chemises de nuit, depuis 4.98
Step-ins, depuis . . 3.50
Bouffants très épais 4.98

Chaque article est joliment emballé dans une boite à cadeau spéciale.

EN PONGEE
Chemises de nuit . . 2.98
Jolis pyjamas . . 4.98
Bouffants amples . 1.65
Achetez-en 2 pour 3.00

Dans Toutes Les Jolies Nuances De Lingerie

CAMISOLES EN SOIE RAYON
79c $1.50 $1.98
JUPONS PRINCESS
En pongée . . . $2.25
En soie japonaise (avec bords à frange picot), $3.50, $3.98.

D'Allaird's
BLOUSES LINGERIE ROBES
Saint-Denis, près du théâtre Saint-Denis, Ave du Parc, voisin du Régent
Sainte-Catherine, près de la rue Stanley

Fétiche

Le cadeau que la grâce féminine saura apprécier et chérir.

Tout juste pour la saison des fêtes, vous est offert le dernier triomphe de

Piver

—tout ce que nécessite la toilette, dans d'élégants contenants marquetés noir et or, dont la richesse et le charme discret vous séduiront.

A. GIROUX, Concessionnaire Canadien
46 rue Saint-Alexandre, Montréal

INCENDIE A ROUGEMONT

(Du correspondant de la PRESSE)

Rougemont, 15. — Un incendie a détruit de fond en comble la belle grange et quelques remises de M. Emile Gadbois, de ce village. L'incendie fut découvert si tard que l'on ne put seulement que protéger la maison de M. Gadbois. Les pertes s'élèvent à plus de $12,000, couvertes bien faiblement par les assurances.

ELECTIONS CHEZ LES FORESTIERS CANADIENS

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 15. — La Cour S.-Antoine, No 782, des Forestiers Canadiens, de notre ville, a procédé, ces jours derniers, à l'élection de ses officiers, pour l'année 1925-26, avec les résultats suivants: chef ranger, M. Laudias Pratte, réélu; vice-chef, M. Hector Dontigny, réélu; secrétaire-archiviste, M. Antonio Ricard, réélu; secrétaire-financier, M. J. Hormisdas LeBlanc, réélu; secrétaire-trésorier, M. Georges Boisselle, élu en remplacement de M. Jos. Hébert; orateur, M. Hector Gélinas, élu en remplacement de M. Gorges Boisselle; première garde, M. Henri Lesieur, élu en remplacement de M. Hector Gélinas; 2e garde, M. Guillaume Darchen, élu en remplacement de M. Hormisdas Leclerc; première sentinelle, M. Aimé Boisvert, élu en remplacement de M. Antonio Paquet; deuxième sentinelle, M. Josaphat Lafontaine, élu en remplacement de M. Aimé Boisvert.

Le Dr J.-E. Guibord a été nommé médecin de la Cour, pour un nouveau terme. Cette société existe en notre ville depuis au-delà de 25 ans et compte actuellement un effectif de 237 membres.

Immédiatement après l'élection il y eut partie de cartes, chant, musique et discours. L'installation des nouveaux officiers aura lieu lors de l'assemblée du 21 décembre prochain.

PIANOS ACCORDES PAR DES EXPERTS

Renseignez-vous sur notre système d'abonnement annuel

Faites venir notre accordeur en téléphonant à Uptown 7120.

LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITED
512 Rue Ste-Catherine Ouest
Montréal
11,15,18,22,28,28

Une laine qui lie trois générations

Dans tous les bons magasins

LAINE A TRICOTER HUDSON BAY

HUDSON BAY WOOLLEN CO

Certes, tout le monde n'en sera que plus joyeux, à Noël, s'il y a des Chocolats Moirs à la maison.

Votre pharmacien ou votre confiseur présentent dès maintenant un choix très varié de boîtes et coffrets du meilleur goût, ornés de motifs décoratifs propres à la saison.

"Papa Noël, vous êtes charmant"
Ce sont des,

CHOCOLATS de Moirs

189F

Coin des Enfants

DESSIN A TERMINER

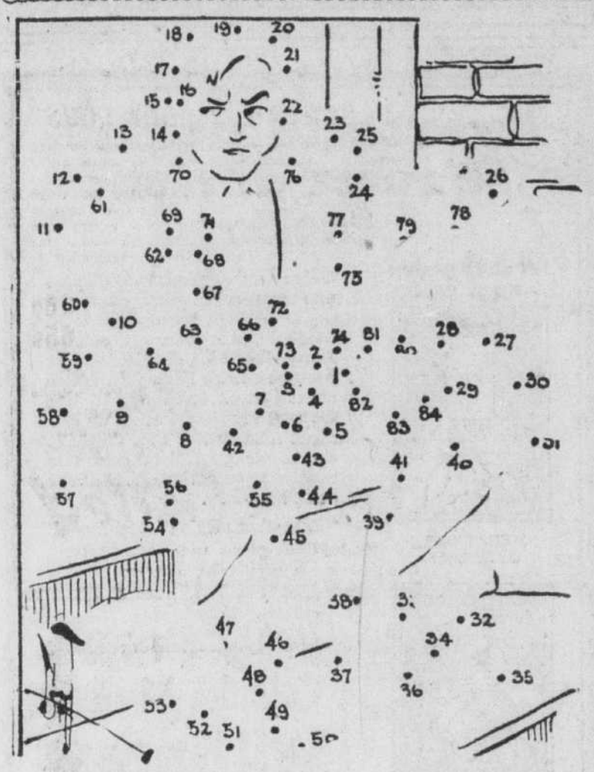

Complétez ce dessin en traçant une ligne du chiffre 1 à 2, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Vous pouvez ensuite colorier à l'aquarelle ou au pastel.

CONSIDERABLE AUGMENTATION DES COURRIERS

Il a fallu augmenter le personnel aux services du département des postes.

POUR L'EUROPE

Comme d'habitude, chaque année, le personnel des employés à l'hôtel des postes doit être augmenté temporairement durant le mois de décembre, à cause de l'augmentation dans le volume des courriers qui passent à Montréal. Cette année, l'augmentation dans le volume des malles pour l'Europe a été très sensible. Le 10 décembre dernier, le nombre total des lettres et des colis expédiés en Europe depuis le commencement du mois, par voie de l'hôtel des postes de Montréal était d'un tiers plus considérable que durant le même temps de l'année dernière.

Pour ce qui est de l'augmentation des courriers pour le Canada, à l'approche des fêtes, elle ne s'est pas encore fait sentir, mais on s'attend à voir cette augmentation commencer à se produire vers le milieu ou la fin de la présente semaine pour le courrier à destination de l'ouest canadien, Colombie, etc., et dans le cours de la semaine prochaine pour ce qui est des courriers à destination de Montréal même et des environs.

Les services de 185 employés surnuméraires ont été retenus à l'hôtel des postes de Montréal, dont 22 ont commencé au début du mois de décembre, les autres devant se mettre au travail le 21 décembre jusqu'à la fin du mois.

Tels sont les renseignements qu'a donnés à l'un de nos représentants l'assistant maître des postes à Montréal, M. Alfred Jacques.

LES SURNUMERAIRES

Toronto, 15.—Le "Globe" publie la dépêche suivante d'Ottawa :

"Près de 1,500 employés temporaires ont été pris à l'emploi du temps de Noël ; 525 pour Toronto; 185 pour Montréal ; 102 pour Ottawa ; 60 pour Winnipeg ; 58 pour Vancouver ; 54 pour London ; 56 pour Hamilton et 49 pour Windsor".

La dépêche ajoute que les fonctionnaires du département des postes seront occupés comme jamais cette année. Déjà, en quelques centres, on a manutenté un courrier plus considérable que pour tout le mois de décembre l'an dernier.

DES CONFERENCES AUX CULTIVATEURS DE LA REGION DE COATICOOK

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherrooke, 15.—De fort intéressantes causeries sur l'agriculture ont été données, la semaine dernière, aux cultivateurs de la région de Coaticook.

L'assemblée générale était présidée par M. Albert Marcoux, président du cercle S.-Edmond, de Coaticook, et l'on remarquait parmi les personnes présentes, M. E.-A. Chartier, propagandiste de la maison Dupuis Frères, de Montréal; M. l'abbé E. Parent, de Kingscroft, missionnaire agricole; M. l'abbé O. Vel, de la paroisse S.-Marc; M. François Sévigny, président du cercle S.-Marc, de Coaticook; M. Gédéon Côté, président du cercle de S. Martin, de Martinville; M. Arsène Bérubé, de Coaticook, directeur régional; MM. J.-A. Vaillancourt, C. Laroche, David Poulin, E. Boivin, Joseph Champagne, Télesphore Beaudin, Raymond Ste-Marie, Pierre Beaudin, tous directeurs respectifs des cercles ci-dessus nommés.

En quelques mots, le président, M. Marcoux remercia les cultivateurs de s'être rendus en aussi grand nombre à ces conférences et dit que cette assistance nombreuse augurait bien pour le succès de l'Union catholique des cultivateurs de Québec, dans la région de Coaticook.

M. François Sévigny, P.C., de S.-Marc, prononça à la suite du président un bref discours par lequel il engagea les cultivateurs à se joindre à l'Union afin que celle-ci puisse servir le mieux possible les intérêts de la profession agricole.

MM. Arsène Bérubé, Raymond Sainte-Marie et M. l'abbé Parent firent aussi en quelques mots l'historique de l'Union des cultivateurs de Québec, et firent tour à tour ressortir les nombreux avantages qu'il y a pour les membres de la profession agricole à s'unir étroitement. M. l'abbé Parent fit aussi connaître aux personnes présentes le véritable programme d'études de l'Union des cultivateurs. Ce programme, il le résuma à ces trois item:

1o Etudier la bonne rotation et la mettre en pratique; 2o établir un système de comptabilité agricole là où un tel système n'est pas encore en usage; 3o travailler à obtenir partout si possible le contrôle laitier. L'orateur insista sur cette dernière partie du programme et dit qu'aucune vache laitière ne devrait être gardée si elle ne donne au moins un rendement annuel de 5,000 livres de lait dont le rendement de gras serait entre trois et demi et quatre. L'industrie laitière formant environ quatre-vingt pour cent du revenu des cultivateurs des Cantons de l'Est, M. l'abbé Parent insiste, en terminant, pour que nos cultivateurs travaillent sans cesse à améliorer leurs troupeaux laitiers, afin d'en retirer le meilleur rendement.

M. E.-A. Chartier, de Québec, et M. l'abbé O. Vel, prononcèrent aussi à cette occasion des causeries très appréciées.

UN DE NOS MEILLEURS AGRONOMES DISPARAIT

(Spécial à la PRESSE)

Rimouski, 15. — M. Ernest Pintal, B.S.A., agronome officiel du comté de Rimouski, est décédé samedi, le 12 du courant. M. Pintal était entré dernièrement au service de l'horticulture.

Il était un des meilleurs agronomes de la province. Il s'était acquis une bonne réputation près des producteurs de patates du bas de Québec, culture dans laquelle il était devenu expert.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à Champlain.

ECHOS DE SAINT-JEAN

(De correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 15. — Un incendie s'est déclaré rue Bouthillier, chez M. Hector Boivin. Heureusement que ce ne fut pas grave, car le vent soufflait en tempête. C'était un feu de cheminée. Le toit de la maison a été un peu endommagé. Les dommages s'élèvent à environ $100.

—Un incendie s'est déclaré dans l'étal de M. J.-B. George, boucher. Des dommages assez considérables ont été causés à la bâtisse. On évalue les dommages au fond de commerce à environ $100. Le feu a probablement été mis par les souris, qui ont grignoté des boîtes d'allumettes.

—Mme Lesieur, qui était âgée de 74 ans, est morte à l'hôpital de Saint-Jean. Elle était la mère de MM. Maurice et Charles Lesieur et la soeur de Mme (Dr) L. Poisson, de Montréal.

—M. Frank Fontaine, constable, de Saint-Jean, a été victime d'un douloureux accident, vendredi soir. Il retournait au poste de police, après son souper, quand au coin des rues S.-Jacques et Collin il fit une chute et se fractura la clavicule.

COUTEUX INCENDIE

(De correspondant de la PRESSE)

Glen Robertson, 15. — M. Ovila Roy, de notre village, sur qui la maladie s'acharne depuis un an, vient d'être cruellement éprouvé par un incendie qui a détruit de fond en comble son magasin de ferronneries et divers autres articles qu'il venait de se procurer, afin de faciliter le choix de ses clients, pour le temps des fêtes. On ne connaît pas l'origine du feu. Les pertes matérielles sont évaluées à $8,000.

LAC A LA TORTUE

Mlle Eodina Houle, institutrice à Saint-Etienne, a passé quelques jours dans sa famille.

—Mlle Jeanne Bouchard, de la Gaspésie, a passé quelques jours chez Mme J. Tremblay.

—Mme Adam Gauthier est allée à Trois-Rivières, récemment.

—Mme Hervé Thibaut, de Grand'Mère, a passé la semaine chez sa mère, Mme Jérémie Poulin.

—M. T.-S. Tremblay qui était à Chicoutimi, depuis quelque temps, est revenu dans sa famille.

—Mme Pierre Simard est allée à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—M. Thomas Houle est arrivé des chantiers.

—La semaine dernière, fut chanté, en notre paroisse, le service anniversaire de M. Joseph Jourdain.

L'ADMINISTRATION DE LA CITE DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 15—Le gérant, M. J.-A. Bernier, a présenté son rapport sur nos opérations municipales d'octobre dernier.

Les salaires payés aux employés se chiffrent à $3,803.29 dont $939.04 pour la construction des remises et ateliers municipaux.

Après trois mois d'administration, la ville accuse un surplus de $1624.-90.

Les fiduciaires conjoints ont acheté à la fin d'octobre $5,000 de bons de la Cité de Grand'Mère à 5% d'intérêt, de la Cie Mead & Co. pour le compte du fonds d'amortissement de la dette consolidée. La cité a dû mettre à la disposition des fiduciaires $4,200.75, les intérêts du fonds d'amortissement étant de $800.75 au premier novembre.

Le montant total des valeurs, au pair, déposées au crédit du fonds d'amortissement, devrait être au premier novembre 1925, de $33,-551, tandis que le montant, en incluant le dernier achat de $5,000 d'obligations est $35,300. Nous avons payé en intérêts sur obligations la somme de $10,550 et $2,-700 au fonds d'amortissement et nous avions, le 31 octobre 1925, une somme de $29,092.89 en banque.

La brigade du feu a répondu à 4 alarmes dont deux pour feux de cheminées et deux pour fins d'exercices. Les salaires payés aux pompiers volontaires durant octobre s'élèvent à $96.

La police n'a fait aucune arrestation, dans le cours du mois d'octobre. Le 2 octobre, le gérant a remercié de ses services le chef Benoit, et le 9, il a retenu les services de M. Frank Bergevin, pour le remplacer. Les dépenses totales du service des incendies et de la police furent de $942.29 dont $686.97 pour salaires et gages.

Une certaine quantité de peupliers de la Caroline ont été plantés en octobre par le département de la voirie pour remplacer ceux qui étaient morts et d'importantes améliorations au parterre de l'hôtel de ville furent aussi faites. On s'est aussi occupé activement de la taille des arbres de la corporation dans les rues de la cité. Les dépenses courantes de ce département s'élèvent à la somme de $1,162.07 dont $628.96 pour salaires et gages.

Le service de l'aqueduc et des égouts a coûté la somme de $922.85 dont $461.55 pour salaires et gages.

La dépense d'électricité pour octobre fut de 142,000 k. w. h. Ce service a coûté la somme de $1,-498.08 dont $280.54 pour salaires et gages.

Soixante livres de viande impropre à la consommation furent confisquées par l'officier de santé. Douze échantillons de lait furent prélevés pour l'analyse et six furent analysés, avec des résultats satisfaisants. Le nombre de bactéries par centimètres cube varie entre 7,000 à 25,000 unités. L'analyse chimique montre que le pourcentage du gras varie de 3.1 à 5.

Le Dr Arthur Ferron a été nommé en remplacement du Dr Paquin, chef du bureau de santé.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien.

Esprit sain dans un corps sain

Offre de Carrie Blanchard

"Je désire que vous essayiez Postum durant trente jours. Je veux vous mettre en bonne voie, en vous faisant cadeau de votre approvisionnement pour la première semaine.

"J'estime que ce projet d'essai doit intéresser tout particulièrement les mères soucieuses de la bonne santé de leur famille.

"Me ferez-vous connaître votre nom et votre adresse? Vous me direz celui que vous préférez, d'Instant Postum ou de Postum Cereal, celui qu'on fait bouillir. Je vous ferai parvenir promptement votre approvisionnement pour la première semaine."

LE dernier message de Postum, cette année: Conservez votre santé! Le conseil est *bon* et, ce qui est mieux, il est sincère. Songez donc que la Compagnie Postum Cereal n'aurait pas pu continuer 26 années durant ses entretiens sur la santé, si Postum n'avait pas tenu tout ce qu'il promettait à des millions de personnes. Depuis des mois, la Compagnie Postum Cereal vous parle le langage du bon sens en vous signalant les dangers du thé et du café.

Postum n'est pas une panacée universelle. Le régime du Postum n'assure pas la réussite de vos entreprises; mais il *élimine* de votre alimentation le tannin et la caféine, ces perfides et stimulantes drogues contenues dans le thé et le café. Son usage soulage la fatigue des nerfs, prévient la digestion laborieuse et l'insomnie, malaises qui résultent si souvent de l'absorption du thé et du café aux repas. Postum vous apporte un breuvage chaud, réconfortant et savoureux, dont se délectent tous les membres de la famille. *Il est absolument exempt de toute drogue stimulante.*

Demandez-vous franchement si, ayant dépensé une forte somme et beaucoup de temps pour votre développement intellectuel, vous ne devez pas conserver ce capital, en protégeant votre santé par ce moyen simple et économique. Faites cet essai. Carrie Blanchard, experte en régimes alimentaires, vous y convie. Dès aujourd'hui, vous nous expédierez ce coupon.

Sans tarder, jetez ce coupon à la poste!

Canadian Postum Cereal Co., Limited, 135-F
45 Front Street East, Toronto 2, Ont.

Je désire faire essai, durant trente jours, de Postum. Sans déboursé, ni obligation de ma part, veuillez m'expédier l'approvisionnement de la première semaine.

INSTANT POSTUM ☐ *Pointez celui que*
POSTUM CEREAL ☐ *vous préférez.*

Nom_____
Rue_____
Ville_____ Prov._____

Instant Postum

"Et Pour Cause"

Les enfants adorent Instant Postum préparé au lait!

Vous savez que beaucoup d'enfants détestent le lait. Vous savez aussi qu'ils veulent boire ce que boivent les grands. Vous savez enfin qu'un breuvage chaud leur fait grand bien.

La conclusion s'impose: donnez-leur Instant Postum préparé au lait chaud, au lieu d'eau bouillante! Ils l'apprécieront immédiatement! Ils bénéficieront des précieux éléments du blé et de la valeur nutritive du lait dans un breuvage chaud, si économique et si facile à préparer!

The John Murphy Company Limited
ETABLIE A MONTREAL DEPUIS 1887

Vente de Noel---Chandails Importés pour Dames. A Moitié Prix

Rég. 7.95 à 25.00 — Mercredi, 3.98 à 12.50

CHACUN de ces chandails est "un petit morceau d'Europe"—un exemple parfait de l'art traditionnel de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Angleterre. Pour son cadeau à elle, choisissez un de ces superbes modèles pour les sports, pour l'intérieur ou pour porter sous le manteau de fourrure.

Les plus belles combinaisons de soie et laine jacquard. Modèles faits à la main et "Marouf" dessinés par des émigrés russes. Modèle "Fair Isle" tricoté à la main. Modèles "Braemer" entièrement façonnés en cachemire. Cardigans, chandails fermés et vestons faits des plus belles laines peignées et Botany. Noir, marine, chameau, brun, lavande, argent, taupe, gris, poudre, jade, amande, rouge, maïs et bruyère. Tailles 36 à 44.

Pas de commandes par téléphone. Murphy—Cinquième étage.

Mouchoirs

Pour Noël

Mouchoirs en Georgette—.75

Décidément nouveaux et très jolis! En georgette de diverses couleurs avec bordure de dentelle d'or et d'argent et très joli dessin bronze de coin peint à la main. Couleurs: maïs, corail, or, jade, ambre, rose, orchidée, turquoise, rouge et rose chair.

Mouchoirs de Toile de Couleur Initialés pour Dames

3 dans une boîte, 1.00

Brodés à la main et très jolis. Trois nuances différentes dans chaque boîte. Initiale noire en broderie irlandaise faite à la main. Bord à point d'ourlet.

Mouchoirs en Linon Initialés pour Hommes

3 pour .50

Toutes les initiales en stock. Linon blanc. Bord à point d'ourlet et initiale en broderie solide.

Mouchoirs avec Initiale Brodée à la Main

Boîte de une demi-douzaine, 3.00

Belle toile irlandaise avec longue initiale solide. Brin tiré. Bord à point d'ourlet.

Mouchoirs de Soie pour Hommes — .50

Soie japonaise. Bord à point d'ourlet. Couleur solide. Centre blanc avec couleur.

Mouchoirs de Soie Blancs pour Hommes — .75 à 2.00

Qualité superbe. Larges bords à point d'ourlet. Quelques-uns des plus grands sont très employés comme écharpes.

Murphy—Rez-de-chaussée

Sacoches

pour Cadeaux

Heureuse la femme qui recevra une de ces sacoches. Entourées d'une atmosphère d'art et de beauté, elles représentent la meilleure production de plusieurs pays.

Les voyageuses revenant de New-York ces jours-ci portent de grandes sacoches giberne oblongues comme celle-ci qui est en maroquin vert russe . . . 6.50

De Paris—une belle sacoche en phoque grenelé noir, représentant parfaitement l'esprit moderniste. Piqûres jade, flamme et or 25.00

Murphy — Rez-de-chaussée.

Echarpes

en Soie Artificielle Fantaisie

Achetées spécialement

1.49

Merveilleux assortiment. Textures fantaisie en une surabondance de jolies couleurs, avec bouts frangés dans les mêmes couleurs. Nuances combinées dans des effets barrés, rayures dans les couleurs unies. Texture fantaisie avec rayures deux tons et plus. Toutes parfaites.

Commandes par téléphone —Uptown 6010.
Murphy—Rez-de-chaussée

Poudre en Boîtes

Un cadeau populaire au prix spécial de

.95

Belles grosses boîtes en métal avec grosse houppe et poudre à bain délicatement parfumée. Odeur narcisse dans boîte bleue, odeur rose dans boîte fleurie rose.

Boîtes en Ivoire Français -1.50

Valeur de 3.50

Quantité limitée achetée de l'importateur

Magnifique boîte ronde avec couvercle, 4 pouces de diamètre. Ivoire français brillant (celluloïd grené).

Commandes par téléphone— Uptown 6010
Murphy—Rez-de-chaussée.

Encore Huit Jours Seulement pour Acheter des Jouets

A l'Exposition de Noël de Murphy

PEINTURES DE .75 pour .85
Peintures à l'eau et autres, dans boîte métallique. Nécessaires de 22 articles.

BLOCS D'IMAGES EN BOIS de .75 POUR .49
Avec lithographies à copier. 12 blocs par boîte.

COSTUMES D'INDIENS AU RABAIS POUR LES ECOULER
Costumes d'Indiens couleur kaki garnis avec panache.

Rég. 2.00 pour 1.49
Rég. 2.50 pour 1.98
Rég. 3.50 pour 2.98
Rég. 5.00 pour 3.98

AEROPLANE—.98
Avec tour de 10½ pouces de haut autour de laquelle l'aéroplane tourne.

POUPEE BEBE—.75
Cheveux en balai. Yeux qui s'ouvrent et se ferment. 11 pouces de haut. Prix spécial.

Spéciaux à 9 a.m.

300 JOUETS MECANIQUES AVEC MOUVEMENT A RESSORT—MOITIE PRIX
Autos, "Crazy Cars", singe et voiture. Prix régulier .50 pour 25

GROS TEDDY BEAR—MOITIE PRIX
Corps brun souple. 21 pouces de haut. Prix rég. 3.50 pour 1.75

Murphy—Deuxième étage

BAS DE SOIE POUR NOEL

BAS DE SOIE A "RAYURE OR GOTHAM" 2.75

En boîtes de Noël

Chiffon ou texture épaisse — tout ce qu'il y a de meilleur en fait de fil de soie pure. Ourlet à maille indécousable. Semelles, talons et bouts bien renforcés. Noir, blanc, grain, or, argent, daim, chair, coucher de soleil, sahara, brun, gland, gris perle, platine, roc. Toutes les pointures de 8½ à 10.

BAS DE SOIE ENTIEREMENT FAÇONNES 2.00

En boîtes de Noël fantaisie

"Orient"—"Kayser"—"Mercury"

Qualité et ajustement garantis. Faits de la plus belle soie. Semelles, talons et bouts bien renforcés. Larges ourlets à maille indécousable. Clair de lune, givre, circassien, brun, hoggar, tillie, platine, aluminium, noir, blanc, argent, or, hâle, toréador, poussière de chêne, grain, daim, biondine. Toutes les pointures de 8½ à 10.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Choisissez des Gants de Murphy

Si vous ne pouvez pas venir choisir vous-même, téléphonez à Uptown 6010 ou écrivez à Catherine Mansfield.

NOUVEAUX GANTELETS EN CHEVREAU FRANÇAIS—3.00
Modèles évasés et nouveaux poignets retournés, garnis de broderie fantaisie, dessus brodés. Castor pâle, castor, brun, noir, blanc. Pointures 6 à 7¼.

GANTS EN MOCHA DOUBLES EN FOURRURE POUR DAMES—4.50
Marque Perrin, mocha épais, bande au poignet, souples et chauds, doublés en fourrure, coutures Prix. Tan et gris. Pointures 6 à 7½.

GANTS EN MOCHA DOUBLES EN LAINE — 2.75
Mocha de belle qualité, épais et chaudement doublés en laine. Coutures à demi piquées. Un bouton-pression. Tan et gris. Pointures 6 à 7½.

GANTS EPAIS EN LAINE POUR HOMMES — 3.00
Tricot uni épais. Laine double. Très chauds pour l'hiver. Poignets Jersey. Couleur naturelle. Pointures 7½ à 9.

GANTELETS EN LAINE POUR DAMES—.95
Le meilleur tricot écossais. Souples et chauds pour l'hiver. Nouveaux poignets retournés. Blanc, chameau, castor, gris. Pointures 6 à 7½.

GANTS EN TRICOT DE SOIE POUR DAMES—2.00
Beaux et chauds pour l'hiver. Tricot de soie épais avec chaude doublure en laine. Poignets Jersey. Gris, fauve, blanc, etc. Pointures 6 à 7½.

Murphy—Rez-de-chaussée

Toiles et Serviettes pour Cadeaux

SERVIETTES EN MADERE
la douzaine 9.95
Très grandes serviettes de 18 pouces. Gros papillons, paniers et fleurs en broderie solide et ajourée.

SERVIETTES DE TABLE EN DAMAS DE TOILE, 3.95 la douz.
50 douzaines en damas de toile irlandais. Splendides dessins. Joli ourlet à point d'ourlet. 20 x 20 pouces. En boîte.

TAIES D'OREILLER EN TOILE MADERE, PRE. 3.95
La plus belle toile irlandaise, superbement brodée et festonnée à la main. Dessins de rose, panier et autres en broderie solide et ajourée. Grandeur 44 x 36 pouces.

SERVIETTES DE BAIN FANTAISIE
de 1.95 la paire pour 1.49
Très bonne qualité, souples, épaisses et absorbantes, avec bordures jacquard en des nuances de rose pâle, bleu et mauve. Grandeurs 18 x 36 et 20 x 38 pcs.

Commandes par téléphone—Uptown 6010. Murphy—Deuxième étage.

Costumes en Jersey

Comme cadeaux à de petits garçons

Beaux costumes en jersey pure laine, genres Middy et Oliver Twist. Chacun dans une boîte de Noël. Fauve et brun, fauve et marine, argent et marine, tout brun et tout marine. 2 à 6 ans. 2.95, 3.95, 4.95

Robes de Cachemire

pour bébés

Importées d'Angleterre. Cachemire souple blanc ivoire. Toutes ont 18 pouces de long, et ont un empiècement brodé ou uni, et des manches longues. Tailles pour 6 mois à 2 ans 1.95, 2.95, 3.95

Murphy—Cinquième étage

Boucles d'Acier Taillé

Importées de France

Comme les boucles sont immensément populaires cette saison et que partout elles sont devenues très rares, nous avons été vraiment chanceux de pouvoir faire venir cette consignation directement de France. Boucles magnifiques, artistiquement travaillées et offertes à un prix très modéré. Feront de splendides cadeaux.

1.50 à 5.00

Murphy—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE", Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques : indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1925

JUSQUES A QUAND ?

Nous voici bientôt rendus à la fin de décembre et, cependant, une dépêche reçue d'un confrère d'Halifax nous informe qu'à date, le port d'Halifax n'a pas encore reçu un seul minot de blé de la récolte de 1925 pour l'exportation !

Nul port, pourtant, n'est mieux placé, nul ne possède plus d'avantages naturels que le port d'Halifax, pointe avancée du continent américain en direction de l'Europe, pour servir de port d'évacuation de la récolte canadienne durant les mois d'hiver, alors que la navigation du Saint-Laurent se trouve close.

Halifax se trouve le terminus des chemins de fer nationaux. Il est le goulot naturel auquel aboutit l'entonnoir de ce réseau ferré dans lequel se déversent les grains de l'Ouest, et qui compte, parmi ses lignes, la voie du Transcontinental national, bâti spécialement, à grands frais, pour servir à ce transport des grains durant les mois d'hiver, lui assurant, grâce à l'absence de rampes et de courbes, une capacité maximum de hâlage de telle sorte à réduire au minimum le coût du transport.

On vient de terminer à Halifax, cette année même, un second élévateur à grains qui a coûté plus d'un million de dollars, et fournit, avec un autre élévateur déjà existant, toutes les facilités d'emmagasinage requises pour les besoins du port.

Cependant, durant le mois de novembre qui vient de s'écouler, ce n'est pas le grain qui a fait défaut pour l'exportation hors du Canada.

Il a été évacué plus de 24 millions de minots rien qu'en destination de la Grande-Bretagne.

Sur ces 24 millions de minots, cinq millions et demi seulement ont été expédiés par voie des ports du Canada. Le reste a été chargé dans des ports américains.

Plus des trois quarts de nos exportations de grains du Canada ont été évacués par voies américaines.

Durant tout l'hiver, d'ici que s'ouvre à nouveau la navigation des lacs et des rivières, des quantités considérables de grains, de blé surtout, seront exportées pour répondre à la demande de l'Europe, car c'est un fait indiscutable, bien établi, que les importateurs étrangers n'achètent que peu à l'avance. Ils préfèrent importer au fur et à mesure des demandes, et pendant tous les mois de l'année, ceux d'hiver en particulier, leurs commandes de blé se répartissent en quantités à peu près constantes.

Voilà des années et des années que nous pâtissons de ce détournement d'un trafic qui devrait légitimement appartenir au Canada et lui procurer des revenus fort appréciables.

Et, cependant, d'année en année, la même histoire se répète.

La faute n'en est point, à ce qu'il semble, au gouvernement, qui a fait tout en son pouvoir, raisonnablement, pour obvier à cet état de choses en créant dans nos ports canadiens toutes les aides requises pour ce trafic; en bâtissant même spécialement une ligne, celle du Transcontinental national, pour permettre le transport à prix aussi réduits que possible.

Comment expliquer que le réseau national, en quête de revenus, qui se plaint de n'en avoir pas assez, se refuse à transporter par le Transcontinental à des taux raisonnables, capables de faire concurrence aux taux des lignes américaines, une bonne partie de ce blé nécessaire pour assurer les expéditions requises par la demande des importateurs européens durant les mois d'hiver ?

Ce ne sont pas seulement nos lignes canadiennes qui perdent ainsi un revenu appréciable, mais aussi notre commerce et nos ouvriers, qui trouveraient, en commissions et en salaires, pour la manutention de ces exportations, des profits appréciables.

Nous ne pouvons donc que faire écho aux plaintes d'Halifax en demandant que le Parlement s'occupe, sans plus tarder, de cette question d'un intérêt national primordial.

APPRECIABLE CONSOLATION

Il existe, à Toronto, un Institut de recherches, dit des citoyens, qui s'est donné pour mission de renseigner exactement les contribuables sur la situation qui leur est faite, c'est-à-dire sur la part d'impôts qu'ils paient en moyenne, par tête, et cela comparativement avec les contribuables des autres villes du Canada. C'est une excellente besogne. Les résultats de ces recherches servent à retenir l'attention des citoyens et à préciser leurs opinions.

Chacun sait bien, sans doute, ce qu'il paie, et c'est toujours trop au gré du contribuable, sûrement, mais bien que le malheur d'autrui ne compense pas le nôtre, il y a cependant une légitime satisfaction et aussi un renseignement utile d'appréciation saine à connaître qu'on n'est pas le seul ni même le plus imposé.

De récentes statistiques publiées par cet Institut établissent que la moyenne, par tête, des taxes dans la ville de Montréal se chiffrait en 1924 à $31.48 par tête.

Cette moyenne représente déjà un joli chiffre pour ceux qui forment le groupe des contribuables municipaux, puisque ce groupe n'est qu'une faible minorité, numériquement. Sur 100,000 habitants, les chefs de famille seuls rentrent dans cette catégorie, c'est-à-dire, à quatre en moyenne par famille, seulement 22,500, et encore faut-il déduire sur ce chiffre une large proportion dont l'avoir trop minime échappe à la contribution.

Mais cette moyenne de $31.48 pour Montréal se trouve, en définitive, la plus basse des moyennes relevées pour les villes figurant dans ces statistiques.

A Edmonton, à Calgary, à Winnipeg, cette moyenne se chiffre à $52.12, à $51.98 et à $48.22.

Mais, sans aller dans l'Ouest, on constate que, dans l'Ontario voisin, la moyenne est de $49.27 pour Toronto, et pour Windsor de $59.70, alors que la moyenne la plus basse citée pour Ontario est celle de Hamilton avec $41.53.

Comme on le voit, nous n'avons donc pas, par comparaison, lieu de nous plaindre à Montréal, mais, au contraire, de nous congratuler; ce sera sans doute la première fois que les contribuables de notre ville songeront à remercier le sort et leur administration municipale au sujet de leurs impôts municipaux.

Si on tient compte des moyennes par tête concernant les dépenses dans les mêmes villes, ce qui comprend non seulement les dépenses à même les revenus, mais aussi à même les emprunts, on constate que Montréal jouit de la même situation privilégiée, ne figurant à ce chapitre qu'avec une moyenne de $38.31 par tête, alors que la moyenne est, pour Toronto, de $55.14, et qu'à Halifax elle s'élève à $62.83.

Il est évident, comme on l'a déjà signalé maintes fois, qu'une période d'économie s'impose dans le cas de beaucoup de villes en Canada.

Que l'exemple des voisins nous serve de leçon et d'avertissement.

Il est toujours tentant de dépenser, de se livrer à des travaux d'embellissement. D'autre part, il est certain que dans notre pays, étant donné le rapide développement de nos centres urbains, il y a nécessité impérieuse de certains travaux pour faire face à des conditions nouvelles.

Mais c'est une raison de plus pour se montrer circonspect en fait de dépenses municipales; la tâche est assez lourde déjà, en vue de répondre aux dépenses nécessaires, sans se lancer dans des aventures souvent captivantes, mais qui peuvent attendre que l'essentiel soit fait.

LE PROBLEME SOCIAL

Le problème social a inspiré à M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal, des réflexions et des commentaires qui, réunis en un volume de quelque deux cents pages, ouvrent des horizons intéressants sur cette question si importante et si délicate des rapports entre patrons et ouvriers. Ce nouveau livre, publié sous le patronage de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, ne peut qu'aider à fixer certains principes fondamentaux et à induire à chercher du bon côté la solution des difficultés actuelles.

M. Saint-Pierre étudie successivement les services syndicaux, le système dit "Sweating system", les répercussions sociales du fait industriel, la famille et l'industrie, la journée de travail, l'habitation populaire et la petite propriété urbaine, la triple participation ouvrière et l'organisation agricole. L'auteur ne se contente pas d'exposer les faits et les théories; il propose les remèdes qui lui paraissent les plus propres à guérir les maux dont souffre la communauté industrielle contemporaine et, généralement, toute la famille ouvrière.

Le Problème Social" forme une lecture attrayante autant qu'instructive. M. Saint-Pierre a su mettre dans son travail les qualités de clarté, de concision, de style agréable, qui ont donné du prix à ses publications antérieures. La préface, dans laquelle M. Edouard Montpetit marque la gravité du problème scruté par l'auteur et le talent avec lequel ce dernier le traite dans les pages qui suivent, ajoute un charme de plus à l'ouvrage.

Ceux que préoccupe ou intéresse la question sociale trouveront profit à lire l'étude de M. Saint-Pierre.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Le crédit aux colons

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Ottawa, 15. — Depuis que les progressistes sont diminués en nombre, ils sont devenus une véritable puissance politique. C'est que leur appui, de gratuit qu'il était, est devenu une arme acérée dangereuse pour le gouvernement, comme elle l'est pour l'opposition. Rien n'a dévoilé plus clairement cette anomalie que l'empressement des partis politiques à élaborer des plans de crédits ruraux. Tout système de crédit organisé par l'Etat sent plus ou moins la révolution financière et le communisme, mais devant la nécessité de se gagner des sympathies en parlement, rien n'a été trouvé trop bon ou trop coûteux, et c'est le cadeau de Noël imaginé pour l'Ouest que cette innovation d'un système de crédit rural.

La résolution de l'hon. H.-H. Stevens, en faveur de cette mesure, était plutôt un projet négatif et il avait surtout comme objet d'"embêter" le gouvernement. Il suffisait d'en relever les termes insultants, quoique parlementaires, pour en saisir l'esprit. La suggestion des progressistes, depuis le débat sur l'acte des Banques, s'enracinait dans l'animosité suscitée chez les fermiers des prairies par la parcimonie des institutions bancaires à leur endroit. La législation de l'hon. M. Robb a l'avantage de fuir les extrêmes et d'aider les cultivateurs sans nuire aux autres.

Plutôt que la centralisation de la fiducie agricole entre les mains de l'Etat, la proposition du ministre des finances ressemble plutôt à un plan de subsides tirés d'une émission de bons garantis par le gouvernement. C'est-à-dire que tout le Canada sera solidaire de la dette contractée par les fermiers, mais l'argent ne sera pas tiré de la bourse des contribuables de l'Est par voies de taxes ou autrement. Il est probable d'ailleurs que les provinces seront invitées à accepter leurs parts de garanties et que la province de Québec, où n'existe pas de système de ce genre, ne sera pas tenue de payer les dettes contractées par autrui.

Le danger évident du projet est de verser les prêts pour des spéculations malhonnêtes, comme celles qui se sont produites sous le régime de crédit rural du gouvernement manitobain. On a constaté, dans cette province, que des fermiers, lourdement endettés envers des compagnies d'instruments aratoires et des marchands locaux, ont emprunté des sommes considérables qui sont allées directement dans la poche de ces créanciers, tandis que la province subissait les pertes, sans que le fermier en profite. Le caractère de l'emprunteur doit être sévèrement examiné et les prêts avancés aux seuls cultivateurs de bonne foi, conscients dans leur tâche, et susceptibles de remplir leurs obligations.

Le souhait à formuler en une telle circonstance, et le voeu qui peut s'accomplir, si la députation de Québec insiste, ce sera de procurer aux nôtres qui veulent s'établir sur les terres, aux fils de cultivateurs, aux Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, les mêmes avantages qu'aux sujets étrangers, britanniques ou autres, qui viennent demeurer dans l'Ouest. Nos compatriotes sont dignes, plus que tous autres, de profiter de ces offres de crédit rural, et il y a tout à parier que les prêts consentis aux colons canadiens-français produiront des fruits dont le Canada tout entier sera bénéficiaire.

FULGENCE.

LETTRE DE QUEBEC

DAMBOURGES

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 15. — Une intéressante polémique s'est élevée soudain concernant l'invasion des Bostonnais, le siège de Québec par l'Américain Arnold et l'Irlandais Montgomery, en 1775, et l'acte du gouverneur Carleton, qui aurait, lui seul, sauvé le Canada des Américains, sans le secours des Canadiens. Nous ne voulons pas entrer dans le vif d'une question aussi délicate et qu'il faut laisser à des plumes d'historiens autorisés.

Mais nous voulons profiter, pour notre part, de l'occasion qui nous est offerte de rappeler une figure que Carleton lui-même ne pourrait pas effacer de notre histoire et qui illustre d'une façon très particulière la part prise par les Canadiens-français dans la défense de Québec contre les Bostonnais.

C'est celle du colonel François Dambourgès. Le souvenir de ce brave m'est revenu, un de ces jours derniers que je descendais la Côte qui porte son nom et alors que je venais précisément de lire une opinion émise dans la polémique récemment soulevée.

Et en pensant à l'humble et brave colonel Dambourgès, je me suis dit que si, pour faire le plus de concessions possibles, le gouverneur Carleton a véritablement sauvé Québec, il a été largement aidé au moins par quatre Canadiens.

Arnold était devant Québec et la situation était fort précaire. Les milices canadiennes n'avaient été organisées que hâtivement et partiellement. Presque toutes les troupes régulières qu'on avait concentrées dans le district de Montréal, parce que l'on attendait les Américains de ce côté, avaient été faites prisonnières. Québec était donc à peu près sans garnison. Le gouverneur lui-même n'avait échappé à l'ennemi que grâce à l'adresse et à l'énergie du capitaine Boucher—et d'un !—Bref, Québec n'était défendu que par une poignée de tout au plus 1,500 miliciens quand Arnold et Montgomery résolurent de faire le siège de la ville, le soir du 31 décembre, — voilà 150 ans de cela dans quelques jours, — le premier par la Barrière du Sault-au-Matelot et le second par celle de Près-de-Ville, à l'extrémité de la rue Champlain.

De ce dernier côté, un Canadien-français— et de deux ! — le capitaine Chabot, fut la cause de la défaite des Bostonnais et de la mort tragique de Montgomery. Du côté de la Barrière du Sault-au-Matelot, à l'extrémité de la rue Saint-Pierre, les documents les plus authentiques sont là pour raconter ce qui se passa. Arnold blessé, ses troupes se ruèrent avec rage sur les maisons qui bordent le Cap. Pendant qu'elles s'acharnaient ainsi, le colonel Dambourgès — et de trois ! — conçut un projet qu'il ne voulut faire connaître à personne. De concert avec un autre brave Canadien — et de quatre ! — J.-B. Charland, il saisit une des échelles que les Américains avaient placées contre la barrière pour l'escalader, et se tenant avec son compagnon exposé au feu des assiégés, tous deux allèrent l'appliquer au pignon d'une maison qui abritait une trentaine de Bostonnais, dont le feu bien nourri était dirigé contre les compagnons de Dambourgès. Ce dernier entre par une fenêtre de cette maison et tombe à l'improviste au milieu de l'ennemi, qui le croit suivi de nombreux soldats et qui déguerpit. C'est par cette action hardie que le capitaine Nairne tenta immédiatement ailleurs, que Dambourgès assura les batteries de la rue Saint-Pierre et contribua ainsi au succès de la journée.

Il reste aujourd'hui absolument vrai que c'est le colonel François Dambourgès qui, le premier, a donné l'exemple de cette tactique, qu'il fallait pour déloger les Américains, et avec quelle bravoure !

Quand bien même il n'y aurait eu dans cette affaire que Dambourgès, Bouchette, Charland et Chabot, on ne peut pas, sans déni de justice, prétendre que les Canadiens-français n'ont pas aidé à la défense de Québec. Mais on sait que ces quatre-là n'étaient pas seuls. Il y a eu aussi les Canadiens de la Beauce qui ont eu leur mot à dire... et qui ne l'ont pas envoyé dire.

SAINTE-FOY.

Pour Johann Strauss

Par Ernest CHOQUETTE, M.D.

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

Oh ! comme je trouve la transition suave de passer du rauque et sec domaine politique aux ondes mélodieuses qui doucement me bercent, ce soir.

D'où me venaient-elles, aussi pures et caressantes, ces harmonies lointaines de radio sur lesquelles j'ai senti mon pauvre coeur se rythmer aussitôt; se syntoniser...?

Je ne le sais pas... et ne me le dites pas non plus, si vous les avez vous-même entendues. Cela me ferait si mal d'apprendre qu'elles m'arrivaient de quelque lieu prosaïque et sans âme, profanées par un studio à jazz quelconque.

C'est qu'elles m'apportaient, voyez-vous, la cadence toujours chère de la musique de Strauss,... la cadence inoubliable du **"Danube bleu"**, laquelle m'entraînait toujours, étudiant, à faire un détour par la Place Jacques-Cartier, parce qu'il y avait là un vieil aveugle, accroupi aux pieds de Nelson, qui la raclait pas trop mal.

C'est ainsi que le regard clos, mon plastron poudré de la cendre éteinte de mon cigare, la "Revue des Deux-Mondes" glissée de mes genoux, je les ai réentendues toutes, à travers la nuit, ces berceuses mélodies sur lesquelles la jeunesse de mon temps à appris à valser... Moi, je ne l'ai jamais pu. Chaque fois que j'ai voulu m'y essayer, je n'obtenais qu'à me faire rabrouer par ma valseuse. Je restais planté, aussitôt distrait et absorbé par la musique elle-même.

Aussi avec quelles délices je les ai écoutées: "Morgen blatter", "le Danube bleu", "Weiner-Kinder"... et d'autres partitions que j'ignorais, mais dont les notes aériennes s'échappaient gracieuses, ondulantes, et que je reconnaissais comme si j'avais vu les **empreintes digitales** de Strauss encore dessus.

* * *

Quelque changeantes que soient toujours les amitiés artistiques ou littéraires, il est dans ma vie trois hommes auxquels j'ai constamment réservé une place plus chaude, et dont je n'ai jamais pu franchir les noms sans m'arrêter, — fut-ce dans une note de journal, un fait-divers ou une simple annonce de théâtre, — Lamartine, Napoléon... et Johann Strauss.

Oui, Johann Strauss... je l'accorde, ce n'est pas par sa puissance musicale ou la majesté de son génie qu'il m'a séduit celui-là; non, rien que par l'incomparable sentiment qu'il a su faire tenir dans chacune de ces petites choses exquises et simples qu'il a jetées à tous les vents, et dont le rythme pénétrant donne ensemble l'envie de pleurer et de danser.

Aussi ceux qui l'aiment n'ont pas d'ordinaire l'âme assez artiste pour s'exalter aux grandes machines de Chopin ou de Wagner, aux symphonies mystérieuses de Liszt ou de Bethoven. Ils ont juste cette sorte d'âme, que toute harmonie vraie émeut, et qui le soir, quand tout s'est apaisé autour d'eux, se complaisent naïvement à se rappeler telle bribe d'opéra, à retrouver la mélodie de tel chant, de tel motif qu'ils ont récemment ou autrefois entendu et qu'ils ont tout de suite aimé.

Rien ne révèle mieux d'ailleurs la séduction particulière exercée par Johann Strauss que la manière elle-même dont on a célébré son centenaire, l'autre jour, à Vienne. Car c'est son centenaire que l'on fête en ce moment; et c'est pour lui rendre hommage que la plupart des studios, aux Etats-Unis comme en Europe, interprètent présentement les plus populaires de ses oeuvres.

Je jette en passant cette réflexion, comme une amorce à l'adresse de M. Cartier et de La Presse.

Toute une semaine, en effet, les salles de concerts de Vienne — même les plus rigidement formées à l'interprétation de la musique classique ou des oeuvres tourmentées des compositeurs modernes — ont vibré sous la mélodie entraînante des valses et des polkas de Strauss. Jusqu'au fameux et grave Orchestre Philharmonique, — dont les concerts du dimanche prennent toujours le caractère d'un événement social aussi bien qu'artistique — qui s'est empressé de les inscrire à son programme.

A cette occasion, toute la vieille Vienne d'avant la guerre — celle du moins restée en état de s'offrir ce délice — accourut s'emparer des fauteuils que les grands-pères et grand'mères avaient occupés autrefois. Les redingotes rougies et les robes de soie fanées se frôlèrent alors sans gêne aux tissus précieux et aux fourrures de luxe modernes. Et les journaux rapportent que, quand le chef Weingarthen commanda de son bâton l'attaque de la valse, **le Danube bleu,** l'orchestre mit une telle fougue dans son jeu, tant d'émotion, un tel velouté inconnu sur terre, que ce fut comme la mélodie d'un autre monde... d'un monde emporté dans l'empyrée pour une ronde séraphique au-delà des nuages.

* * *

Trois heures... joue-t-on encore?... Non. Plus rien... Les ondes hertziennes ne me transmettent plus que le staccato interminable d'un sans-fil lointain... Mais l'enchantement des ondes exquises persiste dans ma pensée.

Alors doucement, sans bruit, pour voir si je me rappelais, j'ai voulu ouvrir mon piano, que, depuis un certain jour, je n'ouvre plus sans une peur secrète de profaner quelque chose.

Comme pour rendre un vague hommage à Strauss, si je pouvais, moi aussi, reprendre, sur le clavier, le thème du **Danube bleu.** J'en savais autrefois des bribes nombreuses, que j'exécutais très mal peut-être, mais que je ne parvenais pas à suffisamment gâcher pour en arracher le charme.

Longtemps je m'appliquai à les faire renaître... Je retrouvai le ton... Quelques mesures se précipitèrent mécaniquement sous mes doigts,... celles, vous savez, qui dès le début s'élancent en chantonnant et vous prennent par la taille...

Mais quand je voulus poursuivre, retrouver les autres accords de cette mélodie de rêve, restée si fidèle pourtant à mon oreille, ce fut en vain... je retombais toujours sur le même motif... Mes vieux doigts ne se rappelaient plus... ne se rappelaient plus...

Dr Choquette

—La plus forte épreuve de la vertu est l'occasion où, pour la conserver, il faut en perdre l'apparence. (Chevalier de BRUIX)

LA PIPE **Cavité** — Cadeau Utile et Agréable

Une pipe de haute qualité, qui ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie jamais de jus dans la bouche, est-il un cadeau plus approprié pour un fumeur?

FORMES VARIEES

Chez les marchands ou par la poste $1.00

La Cavité — "Cavité Extra" pipe de luxe, $2.50.

E. N. CUSSON, 7062, ST-DENIS, MONTREAL 46, m.j.s.n

Avec cette mousse, se raser devient facile

UN SEUL SAVON —DEUX ETUIS

ÉTUI PORTE-CYLINDRE

ÉTUI-DOUBLE COUVERCLE

Grâce au Cylindre Williams, une mousse humide et abondante pénètre promptement la barbe la plus drue.
Ainsi lubrifié, l'épiderme est protégé contre l'acier du rasoir et ses suites...cuisantes.
Ce savon renferme aussi un élément adoucissant qui, en dépit du rasoir quotidien, crée une reposante sensation de fraîcheur et de bien-être.

"Près d'un siècle d'expérience"

Préférez-vous une crème? La Crème à Barbe Williams, dans son tube commode à couvercle imperdable, a les mêmes qualités que le cylindre. Et, pour finir, l'Aqua Velva, préparation scientifique, laisse l'épiderme ferme et velouté.

Cylindre à barbe Williams

Exigez les Produits Williams, Fabriqués au Canada 23 F

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros:	42 onces	$3.80
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie: A BERTHIERVILLE

Pour les étrennes de vos enfants

demandez chez votre libraire

les beaux livres LAROUSSE

qui ont un immense succès en France au jour de l'an

LIVRES ROSES POUR LA JEUNESSE

Une collection extrêmement populaire en France : de charmantes histoires illustrées en couleurs, pour les enfants de 6 ans à 13 ans. Vient de paraître : Dix-septième série, 24 brochures dans un élégant étui, $ 1.10. Abonnement pour 1926, $ 1.50.

ALBUMS EN COULEURS LAROUSSE

illustrés par J. Hémard, Gérard Cochet, M.-M. Franc-Nohain, etc., pour les enfants de 6 à 10 ans. Vient de paraître : Rémi en vacances, 55 cents. Parus précédemment : *Alphabet en images*, 65 cents; *Contes de Perrault*, 2 albums à 60 cents.; *Les plus belles chansons de France*, 60 c.; *Aventures du Baron de Crac*, 60 c., etc.

CONTES ET GESTES HÉROÏQUES

A un prix très avantageux, des ouvrages d'une réelle valeur littéraire à donner aux enfants de 8 à 15 ans : adaptation des chansons de geste françaises et des grandes épopées de toutes les littératures. Vient de paraître : Récits des temps héroïques. Parus précédemment : *Roland le vaillant Paladin, Ogier le Danois, Huon de Bordeaux*, etc. Chaque volume, avec illustrations en noir et en couleurs, cartonné, 90 cents.

L'AGE HEUREUX

Un nouveau journal pour la jeunesse déjà très répandu en France. Tomes I et II (année 1925), deux magnifiques volumes illustrés; chaque volume, $ 2 n. Abonnement pour 1926 : $ 3.60.

NOUVEAU PETIT LAROUSSE

Dictionnaire encyclopédique en un volume : un cadeau utile pour tous les âges. 1760 pages, 6200 gravures, près de 300 planches et cartes en noir et en couleurs. Reliure artistique toile, $ 2.45; rel. peau, $ 5 n.

Demander le beau catalogue d'étrennes de la Librairie LAROUSSE.

ECHEVIN QUI, D'ABORD DECLARE ELU, A PERDU SON SIEGE A LACHINE

A la suite d'un recomptage judiciaire présidé par l'hon. juge Bruneau, M. Adrien Trudeau a été déclaré élu comme représentant du quartier No 7 de la ville de Lachine. Ce recomptage a donné à M. Trudeau une majorité de 11 voix sur son adversaire, M. Alfred Chapman, qui, lors des récentes élections municipales tenues dans cette ville, avait été déclaré élu comme échevin du quartier par 18 voix de majorité.

M. Trudeau avait demandé le recomptage en déclarant que certains sous-officiers-rapporteurs avaient commis des irrégularités. Des modifications ont été faites dans les polls 2, 7 et 20. Le résultat final est le suivant: Chapman, 1,300 voix; Trudeau, 1,311. Chapman devra payer les frais qui s'élèvent à environ $60.

UN TRUC QUI VAUT DES ENNUIS A SES AUTEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — Des procédures viennent d'être instituées contre deux personnes de cette ville, pour vol de gaz et d'électricité, au détriment de la cité de Sherbrooke.

Dans l'un des cas, il s'agit d'un vol d'électricité, et dans l'autre, d'électricité et de gaz. La personne inculpée dans le premier cas aura à comparaître devant le magistrat, et l'autre en Cour du recorder.

Les personnes accusées de s'être ainsi servies du gaz et de l'électricité au détriment de la cité avaient, paraît-il, recours à un truc très simple. Elles adaptaient un tuyau au conduit général, avant sa jonction au compteur, obtenant ainsi l'usage gratuit de la lumière ou du gaz.

Donnez-lui donc

— UNE —

ROBE DE CHAMBRE

et achetez-la directement du fabricant vous épargnerez 25%, achetez-la ici nous avons plus de 150 VARIETES.

En:		
Flanellette		$2.25
Satin Fermier		$3.25
Edredon Canadien	$4.50 à	5.00
Edredon Italien	5.00 à	6.00
Edredon Américain	7.00 à	9.00
Broadcloth	7.00 à	9.00
Flanelle	7.00 à	10.00
Tweed	7.00 à	10.00
Soie	7.00 à	10.00
Alpaca	8.00 à	12.00
Lainage	8.00 à	15.00
Pour enfants	3.00 à	4.00

Toutes nos Robes de Chambre ont une cordelière de soie et quelques-unes ont des collets et bottes de fantaisie avec corde de soie tout autour.

Chaque robe de chambre que nous vendons est mise dans une boîte avec le privilège d'échanger après les fêtes.

Venez au "Petit magasin avec le gros stock" et voyez notre étalage dans nos vitrines.

Nous avons aussi un bel assortiment de vestons de fumeurs de $3. à $4.

Notre Magasin restera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs.

THE MONTREAL TRADE SUPPLY

Manufacturiers de Robes de Chambre

30-32 Carré CHABOILLEZ

Vis-à-vis la gare Bonaventure

COTE NOTRE-DAME.

Lisez les annonces de la "Presse"

ROUTE REGIONALE ENTRE BUCKINGHAM ET MONT-LAURIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 15—Le projet d'une route régionale entre Buckingham et Mont-Laurier est à l'étude. On demandera à tous les conseils des municipalités situées sur ce parcours de cent milles, d'adopter une résolution en faveur de cette route. Cette résolution sera présentée aux ministres de la voirie et de la colonisation par le député du comté, M. Lahaie. Elle déclarera que les municipalités entre Buckingham et Mont-Laurier n'ont pas d'autres moyens de communication que des chemins de terre en mauvais état, entretenus jusqu'à présent aux frais des contribuables; que cette route est celle qui sert au transport des malles, et que le développement agricole et industriel des municipalités comprises entre ces deux villes inclusivement dépend de leurs moyens de communication. La construction de cette route ouvrirait une nouvelle région au tourisme étant le complément de celle Montréal-Mont-Laurier. Les municipalités intéressées sont en faveur de ce projet d'une route régionale qui serait construite aux frais du gouvernement et entretenue par le service de la voirie provinciale.

LE COURRIER DE HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 15. — La commission scolaire a décidé de construire deux nouvelles écoles dans Hull, l'une dans le quartier No 5 et l'autre à Wrightville. Les plans pour ces deux édifices ont été adoptés. L'école de Wrightville sera mixte, tandis que la première ne servira qu'aux fillettes. Ces deux écoles comprendront un sous-sol et deux étages, et seront construites à l'épreuve du feu. Leurs dimensions seront d'environ 90 pieds par 50. Leur coût s'élèvera à $75,000 chacune et en conséquence l'aviseur légal de la commission scolaire, M. Sainte-Marie, a été invité à préparer un règlement d'emprunt au coût de $200,000, soit $150,000 pour la construction des deux écoles, $30,000 pour consolider la dette flottante, $12,000 pour l'achat d'un terrain pour l'école de S.-Rédempteur, pour couvrir les frais du règlement, etc.

Au cours de la réunion, M. le curé J.-A. Carrière a prononcé l'éloge de M. Félix Legault, échevin de Hull, décédé la semaine dernière, et une résolution de condoléances a été adoptée à l'adresse de la famille du défunt.

Sur la proposition de M. T. Lambert, il a été décidé que la commission se réunirait désormais une fois par mois en comité général.

—Le shérif Saint-Pierre et le constable Presseau sont allés à Montréal reconduire des prisonniers.

—Mlle Aldéa Lajoie, fille de M. et Mme P. Lajoie, est décédée à l'âge de 12 ans et 4 mois. Elle laisse son père, sa mère, trois soeurs, Mmes G. Guimond, F. Bastien, Mlle Laura Lajoie, trois frères, MM. Hormidas, Aldège et Dénosa Lajoie. Les funérailles ont eu lieu à S.-Louis de Poltimore.

—L'inspecteur des écoles du district, M. H. Maltais, a remis à Mlle Jeannette Nault, institutrice à la Pointe-Gatineau, une prime de $20 pour les succès qu'elle a remportés dans l'enseignement.

—Mme Georges Philibert, née Elisa Letellier, est décédée à l'âge de 74 ans, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull. Son service a été chanté dans l'église Notre-Dame de Hull et l'inhumation a été faite à Ottawa.

—Les funérailles de M. Alexandre Deslauriers, décédé récemment, ont eu lieu à Hull. Le R. P. Georget officiait à la cérémonie funèbre. Conduisaient le deuil, les cinq fils du défunt, Wilfrid, Victor, Emile, Aldège et Urgel; son frère, M. François Deslauriers; son gendre, M. Louis Bélanger, son petit-fils, M. G. Viau.

PASSEZ VOS VACANCES DANS UN ENDROIT D'UNE BEAUTE FEERIQUE

Il y a quatre cent douze ans, un intrépide explorateur et aventurier espagnol, du nom de Juan Ponce de Léon atterrissait à une terre d'une croissance luxuriante connue aujourd'hui sous le nom de Floride.

La Floride est aujourd'hui un endroit d'une beauté féerique, avec son décor enchanteur, ses plages merveilleuses, ses routes larges pour l'automobile, bordées de palmiers exotiques; ses nombreux terrains de golf verts et unis, en plus un soleil brillant et une atmosphère embaumée des parfums des arbres fruitiers et des fleurs tropicales; autant de choses qui font que la Floride est peut-être la villégiature d'hiver la plus recherchée du monde entier.

La Floride offre aux visiteurs de nombreux amusements: ébats au soleil, cueillette des savoureux fruits tropicaux des arbres mêmes, bain de ressac, bain de soleil sur le sable chaud, golf, tennis, équitation, automobilisme; à quelques milles du rivage, le tarpon et le taon attendent les disciples les plus hardis de Isaak Walton.

De magnifiques hôtels, de superbes appartements et bungalows offrent au visiteur le confort le plus luxueux.

Le Chemin de fer National du Canada fait circuler le seul wagon-lit direct pour les villégiatures de la Floride, "The Washingtonian", qui part de Montréal (gare Bonaventure) à 8.15 p.m. tous les lundi, mercredi et vendredi pour Richmond, Va., Charleston, S.C., Jacksonville, S.-Augustin, Ormond, West Palm Beach et Miami; et les mercredi, jeudi et samedi pour Richmond, Tampa, Clearwater et S.-Petersburg.

Pour intéressante brochurette illustrée, renseignements complets et réserves de places, s'adresser à tout agent de billets du Chemin de fer National du Canada ou à M. M.-O. Dafoe, agent des voyageurs de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal, Téléphone Main 3620.

29.15.22 (r)

30 ANS DEMAIN — IL Y AURA

De la "Presse" du 16 décembre 1895.

La ville de Longueuil vient de perdre un de ses citoyens les plus respectés dans la personne de M. Joseph-Adolphe Gariépy, surintendant de l'aqueduc de cette municipalité.

* * *

M. J.-B. Dubois, le violoncelliste bien connu du Parc Sohmer a été nommé, hier, professeur de solfège au collège Montréal. M. Dubois est un des premiers prix du conservatoire de Gand, Belgique.

* * *

Il est probable que bientôt l'on pourra non seulement se rendre sur le sommet de la montagne, mais la parcourir en tous sens, en tramways électriques.

* * *

Une délégation des paroisses de Sainte-Emilie, Saint-Damien et Saint-Gabriel, accompagnée de M. C. Beausoleil, M. P. s'est rendue, hier, à Québec, afin d'obtenir des subsides, pour la construction du chemin de fer projeté entre Saint-Gabriel et Sainte-Emilie.

* * *

Le nouveau président de la commission de la voirie, l'échevin Lefebvre, a fait samedi après-midi, en compagnie de M. L.-E. Morin, jr, du département de salubrité municipal, une visite d'inspection des ateliers du chemin Papineau et des dépotoirs, afin de se mettre au courant de l'administration à laquelle il est appelé à présider.

* * *

La cérémonie qui a eu lieu, hier soir, en faveur des pauvres, à l'église du Saint-Sacrement, a obtenu un succès complet. C'est le R. P. Rouleau, Dominicain, qui a fait le sermon. Mgr Fabre a officié au salut.

PERSONNEL MEDICAL QUI EST REORGANISE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le personnel médical de l'hôpital Général d'Ottawa, rue Water, pour le traitement des patients dans les salles publiques, a été réorganisé. Tous les médecins attitrés ont le droit de soigner les patients dans les salles privées. Les médecins qui ont donné leur démission, pour devenir membres du personnel de l'hôpital protestant, n'ont pas leurs noms inscrits dans la liste actuelle ainsi conçue:

Personnel ordinaire: les Drs Rodolphe Chevrier, J.-L. Lamy, S.-M. Nagle, J.-C. Woods, C.-A. Young, F.-P. Quinn, A. Charlebois, A. Drouin, A. Lapointe.

Médecins consultants: les Drs J.-L. Chabot, H.-J. O'Brien, D.-T. Smith, F. Bourque, R.-H. Ellis, R.-E. Valin, H.-L. Sims.

Personnel associé: les Drs R.-K. Paterson, E. Brunet, J.-L. Legault, H. Gordon, R.-V. Connors, J.-A. Lemay, F.-B. Bélanger, E.-P. Byrne, A. Desrosiers, E. Couture, J.-H. Laidlaw, L.-P. Mantha, J.-E. Gaulin, J.-L. Coupal.

Chirurgiens de l'hôpital: les Drs G. Brisson, et O. Deshaies.

UN COUP DE FILET, RUE SAINT-DENIS

Les sergents-détectives Isaie Savard et Armand Brodeur qui étaient de service à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, samedi dernier, ont arrêté trois individus qu'ils prétendent être des pickpockets. A la Sûreté, les inculpés ont donné les noms de Louis Manning, alias le rat; Nathan Armstrong et Louis Hill. Un quatrième prétendu pickpoket aurait réussi à prendre la fuite. Les agents prétendent avoir vu les prévenus à l'oeuvre. Ils auraient volé la somme de $80 et un livret de banque sur la personne de M. H. Shagar, un Allemand nouvellement arrivé ici.

De plus, M. Osa Cadieux, de cette ville, en a identifié deux, les nommés Hill et Armstrong, comme des tire-laine qui, le 26 novembre, lui auraient volé $250. L'enquête préliminaire des prévenus a été fixée au 17 du courant. En attendant, ils seront gardés à la Sûreté pendant trois jours afin de tenter de les faire identifier par d'autres victimes.

Plusieurs autres individus suspects ont été conduits à la Sûreté, depuis samedi.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 15. — M. Hervé Lemay, fils de M. Adjutor Lemay, de cette ville, employé aux usines Laurentide, s'est fait couper un doigt de la main droite en travaillant.

—La Chambre de Commerce a décidé de remettre au premier lundi de janvier son assemblée qui devait avoir lieu, ces jours derniers.

—Une vraie épidémie de grippe sévit actuellement dans notre ville, particulièrement chez les enfants. On nous signale aussi de nombreux cas de coqueluche, fièvre scarlatine et autres maladies de l'enfance. Heureusement que ces cas ne sont pas graves.

—M. Albé Matteau vient d'acheter dans une vente par le shérif l'ancienne propriété connue sous le nom de Restaurant Nick, située rue Sainte-Catherine, pour le prix de $6,600.

—M. Napoléon Roy a acheté la propriété de M. Amédée Doyon, située rue Sainte-Catherine.

—MM. Edouard Laperrière et Oscar Laforme sont allés à Trois-Rivières, ces jours derniers.

—Mme Nérée Lambert et sa fillette, Berthe, sont en visite à Ottawa chez des parents pour quelques jours.

—M. Valmore Bureau et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Ottawa.

—M. Henri Baril, de Mancester, N. H., était l'hôte de son fils, M. Rodolphe Baril, la semaine dernière.

M. Adam Lapolice est à New-York pour quelques jours.

—M. Lauréat Nicole, de Montréal, était en visite chez ses parents, la semaine dernière.

—Mme A. Lamy est de retour d'un voyage à Manchester, N.H.

HEUREUX BOURSIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — M. L.-F. Kindle, fils du Dr et de Mme E.-M. Kindle, 33, avenue Woodlawn, qui est à l'heure actuelle étudiant de troisième année, à la faculté des arts de l'université de Kingston, vient d'être désigné comme un des détenteurs des bourses Rhodes. Le Dr Kindle est membre du département des relevés topographiques, au musée Victoria.

TRIBUNE LIBRE

LE CREDIT AGRICOLE

Monsieur le directeur de la "Presse",

J'ai lu récemment dans les colonnes de votre journal, un fait-divers laissant entendre qu'une mesure de secours sous forme de prêt d'argent aux cultivateurs serait soumise au parlement d'Ottawa à sa session prochaine. Je crois l'idée admirable si on la place au-dessus des partis politiques et des intérêts privés.

Au cours des récentes élections fédérales générales et provinciales partielles, il m'a été donné de parcourir plusieurs comtés du district de Montréal. J'ai pu y constater des faits intéressants. Ainsi dans Richmond et Wolfe, nombre de paroisses ont été décimées par l'exode aux Etats-Unis depuis cinq ou six ans, ce dans une proportion de quarante à quinze familles, par exemple dans Dotton, Saint-Camille, Ham Sud, Wottonville, Saint-Adrien, etc. Non seulement ces paroisses sont décimées mais le départ des nôtres n'y est pas encore arrêté. Contrairement à ce qu'on en dit, aucun de ces exilés volontaires n'est remplacé. Les Canadiens-français qui sont partis et ceux qui se proposent de quitter le pays ne sont pas des paresseux, ne sont pas des aventuriers, ils voudraient vivre au pays mais ils sont de la classe des cultivateurs pauvres, ceux-là que nos gouvernants ont toujours oubliés, et pour peu qu'une crise se fait sentir ils se trouvent en face de la gêne, de la misère qui ne tarde pas à suivre.

Le cultivateur, à moins qu'il soit à proximité des villes, ne s'intéresse pas à la culture des légumes, si ce n'est à celle de la patate. Pour lui c'est le grain et le foin. Ce dernier trouve toujours acheteur, mais depuis deux ou trois ans c'est moins en demande. En ce moment, ont peut l'acheter en maints endroits dans le comté de Bagot pour $7 et $8.00 la tonne, pressé et livré par chemin de fer.

A ce prix, le profit du producteur est à peine de $2. la tonne. Je connais des cultivateurs qui disposent présentement de 500 tonnes de foin engrangées et en meules. Devant ce fait, le cultivateur à l'aise a trouvé solution en augmentant son troupeau de vaches laitières. Le foin ne se vendant pas il se reprendra en augmentant sa production de lait. Avec 25 vaches il peut se faire un revenu brut de $225 à $250 par mois, les acheteurs payant jusqu'à 49 cents la livre de gras de lait. Mais le petit cultivateur, celui qui n'a pas quatre ou cinq vaches, qui n'a pas d'argent, avec des obligations sur le dos, —et ils sont la majorité ceux-là—quand bien même ils ont toute la bonne volonté possible, sont forcés au découragement. Pris de tous côtés par des taxes et des obligations de toutes sortes, sans qu'il voit la possibilité de surmonter les difficultés financières se multipliant, le pauvre hère n'a qu'une alternative: celle de disposer de ce qui n'est pas hypothéqué et avec quelques piastres en poche il part pour les Etats-Unis. Sur dix de ces familles qui partent il n'en reviendra pas une entière. La terre canadienne en devient veuve à jamais.

Dans la seule paroisse de Sainte-Hélène, comté de Bagot, six familles entières sont parties pour les Etats-Unis depuis le 29 octobre dernier. Les chefs de ces familles avaient voté aux élections générales fédérales, ils n'ont pas répondu à l'appel à l'élection partielle de lundi. D'autres familles partiront d'ici le jour de l'An. Des terres, et nombreuses sont-elles, sont en vente. Des terres payées $10,000 il y a cinq ou six ans sont offertes pour $6,500 aujourd'hui. Les fils écrivent que les affaires sont bonnes au sud de la ligne 45e. et avant que l'usurier ait tout mangé le bien acquis après tant de labeur on vendra et on partira. Les cultivateurs riches resteront, et encore!

Le remède, M. le directeur, le grand remède, nos politiciens en parlent en temps d'élection. On crée et entretient des fermes modèles, on distribue des médailles et des rubans, on fait se promener des conférenciers et à chaque fin d'année on nous dit avoir dépensé des montants considérables pour l'agriculture. C'est vrai, mais il n'y a que les chanceux et les fortunés qui en ont bénéficié; le cultivateur pauvre, celui qui peine et voudrait réussir, celui-là qui a besoin d'aide n'en a pas, n'en a jamais eu.

M. le directeur, l'heure est sérieuse. Si le pays est prospère, cette prospérité le pauvre cultivateur ne la connait pas et il compte pour la majorité dans cette province. Ceux qui s'exilent ne partent ni de la rue Saint-Jacques, ni de la rue Notre-Dame, ni de Westmount ou d'Outremont; ce sont nos campagnes qui se vident, ce sont nos ouvriers experts qui quittent nos villes. Il est temps qu'on ouvre les yeux, demain il sera peut-être trop tard.

Montréal, 10 décembre 1925.

J.-H. PARE.

JUSTICE EXPEDITIVE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — La police de cette ville a arrêté un nommé Jean Doré, de Newport Vt, sous l'accusation d'avoir volé divers objets de valeur chez M. Oscar Roy, de Rock Island. Au moment de son arrestation, le prévenu portait sur lui, dit-on, la plupart des objets qu'il avait dérobée: chemise, gilet de cuir, gants, montres, etc.

Quelques minutes plus tard, le prévenu était traduit devant le magistrat Lemay qui, au bout de quarante minutes, avait terminé l'étude de ce cas de vol. La sentence sera prononcée mercredi.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La société Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa, a procédé à l'élection de ses officiers, pour l'année 1925-1926. Cette élection a donné le résultat suivant: président, M. Hector Ménard; 1er vice-président, M. Adélard Chartrand; 2e vice-président, M. Isidore Champagne; secrétaire, M. L.-J. Chatelain; trésorier, M. J.-J. Bétez; commissaire-ordonnateur, M. Calixte Dubé; assistant commissaire-ordonnateur, M. Albert Renaud; vérificateur, M. Raoul Mercier.

NORTH STANBRIDGE

—Mlle Aline Hébert vient de recevoir une prime du département de l'instruction publique pour succès obtenus dans sa deuxième année d'enseignement.

Ses nerfs étaient tout délabrés. Elle ne pouvait dormir

Mme David Gallougher, 37 Lyndhurst Ave., Hamilton, Ont., écrit: "Mes nerfs étaient tout délabrés et je ne pouvais dormir la nuit. J'étais obligée de me lever et de marcher durant des heures.

APRES AVOIR PRIS UNE BOITE DE

JE RECOMMENÇAI A ME PORTER MIEUX

et après en avoir pris quelques autres boîtes je pus dormir aussi bien qu'auparavant."

Les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs sont sur le marché depuis 32 ans; votre pharmacien les vend. Préparées seulement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED, Toronto, Ont.

Gin de Kuyper

(Le Traditionnel)

Portant l'étiquette en coeur

SOUMIS A UNE TRIPLE DISTILLATION ET A UNE RECTIFICATION COMPLETE

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

MAISON FONDEE EN 1695

Rotterdam - Hollande

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

ENFANTS! LE CONCOURS D'ESSAI DINO DE $200 FINIT SAMEDI PROCHAIN, A 6 P.M.

UNE VENTE DE 200 ROBES D'APRES-MIDI EN SOIE POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Voilà une des plus Grandes Valeurs de la Saison

25.00

Valeurs de 39.50 à 59.50

REPRODUCTION de MODELES prématurés accentuant, naturellement, les toutes dernières créations de la mode — des robes dont le prix de 25.00 semble et *est* exagérément bas.

Car dans cet assortiment il y a tout de même plus que ce que vous cherchez en fait de robes d'après-midi. Crêpe satin et crêpe plat lustrée de qualité épaisse. Modèle boléro, tailleur, semi—deux pièces, modèles à lignes droites et modèles évasés. Tous à manches longues, plusieurs avec poignets sont à encolure nouvelle. Et la plupart font voir les nouveaux effets de col.

Des robes distinctives avec l'introduction de couleurs contrastantes — élégamment plissées — charmantes par leurs rubans et broderie métalliques.

Le noir, toujours à la mode, prédomine, uni ou combiné avec le bleu crayon, blanc, vert laitue, caramel et bois de rose.

Les autres couleurs en vogue sont:

Bleu poudre, marine, vert sauge, Prince Noir, bourgogne et brun caramel.

Modèles pour débutantes et femmes d'âge mûr. Plusieurs sont ici illustrés.

Tailles 16 à 46.

25.00

Valeurs de 39.50 à 59.50.

—Deuxième étage.

SERVIETTES

Serviettes en toile à point d'ourlet, avec bordure damassée.

6 serviettes, 20 x 36" la boîte	6.25
6 serviettes, 20 x 36" la boîte	8.50
6 serviettes, 22 x 40" la boîte	8.00
6 serviettes, 22 x 40" la boîte	9.50
6 serviettes, 22 x 40" la boîte	11.00
6 serviettes, 24 x 40" la boîte	8.00
8 serviettes, 24 x 40" la boîte	10.75

—Rez-de-chaussée.

Et Maintenant un Cadeau qui sort de l'Ordinaire!

Les Toiles qui ont Charmé à l'Exposition de Wembley peuvent être Achetées par nos Clients Montréalais

CES toiles, naturellement, sont des plus belles, tout frais arrivées d'Ireland Bros., tissées à la main; nappes damassées doubles en d'artistiques dessins de fleurs, beaux draps et taies d'oreillers à point d'ourlet. Tous dans une jolie boîte à cadeau, et tous, si on considère la qualité, à prix des plus raisonnables.

LINGE DE TABLE

NAPPE 2 x 2 vgs et 1 douz. de serviettes de 24", marquées à—29.75, 35.00, 40.75, 42.75, 52.50, 55.50.

NAPPE 2 x 2½ vgs et 1 douz. de serviettes de 24" — 32.50, 38.50, 44.50, 47.50, 55.00, 62.50.

NAPPE 2 x 3 vgs et 1 douz. de serviettes de 24" — 35.75, 42.50, 49.50, 51.50, 62.50, 67.50.

Une Robe de Chambre fera de Chaudes Etrennes à la Jeune Demoiselle

Du tissu Beacon d'une remarquable souplesse a servi à la confection de ces robes, ce qui en fait un vêtement des plus désirables pour la jeune fille.

Ces robes de chambre en tissu Beacon quadrillé et fleuri ont des collets et poignets en soie piquée et sont agrémentées d'une cordelette de soie à la ceinture. Dans les populaires nuances de fauve, bleu et rose. Ages 8 à 14 ans. — **7.75.**

Aussi robes d'étudiantes en beau tissu Beacon quadrillé, avec collet châle et boutonnant jusqu'en bas à l'aide de gros boutons de nacre. Tous les bords sont finis avec une fine cordelette de soie à l'avenant. En bleu, rouille et sable. Tailles 15 à 19 ans. — **12.50.**

—Deuxième étage.

DE LA BELLE LINGERIE DE SOIE

Le Cadeau d'un Caractère Intime

Rég. 5.50 chacun.

Spécial — 3.95

Un cadeau vraiment personnel en est un de lingerie. Nous avons fait l'acquisition d'un lot spécial de superbe lingerie en crêpe de Chine de soie, consistant en caleçons droits, camisoles et chemises ornés de magnifiques dessins unis ou garnis de dentelle. Il vous faudra certainement un grand nombre de ces jolis vêtements pour vos cadeaux de Noël. Couleurs: rose pâle, azur, blanc et hélio. Tailles 32 à 44.

—Deuxième étage.

300 Paires de

Bas de Soie Artificielle à Côtes, Entièrement Façonnés, pour Dames

Spécial — 2.00

On ne peut plus appropriés pour porter actuellement sont ces jolis et seyants bas en soie artificielle de bonne qualité à semelle et haut en cachemire et côtes de fantaisie.

Entre autres couleurs: noir, blanc, champagne, fauve, chameau, nu et pastel. Pointures 8½ à 10.

—Rez-de-chaussée.

A Prix Spéciaux en Vue d'une Liquidation Rapide

Pas de commandes par téléphone ni par poste, vu que les quantités sont limitées.

BLOUSES pour garçonnets, collet à même, cordon à la ceinture; séries désassorties à écouler. 12, 14, 15 et 16 ans. Rég. 1.35 et 1.50. MERCREDI . **.55**
—Rez-de-chaussée.

CHANDAILS OUVERTS OU FERMES, pour petits enfants. Beaux vêtements tricotés. Couleurs: tan, brun, Madone et rouille. Tailles: 2, 3 et 4 ans. Rég. 7.25 et 8.50. MERCREDI . . . **3.50**
—Deuxième étage.

CULOTTES DE SKI en tweed kaki tout laine, pour dames et demoiselles. Ceintures 26 à 34. Rég. 5.95 à 8.95. MERCREDI . **3.95**
—Deuxième étage.

CASQUETTES DE HOCKEY pour jeunes filles. En laine brossée, très chaudes et de jolies nuances; poudre, brouillard, brun, jaune et écarlate. Pointures: 12 à 19 ans. Rég. 1.75. MERCREDI . . . **.95**
—Deuxième étage.

COLLIERS DE PERLES, grande variété de couleurs et de dessins. Rég. .95 à 3.00. MERCREDI **.65**
—Rez-de-chaussée.

EDREDONS remplis de duvet purifié, sateen de la plus belle qualité et quelques-uns avec coins en sateen. Tailles: 60 x 72 pouces et 72 x 72 pouces. Rég. 42.50 à 58.00. MERCREDI **33.50**
—Rez-de-chaussée.

ROBES DE CHAMBRE tout laine pour hommes. Grande variété de couleurs. Régulier 15.00. MERCREDI **9.75**
—Rez-de-chaussée.

COUVRE-CHAUSSURES, caoutchouc de la meilleure qualité, pour demoiselles. Pointures: 11 à 2. Tant qu'il y en aura. Rég. 3.75 à 4.25. MERCREDI . . **1.95**
—Deuxième étage.

CHAUSSETTES tout laine pour hommes. Couleurs: brun et fauve. Pointures: 10½ et 11 seulement. Rég. 1.00. MERCREDI, la paire . . . **.65**
—Rez-de-chaussée.

NOUVELLES OUVRIÈRES

L'orientation professionnelle à donner aux enfants au sortir de l'école.

AU BUREAU DU TRAVAIL

Le premier congrès international du bien-être de l'enfance, qui vient d'être tenu, à Genève, s'est tout spécialement occupé des mesures de protection qui doivent être prises pour les enfants, dans la période de transition entre le temps où ils quittent l'école, et celui où ils entrent dans un atelier, à plein salaire. On sait quelles difficultés inouïes rencontrent souvent les parents pour trouver des places pour leurs enfants, afin de les arracher aux dangers de la rue, et des rencontres malsaines.

Le congrès a adopté la résolution suivante, à ce sujet:

"Attendu que l'enfant a besoin de protection dès qu'il quitte l'école primaire, il faut une orientation professionnelle judicieuse pour diriger et les parents et l'enfant vers un métier où, comme ouvrier compétent, l'enfant fera le meilleur travail et donnera le meilleur rendement.

Pour que l'orientation professionnelle soit efficace, il est important qu'elle soit basée sur des considérations familiales sur l'école et sur les recherches médicales et psychologiques, ainsi que sur les associations professionnelles et les organisations d'agences de placement.

La protection d'un enfant à qui une orientation professionnelle a été donnée doit être exercée par l'intermédiaire d'instituteurs qui garantissent l'accomplissement de leurs devoirs par l'employeur, l'apprenti, les parents et le public en général. Ces devoirs sont essentiels au succès dans la carrière choisie. Parmi ces institutions on peut mentionner un système de subventions aux parents nécessiteux, l'apprentissage gratuit, la fréquentation de cours professionnels et des examens périodiques.

Le contrôle médical des jeunes personnes, depuis le temps où elles quittent l'école élémentaire jusqu'à l'âge de 18 ans, devrait être organisé, de même que l'inspection des enfants en âge de fréquenter l'école.

Le système de réglementation des heures de travail, et particulièrement des congés des jeunes personnes devrait tenir compte des besoins physiques et mentaux de ces jeunes personnes.

INGENIEURS MECANICIENS

L'association canadienne des ingénieurs mécaniciens de la province de Québec a tenu son assemblée régulière, dimanche dernier, sous la présidence de M. Honoré Duquette. Sur la proposition du confrère A. Gauthier, M. Jos. Lachance, secrétaire-archiviste, a été nommé vice-président en remplacement de M. H. Gagné, que ses occupations empêchent d'assister régulièrement aux assemblées. M. William Martineau a été nommé secrétaire-archiviste en remplacement de M. Jos. Lachance.

M. WILLIAM MARTINEAU, élu secrétaire-archiviste et correspondant de l'Association canadienne des ingénieurs mécaniciens de la province de Québec.

L'association a reçu des plaintes de M. Napoléon Laroche, de Saint-Joseph de Sorel, membre de cette association, au sujet de permis accordés par le bureau des examinateurs. L'association a adopté une résolution demandant que les inspections des chaudières à vapeur soient faites par les inspecteurs du gouvernement, au moins une fois l'an. Demande fut faite aux ingénieurs mécaniciens, qui se croient lésés dans leurs droits, d'adresser leurs plaintes au secrétaire de l'Association qui les soumettra au ministre du travail. L'association a appris, avec satisfaction que le confrère Michaud a obtenu une position à Trois-Rivières; c'est la quatrième vacance qui est remplie par un membre de l'association; "C'est une preuve, ont dit les officiers, que le ministre du travail sait remplir ses promesses."

Après une longue discussion, il a été résolu de demander au gouvernement de donner des bourses aux établissements d'instruction, pour servir à élever et à instruire gratuitement les enfants des veuves, ou orphelins qui sont dans la pauvreté, avec le droit de prendre part aux concours de promotion dans les dits établissements ou collèges, comme la chose se pratique dans d'autres pays, afin de venir en aide particulièrement aux familles nombreuses.

UNION DES BOULANGERS

Il se fait actuellement une grande pression, chez les ouvriers organisés de Montréal, en faveur de la réorganisation de la boulangerie coopérative.

L'union internationale des boulangers, local No 55, a décidé de tenir une grande assemblée, samedi prochain, le 19 courant, à 8 h. p. m. à la salle des cordonniers de la B. & S.W.U., aux fins de discuter publiquement et librement, cette très grave question. Tous les membres des unions, en général, et principalement les officiers des unions, sont invités à cette assemblée qui est appelée à faire époque dans les annales ouvrières de Montréal, si les travailleurs accordent leur protection sincère et loyale à l'oeuvre qu'on poursuit. L'assemblée sera présidée par le président J.-N. Gauvin, de l'union internationale des ouvriers boulangers, de Montréal.

A PROPOS DU CHOMAGE

Une assemblée à laquelle assistaient un grand nombre de sans-travail, a été tenue dimanche dernier, au Marché Saint-Jean-Baptiste, à laquelle on a protesté contre les rapports aux termes desquels on prétend qu'il n'y aurait que peu ou point de chômeurs, à Montréal. Après discussion, la résolution suivante fut adoptée: "Il est résolu qu'un comité soit formé pour aller demander à M. Chevalier, chef du service des statistiques de la cité de Montréal, où il prend ses renseignements pour annoncer dans les journaux qu'il n'y a pas de sans-travail, en cette ville. Si M. Chevalier prend pour base de ses conclusions, ce qui se passe au Refuge Meurling, il se trompe ou il veut tromper le public; car les vrais sans-travail, ce ne sont pas ceux qui vont demander l'hospitalité à cet établissement, mais les pères de familles, qui ont feu et lieu, et qui ne vont pas mendier un lit au Refuge Meurling."

Ce comité doit se réunir, demain matin, au petit Marché Saint-Jean-Baptiste ou une délégation sera former pour aller rencontrer M. Chevalier, et lui demander des explications. La délégation doit être formée exclusivement de locataires ou de propriétaires, tous chefs de familles et actuellement sans ouvrage.

MAÇONS NATIONAUX

L'union canadienne des maçons tiendra une très importante assemblée, ce soir, à 8 h. au Temple du Travail. Tous les membres sont spécialement invités à y assister. Cette assemblée sera la dernière de l'année 1925. Par ordre du secrétaire.

CHEZ LES PEINTRES

Une assemblée spéciale sera tenue par le local No 399 des Peintres de chemins de fer, ce soir, 15 courant, à 8 h. aux quartiers de la Construction, aux fins de procéder à l'élection des officiers de ce local pour le terme 1926. Tous les membres sont invités à s'y rendre. Cet avis est officiel: J.-A.-Chas. Mérineau, secrétaire.

FERBLANTIERS COUVREURS

Une assemblée d'une extraordinaire importance sera tenue, demain soir, mercredi, à 8 h. par l'union internationale No 116 des ferblantiers couvreurs, aux quartiers de la Construction, pour procéder à la nomination et à l'élection des officiers pour le terme 1926. Tous les membres sont priés d'y assister pour prendre part au vote. Le prochain bureau de direction du local No 116 aura, très probablement, une lourde charge à remplir. L'organisateur Hector Erard sera présent à l'assemblée, et fera un exposé des activités du local No 116, durant l'année écoulée. Cette assemblée sera la dernière de 1925.

CHARPENTIERS MENUISIERS

Le local No 1558 des charpentiers menuisiers a ainsi organisé ses assemblées pour le temps des fêtes. A cause des jours de Noël et du Premier de l'An, qui tombent le vendredi, cette union ne tiendra pas d'assemblée, ni le 25 décembre, ni le premier janvier. Pour remplacer ces deux assemblées, l'union No 1558 tiendra une assemblée spéciale le mardi 29 décembre. Les membres sont invités, d'une façon spéciale, à l'assemblée de vendredi prochain, 18 courant. La première assemblée du local en 1926 est fixée au 8 janvier.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux No 1, 2 et 4 des cordonniers-monteurs, les cordonniers-machinistes et les travailleurs en stock s'assemblent demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, soumettra de très intéressants rapports. Tous les membres sont cordialement priés d'y assister.

AU CERCLE DE MUN

Le Cercle ouvrier de Mun s'assemble, ce soir, à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. M. l'abbé A. Choquette, aumônier, donnera une très intéressante conférence.

JOURNALIERS MANOEUVRES

Dimanche prochain, à 2 h. p.m. à la salle du Collège Saint-Henri, il y aura une grande assemblée de propagande sous les auspices du syndicat catholique national des journaliers-manoeuvres. Tous les ouvriers des métiers de la construction y sont invités. Plusieurs orateurs porteront la parole, notamment MM. les abbés A. Rolleau et R. Bachand, MM. C. Bernier, J. B. Bélisle, O. Filion, M. Dieumegarde.

CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII tiendra sa séance jeudi soir, à la salle No 2, de l'édifice des syndicats catholiques. M. J.-P. Malo donnera la conférence. Il traitera du droit de propriété. Cette conférence fera suite à celle que M. C. Bernier a donnée récemment sur le même sujet. Tous les syndiqués et officiers des syndicats sont invités d'y assister.

Réunions pour ce soir, 3e mardi du mois:

TEMPLE DU TRAVAIL, 302 Saint-Dominique: Union canadienne des maçons.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est: Union internationale No 359 des peintres du bâtiment; Union internationale No 399 des peintres de chemins de fer (spéciale).

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 729a Sainte-Catherine est: Conseil conjoint No 17 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE Godin, 235 Beaudry: Union internationale No 21 des mouleurs en fer.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny est: Cercle de Mun.

RUMEURS TOUCHANT L'HON. M. DUNNING

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—De nouvelles rumeurs circulent à l'effet que l'hon. M. Dunning, de la Saskachewan, abandonnera la politique provinciale pour entrer dans l'arène fédérale. Cette rumeur n'est pas confirmée ici, cependant. On répète couramment que l'hon. Vincent Massey se présentera dans une des circonscriptions de l'Ouest, lors des élections complémentaires qui suivront la décision des chambres de garder au pouvoir les libéraux. Quant au premier ministre il est assuré qu'il briguera les suffrages dans l'un des comtés de Middlesex, où les majorités ministérielles sont solides.

LE TARIF AMERICAIN

Washington, 15. — Le débat sur le tarif douanier que menaçait de déclancher le représentant démocrate Hull, du Tennessee, a été amorcé à la Chambre. L'ancien président du comité national démocrate a présenté une résolution demandant une réduction des droits.

Il est déclaré dans la résoution que le "Congrès est d'avis que le haut tarif actuel devrait être immédiatement réduit à une douane fiscale modérée".

UN PLANTEUR D'ARBRES ET UN ARDENT PATRIOTE

Washington, 15. — T.-C. Luther, de Mechanicsville, N.-Y., qui détient le titre de champion de planteurs d'arbres et dont le nom est inscrit au rôle d'honneur de l'American Tree Association, voulant commémorer son 63e anniversaire de naissance, le 30 novembre dernier, a annoncé à M. Charles Lathrop, président de l'association, qu'il commençait à planter dix "autres" millions de pins.

Cet infatigable planteur a entrepris, avec son fils, de peupler d'arbres les terres incultes des environs de Saratoga. Il donne ainsi un magnifique exemple de patriotisme au peuple américain et lègue un souvenir impérissable aux générations futures.

LES PETITS INFIRMES AU THEATRE IMPERIAL

Les arrangements sont terminés pour la troisième fête annuelle de Noël en faveur des petits infirmes et des malades des hôpitaux, qui doit avoir lieu au théâtre Imperial le 17 du courant sous les auspices de la "Montreal Motorists' League".

Santa Claus sera fort occupé ce jour-là, car il recevra personnellement les enfants et leur parlera individuellement.

La représentation sera intéressante. A l'issue, chaque enfant recevra un sac contenant une poupée ou un jouet, une orange et une pomme et une boîte de friandises. Des automobiles transporteront les enfants des différents hôpitaux.

AMUSEMENTS QUE Mgr CLOUTIER A REPROUVES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — La lecture des mauvais romans, leur vente dans notre ville, le jeu d'argent, certaines soirées mondaines et les danses ont été dénoncées, du haut de la chaire, à la grand'messe, à la cathédrale, dimanche, par Mgr F.-X. Cloutier. Prenant pour texte les paroles de l'introit de la messe du jour: "Réjouissons-nous dans le Seigneur", Mgr Cloutier déclara que l'Eglise nous invite à nous réjouir à l'approche de la grande fête de Noël et permet des amusements qui délassent et reposent.

Mgr Cloutier a terminé en faisant l'éloge des soirées de famille.

PROJET QUE VERDUN DOIT ABANDONNER

On ne saurait construire et entretenir un hôpital de cent lits.

TELEPHONE ET LIVRAISON

A leur séance régulière, sous la présidence du maire J.-P. Dupuis, hier soir, les échevins de la ville de Verdun ont reçu une délégation composée de dames qui demandaient l'érection d'un hôpital d'une centaine de lits, dans les limites de la municipalité voisine. Le projet a été longuement étudié et, on en est venu à la conclusion qu'il est impossible, dans Verdun, de construire, outiller et maintenir un hôpital de cette importance. L'érection aurait coûté environ $650,000 et l'entretien annuel, environ $200,000 par année.

Les membres du conseil ont hautement approuvé la décision prise par le conseil de Montréal, de combattre toute augmentation des taux du téléphone. Une motion présentée par l'échevin H.-L. Cohn, à cet effet, a été adoptée à l'unanimité.

La compagnie United Amusements a demandé l'autorisation de construire, dans Verdun, un troisième théâtre, dont les plans, le site et autres seraient soumis à l'approbation du conseil de ville. Cette question a été renvoyée devant le comité général du conseil qui fera rapport lors de la prochaine réunion du conseil.

A l'avenir, les clubs de tennis auront à payer un loyer de $40 par année, pour les terrains qui leur sont cédés par la ville, le long du mur de protection qui longe le S.-Laurent.

Un comité spécial, composé des échevins H.-L. Cohn, P.-A. Lafleur, M. P. P., et H.-J. Garrity ,a été nommé pour insister auprès de certaines compagnies de transport rapide, pour que la livraison des marchandises se fasse, sans charge additionnelle, dans les limites de Verdun, comme cela se fait dans la métropole.

LE PREMIER AUTO A SE RENDRE DANS LE DISTRICT DE ROUYN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Pour la première fois, on vient de pénétrer dans le canton aurifère Rouyn, en automobile. Le trajet a été fait, de Macamic à Rouyn, en vingt-quatre heures, aller et retour. Le 26 novembre, une voiture conduite par M. Rosaire Bordeleau, de LaSarre, et dans laquelle avaient pris place MM. Jos.-A. Bussières, de Rouyn; J.-O. Seguin, de Montréal, et J.-O. Gault, de Toronto, est partie de Macamic, à 11 h. 30 du matin. Elle est arrivée à Rouyn à la fin de l'après-midi et fut de retour à Macamic, le lendemain, à 11 heures.

L'arrivée de ce premier automobile à Rouyn a été tout un événement, car l'on ne croyait pas que le chemin fut en assez bon état pour permettre ce voyage. M. Bordeleau et ses amis ont été vivement félicités.

EVENEMENT QUE L'ON CELEBRE A SHERBROOKE

Du correspondant de la PRESSE.

Sherbrooke, 15—Les Chevaliers de Colomb de Sherbrooke, conseil 530, ont célébré, dimanche, le 25e anniversaire de la fondation de leur conseil dans notre ville.

A 11 heures, une messe spéciale fut célébrée dans l'église irlandaise S.-Patrice. On y remarquait plusieurs Chevaliers de l'extérieur. Mgr Tanguay, chapelain du conseil 530, célébra la messe, et le sermon de circonstance fut prononcé en anglais et en français par le curé de S.-Patrice, M. l'abbé R.-C. Fisette, premier chapelain du conseil.

L'abbé Fisette évoqua les souvenirs de la fondation du conseil 530 à Sherbrooke et fit l'historique du travail remarquable accompli à Sherbrooke depuis sa fondation.

Dans la soirée, un grand banquet fut servi au New Sherbrooke. Des discours furent prononcée par l'ex-juge Doherty, ex-ministre de la justice; M M. F. Fauteux, de Montréal, député d'état de l'Ordre; D.-A. MacManamy, grand chevalier de Sherbrooke; G.-H. Denault, J.-H.Walsh, qui fut pendant 7 ans grand chevalier; E.-W. Tobin, député fédéral de Richmond-Wolke; P.-A. Bissonnette, ancien député de Stanstead, et G.-H. Gérin, grand chevalier du conseil de Coaticook. Pendant et après le banquet, un orchestre fit de la jolie musique. Au cours de la soirée, on reçut un télégramme de félicitations du conseil de Richmond.

ACCUSATION QUI SERAIT L'OEUVRE DE LA POLICE

Toronto, 15.—Accusant la police de Toronto d'avoir inventé la preuve qui a conduit à l'arrestation de leur pasteur et que l'accusation ne fut pas poussée plus loin à la condition qu'il quittât le pays, une délégation d'une vingtaine de personnes représentant l'église spiritualiste de l'est d'Hamilton, s'est présentée hier matin chez l'hon. W.-F. Nickle, procureur général. La délégation a demandé que la plainte fut retirée contre leur pasteur et que ce dernier pût retourner à Hamilton reprendre son poste.

M. Nickle a déclaré qu'il était informé que le pasteur avait forfait son cautionnement. La délégation a répondu qu'elle ignorait ce fait. Le procureur général a conclu en disant que d'après lui M. Hildreth serait mieux de faire face à l'accusation.

LE PROJET DE CANALISATION

Le Saint-Laurent semble attirer un peu moins l'attention des Américains.

UN AUTRE DESSEIN

Washington, 15. — Le représentant Dempsey, de la commission des rivières et des ports, a préconisé la construction d'une route fluviale panaméricaine depuis les Grands Lacs jusqu'à l'Atlantique, de préférence à la voie du Saint-Laurent.

Il déclara que le cours d'eau devrait partir des Grands Lacs, traverser l'Etat de New-York, jusqu'à la rivière Hudson, sans favoriser de tracé particulier. Il accepterait la route que les ingénieurs désigneraient comme la plus pratique. Le conseil privé d'Angleterre, dit-il, a statué que la province de Québec possède le meilleur du Saint-Laurent, ce qui veut dire que la province contrôle le fleuve.

"Le premier ministre de Québec, dit-il, a annoncé dans un journal de Montréal, le 26 novembre, que Québec ne consentirait jamais à la production d'énergie sur le Saint-Laurent pour exportation aux Etats-Unis, ni au creusement du Saint-Laurent pour fins de navigation."

M. Dempsey déclara qu'il était évident, d'après son message au Congrès, que M. Coolidge n'avait pas d'idée préconçue relativement à ce projet et qu'il n'était intéressé qu'à ce qui ferait le mieux l'affaire du pays.

M. Dempsey déclara que le secrétaire du commerce, M. Hoover, tout d'abord partisan de la route du Saint-Laurent, était maintenant devenu neutre.

"La plus grande difficulté, ajouta-t-il, pour ceux qui s'intéressent à ce grand projet de canalisation à travers l'Etat de New-York, est l'absolue indifférence de la part de la plupart des journaux, particulièrement de la presse métropolitaine et des hommes d'affaires de tout l'Etat.

"D'autre part, on ne peut qu'admirer la merveilleuse activité des Etats bien organisés du Nord-Ouest, qui sont ligués dans une alliance pour améliorer un cours d'eau étranger, la route du Saint-Laurent.

"Je ne veux pas en ce moment entrer dans un débat sur les mouvements relatifs aux deux routes, si ce n'est de dire que la route du Saint-Laurent ne servira que notre commerce avec l'Europe, tandis que le cours d'eau panaméricain desservira un commerce infiniment plus important par le canal de Panama et pour toute la côte de l'Atlantique et du Pacifique.

17 VOIX DE MAJORITE DANS PEACE RIVER AU PROGRESSISTE KENNEDY

Edmonton, 15—Lorsque le pointage du scrutin concernant la récente élection fédérale dans Peace-River fut terminé, on constata que M. D.-M. Kennedy, candidat progressiste, avait une majorité de 17 voix sur M. J.-A. Collins, candidat conservateur.

Le juge Mahaffey a remis sa décision concernant le poll contesté de Barhead, à jeudi après-midi.

William Barker, sous-rédacteur rapporteur au poll de Paddle-River, a été sommé de comparaître.

DANS ATHABASKA

Edmonton, Alberta, 15 — Les données officielles concernant 22 bureaux de votation à l'élection d'Athabaska, sont arrivés d'Ottawa à Edmonton. M. R.-D. Tighe, agent pour M. D.-F. Kellner, candidat progressiste défait, est à examiner les documents. Si des irrégularités sont découvertes, il assermentera une plainte contre certains individus.

NOYEE DANS UN PUITS

Yarmouth, N.E., 15. — Mme Louisa Muise s'est noyée dans un puits, près de sa maison à Belleville.

L'ASSOCIATION N'A PAS PORTE PLAINTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 15. — Au procès d'un épicier de Hull, Lionel Legris, récemment arrêté pour avoir transporté des liqueurs à Ottawa, il fut déclaré que l'arrestation du prévenu avait été précédée d'une plainte faite contre lui auprès du procureur-général de la province, par la "Ottawa Retail Merchants Association". M. J.-A. Allan, secrétaire de l'Association, a déclaré, de son côté, qu'aucune lettre n'a été envoyée par son organisation au procureur général de la province, se plaignant ques des épiciers de Hull livraient des liqueurs à Ottawa. "L'Association invite le procureur général à donner le nom de son informateur, dit M. Allan, et si l'on découvre qu'il s'est servi du nom de notre Association pour écrire sa lettre, des procédures seront instituées contre lui".

DEUIL CRUEL POUR M. PIERRE BRUNET

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — M. Pierre Brunet, journaliste et secrétaire particulier du solliciteur général du Canada, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa mère, Mme Ludovic Brunet. Il y avait déjà assez longtemps que Mme Brunet était malade, mais on entretenait l'espoir qu'elle se rétablirait peu à peu. Ces jours derniers, cependant, son état commença à s'aggraver et elle succomba, hier midi, à l'hôpital Général, entourée de tous les membres de sa famille.

Mme Brunet était âgée de 50 ans. Elle était la fille de feu le Dr S. Bolduc, de S.-Michel de Bellechasse et la femme de feu Ludovic Brunet, ancien greffier de la paix et un des journalistes les mieux connus de son époque.

FEU M. GEO.-H. PEARSON

M. George-Henry Pearson, gérant de trafic de la compagnie Marconi Wireless of Canada, qui fut en charge de la première station radiotéléphonique établie dans le Dominion, est mort subitement en sa demeure, 222, rue Ontario-Ouest, chambre 29, hier.

M. Pearson, qui était à l'emploi de la compagnie Marconi depuis 1910, était très avantageusement connu dans la métropole. Il est né à Lacolle, le 22 juin, 1885. Après avoir reçu son éducation en cet endroit, il fut employé comme opérateur télégraphiste par le Grand Tronc, près de Glengarry, dans l'Ontario. C'est à Babylon, Long-Island, qu'il acquit sa première expérience dans la radiotélégraphie. En 1904, il fut chargé de l'installation du premier poste de radio canadien, à Pointe Amour. Il était attaché au bureau de Montréal de la compagnie comme directeur du trafic, depuis 1910.

Sa mère, Mme Mary-E. Pearson, de Lacolle, Qué., ainsi qu'une soeur, Mme E.-E. Avellhe, de Tampa, Floride, lui survivent. Nos sympathies à la famille.

UN MOIS DE PRISON POUR CET HOTELIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Wilfrid Martel, hôtelier à S.-Narcisse, a été condamné, par le magistrat A. Marchildon, à un mois de prison, les frais ou à défaut à trois autres mois d'incarcération. Les frais s'élèvent à $162.10. C'est le 30 dernier que fut portée la plainte contre Wilfrid Martel, par la Commission des liqueurs. L'offense qu'on lui reprochait avait été commise, prétendait-on, dans les mois d'août et de septembre 1925. Martel plaida coupable à cette accusation.

L'EGLISE CATHOLIQUE DE BAVIERE EMPRUNTE

New-York, 15.—L'église catholique de l'Etat de Bavière emprunterait ici une somme de $30,000,000, dont une tranche de $10,000,000 serait sous peu mise en souscription. On prévoit que quelque cinq institutions bancaires vont acheter l'émission. L'emprunt est requis pour constructions à faire dans tous les diocèses catholiques de Bavière.

PRELEVEMENT SUR LE CAPITAL EN ESPAGNE

Madrid, 15. — Pour équilibrer le budget, le premier ministre Primo de Rivera annonce son intention de prélever un impôt sur le capital de moins d'un pour cent. Il assure que c'est le seul moyen de combler le déficit budgétaire avec le moins de souffrances pour les contribuables. Tout propriétaire, foncier, de la ville ou de la campagne, aussi bien que tout industriel, marchand, toute institution bancaire, tout propriétaire de mines, toute messagerie, enfin tous ceux qui possèdent seront appelés à déclarer la valeur de leurs biens, de leur capital investi, puis le gouvernement déterminera un prélèvement qui sera certainement inférieur à un pour cent, a déclaré Primo de Rivera. Il annonce que cela nécessitera un inventaire de la richesse nationale.

UNE NOUVELLE SECTION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une nouvelle section de la société Saint-Jean-Baptiste a été fondée, hier soir, dans la paroisse Sainte-Marguerite-Marie Alacoque. Cette section, qui portera le nom de section Bourget, compte déjà une centaine de membres. En ont été élus: président, M. Francis Payette; vice-président, M. J.-N. Comeau; secrétaire, M. J.-R. Epénard; trésorier, M. A. Chênevert; commissaire-ordonnateur, M. Jos. Quesnel; conseillers, MM. A. Baril et Léon Dussault.

M. le curé Gratton, aumônier de la section, a félicité ses paroissiens de leur initiative, déclarant qu'il compte sur le dévouement des membres de ladite section Saint-Jean-Baptiste pour organiser sa paroisse récemment fondée.

La réunion d'hier soir avait lieu dans le soubassement de l'église paroissiale, coin des rues Bordeaux et Ontario. M. le notaire J.-A. Barlteau y représentait le conseil général de la Saint-Jean-Baptiste.

Choisissez le Modèle que vous Aimez le Mieux!

LES montres-bracelets ont atteint une telle popularité que leur avenir est assuré. Il y a des occasions où la montre-bracelet est préférable, et il y en a d'autres où la montre de poche est plus désirable.

POURQUOI NE PAS EN AVOIR DEUX.

La plupart des hommes aujourd'hui peuvent se payer le luxe d'avoir deux montres—une pour la toilette et l'autre pour la commodité. Cette mode s'implante de jour en jour.

C'EST FACILE D'ACHETER D'APRES NOTRE MODE DE PAIEMENTS PARTIELS.

Eaves & Bessette
LIMITED
227 RUE McGILL
Magasin ouvert mercredi soir, 16 déc.

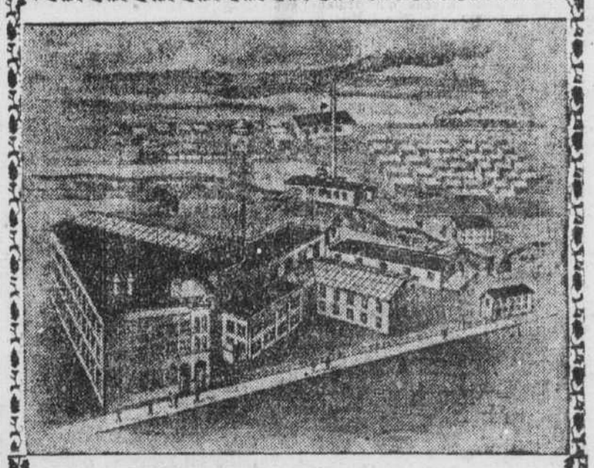

La plus grande usine du Canada
Construisant Exclusivement des Pianos

Petits pianos à queue Willis, Pianos à queue de salon, Pianos droits grand format et Ampicos—

"Construits pour un service durable —ainsi que pour le son et la beauté."

Aussi les pianos Knabe et Chickering Ampico à queue ou droits.

C'est le suprême cadeau de Noël!

Faites de celui-ci un Noël Musical en plaçant dans votre salon un Piano Willis.

Donnez à votre famille un Piano Willis avec Ampico qui reproduit à miracle la musique.

WILLIS & CO., Limited
Fabricants de pianos
580, rue Ste-Catherine Ouest
Seuls représentants Canadiens des Pianos Knabe et Chickering ainsi que du piano reproducteur Ampico.
Ouvert tous les soirs jusqu'à la fin de l'année.

MEUBLES

N'hésitez pas un moment à acheter sous prétexte qu'il vous manque un peu d'argent. Le crédit est facile et confidentiel au Metropolitan. Un petit acompte vous assure la livraison de ce que vous achetez. Notre vaste assortiment de nouveauté pour Noël est des plus complet et attrayant.

VOITURETTES A THE
Modèles variés, à partir de $32.00

TABLES A PANNEAUX
(Gateleg) en plusieurs modèles, à partir de . . . $24.00

LAMPE JUNIOR
et lampe de plancher, avec abat-jour en soie de diverses couleurs $14.25

MOBILIERS CHESTERFIELD
recouverts de mohair importé. $210.00
Aussi recouverts en tapisserie et velours très variés, à partir de $110.00

DIVANETTES
Kroehler, très utiles en tout temps, chêne fumé, recouvertes de bonne imitation de cuir $48.00

SERVICES DE FUMEURS
Grande variété, à partir de . . $6.00

CHAISES WINDSOR
Un cadeau très acceptable pour n'importe quelle pièce, à partir de . . . $11.00

METROPOLITAN
FONDEE EN 1852
HOUSE FURNISHING CO. LIMITED
RUE NOTRE DAME OUEST

La Constipation ride et fait griser—
Soulagez-vous au SON PUR de KELLOGG

Et les poisons de la constipation conduisent à plus de quarante maladies.

En ruinant le corps, la constipation ride la figure. Ses poisons sournois creusent les joues, cernent les yeux, et causent des ébouissements. Les éruptions, les cheveux gris, la mauvaise haleine et une peau terne sont les signes avertisseurs de la destruction qui s'opère dans l'organisme par cette maladie redoutable.

Débarrassez-vous pour toujours de la constipation par le SON PUR de Kellogg. Commencez de suite. Le SON PUR de Kellogg a rendu la santé à des milliers de gens que rien n'avait pu aider. Les médecins le recommandent parce qu'il n'y a que le SON PUR qui donne des résultats sûrs.

Mangez-en au moins deux cuillerées à soupe par jour et si votre cas est chronique, mangez-en aux trois repas. Prêt à manger avec lait ou crème. Délicieux avec fruits. Essayez-le avec les recettes imprimées sur le paquet. Si vous le mangez régulièrement, il est garanti vous soulager en permanence ou votre argent sera remis par l'épicier.

Le SON PUR de Kellogg est fait à London, Canada ,et servi dans tous les principaux hôtels et restaurants partout. Vendu par tous les épiciers. Achetez-en un paquet aujourd'hui.

LE SON PUR de Kellogg's

Gardez le sourire
DOUBLE PEPSIN
Avalez-en une - Mangez n'importe quoi
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS 25¢
Agents Vendeurs.
ANGUS McINTOSH,
45 rue St-Alexandre, Montréal.

LA "PRESSE" est le journal français,
à une seule édition, le plus grand du monde.
Tous lisent ses petites annonces.

Le Courrier de Colette.

D.—Quel jour était le 9 décembre 1873 ?
R.—Un mardi.

D.—Comment peut-on conserver une peau de renard ?—MERCI D'AVANCE.
R.—Bien envelopper dans du papier après l'avoir soupoudrée de naphtaline, et la serrer dans une armoire où ne pénètre pas d'humidité.

D.—Comment numérote-t-on les pages d'une lettre ?—J'AI 16 ANS.
R.—La page deux est au verso de la première. —Pour votre autre question : Ce livre est à l'Index.

D.—Est-ce qu'il y a, à Montréal, une maison de Servantes du Très Saint-Sacrement ?—PASCOLETTE.
R.—Non.

D.—Quel joli livre pourrais-je donner à une jeune fille cultivée et qui n'aime pas les romans ?—G.M.T.
R.—Donnez l'un des livres canadiens parus dans l'année. Je ne puis vous en indiquer ici un en particulier, mais vous avez un choix assez varié.

D.—Pour un bébé de 15 mois, un manteau blanc est-il préférable à un manteaux vieux rose ?—MON BERCEAU.
R.—Les deux seront également jolis.

D.—Un abbé ami très intime de la famille est malade à l'hôpital, pourrait-on lui envoyer des fleurs au nom de mon mari et au mien ?—C. MOI.
R.—Oui.

D.—D'où vient la coutume de faire de la tire le jour de la Sainte-Catherine ?—CURIEUSE.
R.—C'est la mère Marguerite Bourgeoys qui, au premier temps de la colonie avait imaginé ce moyen d'attirer ou de retenir ses petits sauvages. La coutume s'est perpétuée jusqu'ici.

D.—Parmi les visiteurs, il y a un prêtre relativement jeune, doit-on le servir le premier au commencer par les dames âgées, en offrant des rafraîchissements ?—GLADYS.
R.—L'étiquette veut que l'on commence par le prêtre.

D.—Je suis fréquentée par un homme qui a 20 ans de plus que moi, qui est veuf et père de deux enfants, mes parents s'opposent à mon mariage à cause de la différence d'âge, mais je l'aime, est-ce que je devrais l'épouser quand même ? — POURQUOI L'AI-JE CONNU ?
R.—Je vous conseille de bien réfléchir. La vie sera longue, cet homme sera vieux que vous serez encore jeune, puis, il y a les enfants que vous devrez aimer et élever. C'est une rude tâche; vous en sentez-vous le courage ?

D.—Un costume bleu-marine garni de fourrure serait-il joli pour une mariée en janvier et quel genre de chapeau irait avec ce costume ?—UNE INSTITUTRICE.
R.—Oui et un petit chapeau de satin noir conviendrait bien.—H.

D.—Que pourrais-je employer pour éclaircir le nickel d'un poêle ? — UN CELIBATAIRE DU MANITOBA.
R.—Si vous pouvez vous procurer du poli chez votre épicier ou du savon Bonami, ce sera parfait; sinon, faites une pâte avec du sable fin, sable de mer, et de la térébenthine, passez-la sur le nickel, puis, au bout d'une heure, enlevez en frottant vigoureusement avec un linge de laine sec.

D.—Quel jour était le 13 août 1899 ?—ANXIEUSE DE SAVOIR.
R.—C'était un dimanche.

D.—Est-ce que l'eau de chaux pourrait faire grandir une personne qui n'a pas encore vingt ans et quelle quantité faut-il prendre ?—UN PETIT EN PEINE.
R.—C'est loin d'être certain. Vous pouvez tout de même en prendre une cuillerée à chaque repas, c'est sans danger.

D.—Est-ce que l'on peut s'engager pour travailler sous un nom supposé ou si l'on n'en a pas le droit ?—UN BIEN MAL PRIS.
R.—Vous pouvez parfaitement donner un nom supposé si vous avez des raisons pour ne pas donner votre propre nom.

MLLE E.-M. CHARLEBOIS.—Je donne votre adresse à celle qui demandait à faire peindre une robe : Mlle E. M. Charlebois, 528 rue Sainte-Catherine ouest.

L'AVENIR NATIONAL.—Je dis à votre correspondante "Jeune révoltée" que vous partagez ses idées au sujet des jeunes gens de nos jours. Je ne puis publier votre lettre, parce qu'il y faudrait faire trop de corrections et aussi parce que je trouve vraiment exagérée l'expression de vos sentiments. Il faut en tout de la modération.

IMPATIENT.—Adressez-vous à Mgr J.-H. Prud'homme, évêché de Prince-Albert, Sask.

J'AI CONFIANCE EN VOUS.—Dites la chose simplement à votre confesseur pour qu'il n'y ait pas d'équivoque.

MERCI BEAUCOUP. — Envoyez une carte de fantaisie portant des souhaits à chacune de ces jeunes filles. Vous pouvez envoyer à cette personne à qui vous voulez faire un cadeau, soit un joli porte-monnaie ou encore une boîte de papier à lettres, ou n'importe laquelle des jolies fantaisies qu'offrent les magasins de ce temps-ci.

UNE BLONDE AUX YEUX NOIRS. —Soyez sage, ma petite, et ne quittez pas la maison de votre père parce que celui-ci est sévère. Vous le regretteriez plus tard, trop tard.

ABONNE DE HOLYOKE.—Il vous faudra payer un droit d'entrée aux douanes canadiennes.

UNE MERE QUI PLEURE DEPUIS. —La directrice de cette institution où vous avez laissé votre enfant, pourra seule vous renseigner.

Colette

MALADES DESESPERES

Reprenez courage!...

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous SOULAGERA SUREMENT. *(Très nombreuses attestations)*

Les 20 cures de l'abbé Hamon

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.) les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.) les Maladies des Nerfs, du Coeur, (Palpitations, etc.) des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères variqueux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

Rien que des Plantes

"C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUERIR." Monseigneur KNEIP.

Ecrivez Laboratoires Botaniques, et Marines

Succursales de Montréal:
430 rue St-Pierre. Main 4025

Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour, la Méthode convaincante, explicative et complète.

Annoncez dans la "Presse"

LE GRAND CLUB de NOEL de WOODHOUSE

Offre de Grandes Valeurs

Faites Partie de notre Club de Noël d'Ameublement de Maison

Un dépot de 10% et la Solde payable en 18 versements mensuels égaux.

Pas d'intérêt, ni extra à payer en plus de nos bas prix de vente

10% comptant — le reste en 18 versements mensuels égaux — aux bas prix spéciaux du comptant — sans aucun supplément

$4.95 *par mois.*

$9.90 vous livreront un mobilier exactement comme le cliché ci-dessus. Fini noyer. Gracieux dessin. Prix étonnant. Rég. $175. Spécial du Club de Noël, tant qu'il y en aura — $99

Sans supplément

Un Beau Mobilier de Chambre à Coucher en Noyer Français —Un mobilier de grande dimension avec petite ligne dorée. Grande coiffeuse avec 2 compartiments et 2 tiroirs, chifforette à 2 tiroirs et 2 compartiments. Lit à pied arqué. Rég. $287. Spécial du Club de Noël — $199

$19.90 comptant — $9.95 par mois

Un Mobilier de Chambre en Noyer et Canne — Les miroirs ont des ornements de fantaisie. Chifforette à 4 tiroirs et 3 compartiments, une commode avec écrins à bijoux. Rég. $400. Spécial du Club de Noël — $275

$27.50 comptant et $13.75 par mois

Prix Très Spéciaux

Nous avons une variété de meubles de qualité supérieure qui feront du choix de vos étrennes un véritable plaisir. Chaque article porte la garantie de Woodhouse. Venez sans tarder. Vous pouvez être assuré de toute la diligence et de la courtoisie possibles. Venez donc profiter des avantages du Club de Noël — sans compter que n'importe quel article d'ameublement se vend *moins cher chez Woodhouse*

Wagonnets à Thé

C'est une valeur extraordinaire — très spéciale — que ce wagonnet à thé en noyer, de grande dimension, avec tiroir doublé en flanelle, 2 panneaux, tablette et plateau en verre amovible. Rég. $35 complet. Tant qu'il y en aura — chacun— $17.95

Un joli wagonnet à thé en noyer, 2 panneaux, cabaret, 2 grandes roues. Rég. $42. —Maintenant $24.50

Un autre du même modèle. Rég. $45. —Maintenant $25.50

Chaises Importées en Tapisserie Française point d'Aiguille

Grand fauteuil de style Jacobite, dossier élevé, très bien sculpté, siège à ressorts — recouvert de tapisserie française point d'aiguille. Avec ornements de cuivre. Un excellent cadeau de Noël.

Rég. $175 ch. Pour écouler à moins que le prix coûtant. —Chacun $99

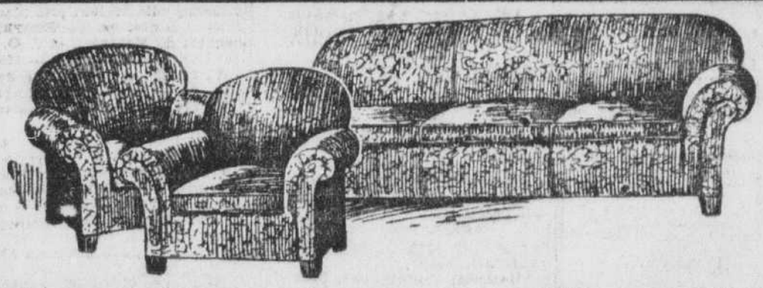

$9 placeront chez vous ce magnifique mobilier Chesterfield "Woodcraft."

Mobilier de trois articles en tous points semblables au cliché. Sièges spacieux et des plus confortables. Coussins amovibles à ressorts. Couverture en tapisserie d'excellente qualité, beau choix de couleurs et de dessins. A l'épreuve des mites. Les cadres sont solides ayant été éprouvés avant le capitonnage. Remplissage spécialement désinfecté. Rég. $177. Une offre très spéciale $99

Un mobilier Chesterfield noir et or de trois articles format d'appartement. Capitonnage en superbe damas français noir et or. Coussins amovibles. Très confortables. Rég. $179. Spécial du Club de Noël $108.50

$10.85 comptant et $5.45 par mois

Un gros et splendide mobilier Chesterfield vieux rose et or avec chaise à ailettes, 3 morceaux, coussins amovibles réversibles, capitonnage en riche damas vieux rose et or. Rég. $275. Spécial du Club de Noël $189

$18.90 comptant et $9.45 par mois

Mobilier en damas gris et argent. Un autre magnifique mobilier Chesterfield de 3 articles. Coussins amovibles à ressorts et réversibles. Chaise à ailettes. Capitonnage en damas de soie gris étincelant et argent. Rég. $340. Spécial du Club de Noël $220

$22 comptant et $11 par mois

Mobiliers de Salle à Manger

Splendide mobilier Colonial. Mobilier de salle à manger de 9 articles en noyer satiné foncé. Un beau et rare dessin. Table rectangulaire. Rég. $195. Tant qu'il y en aura $115

$11.50 comptant et $5.75 par mois

Mobilier en noyer et or. Mobilier de salle à manger dessin Reine Anne, 9 articles, à effet deux tons. Table rectangulaire. Le buffet a un tiroir doublé en flanelle, 2 tiroirs et 2 compartiments. Sièges amovibles recouverts de cuir espagnol. Rég. $350. Spécial du Club de Noël $239

$23.90 comptant et $11.95 par mois

Coffres Heirloom en Cèdre Garantis, à Prix de Sacrifice

Un de ces superbes coffres fera des étrennes qui plairont à toutes les femmes. En plusieurs modèles. Tous sont fabriqués du mieux possible. L'article idéal pour les fourrures, la toile ou les dentelles. Hâtez-vous de venir les voir. Ils s'enlèveront vite.

Prix régulier $27.50— —Maintenant $17.75
Prix régulier 32.50— —Maintenant 20.95
Prix régulier 40.00— —Maintenant 29.75
Prix régulier 55.00— —Maintenant 33.50

$5 comptant—le solde d'après notre système du Club de Noël—sans aucun supplément.

Spécial à 9 A. M.
TABLE DE JEU
Régulier $4.50. $1.99 —Chacune . .

Tables Gate Leg

Ovale, chêne massif, grande dimension, beau fini vieil anglais. Rég. $55. Maintenant $32

Chêne massif, modèle antique, à tiroir. Rég. $42. Une seulement. Une véritable aubaine à . $29.50

Plus grande, en noyer. Rég. $45. Une offre très spéciale maintenant à $29.50

Grande table, carrée, en noyer. Rég. $36.50. Tant qu'il y en aura, chacune . $22.75

Nécessaires de Fumeurs

Nécessaires, piedestal rouge et or. Rég. $9.50. Maintenant $5.95

Modèle peint représentant une jeune fille. Rég. $9.75. Maintenant $5.95

Nécessaire rond en noyer, comprenant plateau, coupe-cigares, etc. Régulier $12. Maintenant . $7

Nécessaire en noyer avec tiroirs. Régulier $16., Maintenant $9.50

Joli nécessaire en noyer massif. Grand tiroir, poignée, 2 porte-boites allumettes, plateau en verre. Rég. $37. Maintenant $19

Grand nécessaire en cuivre satiné, comprenant boites à cigares et tous accessoires. Genre Polychrome. Rég. $34.95. Offre spéciale de Noël $19.95

Rabais de 20% sur tous nos autres nécessaires de fumeurs

Chaises Windsor

En noyer. Bonnes dimensions— superbement finie. Rég. $14. — Maintenant $9

Fauteuil Windsor — noyer — dos élevé. Rég. $30. Maintenant $19

Fauteuil Windsor en chêne. Rég. $22. Maintenant $14.95

Fauteuil Windsor—noyer. Dessin artistique et unique. Siège mobile. Rég. $34. — Maintenant $21

Berceuse à bras Windsor avec appui-dos. Rég. $25 — Maintenant $16.50

Carrosses de Poupées

Grand choix de carrosses de poupées en osier et autres — bien faits — justement ce que votre fillette désire. En osier, avec capote, couleurs ivoire, bleu, gris français ou brun. Valeur de $5. Tant qu'il y en aura, chacun $3.75

Carrosses de poupées de $9 en rotin. Grand choix de couleurs. Tant qu'il y en aura, chacun . . . $6.25

Modèle Perambulator — noir ou rouge—capote se repliant. Régulier $11. Maintenant $6.25

Carrosses de poupées de $12. Tant qu'il y en aura, chacun $7

Sulkies en osier pour poupées—ivoire ou bleu. Rég. $5.25. Tant qu'il y en aura, chacun $3.25

Petites Balayeuses Bissell

Tant qu'il y en aura, chacune 69c

Autos de Course

Voitures rapides pour les gosses. Achetez-en une à votre fiston. Rég. $15 chacune. — Tant qu'il y en aura $10.50

Offres Spéciales à 9 A. M.

Nécessaires de Fumeurs

Elégant, bon. Base solide et plateau. Fini noyer foncé. Un article joli et pratique. Tant qu'il y en aura 99¢

Chaises Hautes pour Bébés

Rég. $4.50. Tant qu'il y en aura, chacune $3

Lampes sur Pied

Lampes de plancher sur pied, joli noyer. Rég. $14. Tant qu'il y en aura, chacune. (Pas beaucoup) $6.95

Abat-jour de Lampes

Grands abat-jour en soie de 24". Rég. $12.50. Quelques-uns seulement à, chacun $6.95

Berceuses à Bras

Grande dimension. Très confortables. Rég. $5.50. Tant qu'il y en aura, chacune $3.65

Tables de Bout

Tables de bout de Chesterfield en noyer foncé. Rég. $16. Spécial du Club de Noël, chacune $7.50

Tables de Bout

—Chêne massif, pattes tournées style Jacobin. Rég. $22. —Maintenant $14.50

$5 comptant vous assurent la livraison de toute table Chesterfield, table Gate Leg ou wagonnette à thé en magasin. Le reste payable d'après notre méthode de club de Noël, sans frais supplémentaires.

Tables Chesterfield

Noyer deux tons. Rég. $42. Spécial du Club de Noël $28

Tables Chesterfield

Plus longues, en noyer. Rég. $45. Maintenant $32

Tables Gigogne

Jolie série de 3 tables, laqué chinois. Voilà un cadeau idéal. Rég. $55. Une seule série à vendre maintenant à $39.50

Mobiliers de Chambre à Coucher d'Enfants

Emaillé rose pâle et bleu, 7 articles, bureau, commode, pupitre, cabinet à couture et 2 chaises. Rég. $115. Spécial du Club de Noël $55

Chesterfields Désassortis

Superbes Chesterfields anglais (pas de chaises) recouverts en cuir de peau de vache anglais très épais. Superbes sous plus d'un rapport. Rég. $180. Spécial du Club de Noël $99

$5 comptant vous assurent la livraison de tout tapis ou carpette en magasin—le reste payable d'après notre méthode de Club de Noël pour meubler la maison—sans frais supplémentaires.

Woodhouse & Co.

—les Grands Marchands de Meubles Anglais

Heures d'affaires: 9 a.m. à 9 p.m. jusqu'à Noël —à 10 samedi

79-83 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Remarquez nos nouveaux numéros de téléphone : Lancaster 6235-6-7-8-9.

Londres, Newcastle-on-Tyne, Liverpool, Manchester, Glasgow, Edinbourg, Sunderland, Middlesborough, Southampton.

Des centaines d'autres occasions très spéciales vous attendent. Venez.

Attention soignée apportée aux commandes postales.

Nous emmagasinerons et assurerons gratis ce que vous achèterez tant que vous le voudrez.

Venez de Bonne Heure

Devenez membre de notre club de Noël pour meubler la maison et prenez votre large part des merveilleuses aubaines offertes.

LE RADIO DE LA PRESSE

Une causerie, chants hébreux commémorant la fête Chanacke, et deux concerts de l'hôtel Windsor, ce soir, au poste de la "Presse".

LES POSTES AMERICAINS

Quatre émissions sont au programme du poste radiotéléphonique de la "Presse", pour ce soir, comme suit.

7 heures: causerie pour les enfants, préparée par la Ligue de la Sécurité Publique.

7 h. 30: Le dîner-musical par le trio de l'hôtel Windsor, sous la

Le révérend B. MILLER, de la synagogue juive Shar Tefili, qui exécutera des chants hébreux, ce soir, au poste C.K.A.C. commémorant la fête Shanacke.

direction de M. Raoul Duquette. Les morceaux suivants sont au programme:

1—"Religion", Chambers.
2—Extraits: "Martha", Flotow.
3—Fantaisie:
"Menuet antique", Finck.
4—Danse, "Tango", Albeniz.
5—Solo de violoncelle, au choix.
par M. Raoul Duquette.
6—Chant:
(a) "Kashmire Song", Finden.
(b) "Land of the sky blue water", Cadman.
7—Fantaisie: "Yankee Princess".
8—Morceaux choisis, sur demande.

Immédiatement après le dîner-musical de l'hôtel Windsor, ce soir, soit vers 8 h. 30, quatre chants hébreux seront exécutés par le révérend B. Miller, cantor de la congrégation de la synagogue Shar Téfili, commémorant la fête juive Chanacke.

Voici les divers morceaux qui seront ainsi exécutés.

1.—Ono bekoach. (hébreux).
2.—Wealjedeh mesichronos.
3.—"Vale" (anglais). Mots de Burgh d'Arcy et musique de Kennedy Russell.
4.—"Oh ihr kleine lichtelach" (hébreux), mots de Morris Rosenfeld, musique par H. Lefkovich.

Mlle Ethel Rosenblath au piano.

10 h. 30: Musique de danse par les "Red Jacketa", sous la direction d'Harold Leonard, transmise directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor.

Mardi, 15 décembre.
(TEMPS OFFICIEL DE L'EST)
CFAC, Calgary, 435.8
10.15 p.m.—Quatuor et trio.
CKCL, Toronto, 356.9
7, 8, 9.30 et 10.30 p.m.—L'orchestre de danse Old Mill Tea Garden, la chorale de Grace Church, l'heure musicale de Simpson et l'orchestre de la Royal Society.
CNRR, Régina, 475.9
10 p.m.—Programme du studio.
CNRV, Vancouver, 291.1
11.30 p.m. et 1.30 a.m.—Le quatuor de femmes et l'orchestre Belmont.
KDKA, E.-Pittsburgh, 309.1
6.30, 9 et 11.35 p.m.—La Petite Symphonie de KDKA, musique et le théâtre Grand.
KFAB, Lincoln, 340.8
6.30 et 9 p.m.—La musique en dînant et musicale de l'université du Nébraska.
KGO, Oakland, 361.2
9 et 11 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, concert spécial et programme de danse.
KGW, Portland, 491.5
1 a.m.—Programme de musique de danse.
KHJ, Los Angeles, 405.2
9 et 11 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, programme de Luxe et musique de danse.
KOA, Denver, 322.4
6.30 p.m.—La musique en dînant.
KPO ,San Francisco, 428.3
9.40 et 11 p.m. et 1 a.m.—Orchestre, concert et l'orchestre Coakley.
KPRC, Houston, 296.9
8.30 et 9.30 p.m.—L'orchestre Mack et programme du studio.
KSD, Saint-Louis, 545.1
7.55 p.m.—Programme de WEAF.
KTHS, Hot Springs, 374.8
10 et 10.30 p.m.—Nouveautés sur accordéon et l'orchestre New Arlington.
KYW, Chicago, 535.4
7 et 9 p.m. et 2 a.m.—La musique en dînant, programme du studio et le club Insomnia.
WBAP, Fort Worth, 475.9
7, 8.30 et 10.30 p.m.—La musique en dînant, programme de musique et concert.
WBZ, Springfield, 333.1
6.30, 7.30 et 8 p.m.—La musique de KDKA, l'orchestre de danse Kimball et la partie de hockey Bruins-Ottawa.
WCAE, Pittsburgh, 461.3
6.30, 7.30 et 11 p.m.—La musique en dînant, programme de WEAF et l'orchestre Harrison.
WCBD, Zion, 344.6
9 p.m.—Cloches et solistes.
WCCO, Minneapolis, 416.4
7.15, 8.30 et 10 p.m.—La musique en dînant, programme de WEAF et la chorale municipale de Minneapolis.
WDAF, Kansas City, 365.6
12.45 a.m. — Programme des Nighthawks.
WEAF, New-York, 491.5
6, 7, 7.30, 8, 8.30, 9, 10 et 11 p.m. — L'orchestre Waldorf, récital, les musiciens de Clyde Doerr, programme de musique, les Twins, l'heure Eveready, votre heure et orchestre et musique de danse.
WEAO, Columbus, 293.9
9 p.m.—Cloches et concert.
WEAR, Cleveland, 389.4
7, 8 et 10 p.m.—Le théâtre State, programme de WEAF et l'orchestre Wormack.
WEEI, Boston, 348.6
6.45 et 8 p.m.—Le Big Brother Club et programme de WEAF.
WFAA, Dallas, 475.9
7.30, 9.30 et 12 p.m.—L'orchestre Bestor, musique et l'orchestre Foxtrotters.
WFBG, Altoona, 277.8
6.30, 8.30 et 11.15 p.m.—La musique en dînant, la soirée du Penn Central et les moments de galeté.
WFI, Philadelphie, 394.8
6.30 et 8 p.m.—La musique du dîner du club Rotary et programme de WEAF.
WGHP, Detroit, 270
8 p.m.—La musique de danse des Skylarks.
WGN, Chicago, 370.2
7, 9.30 et 11.30 p.m.—Orgue, la musique en dînant, l'heure classique et le Jazz Scamper.
WGR, Buffalo, 319
6.30 et 8 p.m.—L'orchestre Statler et programme de WEAF.
WGY, Schenectady, 379.5
7.30, 8.15, 9 et 10.30 p.m.—Récital de violon, Elmer Tidmarsh, orgue; l'orchestre WGY et l'orchestre Tupman.
WHAS, Louisville, 399.8
8.30 p.m.—Les Melodistes de Zoeller.
WHB, Kansas City, 365.8
8 et 9 p.m.—Récital d'orgue et musique populaire.
WHO, Des Moines, 526
8.30, 9 et 12 p.m.—Le quintuor Raleigh, le trio WHO et la Petite Symphonie WHO.
WIP, Philadelphie, 508.2
6, 8, 9 et 10.30 p.m.—La musique en dînant, récital de violon, de quatuor Shapp, l'émission d'Emo et l'orchestre Joe Ray.
WJAR, Providence, 305.9
7.30 et 8.30 p.m.—Programme de musique et programme de WEAF.
WJR, Détroit, 516.9
7 et 9 p.m.—La petite Symphonie et les Serenaders.
WJY, New-York, 405.2
7.30, 8.10 et 8.30 p.m.—Le trio Ambassador, les Texas et partie de hockey.
WJZ, New-York, 454.3
7.30, 8.30, 10.30 p.m.—La fanfare de la marine américaine, l'ensemble Bonime et l'orchestre Tupman.
WKRC, Cincinnati, 422.3
11 et 12 p.m. — Musique de danse et l'orchestre Roehr
WLS, Chicago, 344. 6
7.15 et 8 p.m.—Orgue et le trio WLS.
WLW, Cincinnati, 422.3
8 et 10 p.m.—Programme de musique et l'orchestre de concert Stos.
WMAQ, Chicago, 447.8
7 et 9 p.m.—Orgue, orchestre et le concert de l'école Columbia.
WMBF, Miami Beach, 384.4
7 et 10 p.m.—La musique en dînant et musique d danse.
WNAC, Boston, 280.3
6, 7.45 et 8.15 p.m .— La musique en dînant, le théâtre et l'orchestre American.
WOAW, Omaha, 526
6.45, 7.50, 10 et 11 p.m.— Orchestre, quintuor, la fanfare Tangier Temple et orchestre.
WOC, Davenport, 483.6
8.30 et 10.45 p.m. — Programme de WEAF et l'orchestre Crescent.
WOR, Newark, 405.2
6.37 p.m.—La musique en dînant.
WPG, Atlantic City, 299.8
6.45, 8.15, 9 et 11 p.m.—Orgue, le trio Morton, les artistes Plaza, le trio Chalfonté Haddon et l'orchestre McKnight.
WRC, Washington, 468.5
6, 7.30, 8.30, 10.30, 11.30 et 12 p.m. — La musique en dînant, la fanfare de la marine américaine, l'ensemble Bonime, l'orchestre Tupman, les musiciens WRC et la fanfare Le Paradis.
WSAI, Cincinnati, 325.9
7.30, 8, 9 et 10.30 p.m.—Programme de WEAF, l'orchestre Lawson, programme de WEAF et musique hawaiienne.
WSB, Atlanta, 428.3
9 et 11.45 p.m.—Concert et programme de nuit.
WTAG, Worcester, 267.7
8 p.m.—Programme de WEAF
WTIC, Hartford, 475.9
La musique en dînant, Thomas McGill, baryton, quatuors et récital d'orgue.
WJ, Detroit, 352.7
6 et 8 p.m.—La musique en dînant et programme de WEAF.

Mercredi, 16 décembre
(TEMPS OFFICIEL DE L'EST)
CFCA, Toronto, 356.9
8.30 et 11 p.m.—Le trio Hambourg et l'orchestre Watson.
CFCF, Montréal, 411
7 p.m.—Orchestre de concert.
CHYC, Montréal, 411
8.45 p.m.—Concert du studio et musique de danse.
CNRW, Winnipeg, 384.4
9, 9.40 et 11 p.m.—L'orchestre Fort Garry, le quatuor Waterhouse et l'orchestre Plumm.
KDKA, E.-Pittsburgh, 309.1
6.30 et 8.30 p.m.—La musique en dînant et la fanfare Westinghouse.
KFI, Los Angeles, 467
1 a.m.—L'orchestre Marsh.
KFKX, Hastings, 288.3
6.30 et 10 p.m.—La musique de KDKA et programme de Lincoln.
KFRU, Columbia, 499.7
9 p.m.—Concert.
KGW, Portland, 491.5
9 et 11 p.m.—La musique en dînant et concert.
KHJ, Los Angeles, 405.2
9, 11 p.m. et 1.30 a.m.—Programmes de musique et l'orchestre Hickman.
KOA, Denver, 322.4
8.30, 10 et 12 p.m.—La musique en dînant, programme anniversaire de KOA et programme de danse.
KPO, San Francisco, 428.3
9.40 et 11 p.m. et 1 a.m.—Orchestre, orchestre et artistes et l'orchestre Lind.
KPRC, Houston, 296.9
8.30 et 9.30 p.m.—L'orchestre Martin et concert.
KSD, Saint-Louis 545.1
7, 8 et 9 p.m.—La musique en dînant, programme du studio et les Troubadours, WEAF.
KTHS, Hot Springs, 374.8
10 et 10.45 p.m.—Les mélodies du Sud et récital d'orgue.
KWRC, Cedar Rapids, 277.8
10 p.m.—Programme de musique.
KYW, Chicago, 535.4
7, 9 et 11 p.m. et 2 a.m.—La musique de KDKA, programme du studio, la revue de minuit et le club Insomnia.
WAHG, Richmond Hill, 315.6
7.30, 10.15 p.m.—Programme au studio et l'orchestre Lapierre.
WBAP, Fort Worth, 475.9
7, 8.30 et 10.30 p.m.—La musique en dînant, musique hawaiienne et musique de danse.
WBZ, Springfield, 333.1
6.30, 8, 9 et 10.30 p.m.—La Petite symphonie de KDKA, pianiste, quatuor, concert et tyrolienne.
WCAD, Canton, 2.63
8 p.m.—Programme de l'université.
WCAE, Pittsburgh, 461.3
6.30 et 8.30 p.m.—L'orchestre William Penn et programme de WEAF.
WCAP, Washington, 468.5
7, 9, 10 et 11 p.m.—La fanfare de l'armée américaine, les Troubadours, Roxy et sa troupe et programme de danse.
WCCO, Minneapolis, 416.4
9 et 11.05 p.m.—Les Troubadours et l'orchestre Emmett Long.
WDAF, Kansas City, 365.6
9 p.m. et 12.45 a.m.—Programme classique et programme des Nighthawks.
WEAF, New-York, 491.5
6, 7.30, 8, 9, 10 et 11 p.m.—L'orchestre Waldorf, la fanfare de l'armée américaine, amusements, les Troubadours, Roxy et sa troupe, et l'orchestre Bernie.
WEAO, Columbus, 293.9
8 et 9 p.m.—Musique et orchestre de dames.
WEEI, Boston, 348.6
6.45, 8, 8.30 et 9 p.m.—Le Big Brother Club, programme de WEAF, Earle Nelson ukelele; programme de WEAF.
WGHB, Clearwater, 266
8.30 p.m.—Programme de musique.
WGHP, Detroit, 270
8 p.m. — Programme par la Petite Symphonie de WGHP.
WGN, Chicago, 370.2
7, 9.30 et 11.30 p.m.—Orgue, la musique en dînant, l'heure classique et le Jazz Scamper.
WGR, Buffalo, 319
8.30, 9, 10 et 11 p.m.—Programme populaire, les Troubadours, WEAF; présentation spéciale, l'orchestre Statler.
WGY, Schenectady, 379.5
6.30 p.m.—Orchestre.
WHAS, Louisville, 399.8
8.30 p.m.—Programme par les Kentucky Night Owls.
WHB, Kansas City, 365.6
8 p.m.—Le trio Finley.
WHO, Des Moines, 526
7.30, 8.30 et 10 p.m.—L'orchestre Reese-Hughes, solistes et programme de danse.
WJAR, Providence, 305.9
7.30 p.m.—Programme de WEAF.
WJR, Detroit, 516.9
7, 9 et 11.30 p.m.—La Petite Symphonie, les Serenaders et les Jesters.
WJZ, New-York, 454.3
7, 8.30, 9.50 et 10.30 p.m.—L'orchestre Levitow, le concert du Collège Hunter, programme spécial et l'orchestre Specht.
WKRC, Cincinnati, 422.3
9 et 10 p.m.—Orchestre et la Petite Symphonie Koenig.
WLIT, Philadelphie, 394.8
8, 9 et 10 p.m.—La compagnie de concert Melrose, la soirée P. R. T., l'orchestre Arcadia.
WLS, Chicago, 344.6
7.30, 8.15, 9.15 et 11.40 p.m.—Orgue, Ford et Glenn, le trio WLS, spécialités musicales et orgue.
WLW, Cincinnati, 422.3
8, 11, 11.30 et 11.45 p.m.—L'orchestre Visconti, le concert Pep, quatuor, musiciens et orgue.
WMAK, Lockport, 266
7.45 et 8 p.m.—Récital d'harmonica et programme de musique.
WMAQ, Chicago, 447.5
7 et 9 p.m.—Récital d'orgue et musique.
WMBF, Miami Beach, 384.4
7 et 10 p.m.—La musique en dînant et musique de danse.
WNAC, Boston, 280.3
6, 7.35 et 8 p.m.—Orchestre, programme de la Fédération et musique.
WOC, Davenport, 483.6
10 p.m.—Récital d'orgue.
WOO, Philadelphie, 508.2
7.30, 8, 9, 10 et 10.30 p.m.—L'orchestre Rizzo, programme de WEAF, le quatuor American, le studio du théâtre Fox et orchestre.
WOR, Newark, 405.2
6.35, 8, 9.30 et 10.45 p.m.—La musique en dînant, programme de spécialités, le trio Allen, contralto et l'orchestre Pennsylvania.
WOS, Jefferson City, 440.9
9 p.m.—Violonneux.
WSAI, Cincinnati, 325.9
9, 10 et 11 p.m. — Programme de WEAF, Roxy et sa troupe, quatuor.
WSB, Atlanta, 429.3
11.45 p.m.—L'orchestre Biltmore.
WSM, Nashville, 282.8
7.30, 9 et 11 p.m.—L'orchestre Craig, programme des jeunes filles et les artistes Hoffmann.
WTAG, Worcester, 267.7
8 et 10 p.m.—Concert et Roxy et sa troupe.
WTAM, Cleveland, 389.4
6, 8 et 11 p.m.—La musique en dînant, récital d'orgue et les Canadiens de Lombardo.
WTIC, Hartford, 475.9
6.30 et 10 p.m.—Le trio Bond, solistes et l'orchestre Heimberger.
WWJ, Detroit, 352.7
6, 8 et 9 p.m.—La musique en dînant, orchestre, solistes et programme de musique de danse.

AU POSTE C. K. A. C.

Demain après-midi, le poste radiotéléphonique de la "Presse", donnera les émissions suivantes:

1 h. 45: Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette.

4 heures: Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse.

C. N. R. A., MONCTON, 291

Ce soir, à 8 heures, temps de l'Atlantique, le poste radiotéléphonique du Chemin de fer National du Canada, à Moncton, N.B., donnera le programme suivant, exécuté par un groupe de jeunes gens, sous la direction de M. C.-N.Wright, et quelques musiciens de Moncton, sous la direction de M. George Ross:

Extrait de la symphonie en do mineur (Hollaway); orgue, "Intermède en re bémol" (Hollins) et "O Star of Eve" (Tannhauser, Wagner). Chant: "My Love Dwelt in Northern Land" (Elgar), par Mmes May Rance MacKinnon, George Ross et Harold-N. Price. Violon, piano et orgue, par Mme Irvine Malcolm, Mlle Hélène Grant et M. George Ross. Chant: "Blackbird's Song" (Cyrill Scott) par Mme George Ross. Orgue: "A Fantasy" (Edgar Ford) et "Largo" (Handel). Chant: "Ganymede" (Schubert) par Mme Harold-N. Price. Violon, orgue et piano, par Mme Irvine Malcolm, Mlle Hélène Grant et M. George Ross. Chant: "Trees" (Rasbach) par Mlle May Rance McKinnon, soprano. Orgue: "Le poète et le paysan". Violon, orgue et piano. Chant: "A Fairy Went a Marketing" (Goodhart) par Mme MacKinnon, Mme Ross et Mme Price. Orgue: "In a Monastery Garden" (Ketelby) et "Coronation March" (extrait du Prophète) (Meyerbeer).

A 11 hrs. p.m. Orchestre du poste C.N.R.A.

C. N. R. O., OTTAWA, 435

Demain soir, à 7 heures, le poste du Chemin de fer National du Canada, à Ottawa, Ontario, donnera le programme français suivant:

Demi-heure des enfants par Tante Bessie. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. L'orchestre de concert du Château-Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.

CARILLON CANADIEN

Chant: "Au Joli Printemps" (Robert Choquette et Ernest Patience); "Mignonne" (Robert Choquette et Ernest Patience); "Le P'tit pont de Bouleau" (Robert Choquette et Ernest Patience); "Dans tous les Cantons" (Folklore canadien, harmonisation de de Oscar O'Brien) par M. Charles Marchand.

"Deux Etudes" de Chopin par M. Ernest Patience.

"Les deux grenadiers" (Schumann); "Petits gas, petits oiseaux" (Botrel); "Blanche comme la neige" (Folklore canadien, harmonisation d'Ernest Patience); "La Grand' d'mande" (Maurice Morrisset et Oscar O'Brien) par M. Charles Marchand.

"Barcarolle en sol mineur" (Ernest Patience) et "Etude de Concert" (Ernest Patience) par M. Ernest Patience.

"Les Trois Bossus" (conte canadien), "Les Noms canadiens" (R. P. G. Dupaigne, P.S.S.); "La Radiomanie" (M. Morrisset et H. Latour); "Les Raftmen" (Folklore canadien, harmonisation d'Oscar O'Brien) par M. Charles Marchand.

"Nocturne en mi mineur" (Chopin) et "Valse en do dièze mineur" (Chopin) par M. Ernest Patience.

"Rêves canadiens" (J.-C. Nadaud, P.S.S.); "A la claire fontaine" (folklore canadien, harmonisation d'Ernest Patience); "Quand j'étais chez mon père" (Folklore canadien, harmonisation d'Oscar O'Brien); "Boum Badiboum" (Folklore canadien, harmonisation d'Oscar O'Brien); "C'est la Fill' de notre voisin" (Folklore canadien, harmonisation d'Oscar O'Brien) par Charles Marchand.

"Mazurka en la bémol" (Chopin) et "Valse de concert" (Ernest Patience) par M. Ernest Patience.

L'orchestre du Château-Laurier, directement de la salle de bal de l'hôte!

JOUTES DE HOCKEY NON TRANSMISES PAR RADIO

Dans une lettre adressée au directeur du poste CKAC de la "Presse", M. Léo Dandurand déclare qu'il regrette de ne pouvoir accéder à la demande faite par le poste pour transmettre les parties de hockey, directement des patinoires.

M. Dandurand, apprécie l'intérêt que les amateurs portent aux parties jouées par son club, mais, après avoir discuté la question d'irradier ces parties, jouées à Montréal, avec le bureau de direction du club de hockey Canadien, on est venu à la conclusion que la permission ne pouvait être accordée, pour cette saison. Tout de même, l'aimable gérant fournira, au poste, un résumé des parties jouées à Montréal, lequel sera irradié durant l'intermission du concert de musique populaire de l'hôtel Windsor.

IMMIGRANTS QUE LE GOUVERNEMENT VEUT AVOIR EN UNE ANNEE

Winnipeg, 15.—"Des plans sont élaborés pour l'application d'une vigoureuse politique d'immigration, couvrant les Etats-Unis, les Iles Britanniques et les pays d'Europe. Le Canada peut absorber 200,000 colons agricoles par année," a déclaré l'honorable Charles Stewart, ministre suppléant de l'immigration. M. Stewart a laissé entendre que les compagnies de chemins de fer et de navigation coopéreraient tant dans l'ancien continent que sur le nouveau, et que les fonctionnaires de l'immigration s'efforceraient d'obtenir des colons américains.

Le but du gouvernement, dit-il, est d'établir 90 pour cent des nouveaux venus sur des terres, alors qu'aux meilleures périodes d'immigration, 25 pour cent seulement s'y établirent.

NOUVEAUX POUVOIRS

Rome, 15.—Le Sénat a approuvé hier un projet de loi déjà appuyé par la Chambre et qui donne au gouvernement le pouvoir d'agir par décret dans les affaires urgentes de l'administration au lieu d'attendre un vote du parlement.

L'ESPRIT DE NOEL

Le 25 décembre de chaque année, tout le monde se sent animé d'un sentiment dont l'intensité persiste longtemps après que l'événement est passé. C'est dans l'atmosphère de la maison et auprès des amis qu'on éprouve ces émotions avec le plus de force. Le Pacifique Canadien organise des trains spéciaux pour ceux qui veulent aller revoir le foyer, à la ville ou à la campagne. Renseignements et réserve de place en s'adressant à tout agent de billets du Pacifique Canadien ou à F.-C. Lydon, agent du trafic-voyageurs en ville, 143, rue S.-Jacques, tél. Harbour 4211. (r)

BELLE FETE POUR LES ENFANTS A LONGUEUIL

(Spécial à la PRESSE)

Longueuil, 15. — Les petits enfants de Longueuil auront leur bonne part dans les munificences du Père Noël, à l'occasion des fêtes, si l'on en juge par les préparatifs extraordinaires que fait l'association ouvrière de cette ville, pour recevoir la visite prochaine du populaire bonhomme. Voici le programme complet des fêtes qui auront lieu, pour les enfants de Longueuil: à cette occasion dimanche prochain, 20 courant, à 3 h. p.m., arrivée du Père Noël, accompagné de plusieurs de ses amis, et grande réception par les officiers et membres de l'Association ouvrière. Après les échanges de bons souhaits qu'il est d'usage d'échanger en pareilles circonstances, on se rendra à la demeure de Son Honneur le maire L.-J.-E. Brais, pour lui demander le permis de faire, en grande parade, le tour de la ville de Longueuil, avec voitures et automobiles (si le temps le permet.)

Au retour, vers 4 h. p.m., aura lieu la grande cérémonie de distribution de jouets et de bonbons, par le Père Noël, à tous les enfants de Longueuil, de moins de 12 ans. Le soir, à 8 h. une grande fête récréative aura lieu, dans la salle de l'Hôtel de ville, à laquelle un programme de chants et concert de musique, sera exécuté, sous la présidence de Son Honneur le maire et de Mme la mairesse.

Enfin, mardi soir, 29 décembre, aura lieu une grande distribution de cadeaux aux jeunes orphelins de l'Hospice Saint-Antoine, et aux vieillards pauvres qui pensionnent dans cette institution.

Jamestown, N.-Y., 15. — James Martin, 17 ans, a été invité à jouer le tympanon, un vieil instrument de musique, devant M. Henry Ford.

PAVILLON DES ARTS QU'ON RECONSTRUIRA

A une assemblée du comité de construction générale de l'université McGill, hier après-midi, dans la salle du conseil du Pacifique-Canadien, on a adopté les plans de la reconstruction du pavillon des arts, soumis par la faculté, et en même temps donné l'autorisation de demander des soumissions. La construction commencera le 1er avril prochain.

CLIENTE PRECIEUSE

Paris, 15. — La Faculté de Médecine de Bogota, (Colombie) vient de faire en France, une commande pour tous les appareils nécessaires à l'installation d'un laboratoire.

Achetez-vous un manteau Perley cette année.

Crédit
— chez —
Perley

Une chose aimable et simple

que d'acheter n'importe quel vêtement dans notre magasin d'après ce système — Pas de frais supplémentaires. Toujours les dernières nouveautés de la meilleure qualité. Nous sommes manufacturiers.

Perley
677 Ste-Catherine Est
Coin Visitation

Lisez les Annonces de la "Presse"

Réparations de Radio
Nous réparons: ECOUTEURS, hauts-parleurs et appareils. Antennes installées, etc., etc. Batteries EVEREADY, toujours un stock frais en magasin.
Lancaster 7151
Canadian Electrical Supply Co. Ltd
165 rue Craig Ouest
16-1,m,M,J,v-n R

Une Admirable Surprise pour Noël

Faites à votre famille la plus heureuse de toutes les surprises pour Noël — un Super-Zenith. Dotez-là d'une source de divertissements inépuisables, non seulement pour la durée des Fêtes, mais pour tous les jours de l'année.

Le Super-Zenith ouvre votre maison à tous les grands chantres de l'univers — aux meilleurs orchestres — aux orateurs les plus distingués. Ils chantent, jouent et parlent avec un tel réalisme que vous croyez être tout près d'eux.

Il nous fera plaisir de vous donner une démonstration d'un Super-Zenith — chez vous — si vous le désirez. Cependant, si vous voulez que la surprise soit plus complète, nous pourrons vous la donner ici, dites-nous simplement où et quand. Cela ne vous engagera en aucune façon.

ZENITH RADIO Coûte Plus— mais Fait Plus!
LEGARE RADIO ENRG. REGISTERED
Subsidiaire de la Cie P. T. Legaré, Ltée
3412 Avenue du Parc (près Sherbrooke)
Plateau 2016
Distributeurs:
A. CREVIER . . . . . Cartierville
A. BOUTHILLIER . . . . . 2604 St-Hubert
J.-A. LACHANCE . . . . . 618 Marie-Anne, Est
F.-X. HAMELIN . . . . . 399 Ave de L'Eglise, Verdun
GENERAL AUTO EQUIPMENT . . . . 720 Dorchester, Ouest
LEGARE AUTO & SUPPLY Co. Ltd., Coin Durocher et Laurier, Outremont

Pourquoi le Reproducteur de Radio Hamilton est si Parfait

PARCE QU'IL a la forme de la *gorge humaine* des plus célèbres chanteurs, le HAMILTON donne un plus grand volume et une reproduction parfaite des sons, sans vibration.

Magnifiquement fini en vert ou or madré et garanti sans restrictions.

Demandez une démonstration à un dépositaire Hamilton.

Le Haut-Parleur qui a la Forme de la GORGE HUMAINE

HAMILTON RADIO REPRODUCER

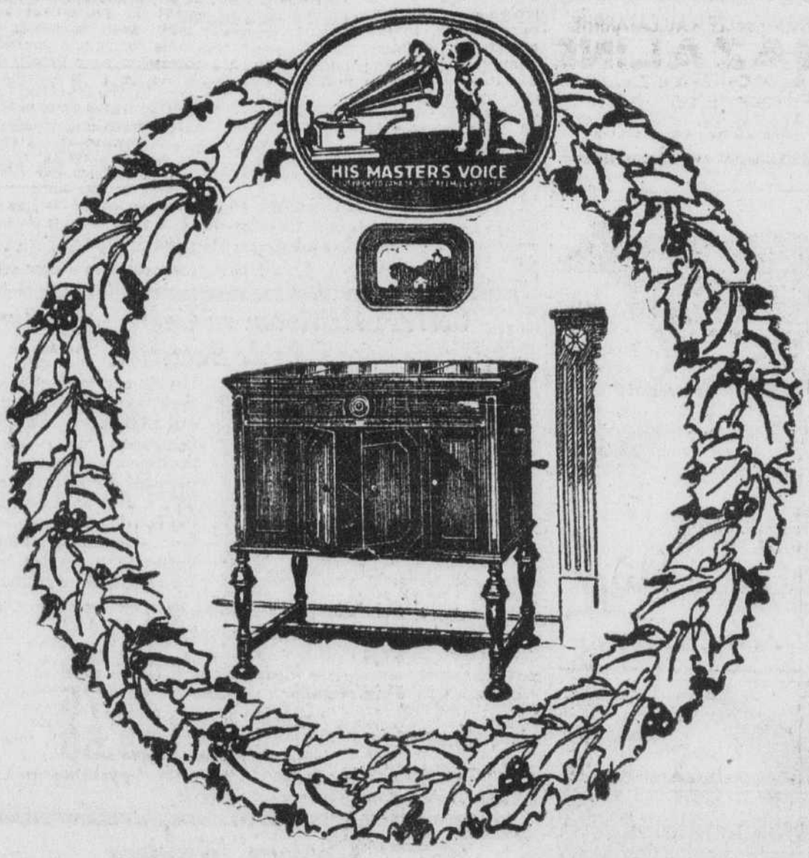

LE MODELE GRANADA possède un extérieur d'une beauté ravissante pour convenir à l'admirable musique qui se trouve dans le Victor Orthophonic. Un cadeau de Noël sûréminent, qui peut être obtenu chez tous les marchands de produits "La Voix de Son Maître" au prix de $200.00. Le Crédenza, un plus gros modèle également magnifique, pour $365.00.

Le Nouvel
Orthophonic
"True in Sound"
Victor
Victor Talking Machine Company of Canada, Limited

TEXTE COMPLET DU JUGEMENT DE LA COUR SUPREME RELATIVEMENT AU DIFFEREND DU CANTON ROUYN

Ce tribunal maintient la validité d'une loi fédérale concernant la construction d'un chemin de fer sur les terres provinciales de la Couronne.

DECISION DE PORTEE IMMENSE

L'intérêt général sur des points soulevés dans la cause du Nipissing Central Railway contre la province de Québec rend cette décision de la Cour suprême d'importance plus qu'ordinaire. Voici le jugement tel que lu par l'hon. juge Newcombe :

Dans l'affaire d'une référence quant à la validité constitutionnelle et à l'effet de la section 189 de l'acte des chemins de fer de 1919 dans son application aux terres provinciales de la Couronne, Nipissing Central Railway contre la province de Québec :

Par ordre du gouverneur-général en conseil, en date du 11 juin 1925, les questions suivantes ont été référées à cette cour pour audition et considération en vertu de l'autorité de la section 60 de l'acte de la Cour suprême :

1o—Est-il de la compétence du parlement d'appliquer la provision de la section 189 de l'acte des chemins de fer de 1919, relativement aux terres provinciales de la Couronne ?

2o—Si la réponse à la question 1 est dans l'affirmative, cette section 189, telle qu'elle est maintenant, s'applique-t-elle aux terres provinciales de la Couronne ?

3o—Est-il obligatoire pour le gouverneur en conseil de donner son consentement en vertu de la sous-section 2 de la dite section sur une application dûment faite en vertu d'icelle, ou a-t-il discrétion pour accorder ou refuser ce consentement selon son bon vouloir ?

L'ordre indique ensuite qu'il y a actuellement pendante une demande du Nipissing Central Railway pour obtenir le consentement du gouverneur-général en conseil, en vertu de la section mentionnée, pour prendre possession, se servir de et occuper les terres de la Couronne dans la province de Québec dans le but d'étendre sa voie ferrée du lac Larder jusque dans le canton minier de Rouyn, et que le gouvernement de Québec s'oppose à ce consentement en donnant pour raison que la section ne s'applique seulement qu'aux terres de la Couronne du Dominion et que, si elle est interprétée comme s'appliquant aux terres provinciales de la Couronne, elle est ultra vires du parlement en autant qu'elle a pour but de les affecter.

La Nipissing Central Railway Company fut incorporée par une charte fédérale, en 1907. Les lignes qu'elle est autorisée à construire et à mettre en opération sont particulièrement décrites et comprennent une ligne s'étendant de Latchford, dans la province d'Ontario, à travers certains cantons désignés, et de là, dans une direction nord, jusqu'à un point sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, dans la province de Québec, à ou près de la rivière Matagami. Ainsi les travaux autorisés et devant être faits sont de la classe décrite au 10ème paragraphe de la section 92 de l'acte de l'Amérique-britannique du Nord de 1867, comme une ligne de chemin de fer reliant une province à une autre, ou s'étendant en dehors des limites d'une province et conséquemment dans les limites de l'autorité législative exclusive du parlement du Canada en vertu du paragraphe 29 de la section 91 de l'acte susmentionné.

La section 189, celle en vertu de laquelle les questions sont posées, est la première d'un groupe de sections comprises dans l'acte des chemins de fer de 1919, sous la description générale: "la prise de possession et l'usage des terres"; elle est introduite sous le titre: "Restrictions — Terres de la Couronne" et elle est exprimée dans les mots suivants:

189 (1) Aucune compagnie ne prendra possession, ne servira de ou n'occupera pas des terres de la Couronne sans le consentement du gouverneur en conseil.

(2) Toute compagnie de chemin de fer peut, avec tel consentement, et aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, prendre possession de et s'approprier, pour l'usage de son chemin de fer et de ses travaux, les terres de la Couronne situées sur la route à suivre et qui n'ont pas encore été concédées ou vendues, comme il peut être nécessaire pour la construction du chemin de fer, et aussi prendre possession des rivages publics, du lit des lacs, rivières et ruisseaux ou des terrains recouverts par les eaux de ces lacs, rivières et ruisseaux, tel qu'il est nécessaire pour construire, compléter et exploiter ses chemins de fer et ses travaux.

(3) La compagnie ne peut pas aliéner tous tels terrains dont elle a pris possession, se sert ou qu'elle occupe.

(4) Quand de tels terrains sont affermis à la Couronne pour tout but spécial ou qu'ils sont sujets à une fiducie, les argents payés par la compagnie seront appliqués par le gouverneur en conseil aux fins de la fiducie.

Quelques courtes explications sont nécessaires afin d'expliquer le contexte. L'acte des chemins de fer de 1919 est l'acte général des chemins de fer du Dominion, pourvoyant à la construction et à l'exploitation des chemins de fer autres que ceux du gouvernement, et autorisant, sujet à ses prévisions, la prise de possession obligatoire et l'usage des terrains pour fins de chemins de fer; il pourvoit aux pouvoirs et à la réglementation des compagnies de chemin de fer, sujet à une législation spéciale et particulière qui peut les affecter individuellement; il ne s'applique aux chemins de fer du gouvernement que dans des cas particuliers; il pourvoit aussi à un bureau de commissaires des chemins de ferpour le Canada et ce bureau exerce des pouvoirs et une juridiction étendue en rapport avec les chemins de fer régis par les provisions de l'acte.

En vertu des pouvoirs généraux qui lui sont conférés, une compagnie de chemins de fer peut, selon la section 162, pour les fins de son entreprise et sujet aux provisions de son acte spécial:

(a) Entrer dans et sur toutes terres de la Couronne sans un permis préalable, ou dans et sur les terres de qui que ce soit, situées sur la route ou la ligne projetée de chemin de fer, et faire des explorations, des examens et autres arrangements nécessaires sur ces terres pour déterminer le site du chemin de fer, et de définir et déterminer quelles sont les parties des dites terres nécessaires et utiles pour le chemin de fer;

(d) faire construire ou placer le chemin de fer à travers et sur les terres de toute personne dont la propriété est située sur la ligne;

(q) faire tout autre acte nécessaire pour la construction, le maintien et l'exploitation du chemin de fer.

Il est pourvu par la section 166 que la compagnie ne commencera pas la construction du chemin de fer, ou toute partie quelconque de celui-ci, tant que la location générale n'aura pas été approuvée par le Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, et tant que les plans, les profils et les livres de référence du chemin de fer n'auront pas été approuvés par le bureau. Puis, par la section 167, il est décrété que la compagnie devra préparer et soumettre au bureau une carte indiquant la location générale de la ligne de chemin de fer projetée, des termini, des principales villes et des principaux villages à travers lequels elle doit passer. La compagnie devra aussi fournir tous détails additionnels nécessaires et toutes informations que le bureau peut lui demander. Cette carte peut être approuvée par le bureau, sujet à tous changements et altérations qui peuvent être jugés nécessaires et lorsqu'elle est ainsi approuvée, la compagnie est, en vertu de la section 168 requise de préparer un plan, des profils et un livre de références du chemin de fer contenant des particularités précises, indiquant, entre autres choses, la superficie, la longueur et la largeur des terres dont elle se propose de prendre possession, donnant les numéros des lots et définissant la partie de chaque lot qu'elle désire acquérir, et déclarant les noms des propriétaires et des occupants en autant qu'il lui est possible de le faire.

En vertu de la section 170, le plan, les profits et le livre de références doivent être soumis au Bureau des commissaires qui, s'il en est satisfait, peut les approuver, et, par telle approbation, le Bureau sera supposé avoir accepté la location, les pentes et les courbes telles que démontrées; et, par la section 172, le plan, les profits et le livre des références, lorsqu'ils sont approuvés, doivent être déposés entre les mains du Bureau des commissaires, et des copies d'iceux doivent aussi être déposéees dans les divers bureaux d'enregistrement des districts ou comtés où se trouvent situées ces terres. La compagnie, en se conformant aux provisions de l'acte, peut alors procéder à prendre, pour les fins de son chemin de fer, les terres ainsi définies et désignées; mais en autant qu'il s'agit de terres de la Couronne, les exigences de la section 189 s'interposent.

On nous informe que le Bureau des commissaires des chemins de fer a approuvé la carte de location du Nipissing Central et a approuvé le plan, les profits et le livre de références de cette partie située entre le lac Larder, dans la province d'Ontario, et le lac Osisko, dans la province de Québec, soit une distance d'environ trente-sept milles; mais comme le chemin de fer traverse nécessairement les terres de la Couronne de la province de Québec, les travaux sont suspendus en l'absence du consentement du gouverneur-général relativement à la prise de possession des terres requises.

Le cours de la législation est important parce que, comme je le démontrerai, la section dont il est maintenant question, a été, sous sa forme antérieure, quant à son interprétation et à sa signification, le sujet d'une décision définitive du comité judiciaire du Conseil Privé, décision qui lie directement cette cour.

D'abord, il est à propos de faire remarquer que l'acte des chemins de fer de 1919 est une consolidation, avec quelques amendements, de la législation antérieure. La section 189 trouve son modèle dans la consolidation des statuts de la province du Canada, en 1859, une loi qui n'a pas apparemment été rappelée par le parlement du Canada ou la législature de Québec, et qui a survécu à l'union des provinces, sujet aux provisions de la section 129 de l'acte de l'Amérique-britannique du Nord de 1867. Une provision correspondante a été adoptée à la première session du parlement après l'union et elle se lit comme suit:

"3.—Aucune compagnie de chemin de fer ne prendra possession de, ou n'occupera aucunes terres appartenant à Sa Majesté, sans le consentement du gouverneur en conseil; mais, avec tel consentement, toute telle compagnie pourra prendre posession pour l'usage de son chemin de fer de la Couronne situées sur la route de la ligne et qui n'ont pas encore été vendues ou concédées, de même qu'elle pourra prendre possession des grèves publiques et des terrains recouverts par les eaux des lacs, des ruisseaux, des rivières et des canaux ou de leurs lits respectifs, tel qu'il est nécessaire pour la construction et l'exploitation du dit chemin de fer et autres travaux, en tenant compte. Cependant, des exceptions contenues dans la sous-section suivante."

Ces exceptions ne sont pas d'importance actuelle; elles se rapportent aux terres réservées pour fins militaires et navales. Cette provision s'accorde précisément avec la section 133 de l'acte des chemins de fer tel qu'on le trouve dans les statuts consolidés du Canada de 1859, excepté que les grèves publiques ne sont pas mentionnées dans l'acte de 1859 et que les exceptions comprennent les réserves indiennes, de même que les réserves militaires et navales.

Onze ans plus tard, le parlement passa l'acte consolidé des chemins de fer de 1879; le chapitre 9 et la section 7 de la sous-section 2 de cet acte reproduit les provisions de 1868, telles que décrites.

Depuis l'acte de 1879, il n'y a pas eu moins de cinq consolidations. Lorsque l'acte de 1879 fut consolidé lors de la revision générale des statuts publics de 1886, le chapitre 109, de la section 7, sous-section 3, fut reproduit sans changement appréciable, mais lorsque la section réapparut dans la consolidation de 1888, quelques changements et une addition apparurent, de sorte que la section se lit comme suit:

"99.—Aucune compagnie ne prendra possession de ou n'occupera des terres appartenant à Sa Majesté, sans le consentement du gouverneur en conseil; mais avec ce consentement, toute telle compagnie peut, aux termes prescrits par le gouverneur en conseil, prendre possession, pour l'usage de son chemin de fer et ses travaux, les terres de la Couronne se trouvant sur la route du chemin de fer et qui n'ont pas été concédées ou vendues et qui sont nécessaires pour le chemin de fer, et elle pourra aussi prendre possession des grèves publiques, de même que des terrains recouverts par les eaux des lacs, rivières, ruisseaux et canaux ou des lits respectifs d'iceux, tel qu'il est nécessaire pour construire, compléter et exploiter ledit chemin de fer et les travaux; et lorsque ces terres appartiennent à Sa Majesté pour quelques fins spéciales ou sujettes à quelque fiducie, les argents payés par le gouverneur en conseil aux fins ci-dessus.

Le chapitre 29 de 1888 a resté en vigueur jusqu'à la consolidation de 1903, chapitre 58 où il a été reproduit comme la sous-section 1 de la section 134, sous le titre: "Prise de possession et usage des terres", mais dans la dernière section, les mots "la Couronne" ont été substitués à "Sa Majesté" où ils se trouvaient dans la provision de 1886, et le mot "canal" a été omis dans la nomenclature des terrains recouverts par l'eau, terrains dont, par l'acte de 1888, la compagnie avait le droit de prendre possession.

Lors de la revision générale de 1906, chapitre 37, la provision relative à la prise de possession, l'usage ou l'occupation des terres de la Couronne, apparait comme la section 172 et elle ne diffère aucunement de la sous-section 1 de la section 134 de 1903, si ce n'est qu'elle se divise en quatre sous-sections, dans le but, je suppose, de simplifier et d'améliorer sa forme.

La section 172 du chapitre 47 des statuts revisés de 1906 est reproduite sans changement matériel dans la section 189 de la consolidation de 1919, loi actuellement soumise pour audition et considération.

Les arguments semblent inutiles pour démontrer que S. 189 doit s'appliquer aux terres provinciales de la Couronne, ou que cela a rapport à ces terres dans les limites de l'autorité du Parlement, si les promulgations correspondantes, auxquelles j'ai déjà fait allusion et desquelles elles dérivent directement ou indirectement, ont eu cette application et ont été légalement sanctionnées. Maintenant, S. 189 ne diffère pas, quant à son intention et son effet législatif, avec les provisions originales de 1868 du Dominion, sous forme particulière, à la question soumise. Il ne peut y avoir aucun doute, naturellement, que, dans la loi consolidée de 1859, la provision semblable s'appliquait à toutes les terres de la Couronne; les droits séparés de la Couronne, par rapport au Dominion et aux provinces, n'avaient pas alors été créés; il ne saurait y avoir de doute, non plus, qu'en 1868, quand le Parlement du Canada sanctionna de nouveau la clause, en 1859, que cette nouvelle sanction fut exprimée en termes qui, sur un point particulier, au moins, ne manquait pas de décrire les terres appartenant aux provinces.

On doit se rappeler qu'à cette époque, les seules proivnces comprises dans l'union étaient les quatre originales, seulement, Ontario et Québec, auparavant unies comme les provinces du Canada; la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; et, dans ces provinces, par S. 109 par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, les terres publiques, comprenant toutes celles qui seraient entendues comme comprises dans la description "terres inoccupées de la Couronne" devaient appartenir aux diverses provinces dans lesquelles elles se trouvaient situées. Ce ne fut pas avant 1888, après que les Territoires du Nord-Ouest furent incorporés dans l'union, et après la constitution de la province du Manitoba, et après que les provinces de la Colombie-Anglaise et de l'Ile du Prince-Edouard se furent jointes à l'union, que l'expression: "Terres inoccupées de la Couronne", donnèrent lieu à la description générale et plus claire: "Terres de la Couronne", comme une définition plus appropriée et plus grande des terres auxquelles la provision devait s'appliquer.

L'autorité législative du parlement pour donner effet à la section 189 dans son application aux terres provinciales de la Couronne, pourrait, cependant, présenter quelques difficultés, si elle n'était pas déjà affirmée par une dernière autorité; mais en vue du jugement du comité judiciaire du Conseil privé dans la cause de Vancouver, le procureur général de la Colombie Britannique vs la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, 1906, A. C. 204, ni le sens de la section, ni le pouvoir de la décréter ne sauraient être mis en doute dans cette cour. Cette cause fut décidée en 1904; l'action était prise par le procureur général de la province pour obtenir une déclaration que le public avait un droit d'accès aux eaux du port de Vancouver par certaines rues de la cité de Vancouver. La voie principale du chemin de fer de la défenderesse s'étend de Calendar Station, près du lac Nipissing, à Port Moodie, en Colombie Britannique, et la compagnie avait construit, en vertu de ses pouvoirs statutaires, un embranchement ou extension de son chemin de fer de Port Moodie à Vancouver, cet embranchement s'étendant le long de l'avant-rive du côté sud du port, traversant l'extrémité de ces rues, où la compagnie avait établi des cours et des quais qui les obstruaient.

Il fut établi que ces rues étaient alors des routes publiques s'étendant jusqu'au niveau des basses eaux et que le droit de passage du public sur ces rues jusqu'aux eaux du port existait à la date de l'admission de la Colombie Britannique dans l'Union. Au procès, l'action fut renvoyée; et sur appel à la Cour suprême de la province, siégeant sur le banc, la question de l'autorité de la compagnie, en vertu de ses pouvoirs statutaires, de s'emparer de terres pour son chemin de fer, alors qu'elles appartenaient à la Couronne représentée par la province, fut très complètement discutée, à l'audition de la cause et dans les jugements des savants juges qui donnèrent les raisons qu'ils avaient de rejeter l'appel. L'autorité de la compagnie dépendait de s. 7, subs. 3, de l'Acte des chemins de fer consolidé, 1879, modifié ou affecté par la législation spéciale se rapoprtant à la Compagnie, ch. 1 de 1881. Par les ss 17 et 18 (a) de l'Acte d'incorporation de la Compagnie, qui est compris dans une cédule de l'Acte mentionné en dernier lieu, il est stipulé que:

"17. L'Acte consolidé des chemins de fer, 1879, en autant que ses stipulations sont applicables à l'entreprise autorisée par cette charte, et en même temps qu'elles ne sont pas inconsistantes ou contraires aux stipulations qui s'en suivent, et avec les exceptions prévues ci-suit, est par les présentes incorporé.

"18. Pour ce qui est dudit chemin de fer, la septième section de l'Acte consilidé des chemins de fer, 1879, se rapportant aux pouvoirs, et la huitième section se rapportant aux plans et arpentages seront sujettes aux stipulations suivantes:

"(a) La Compagnie aura le droit de prendre, d'utiliser et de conserver la grève et le terrain sous le niveau des hautes eaux dans tout courant, lac, eau navigable, golfe ou mer, en autant que la propriété en appartiendra à la Couronne et ne sera pas requise par la Couronne, et en autant que cela sera nécessaire pour la Compagnie pour son chemin de fer et pour d'autres travaux, et comme cela sera démontré au moyen d'une carte ou d'un plan déposé au bureau du ministre des chemins de fer. Mais les stipulations de cette sous-section ne s'appliqueront pas à aucune grève ou terre à l'est du lac Nipissingue, excepté avec l'approbation du gouverneur en conseil."

Les quatre dernière lignes ne devront pas être oubliées; ce n'est qu'avec l'approbation du gouverneur en conseil que les stipulations de la sous-section peuvent s'appliquer à aucune grève ou terre à l'est du lac Nipissingue, territoire qui ne pouvait pas être atteint par la Compagnie, excepté dans l'exercice de ses pouvoirs très étendus de construire des embranchements ou extensions de sa voie principale, comme mentionnés dans la clause 14 du contrat et dans la s.15 de l'acte d'incorporation, attachées comme cédules à c.1 de 1881. Il s'en suit qu'ordinairement la subs. 3 de s.7 de l'Acte des chemins de fer, 1879, est ouverte à une exécution non déterminée à l'est du lac Nipissingue; au-delà du lac Nipissingue, elle s'applique sujette aux modifications spéciales décrétées par la s.18 (a) ch. 1 de 1881. Il s'en suit donc que lorsqu'il s'agit de la Couronne, à la fois dans la stipulation principale de 1879 et dans la s. 18 (a) de 1881, à laquelle la stipulation principale est subordonnée, c'est la même Couronne, dans les deux cas, que le Parlement désignait; la règle et son exception doivent être appliquées en rapport avec une matière commune; à l'est ou à l'ouest du lac Nipissingue, les terres de la Couronne dont il est question dans la subs. 3 de la s. 7 de 1879 et dans la s. 18 (a) de 1881 comprennent les terres de la Couronne de la province.

Il est à remarquer, en lisant les jugements des savants juges de la Cour provinciale sur l'appel, que les arguments et les autorités qui leur avaient été soumis et auxquels ils donnèrent une soigneuse considération, comprennent tous ceux, à l'exception des causes subséquemment jugées, qui furent présentés avec tant de force à l'audition de cette référence en opposition à une réponse affirmative à la première question soumise. Il y eut du jugement de la Cour provinciale, siégeant sur le banc, appel direct à Sa Majesté en conseil, lequel fut entendu par lord Macnaughton, lord Davey, sir Ford North et sir Arthur Wilson, le dernier prononçant le jugement le 27 février 1906. Leurs Seigneuries observent que le savant juge au procès avait trouvé que le droit de passage en dispute existait quand la Colombie Britannique entra dans l'Union, et quand la compagnie de chemin de fer, par la construction de ses travaux, interrompit la liberté d'accès à la mer, et que les savants juges de la cour entière ne différaient pas de cette décision, "dirigeant avec raison leur esprit aux plus importantes questions générales soulevées dans la cause." Leurs Seigneuries déclarent qu'elles se proposent de suivre une semblable ligne de conduite, et elles se mettent à considérer les deux motifs distincts sur lesquels s'est appuyée l'argumentation soutenant que le parlement du Dominion avait le droit de légiférer; et, d'abord, il a été soutenu que, d'après la sec. 108 et la troisième cédule de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le port de Vancouver était un port public au temps de l'Union, et par suite devint la propriété du Canada. Puis leurs Seigneuries considèrent le second motif qui est ainsi exposé dans le jugement:

"La seconde prétention à l'appui du droit du parlement du Dominion de légiférer au sujet de l'avant-rive en question s'appuie sur la s. 91 et la s. 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui accorde au parlement du Dominion l'autorité législative exclusive pour ce qui est des lignes de vaisseaux à vapeur ou autres, des chemins de fer, des canaux, des télégraphes, et des autres travaux et entreprises qui relient une province avec une autre ou avec d'autres, ou s'étendent au-delà des limites de la province, ce qui s'applique clairement au Chemin de fer Pacifique Canadien."

Leurs Seigneuries concluent ainsi sur cette question:

"Interpréter ces sections de manière à exclure le pouvoir du Parlement sur les terres provinciales de la Couronne serait, dans l'opinion de Leurs Seigneuries, inconsistant avec les termes des sections qu'elle ont à interpréter, avec le but entier de la législation, et avec le principe qui a dirigé les décisions antérieures de ce Conseil. Leurs Seigneuries pensent donc que le parlement du Dominion avait plein pouvoir, s'il le croyait convenable, d'autoriser l'utilisation des terres provinciales de la Couronne par la compagnie pour son chemin de fer."

Au sujet de la suggestion que la s.18 (a) de l'Acte d'incorporation du Chemin de fer Pacifique Canadien n'autorisait pas la fermeture de routes publiques, leurs Seigneuries observent que cet Acte comprenait l'Acte consolidé des chemins de fer, 1879, en autant que ses stipulations n'étaient pas incompatibles ou contraires aux stipulations de l'Acte d'incorporation; qu'il y avait diverses stipulations incompatibles dans l'Acte général, mais qu'il n'était pas nécessaire de s'enquérir si celles-ci s'appliquaient au droit de passage en question, et elles concluent comme suit:

"Il suffit de dire que le langage de l'Acte du chemin de fer du Pacifique Canadien doit l'emporter sur celui de l'Acte consolidé des chemins de fer qui n'a d'application qu'en autant qu'il n'est pas incompatible avec l'Acte spécial. Et il est clair, dans l'esprit de Leurs Seigneuries, que les pouvoirs donnés à la Compagnie de s'emparer de l'avant-rive pour son chemin de fer comprend nécessairement le droit d'obstruer tout droit de passage existant antérieurement sur cette avant-rive."

Il s'ensuit, je crois, du jugement de leurs Seigneuries que, pour ce qui est des chemins de fer, l'autorité donnée au parlement par la s.91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, comporte nécessairement le pouvoir de s'emparer de terres provinciales pour construire des voies ferrées. C'est là, je crois, l'effet de la décision se rapportant à Vancouver. Leurs Seigneuries avaient devant elles le

A suivre sur la page 24

Dégage la gorge, Soulage l'enrouement, les rhumes et toux

Est employé depuis 65 ans par les orateurs et chanteurs

POURQUOI NE L'EMPLOYIEZ-VOUS PAS?

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal D. WATSON & CO. New York

RHUME de CERVEAU, CATARRHE

NAZALINE

du Dr CHRÉTIEN ZAUGG

PRESCRITE DEPUIS 20 ANS

Le meilleur antiseptique des voies respiratoires

26-m.v.n

Demandez Horlick's le Lait Malté ORIGINAL

Lait Sain Pour Bébés, Invalides et Vieillards

Nourrissant, digestible, pas de cuisson.

Evitez contrefaçons et substituts

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

Savon Baby's Own

Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous

6-28

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS

Seulement 15 minutes par jour Méthode très facile et pratique

PRIX TRES MODERES

Résultats merveilleux après quelques leçons

SUCCES GARANTI PAR ECRIT

123E, 86st. (D. 152) New-York, N. Y.

Ecrivez pour renseignements

THE UNIVERSAL INSTITUTE

85-m.j.s.s.A

Apprendre l'anglais PAR SOI-MEME

Une personne qui parle et écrit les deux langues en vaut deux. Point d'emploi convenable et rémunérateur sans les deux langues. En quelques semaines et sans professeur par un procédé nouveau vous écrirez et parlerez l'anglais avec facilité. Ecrivez à

INSTITUT FRANCO-ANGLAIS

chambre 23, 182 Ste-Catherine Est, Montréal. 41-m.n

TOUT A L'ELECTRICITE

FER ELECTRIQUE

complet avec corde de 6 pieds, bien fini, nickelé et garanti. Prix $2.89

GRILLE-PAIN depuis. . . . $1.50

RECHAUD électrique avec une ou trois chaleurs depuis $1.50

FERS A FRISER électriques $1.50 à $7.50

FERS A SOUDER . $1.75 à $2.50

Satisfaction ou argent remis.

Cie de QUINCAILLERIE BERNIER

126 BLVD. ST-LAURENT

près Vitré. Phone Lancaster 1789.

Tient Le Foyer Propre

La Lessive de Gillett Pure en Flocons est la première aide de sanitation au foyer. Rien ne l'égale pour nétoyer les éviers et les égouts, pour nétoyer les ustensiles de cuisine graissés, pour tenir les planchers propres, etc.

Procurez-vous d'une caisse chez votre épicier: cela vous évitera beaucoup d'ouvrage dur.

LESSIVE DE GILLETT 100% PURE EN FLOCONS

DEMAIN EST POSITIVEMENT LE DERNIER JOUR

pour vous enrôler dans

Notre CLUB de NOEL de PHONOGRAPHES

PRIVILEGES DU CLUB:

RADIO GRATIS — Les membres du club s'enrôlant avant le 17 décembre ont droit à un Radio Gratis avec le Phonographe cabinet acheté.

CHOIX VARIE — Les membres du club peuvent choisir entre tous nos phonographes CABINET comprenant les Victor, les McLagan et les Pathés.

PRIVILEGE D'ECHANGE — Il arrive souvent que l'on regrette le choix fait lors de l'achat. Notre club vous permet d'échanger le Phonographe acheté pour un autre de valeur plus grande en dedans des 4 mois qui suivent votre achat. Et les versements déjà faits sont appliqués sur le nouvel achat.

PREMIER PAIEMENT — Les membres du club ont 8 semaines pour compléter le premier paiement exigé sur le phonographe.

UNE POLICE D'ASSURANCE — Advenant le décès d'un membre du club, pourvu que les paiements soient faits régulièrement jusqu'à la date du décès, les héritiers recevront une quittance finale. Les paiements cesseront automatiquement.

Seulement $1.00 pour vous enrôler.

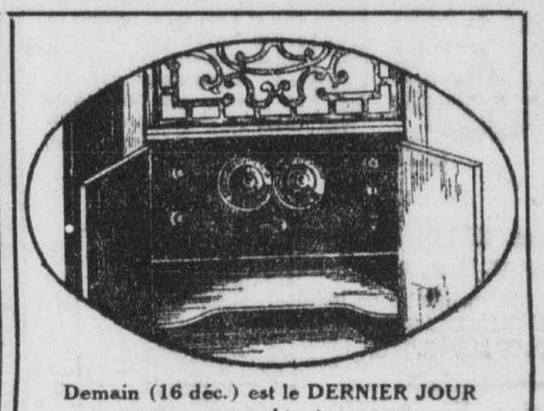

Demain (16 déc.) est le DERNIER JOUR pour obtenir

CE RADIO GRATIS

avec le phonographe que vous achetez.

NE RETARDEZ PAS!

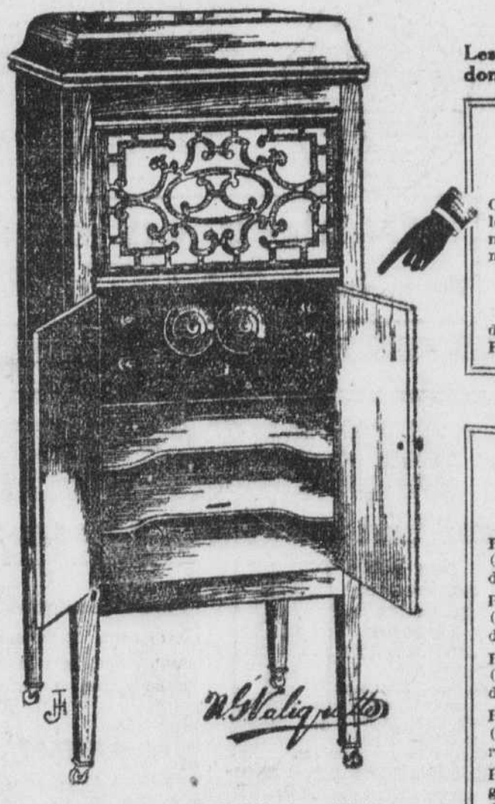

Vignette montrant le Radio installé dans le phonographe.

Le modèle ci-dessus se vend complet avec le radio: $95.00.

Venez nous voir ce soir.

(Ouvert jusqu'à 10 p.m.)

Ou mallez-nous le Coupon.

Les lettres mallées avant le 17 déc. et contenant le coupon donneront droit aux privilèges du Club.

Radio installé dans le Phonographe tel qu'illustré

La Maison Valiquette a muni tous ses Phonographes Cabinet, comprenant les "VICTROLAS", les "McLAGAN" et les "PATHES" d'un RADIO. Ce radio est installé tel que le montre la vignette de droite. Voilà une chance que personne ne devrait laisser passer!

Pas d'augmentation des Prix

Le RADIO est donné absolument GRATIS à tout acheteur d'un phonographe, qui s'enrôle dans notre Club de Noël de PHONOGRAPHES.

Seulement $1.00 pour vous enrôler !

Quelques-uns de nos

Phonographes Munis de Radio

Phonographe Cabinet Pathé (muni d'un radio)	$79.00	Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$149.00
Phonographe Cabinet Corona (muni d'un radio)	$85.00	Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$175.00
Phonographe Cabinet Pathé (muni d'un radio)	$95.00	Phonographe Cabinet Lyraphone (muni d'un radio)	$185.00
Phonographe Cabinet Victor (muni d'un radio)	$115.00	Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$195.00
Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$119.00	Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$200.00
Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$139.00	Phonographe Louis XV (muni d'un radio)	$200.00
Phonographe Cabinet McLagan (muni d'un radio)	$225.00		

et foule d'autres à notre rez-de-chaussée.

Radio absolument Gratis aux Membres du club avec le phonographe acheté.

Coupon à être mallé avant le 17 déc.

CLUB DE NOEL DE PHONOGRAPHE
N. G. VALIQUETTE LIMITEE,
471-477 Ste-Catherine Est, Montréal.

Veuillez m'envoyer les détails complets concernant votre Club de Noël de Phonographe, ainsi qu'une formule de membre pour m'enrôler.

Nom . . . . .

Adresse . . . . .

Une journée seulement pour vous enrôler

N. G. Valiquette LIMITEE

471-477 STE CATHERINE EST

et obtenir Radio gratis avec le Phonographe acheté.

IL NE VOUS RESTE QUE **8** JOURS

Pour faire vos achats de Noël

NOUVELLES DES MAGASINS EATON

IL NE VOUS RESTE QUE **8** JOURS

Pour faire vos achats de Noël

Mercredi est la journee de Bebé, Et voici quelques jolis cadeaux

Dessus d'oreillers pour bébés chacun .95

En coton d'un beau tissu, avec bouts ourlés à jour.

Châles pour bébés 3.95

Châles blancs en laine "Honeycomb", pour enrouler chaudement le bébé. Grande dimension, environ 36 x 52 pouces. Bord frangé.

Couvertures en tissu Beacon pour bébés. La paire 3.50

Couvertures blanches avec bordure bleue ou rose et bordées de crêpe de soie blanche. Dimensions 36 x 50 pouces.

Robes courtes pour bébés .98

Robes en voile blanc. Deux modèles avec bas festonné et bordure de dentelle, boucles de ruban, insertions, remplis et empiècements joliment brodés. Pour 6 mois à 2 ans.
Bavoirs brodés et bordés de dentelle.

Robes courtes françaises confectionnées à la main pour bébés, 3.95

Robes en belle batiste, avec brins tirés et garnies de dentelles tricotées à la main, ourlets à jour, broderie et remplis. Bord festonné ou en dentelle. Pour 6 mois à 2 ans.

Chandails en laine pour enfants. Prix Spécial .89

Petits chandails ouverts blancs, garnis de bleu et rose. Boutonnés en avant — 1 à 3 ans.

Au troisième chez Eaton

Tapis Axminster Kashan

Un beau cadeau pour votre propre foyer ou pour celui de votre fille mariée. Nous vous invitons à examiner les prix de ces beaux tapis.

Tapis tissés en belle laine Saxony, d'une grande durabilité. Quatre beaux modèles à votre choix. Dans les nuances tan, brun, rose et bleu, pour vivoir, salle à manger, passage ou chambre à coucher.

4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces. **19.50**
6 pieds 9 pouces x 9 pieds. **34.50**
9 pieds x 10 pieds 6 pouces. **52.50**
9 pieds x 12 pieds. . **59.50**

—Au quatrième chez Eaton

PAPIER à LETTRE cadeau toujours populaire

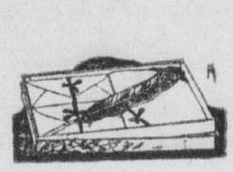

Boîte rouge de papier à lettre "Wayside Linen Lawn" contenant une main de papier et d'enveloppes. Tiroir à coulisses pour le papier à lettre. Attaché avec ruban, **.75.**

Boîte noir et or contenant une main de papier à lettre et d'enveloppes attachés avec du ruban. Avec plume noire à bordure dorée, **.60.**

Cabinet rouge de papier "Wayside Linen Lawn" contenant 72 feuilles de papier à lettre fini toile de bonne qualité et 60 enveloppes assorties. Avec ruban, **1.39.**

Papier "Holland Linen" fini toile, dans une boîte rouge avec dessins de houx. Contenant une main de papier à lettre et d'enveloppes, aussi 24 cartes de correspondance à tranche dorée, et enveloppes. La boîte, **1.60.**

Boîte de fantaisie bleu et or, contenant une main de papier et d'enveloppes fini toile. Avec cire à cacheter, chandelles et support, **.50.**

Boîtes de fantaisie contenant 24 feuilles de papier à lettre et 24 enveloppes assorties, **.75.**

Au rez-de-chaussée chez Eaton Nouvel Edifice

Un Victrola pour Noël

Vous ne manquerez pas de musique, et vous pourrez jouir de vos artistes préférés à volonté, avec un

VICTROLA VICTOR No 210 — 97.50

En fini noyer ou acajou. Un instrument d'un son riche et d'une belle reproduction.

Prix au comptant, **97.50** — Termes de Paiements Différés, **19.50** comptant et le solde en 10 paiements mensuels de **8.35**

Au troisième chez Eaton

Articles Eatonia pour cadeaux

Montres EATONIA pour hommes 12.50 et 15.00

Ceci est une offre merveilleuse — bons mouvements, joli cadran et belle boîte. Montres de poches No 12 pour hommes; boîtes en doublé d'or blanc ou vert. Entièrement garanties. 15 pierres, prix **EATONIA, 12.50.** 17 pierres, prix **EATONIA, 15.00.** En or de 14 kt, **35.00.**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

Bas EATONIA pour dames. La paire 1.10

Bas de cachemire de belle qualité, avec jambes entièrement façonnées, pieds sans couture, chevilles renforcées, talons et pointes doubles. En noir, gris médium et fauve. Toutes les pointures. Prix **EATONIA,** la paire, **1.10.**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

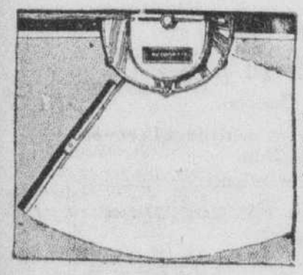

Nettoyeur de pare-brise automatique EATONIA 2.65

Un nettoyeur très efficace, nécessaire pour les voyages à la pluie, au verglas et à la neige. Prix **EATONIA, 2.65**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

Verrerie EATONIA

Services à eau de 7 morceaux—modèles élégants, avec dessins gris argent. 6 verres et un pot à eau d'environ 3 chopines. Prix **EATONIA, 5.00.**

Services à fruits de 7 morceaux—plat de 7 pouces avec dessins de fleurs et de feuilles, fini gris argent, et 6 verres à patte bas. Prix **EAONIA, 4.85.**

Au troisième chez Eaton

ECONOMIES de Fermeture à bonne heure

Le Magasin EATON ferme à 5.30 p.m. chaque jour pendant le temps des Fêtes. Nous offrons ces grands spéciaux afin d'obtenir l'avant-midi les affaires que nous ferions en ne fermant pas le soir. Pas de commandes "C. O. D." pour ces item.

Tuques en Laine et Casques de Gouret pour Garçonnets chacun .45

Un grand assortiment de couleurs unies ou combinées. Tricot uni ou de fantaisie. Prix exceptionnel ; très convenables pour cadeaux. En gris, blanc, chameau, castor, brun et chameau, chameau et brun, royal et blanc, argent et oxford, marine et cardinal. Aussi bruyère. Pas de commandes "C.O.D." pour cet item.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

Grands miroirs encadrés

Prix très spécial 5.95

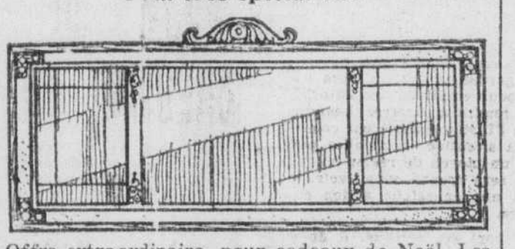

Offre extraordinaire, pour cadeaux de Noël. Les miroirs sont en trois sections, tel qu'illustré, dans des jolis cadres de fantaisie, fini or antique. Dimensions 15 x 38 pouces. Pas de commandes "C. O. D." pour cet item.

—Au quatrième chez Eaton

100 Parapluies de couleur pour Dames

Pour les acheteurs de 9 a.m., mercredi

chacun 3.65

Couvertures en mélange de coton et soie de bonne qualité, bleu marine, pourpre, vert et brun, avec bordure de même couleur. Bouts assortis au manche et cordon pour le poignet. Pas de commandes "C.O.D." pour cet item.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

100 carpettes congoleum

"Gold Seal". Mercredi 5.95

Voici un prix très économique pour des carpettes de cette qualité. Elles sont à un aussi bas prix, parce que ce sont des modèles discontinués ; mais leurs couleurs et dessins sont des plus attrayants. Elles sont toutes parfaites, et conviennent à plusieurs pièces de la maison. Dimensions 6 pieds x 9 pieds. Pas de commandes "C.O.D." pour cet item.

—Au quatrième chez Eaton

Souliers pour dames

Moitié prix mercredi, 2.00

Souliers d'automne et d'hiver. Souliers lacés et à 1 lanière en chevreau brun et noir, avec talons cubains. Souliers lacés et à lanières en chevreau noir, et souliers à une lanière en veau brun avec talons bas. Tous ont des semelles à trépointe Goodyear. Pointures 2½ à 7. Pas de commandes "C.O.D." pour cet item.

Au deuxième chez Eaton —Nouvel Edifice

Centres en dentelle C.uny à la main

6 pouces, chacun .10—9 pouces, chacun .20—12 pouces, chacun .30

Centres en toile blanche. Plusieurs jolis modèles à votre choix. Il est nécessaire de venir de bonne heure.

Au deuxième chez Eaton

A la Ville des Jouets

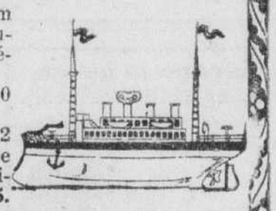

Services à thé en aluminium pour enfants. 4 tasses et soucoupes, théière, sucrier et crémier. Le service, **.59.**
Piano jouet "Baby Grand", 10 notes, **2.00.**
Bateau mécanique, environ 12 pouces de longueur. Peut être mis en voile dans une baignoire. Emaillé rouge et blanc, **.75.**

Banque-registre à trois divisions, avec registre du montant déposé chaque fois, **2.75.**
Automobiles Ford — coupés, autos de tourisme, avec bons ressorts, et marchant longtemps, **.35.**
Chemin de fer mécanique—locomotive, tender et un char. En bon fer, **1.29.**

Arches de Noé—Environ 10 pouces de longueur. Remplies d'animaux, **.45.**
Gyroscope. Il tournera partout où vous le mettrez, **.25.**

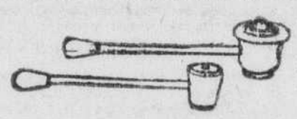

Jeu de bulles—les enfants auront un plaisir fou à faire des bulles de savon. Quatre pipes de dimensions variées — **.25**

Au troisième chez Eaton

ENFANTS !

Le Père Noël donnera une série d'IMAGES MAGIQUES

à tous les petits enfants accompagnés d'un adulte qui le visiteront mercredi avant-midi de 9.30 à 11.30.

Au troisième chez Eaton

Travaux à l'Aiguille pour Cadeaux

Une variété de fleurs en nacre de perle et en écaille de mer peinte à la main, telles que dahlias, roses, oeillets, iris, anémones, etc. Bel assortiment de couleurs. **.10** à **1.50** chacune.

Couvre-lits brodés à la main, chacun, 10.00 En tissu de crinkjette non blanchi, dimension pour lits doubles, avec Belle broderie de couleur à la main, et frange.

Chemins de tables de bibliothèque, chacun, 3.95. En tapisserie et velours combinés. En noir, mure, ou bleu, garnis de galon métallique français.

Au deuxième chez Eaton

Pas de commandes C.O D. AU MAGASIN DU SOUS-SOL *Pas de commandes C.O.D.*

"Que puis-je acheter avec seulement tant d'argent?" Le sous-sol, chez EATON, aplanit facilement ce problème. Lisez cette liste.—

Jarretières pour hommes. La paire, .35 et .39

Une quantité de couleurs. En bon élastique. Dans une boîte de fantaisie.

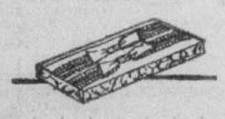

Brassards pour hommes. La paire, .25, .29, .39

Tous dans des boîtes de Noël. Séries de jarretières et brossards, **.39, .55, .75.** Séries de bretelles et jarretières, **.75, .95, 1.10.**

Robes de chambre pour hommes

En tissu Beacon, **6.95.** En drap couverture de laine, **7.95.** Jolis dessins et couleurs. Vêtements bien confectionnés. Tailles 34 à 44.

Des milliers de cravates pour hommes, .35, .49, .59, .69, .79

Toutes les couleurs désirées. Grande variété de modèles.

Bretelles pour hommes, .45, .59, .69, .79, .89

Dans une boîte. Bonne fabrication, jolis modèles et nuances.

Bas golf anglais pour garçonnets. La paire, .45, .65, .75

Fabrication anglaise. Plusieurs modèles, avec revers rabattus. Dans les nuances préférées des garçonnets.

Chaussettes pour hommes, .39, .49, .59, .89

Tricot uni et de fantaisie, et quelques modèles de sport. Dans tous les poids.

Pyjamas en finette pour hommes, 1.89, 1.95, 2.29

Tous de confection généreuse et soignée. Jolies rayures et couleurs discrètes. Col militaire, brandebourgs en simili-soie. Toutes les tailles.

Fers électriques, 2.65

Avec corde et prise de courant. Dans une jolie boîte. Garantis pour 1 an.

COUTEAUX

Couteaux en plaqué E.P.N.S., **.39, .69, .75**

Jolies pantoufles de maison pour hommes. La paire, .95

En noir, brun et gris. Fini chevreau. Semelles chromées en cuir flexible. Pointures 6 à 11.

Cadeaux dans les édredons

Edredons à dessus de satin **3.67.** Dimensions pour lits doubles. Couleurs et modèles variés. Bien remplis.
Edredons anglais remplis de duvet **5.95.** Pour lits doubles. Couvertures fleurie, avec deux bandes unies assorties.

Plateaux en fini acajou .89 et 1.49

Joli dessin sous une glace. Poignées de côté.

Pantoufles en satin piqué pour Dames La paire, 1.35

Avec galon doré ou unies. Couleurs : American Beauty, vieux rose, lavande et noir. Toutes avec semelles piquées. Quelques-unes avec pompons assortis. Aussi, pantoufles en chevreau ou finies suède, de jolies couleurs. La paire **.85** Pointures 2½ à 7.

Culottes de sport pour dames

Kaki médium, **2.98.**
Kaki épais, **3.98**
Serge Fox, **3.98**

Robes de chambre en tissu Lawrence pour dames, 4.95

Elles sont de plusieurs jolies nuances, pâles, médium et foncées. Jolis dessins et bonne coupe. Ceinture en simili-soie.

En drap Beacon de qualité supérieure, **5.98.**

Camisoles et pantalons en crêpe de Chine pour dames. Chacun 1.79

Bord ourlé à jour ou en dentelle. Chair, orchidée, maïs, bleu ciel, rosée de miel.

Robes de nuit en tricolette de fantaisie. Chacune 2.69

Plusieurs belles nuances. Empiècement uni ou en dentelle.

Chemises-enveloppes en simili-soie. Chacune 1.59

Chandails de tricot Jumbo pour dames 3.95

Nuances chameau, rouge et blanc. Toutes les tailles.

Bas pour dames

Dans toutes les nuances désirées. Bas en cachemire anglais: **.49, .59, .69** la paire. En simili-soie et laine, **.59** la paire. En fibre de soie et soie, la paire, **.75**

Mouchoirs dans des boîtes, 4 dans une boîte, .59

Mouchoirs en molle de couleur avec jolie broderie, et ourlets à jour. En molle suisse, 4 dans une boîte **.59**

Pour amusements de Noël

Pétards de Noël. La boîte: **.25, .39, .59, .65**
Chocolat de Noël, la lb. **.35**

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

42e ANNEE — No 52
MONTREAL, MARDI, 15 DECEMBRE 1925

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 13.

Les petites annonces classées de la "Presse" constituent une mine inépuisable dont tout le monde peut tirer profit.

MORT DE FAIM ET DE FROID DANS LA FORET

AUJOURD'HUI LE JOUR

L'exposition universelle.

On estime de bon ton d'en reparler.

C'est du reste périodiquement prévu et entendu.

On songe même à élire un nouvel exécutif et un nouveau comité des finances.

Pourquoi faire?, se demanderont sans doute ceux qui ont déjà été les témoins étonnés de pareil chambardement.

Mais n'allons point désespérer: les directeurs du comité d'exposition vont peut-être entrer résolument dans la voie de l'action et permettre enfin à la métropole d'affirmer sa maîtrise économique.

Pas d'exposition annuelle, cela signifie que Montréal — ville d'un million et plus de population — ne peut réaliser ce qu'accomplissent chaque année et avec tant de succès Toronto, Ottawa, Québec, Sherbrooke, Valleyfield et maints autres centres.

Le cardinal Logue, décédé il y a quelque douze mois, a eu pour successeur dans le Sacré-Collège celui-là même qui l'a remplacé sur le siège archiépiscopal d'Armagh, en Irlande. Les catholiques du Canada, en protestant de leur attachement au Saint Siège et de leur absolue confiance en l'illustre personne de Pie XI, continuent d'entretenir l'espoir de posséder bientôt un représentant dans le sénat de l'Eglise où est pieusement conservée la mémoire des très regrettés cardinaux Taschereau et Bégin.

Il n'est pas un homme sérieux qui a pu croire un seul instant qu'il était dans les desseins secrets du gouvernement provincial de porter atteinte à l'autonomie de l'université de Montréal, notre université nationale. Mais l'honorable M. Taschereau, directement visé, n'en a pas moins été bien inspiré d'apporter cette mise au point: "Dieu me garde de vouloir entraîner l'université de Montréal dans nos querelles politiques. Elle a une tout autre mission à remplir". La déclaration du premier ministre devrait satisfaire tout le monde: elle est claire, complète et définitive.

M. le maire Charles Duquette a déjà cru devoir annoncer qu'il n'avait point l'intention d'être candidat au poste qu'il occupe présentement et M. le président Brodeur connaît l'adversaire que l'on compte lui opposer dans le quartier Ville-Marie. D'autres candidatures se dessinent aux quatre-coins de la ville et de légitimes aspirations commencent à s'affirmer un peu partout. Autant de symptômes qui font augurer une campagne municipale pleine de surprises, d'ardeur, d'intérêt. Nul ne doit s'en plaindre. Au contraire, tout le monde doit se réjouir de voir tant de bonne volonté mise au service de la ville et de la population en général.

La "Presse", dans son extra d'hier, a narré une aventure qui rappelle une des pages les plus émouvantes des "Anciens Canadiens" de Philippe-Aubert de Gaspé: celle de l'homme emporté par les glaces et auquel le curé, accouru sur le rivage, donne l'absolution suprême. Celui qui a connu les heures angoissantes du héros de de Gaspé, un habitant de Cacouna, a pu être arraché à l'affreuse mort qui le guettait; mais une leçon se dégage de la tragique information et chacun devra savoir en profiter: ne point s'aventurer sur les ponts de glace en cette fin d'automne et par la température changeante que nous subissons. Le sort de Napoléon Ducas peut être celui de bien des gens et qui sait si tous les imprudents qu'ose tenter pareille fantaisie auront la bonne fortune de trouver de généreux sauveteurs pour les tirer à temps de leur mauvais pas.

MEMBRES D'UNE SOCIETE EN VOIE DE TRANSFORMATION

Groupe des membres de l'Association des jardiniers-maraîchers de la province de Québec qui ont décidé, hier après-midi, à Saint-Laurent, de se former en Société provinciale d'horticulture. On remarque, de gauche à droite, première rangée, MM. R. Bergeron, de l'Abord-à-Plouffe, D. Plouffe, de Sainte-Dorothée; Alfred Berthiaume, de l'Abord-à-Plouffe; Alfred Presseault, de l'Abord-à-Plouffe; Albert Monette, de Saint-Vincent de Paul; Joseph Deguire, de Côte-des-Neiges, président de l'Association des jardiniers-maraîchers; Paul Wattiez, d'Outremont; Pierre Guinois, de Côte Saint-Michel; Horace Larivière, de ville Saint-Laurent; R. Décarie, de Saint-Vincent de Paul; Urgel Crevier, de ville Saint-Laurent, et Arthur Fleury, de Montréal. — (Cliché la "Presse").

NOUVELLES SENSATIONS POUR LES IRLANDAIS

REINE QUE VERRA MONTREAL

Nelson, N.-B., 15. — Mme Avdiotia Verigin, mère de Peter Verigin, le deuxième roi-élu des Doukhobors canadiens, a quitté Rotterdam (Hollande) pour New-York, le 8 décembre, à bord du "Mauretania". Accompagnée par la mission envoyée à Peter, en Russie, par les Doukhobors de la Colombie Britannique, elle prendra un train à Montréal et se rendra à Winnipeg et à Verigin, Sask. Après avoir passé quelques jours à Verigin, où elle sera officiellement accueillie par les Doukhobors des provinces des prairies, elle viendra à Brillant où une réception royale lui est réservée.

LE CABINET FRANÇAIS EST DANS UNE MAUVAISE PASSE

Le gouvernement Briand tente un nouvel effort pour conclure une entente avec la commission des finances de la Chambre basse sur les mesures fiscales de M. Loucheur.

UNE SITUATION PALPITANTE

Paris, 15. — Un conseil du cabinet a décidé, ce matin, que le gouvernement devrait faire un autre effort pour conclure une entente avec la commission des finances de la Chambre des députés sur les mesures fiscales de M. Loucheur. Cet après-midi, le ministre des finances conférait avec MM. Malvy et Lamoureux, président et secrétaire de la commission des finances.

SITUATION CRITIQUE

Paris, 15. — La commission financière de la Chambre des députés a rejeté les deux projets de loi qui constituent l'essence des projets du ministre des finances, M. Loucheur, à savoir ceux pourvoyant à un fonds d'amortissement et à de nouvelles taxes. Les mesures pour la répression de la fraude dans la perception et la prévention de l'exode du capital sont encore à l'étude.

La décision met assurément le gouvernement dans une bien mauvaise position.

Pendant ce temps la dégringolade du franc continue.

CONGE DE 3 JOURS A CES FONCTIONNAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—Il est probable que le gouvernement octroiera un congé aux employés du service civil, dans tout le Canada, le lendemain du jour de Noël. Le samedi, d'ailleurs, est un demi-congé. Quelques fonctionnaires seront à l'ouvrage pour les besoins pressants, mais les employés civils pouront jouir de trois jours de congé complets.

L'HON. MACKENZIE KING

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—L'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, célébrera, jeudi le 51e anniversaire de sa naissance. Il est né le 17 décembre 1874, à Berlin, Ont., maintenant Kitchener.

Il est entré dans l'arène politique encore fort jeune et il devint premier ministre du Canada à l'âge de 47 ans. Il avait été choisi comme leader de son parti deux ans plus tôt. Avec l'hon. M. Meighen il partage l'honneur d'être l'un de nos plus jeunes premiers ministres En effet, ils sont tous deux du même âge et l'hon. M. Meighen devint premier ministre quelque temps après que l'hon. M. King eut succédé à sir Wilfrid Laurier.

ACTE DE DESESPOIR

Jersey City, 15. — Mme Emma Dreher, 22 ans, qui avait été récemment abandonnée par son mari a tenté de s'empoisonner. On croit qu'elle sera sauvée.

Les gendarmes spéciaux s'emparent des casernes de Belfast et d'autres bâtiments.—Un boni est exigé des autorités.—Une situation grave.—Le licenciement.

DE VALERA EST ENNUYE

Belfast, 15.—Les membres de la gendarmerie spéciale se sont emparés aujourd'hui des casernes du dock Prince, à Belfast, et ont déclaré qu'ils occuperaient ces bâtiments en attendant une réponse satisfaisante à leur requête demandant un boni de licenciement variant selon la durée de leur service, soit un boni de 50 à 200 livres sterling, en vertu de la nouvelle entente irlandaise. A Derry, 3,500 gendarmes spéciaux ont placé des gardes autour de leurs magasins pour empêcher les autorités de s'en rendre maîtresses. Les autorités de l'Ulster considèrent comme grave la situation, mais elles pensent qu'un moyen de régler les difficultés sera trouvé sans avoir recours à une énergique action disciplinaire.

Si le boni est accordé, il devra être versé par l'Echiquier du gouvernement de l'Irlande du Nord.

TENU EN SUSPICION

Londres, 15.—Le "Daily Mail" annonce que, pendant que Eamonn de Valera était dans un hôtel, à Sligo (Irlande) des détectives sont entrés dans sa chambre, ont examiné ses papiers et ont fouillé dans ses vêtements.

UN ULTIMATUM

Belfast, 15.—A minuit, les constables spéciaux, à Belfast, agissant de concert, se sont emparés des cinq casernes municipales. Ils ont mis sous verrous ou sous surveillance les officiers qui n'avaient pas participé à la révolte. Des sentinelles armées furent placées autour de chaque bâtiment.

Un grand nombre de constables spéciaux se sont mis en grève à minuit, non seulement à Belfast, mais dans les six comtés de l'Ulster. Les représentants des constables ont envoyé un ultimatum au premier ministre sir James Craig, en déclarant qu'ils ne rendraient ni leurs armes, ni leurs équipements, ni les bâtiments, tant que leurs conditions ne seraient pas acceptées. Ils refusent d'avoir des entretiens avec sir James Craig ou avec ses ministres.

LE PROJET DU CREUSAGE DU S.-LAURENT

Il sera probablement prêt pour le milieu de l'été prochain.

LA DECISION FINALE

Ottawa, 15. — Un projet définitif de canalisation du Saint-Laurent sera probablement prêt pour le milieu de l'été prochain. La commission conjointe des ingénieurs, qui comprend des représentants du Canada et des Etats-Unis, est à discuter ce projet. L'importance de ce travail autant que la nature de l'entreprise rend impossible la présentation d'un rapport, avant juillet ou août 1926.

En marge de cette commission, des délégués de différents départements de l'administration fédérale recueillent des informations pour l'usage de ces ingénieurs. La décision finale, au sujet de la canalisation du Saint-Laurent appartient nécessairement au gouvernement fédéral. Le gouvernement sera considérablement influencé par le rapport du comité consultatif national chargé d'examiner le projet et de présenter à ce sujet un rapport complet.

L'hon. G.-P. Graham, ministre des chemins de fer et des canaux, en est le président. C'est à ce comité consultatif national que présentera son rapport la commission conjointe des ingénieurs. Un comité semblable existe aux Etats-Unis.

L'hon. G.-P. Graham a été interrogé, hier, au sujet de la dépêche de Washington, déclarant qu'une autre route, passant entièrement en territoire américain, serait choisie de préférence au Saint-Laurent. M. Graham a déclaré qu'il ne pouvait faire aucun commentaire en sa qualité de président du comité consultatif national.

IL NEIGE EN FRANCE

Paris, 15. — Paris et tout le nord de la France étaient couverts de neige, ce matin. Après une brève période de temps doux, la plus rude tempête de neige depuis dix ans s'est abattue sur le pays. La neige tombe encore par intermittence. Le trafic est grandement retardé et les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues.

ARMEE EN DEROUTE

Tokio, 15. — Les dépêches officielles de Moukden, la capitale de la Mandchourie, annoncent que les troupes du maréchal Chang-Tso-Lin, dictateur mandchou, battent en retraite et que le pillage est général. Ces troupes s'éloignent de Sinminfou et de Moukden. La panique s'est emparée des Japonais qui résident dans ces villes. Il est compris que le département de la guerre se propose de remplacer à la hâte ses troupes, si la situation devient plus grave. Mais les soldats supplémentaires ne feront pas dépasser le chiffre total normal.

L'EFFRACTION SUIVIE D'UNE ARRESTATION

Le capitaine de police John Camden, de Lachine, prévient un cambriolage.

SYSTEME D'ALARME

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 15.—L'occupant de la maison portant le No 764, rue Saint-Joseph, Lachine, est en voyage et, avant son départ, il a eu la sage précaution de relier sa propriété à celle portant le No 17, de la 56me Avenue, au moyen d'un système d'alarme. Cette précaution n'a pas été inutile, comme on va le voir.

Soudain, entre 3 heures et 3 heures et demie, hier après-midi, l'alarme était donnée à la maison de la 56me Avenue et le capitaine John Camden, du poste de police de Summerlea, Lachine, prévenu, accourait aussitôt sur les lieux.

La maison qu'on lui désigna, rue Saint-Joseph, était plongée dans le plus grand silence. Toutes les portes et les persiennes étaient parfaitement closes, mais l'oeil exercé de l'habile limier ne se laissa pas tromper par cette apparence.

L'agent eut bientôt relevé sur la neige et la glace des environs, les empreintes laissées par un ou des individus qui paraissaient avoir voulu les faire disparaître complètement, mais qui n'avaient pas réussi à tromper le policier.

Celui-ci ne sachant pas à combien d'intrus il aurait affaire, et craignant d'en laisser échapper, prévint le poste de police central de Lachine, et le capitaine Jos. Saint-Maurice arrivait sur les lieux peu d'instants plus tard.

Les deux officiers pénétrèrent alors dans l'immeuble où ils arrêtèrent un individu sur les antécédents de qui on est à faire une enquête. Rien n'était disparu de la maison.

DES STATISTIQUES QUI SERONT OBLIGATOIRES, A PARTIR DU 1er JANVIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15—Dimanche, dans plusieurs églises de la ville, on a annoncé que la nouvelle loi adoptée à la dernière législature, concernant les statistiques démographiques, qui seront à l'avenir recueillies par les chefs spirituels des paroisses, sera mise en vigueur le 1er janvier prochain. L'on a demandé, à ce sujet, de faire en sorte de bien donner aux curés tous les renseignements dont ils ont besoin pour remplir les formules de décès, de naissance et de mariages qui devront être envoyées, chaque mois, au département provincial de la statistique démographique, dont le Dr Emile Nadeau est le chef.

Des milliers de ces formules ont été envoyées aux pasteurs. Elles venaient d'Ottawa et sont les mêmes que celles dont on se sert dans les autres provinces et même aux Etats-Unis. Elles sont cependant bilingues.

LES CHANTIERS DE L'ABITIBI SONT ACTIFS

Intéressants renseignements que fournit M. H. Authier, sur la coupe du bois.

LES FEUX A CRAINDRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — L'activité est actuellement générale, dans les chantiers, tout le long du Transcontinental, au nord-ouest de la province. M. Hector Authier, député de l'Abitibi, qui suit attentivement le mouvement de l'exploitation forestière, de passage à Québec, nous a fourni d'intéressants renseignements à ce sujet.

Dans la vallée du Saint-Maurice, les compagnies industrielles de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'-Mère et La Tuque font couper beaucoup de bois et l'on estime à cinq milles le nombre des bucherons qui ont à leur emploi. A l'ouest de Parent, sur le faîte des terres, la compagnie Bédard continue de grandes opérations, à Greenings, et la Saint-Régis, à Oscalana. Une compagnie d'Ottawa fait actuellement une coupe très considérable, au sud de Clora, à la tête de la Gatineau. Ce bois sera flotté dans cette rivière, tandis que le bois des autres chantiers de cette section sera transporté par chemin de fer. Dans ce dernier cas se trouvent les bois de Menjobagues où on en coupe plusieurs milliers de cordes. De Grennings, Oscalana et Bourmont, les expéditions vont former un train complet, par jour, pendant la plus grande partie de l'année.

Dans l'Abitibi, la coupe du bois sera aussi forte qu'à l'ordinaire. S'il y a, nous dit M. Authier, quelque ralentissement dans l'achat du bois à papier, pour expédition dans le sud de l'Ontario et des Etats-Unis, il y a, d'autre part, des demandes nouvelles pour la compagnie Brown, de La Tuque, et quelques autres. La compagnie Abitibi Lumber semble disposée à acheter tout ce que les colons ont de bois à vendre, dans le bassin du lac Abitibi.

Les chemins de fer nationaux vont acheter trois ou quatre cent mille dormants, cette année. Les fournisseurs ont un bon prix. La fabrication de la latte sera aussi active.

Les propriétaires de scieries de l'Abitibi font couper presque autant de bois que l'année passée. Ils ne sont pourtant pas très satisfaits du marché actuel ni très confiants dans l'avenir. Les industriels d'Amos exploitent actuellement leurs limites dans des conditions désavantageuses. La compagnie Riordon fait couper de grandes quantités de bois, dans le bassin de la Kinojévis. L'envahissement du territoire, par les mineurs, fait craindre avec raison les feux de forêt, à la première saison un peu sèche. On s'empresse donc d'enlever tout le bon bois.

Les colons commencent, cette année, le déboisement des cantons Vilmontel, Ducros, Roquemaure et de la partie centrale de Clermont. Ils vont aussi faire une forte récolte de bois, dans Palmaroille, DesMeloizes, Poularies, etc.

Les salaires sont moyens, dans les chantiers, assez élevés cependant pour que l'on entretienne des craintes sur le succès de certains entrepreneurs de coupe, qui ne reçoivent pas très cher du mille pieds. En somme, il semble y avoir du travail pour tous les ouvriers de la forêt, bien que les conditions ne soient pas supérieures à celles des années passées. L'année, en somme, de ce côté, sera normale.

LE COURS DU NOTAIRE FARIBAULT CE SOIR

Le notaire Faribault donnera ce soir, à 8 heures, dans les salles de l'Université, la huitième leçon de son cours de législation financière, (chaire Forget).

Le sujet traité sera "Opérations sur effets de commerce. La lettre de change".

VENT MEURTRIER

Varna, Bulgarie, 15. — Une tempête s'est abattue sur la mer Noire et a causé de grands dommages à la navigation. Des équipages et des passagers ont péri.

Sur la scène de l'actualité

M. J.-B. PELOQUIN qui vient d'être élu président de la Bourse des courtiers en immeuble de Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

EN MARGE DU REPORTAGE

Vivent nos pompiers.

Nous sommes à la période de l'année où la poste est encombrée de journaux, de lettres et de colis. Les commis qui n'en peuvent mais disparaissent sous l'amoncellement du courrier. Hercule lui-même n'oserait pas entreprendre de débarrasser le plancher de l'Hôtel des Postes. Ayant accompli ses douze travaux légendaires, il reculerait devant ce treizième, dans la crainte qu'il ne lui porte malheur.

Pour avoir transporté trop de volumes, les facteurs avant les Rois auront perdu plusieurs livres. Ce sont des fonctionnaires que je tiens en haute estime; des confrères, avant tout hommes de lettres, auxquels je ne voudrais faire la moindre peine. Je sais que leur tâche, en ce moment très dure, résulte de l'usage qui veut qu'à l'occasion des "fêtes", chacun écrive à ses proches. Je sais qu'ils en ont plein les bras et, pourtant, je voudrais qu'aux lettres qu'ils transportent on en ajoute quelques-unes. Je voudrais que tous ceux qui au cours de l'année ont eu à se louer de leur intelligence à faire suivre une lettre, de leur bonne volonté à la remettre, en adressent une à leur sujet au receveur des postes. Je voudrais encore que tous ceux que les agents, souvent au risque de leur propre vie, ont protégés, l'écrivent au chef de la police.

Avez-vous vu, un peu nonchalants d'allure, gais et bons garçons, nos pompiers à la caserne? Les avez-vous vus au travail, au milieu de l'effroyable vacarme, du grondement d'enfer de la rafale rouge? Si vous les avez vus, vous avez, comme moi, admiré leur admirable élan, leur belle bravoure. S'ils vous ont sauvé la vie, pourquoi ne le diriez-vous en une lettre qui resterait, dont le poids, le moment de l'avancement venu, serait plus grand que bien des recommandations "influentes". Cette lettre coûtera deux sous et nulle peine. Sous la dictée du coeur elle s'écrira toute seule. C'est la seule récompense que peuvent attendre ceux qui font plus que leur devoir, qui ajoutent à la bravoure le sourire, qui savent mettre de la bonne grâce dans l'accomplissement d'une tâche souvent bien lourde.

Pierre LEFORT.

LE TESTAMENT DE L'ABBE F.-X. BLAIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 15. — Dans son testament, l'abbé F.-X. Blais a nommé l'abbé Alphonse Têtu et le juge Camille Pouliot, son neveu, exécuteurs testamentaires. Il lègue à l'hôpital de Rivière du Loup qu'il nomme légataire universel, tous ses biens sauf quelques legs aux fabriques de S.-Patrice, S.-Ludger et S.-François et au couvent du Bon Pasteur de notre ville.

Les seuls élèves survivants de l'abbé F.-X.-L. Blais, au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sont le colonel C.-E. Rouleau, des Zouaves Pontificaux de Québec, et M. J.-G. Pelletier, de Rivière-du-Loup, protonotaire du district de Kamouraska, M. l'abbé Blais était professeur de français de 1856 à 1857.

Un service sera chanté, jeudi, à 9 heures dans la paroisse de S.-François-Xavier pour le repos de son âme.

UN LIVRE DE BEAVERBROOK

Londres, 15. — Un livre de lord Beaverbrook, intitulé les Politiciens et les Journaux, doit paraître ici aujourd'hui.

LES BELLES OEUVRES PHILANTHROPIQUES

Groupe de mères et d'enfants fréquentant assidûment la Goutte de lait de la paroisse Saint-Joseph de Montréal. — (Cliché Desjardins, 871, rue Mont-Royal Est).

SECTION DES PETITES ANNONCES CLASSÉES

RAPIDITÉ, SÛRETÉ, ÉCONOMIE

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A BON MARCHE, absolument expert. Blanchissage, tapissage, peinture, garanti. Est 0219J. 14,15,16,17,19

A BON MARCHE. Blanchissage, tapissage, peinture, plastrage, garantis. Plateau 7091. 31-4

APPELEZ à Calumet 6343w, expert blanchisseur, tapisseur, peinture, ouvrage garanti. 52-5

AVIS.—Quiconque n'obtiendrait pas entière satisfaction des annonceurs, est prié de faire parvenir sa plainte sans retard au gérant des petites annonces de La Presse, Montréal. 293-n

CHAUFFEUR 10 ans d'expérience demande position sur truck ou privé ou emploi quelconque, références garanties, après 6 heures. Jos. DeLisle, Bélair 6772J. 52-2

CHAUFFEUR, un jeune homme de 20 ans, instruit, parlant les 2 langues, possédant licence et diplôme de l'école Technique désire position pour auto privé ou de commerce. G. Larocque, 32 carré Chaboillez. Main 7816.

COMPTABLE d'expérience cherche bonne position avec firme commerciale établie. Possède très bonnes références. S'adresser à R. Nault, 535 Létourneux ou téléphonez Clairval 4093W. 15,17

HOMME de tous métiers avec instruction, désire emploi pour réparations, références, 1208 Carrières.

JEUNE HOMME 21 ans, demande position dans magasin de gros fournira bonne référence. S'adresser 3327 De-Gaspé

JEUNE HOMME pour ouvrage général, meilleures références. Lan. 1996.

JEUNE homme désire position dans épicerie. Est 4584F.

JEUNE homme très sérieux demande emploi comme chauffeur privé ou sur truck; licence du gouv., fournira bonnes références. Tél. Bélair 8216J. 52-3

MENUISIER demande travail. S'ad. 7-12 le soir. Clairval 3952W. 52-2

PEINTRE blanchisseur et réparations, références 1ère classe, ouvrage garanti. Wm. Poirier. Bel. 4405F. 12,15

PEINTRE, blanchisseur, tapissier, plastrage. Plateau 7404. 52-2

UN JEUNE homme désirant avoir une position dans une épicerie. Alphonse L'Heureux, 1047 Dorchester Est. Téléphone Est 8073.

VOYAGEUR de commerce à commission 10 ans d'expérience. Excellentes connections dans toute la province de Québec, désire prendre lignes suivantes à commission : chemises, cravates, bas pour hommes et femmes ou autre ligne intéressante. Possède automobile. Qu'avez-vous à offrir pour 1926? Casier 167, La Presse. 51-3

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE femme de journée, 442a Lagauchetière Est. Tél. Est 7157.

COUTURIERE demande ouvrage chez elle très bon marché. York 4635m. 50-7

CUISINIERE demande emploi. 423 Letourneux, 3e étage. 52-2

DAME distinguée, âge moyen, désire position comme ménagère pour 1 ou 2 messieurs, écrire casier 511 la "Presse".

DAME Belge demande ouvrage à la journée. Est 0484F.

FEMME demande ouvrage à la maison. Est 8572J.

FEMME de journée avec références. Est 8103W.

FEMME de journée demande emploi à la journée ou semaine. Est 1061.

FEMMES de journée avec références. Est 9501M.

FEMME de journée demande emploi. Est 6115F.

FILLE demande emploi pour aider au ménage, pas de cuisine, 467 Beaudry.

FRANÇAISE demande ménage, lavage, expérience et références. 1581 Saint-Hubert. Bélair 5819F.

GARDE-MALADE graduée prendra cas immédiatement. Tél. West. 6424J.

GARDE-MALADE non diplômée, avec références de médecin. Est 6675W. Mme J. E. Lévesque, 165 Mediana. 52-2

GARDE-MALADE non graduée, prendra cas immédiatement ou à l'avance, avec références. Lancaster 5440.

JEUNE fille demande emploi à la semaine. S'ad. immédiatement, 2642 Letourneux.

JEUNE FILLE campagne demande position dans bonne maison privée. S'ad. 1665 Chateaubriand. Calumet 6030w.

JEUNE fille, honnête, distinguée, ayant fait un cours bilingue avec clavigraphie désire emploi de bureau ou caissière. Mlle Lamarche, Est 4450., 738 Ste-Catherine Est. 52-2

LAVAGES demandés, satisfaction. Calumet 1573M.

OUVRAGE à la journée par femme respectable, possédant références. Madame Peter, Lancaster 7462.

ST-DENIS, 3621, Couturière belge expérimentée demande ouvrage chez elle ou à domicile. Tél. Est 2936J.

SERVANTE générale de campagne demande travail. Références. 1888A Henri-Julien.

STENOGRAPHE bilingue expérimentée, désire position. Références. Graduée, Gohman's Business College, Bélair 0502.

VEUVE prendra lavage à domicile. Uptown 5059.

VOUS trouverez bonne femme de journée. Clairval 4878M.

VOUS trouverez bonne femme de journée, Amherst 5142.

VOUS trouverez bonne femme de journée avec références. Uptown 2954.

VOUS trouverez 2 filles, bonnes références sur tout ouvrage. Est 0506W.

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Autour enseigne par correspondance ou sur place, 331 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 260-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, etc., leçons privées, spécialité élèves arriérés. 3453 St-Denis. Est 5734f. 15,17,19,22,24,26

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 2018 St-Denis. 15,17,19

COLLEGE commercial Elle, Carré St-Louis, coin St-Denis, Est 2539. Anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, etc. Télégraphie et administration des gares. Cours individuel, jour et soir. 48-6

DAME donnerait leçons français, anglais, chez-elle, termes faciles. S'ad. 686 rue St-Hubert, app. 5. Est 2811F.

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 Stanley. Uptown 2250. 278-306 F

AGENTS DEMANDES

AGENTS. Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Luke Frères Limitée, Montréal. h

AGENTS et solliciteurs demandés pour produit absolument nouveau sur le marché. Chaque vente fait un client permanent pour le vendeur. Profit plus le 100%. Jamais vu en Amérique. 821 St-Dominique.

AGENTS demandés, aucune expérience requise, pouvant se faire un gros salaire. S'ad. entre 9 A.M. et midi, No 1 Brébeuf, coin Parc Lafontaine. 51-3

AVEC ou sans expérience. Position lucrative pour hommes de 25 ans ou plus, pouvant gagner $100.00 ou plus par semaine en vendant pour une grosse compagnie à Montréal ou ses environs, marchandise de premier ordre. Que vous soyez déjà employé ou non, vous y gagnerez beaucoup à venir vous renseigner. S'adresser à chambre 308, 121 Bishop. 15,16,18

NOUVEL article se vend vite, coûte 96 la douzaine, se vend 3.00. 863 St-Urbain.

AGENTS DEMANDES

DANS les campagnes comme dans les villes, avec la ligne Watkins vous ferez de $100 à $400 de profits par mois. Ouvriers, journaliers et fermiers, c'est votre chance. 175 variétés vendues directement aux familles. Vous établirez votre propre commerce sans aucun risque. Réservez votre territoire immédiatement. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal. 31-1,m,j,s

ON DEMANDE un jeune homme de 20 à 25 ans, actif, agressif, d'un caractère sympathique et bon vendeur pour placer le "Perfect Copy-Holder". Quiconque se sert d'une machine à écrire est un client en perspective. Tout homme qui aura du succès dans la vente et fera preuve de qualités administratives est assuré d'un avancement, car nous avons besoin d'un représentant permanent dans chaque centre, pour propager l'article ci-dessus et d'autres que nous manufacturons et vendons directement aux clients. Contrat avantageux. Ecrire, mentionnant références, à Utilities Ltd, 1550, 4th Ave W., Vancouver, B.C. 46-7

PERSONNES demandées pour vendre les préparations de toilette, etc., du Dr Bovel, si bien connues. Nous vous permettons de faire 100% sur vos ventes. Un placement de $2, chez nous vous établit à votre compte, et en retour de cet argent nous vous envoyons une quantité de marchandises suffisantes pour que vous fassiez un essai judicieux de cette agence. Ecrivez dès aujourd'hui pour avoir de plus amples détails, la liste de prix, etc., à Bovel Mfg Co., Dépt. 11, Toronto 5, Ontario 46-n,h

ASSOCIES DEMANDES

ANCIEN entrepreneur avec outils demande associé avec petit capital pour couvertures en gravois et tôle. 1203 Carrières.

ASSISTANT gérant. Bonne position. Capital exigé. 182 Ste-Catherine Est, Bureau 7.

ASSOCIE avec environ 1,000.00, argent garanti, paiera salaire; proposition sérieuse. Casier 180, la Presse.

ASSOCIE demandé pour acheter une part de garage. S'ad. 1718 Papineau. 52-3

ASSOCIE demandé avec $500.00. Commerce établi. L'applicant devra être sobre, honnête et travailleur : salaire 20.00 par semaine et part dans les profits, références de banque et autres échangées. Ecrivez Casier 165, La Presse. 50-8

EXCELLENTES positions pour personnes sérieuses pouvant disposer cinquante à cent piastres, 246 Ste-Catherine Est, chambre 1. 15,17,19

JEUNE homme possédant 1000 à 1500 dollars pour Cie Limitée, sera mis au courant. Salaire, intérêts et profits. Grand avenir. Ecrire casier 233 la Presse.

SITUATION d'avenir à jeune homme dans Cie Limitée, doit investir 1000 dollars, salaire et profits. Ecrire casier 223, la Presse.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE électricien demandé, petit salaire en commençant, avancement rapide pour ceux parlant les deux langues, expérience pas nécessaire. S'adresser A. Chevalier, 533 Carré Philippe, chambre 4. 52-2

AMELIOREZ situation procurons emploi. Aide Mutuelle, 182 Sainte-Catherine Est. Bureau 7, Jour, soir.

APPRENTIS typographes, 1 ou 2 ans d'expérience, composition matière courante. Chambre 71, No 12 Mayor.

APPRENEZ

le métier de barbier. Gagnez de $25.00 à $60.00 par semaine. Salaire en apprenant—quelques semaines suffisent. Position assurée. N'allez pas ailleurs avant de consulter la fameuse Ecole Hemphill, la seule détenant charte du gouvernement; succursales d'océan à l'autre. Demandez catalogue illustré gratis. Faites votre application à la succursale canadienne-française. 142 rue St-Laurent, Montréal. 256-306 F

ATTENTION. Faites 35 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège des Barbiers Moler, 62 Saint-Laurent, Montréal. 1,4,8,11,15,18,22,25,29

AUTOMOBILE cours complet, mécanique, électricité, tous genres de moteurs. Ateliers des mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial à faire passer examens de "chauffeurs, mécaniciens en véhicules-moteurs. Nos diplômes recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez école Technique, Montréal, 70, Ouest Sherbrooke. 111-306

BON couturier demandé. 970 Ste-Catherine est.

BON coupeur de fourrure de première classe demandé, désirant se faire une position permanente et emploi immédiat pour en dehors de Montréal, environ deux heures de distance. Ecrire casier 181 "La Presse".

BON boucher demandé avec expérience et références. 1658 Dufresne.

BRIQUELEURS, adresser Hand, contracteur, 900 Grosvenor, en haut. Westmount. 52-2

BRIQUETIERS demandés. S'ad. par téléphone, Cassiani, Walnut 4788, ouvrage pour 3 mois. 51-3

BRIQUETIERS demandés, 6705 Chabot, téléphone Calumet 5569F.

CHAUFFEUR pour camions Ford avec références, 1757 Notre-Dame Ouest.

CHAUFFEURS DEMANDES

20 chauffeurs expérimentés demandés pour conduire taxis jaunes; doivent bien connaître la ville et être en état de subir l'examen de chauffeur et l'examen médical. Les meilleures références exigées. Emploi permanent. Les candidats devront parler les deux langues. S'ad. à M. Macdonald, Bureau de Placement, Yellow Cab Company of Montreal, Ltd, angle rues Mance et Ontario, entre 8 et 11 a.m. seulement. 11,12,15,17,19 hF

2 COMMIS d'épicerie demandés. Inutile de se présenter sans expérience. 4576 Papineau.

COMMIS d'expérience pour magasin de radios, parlant français et anglais. Références exigées. Ecrire à Casier 208, La Presse.

COMMIS pharmacien ou apprenti enregistré dans Québec, avec expérience parlant les deux langues; références requises. S'ad. Charles Albert, 971 Blvd St-Laurent.

COMMISSIONNAIRE demandé, parlant les deux langues. S'adresser 508A, Guy.

COUTURIER, confection pour hommes. S'adresser 477 Bienville, E. Poirier.

COUTURIER demandé immédiatement avec expérience, pour la campagne. R. Lauzon, tailleur, Rawdon, comté Montcalm, P. Q. 52-2

COUTURIER demandé. 508A Guy.

DEMONSTRATEURS pour magasins et rues, immédiatement. Salaire et commission. Onze heures à midi. 127 Marquette.

DESIREZ - VOUS BONNE situation? Jour, soir. 4576 S.-Denis. 51-6

EMPLOI immédiat payant à peintre disposant petit capital. Ecrire La Presse, casier 188. 51-2

ETES-VOUS sans emploi ou désireux meilleure position. Accommodation générale, 246 Ste-Catherine est, Montréal. 377 St-Paul, Québec, jour, soir. 52-6

FAUFILEUR de bords expérimenté demandé, ainsi que brosseur de vêtements d'hommes expérimenté. Position stable, en dehors de la ville. Ecrire à casier 217, la "Presse". 52-3 h

FROTTEUR de bottes demandé. 261 Ste-Catherine Est.

GARÇON dans magasin de quincaillerie. S'adresser 66 Ste-Catherine Est.

HOMME d'expérience pour cut machine à biscuits, aussi drappeurs à marshmallow, 1380 Gilford.

HOMME d'expérience demandé comme commis dans la chaussure en détail. 43 Mont-Royal Est.

HOMME entre 25 et 35, désirant entrer dans une nouvelle ligne, avec brillant avenir, demandé immédiatement. Devra parler les deux langues. Références. Boîte 236, la Presse.

HOMME demandé immédiatement pour ouvrage général. 1498 Chambord.

HOMMES pour distribuer 100 échantillons d'annonces par semaine dans Montréal et campagne pour Fuller Brush Co., position permanente, bon revenu. S'adresser 10 à 5 heures, 121 Bishop, chambre 314.

HOMME demandé connaissant les plans pour faire dessins des travaux généraux dans manufacture de portes et châssis. Casier 211 La Presse. 52-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

HOMME sans expérience pour apprendre à conduire automobile, salaire raisonnable. Garage Provincial, 1408 Plessis près Ste-Catherine. 52-5

HOMME ou femme demandés pour solliciter de l'immeuble le soir à Montréal. Chas Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Qué.

10 HOMMES demandés pour travailler dans automobiles, ouvrage général de garage, expérience pas nécessaire, bon salaire. 1481 St-Laurent. 52-3

HOMMES de planeur Berlin de longue expérience seulement, immédiatement. Maisonneuve Box and Lumber, Hochelaga et Sicard.

HOMMES comme assistants chauffeurs après 6 jours de pratique, licence garantie. 1481 St-Dominique.

HOMMES pour distribuer 100 échantillons par semaine et prendre commandes; permanent; bon revenu. S'adresser 502 Ste-Catherine Est, chambre 209.

HOMME demandé pour travailler sur la ferme. S'ad. A. Marois, 21 Côte St-Michel.

HOMMES demandés pour représenter la Capital Life. Salaire ou commission. Aide nécessaire donnée et privilège de faire l'assurance générale. M. Déziel, 10, rue Saint-Jean.

20 HOMMES demandés. Qui désirent se qualifier pour des positions payantes comme mécaniciens de garage, chauffeurs, experts en électricité et en batterie. Hemphill's, les seules écoles d'automobiles détenant charte du gouvernement. Cours jour et soir. Catalogue gratuit. Hemphill's Auto School, 143 S.-Laurent, Montréal. 254-306

JEUNE garçon demandé avec références pour livraison, place permanente. Amherst 1514.

JEUNE homme adroit demandé pour apprendre la photographie, 4045 Wellington.

JEUNE homme comme assistant comptable connaissant la dactylographie, sténographie bilingue. Donnez l'âge et références. Ecrire casier 221 La Presse.

LATTEURS demandés. S'adresser 20 Rivard, E. Hache.

LATTEUR demandé. Bélair 1137F. 260B Brébeuf.

MAÇONS demandés. S'adresser à Damien Bolleau Limitée, Hôpital Sainte-Justine. 51-3

MANUFACTURE de boîtes de carton demande hommes d'expérience pour opérer couteau mû par force motrice. S'adresser à Canadien Rubber Factory, 950 Notre-Dame Est. 52-2

NOUS avons de bonnes positions pour hommes désireux d'apprendre l'automobile en 6 jours, licence du gouvernement garantie; seule Ecole Provinciale des Chauffeurs, 1408 Plessis près Ste-Catherine. 52-5

ON DEMANDE un garçon 14 ans. 386 Duluth est.

ON demande un distributeur de serviettes, avec de bonnes références, parlant les deux langues. Toilet Laundries Ltcd, 242 Guy.

ON DEMANDE un bon boucher, parlant bien l'anglais. S'adresser 2926 Ste-Catherine Est. 51-3

ON DEMANDE des charpentiers-menuisiers pour faire des formes. Adressez-vous au contremaître de construction, Montreal Tramways, rue Fullum, près Gilford.

POSITION avantageuse, salaire assuré et commission, capital requis, 1000 environ. Casier 220 La Presse.

POUR avoir emploi, améliorer situation, renseignements divers, recherches, démarches, (M. Lemay, 815, Mont-Royal, autres ailleurs, récemment placés). — Voyez ancienne organisation absolument sérieuse. "Registre-Renseignements-Mutuels", 1550, St-Denis, jours-soirs.

PRESSEURS de manteaux et costumes de dames demandés. Garment Sales Company, 863 St-Laurent. 51-2

REPRESENTANTS. Une Compagnie de Finance demande des représentants dans les districts de la province pour la vente et l'achat de débentures et d'hypothèques; à chaque représentant sera donné un contrat avantageux et une connection très favorable. Répondre à Boîte 224, La Presse. 52-5

SOLLICITEUR pour ronde de lait demandé. 115 St-Hubert. Appt 1A.

TAILLEUR de marbre d'expérience demandé. S'adresser à M. Rossi, le jour 415 rue Drolet, ou le soir, 666 rue Alma. 51-2

TOURNEUR à bois demandé. S'ad. entre 2 et 5 p.m. 265 St-Paul.

TRADUCTEUR

On demande bon traducteur, au courant des termes mécaniques usités en rapport avec machines agricoles, capable de traduire anglais ou français, matières imprimées de toute nature. Position permanente à l'homme compétent. S'adresser par lettre, mentionnant expérience, références, salaire: Massey-Harris Co. Ltd, 400 rue Selby. 52-2 F

UN COMMIS et marchand général durant quarante années, parlant anglais et français, bien recommandé, désire emploi quelconque. Amherst 1639.

VOYAGEUR à commission avec clientèle pour l'Ouest de Montreal Biscuit et Bonbons. Ecrire Casier 231, La Presse.

VOYAGEUR pour l'ouest de la ville pour le chocolat Fuge. 227 St-Paul ouest.

VOYAGEUR à commission dans les calendriers. J.-A. Caron, 1441 Lasalle.

VOYAGEUR demandé, side-line, immédiatement pour vendre le Lyon pâté de foie gras. 4355 S.-Denis.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ la coupe Viau, le seul véritable système breveté en Canada, exclusivement pour manufacture costumes, robes, blouses. New York Designing School. S'ad. Professeur Viau, Est 1865. 15,17

COIFFEUSE d'expérience demandée. Salon Armand, 231 Maisonneuve.

COIFFEUSES demandées expérimentées dans les cheveux longs, devra savoir manicure, inutile de se présenter si non première classe. S'ad. 1130 St-André. Bélair 2352.

CONTREMAITRESSE DE FOURRURE

Expérimentée dans le plus beau travail. Ecrire à case 226 la Presse. 52-F

FEMMES de 25 ans ou plus, avec ou sans expérience, pour gagner $100 ou plus par semaine en vendant articles de première classe à Montréal et les environs pour le compte d'une grande compagnie. Position lucrative. Que vous ayez un emploi ou non, il est avantageux de vous renseigner. S'ad. chambre 308, 121 Bishop. 15,16,18

FILLES expérimentées pour le mangle, ouvrage permanent, bon salaire. Globe Laundry, 2005 St-Dominique.

FILLE d'expérience demandée pour bureau, sachant anglais et français. Chas Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Qué.

FILLE d'expérience dans biscuits. 1380 Gilford.

FINISSEUSES pour pardessus garçons. 1232 St-Laurent.

JEUNE apprentie dans les chapeaux et cheveux. 146 Ste-Catherine ouest.

JEUNE dame de bonne apparence, parlant très bien les deux langues, pour solliciter dans Outremont, 5748 ave du Parc, coin Bernard. 52-2

JEUNE fille pour ouvrage général de maison, 485 Delanaudière.

JEUNE fille comme assistante comptable, connaissant la dactylographie, sténographie bilingue. Donnez l'âge et références. Ecrire casier 222 La Presse.

MODELE demandé pour manteaux et costumes de dames, taille 16. Garment Sales Company, 863 St-Laurent. 51-2

MODISTE demandée pour faire les altérations dans magasin de confection pour dames. S'ad. 608 Ste-Catherine Est.

MODISTE demandée. Ouvrage permanente, bon salaire, références exigées. S'ad. Mme Harry Lamontagne, Montjoli, Co. Maisne.

OPERATRICES de robes. Williams Ladies Wear, 203A Immeuble Belgo.

OPERATRICES expérimentées, faiseuses d'échantillons, demandées dans les robes. Miadi Dress, immeuble Wilder. 52-2

OPERATRICES

Opératrices demandées avec expérience sur machine à paille. Bons gages. I. Tannenbaum & Co., 214 ouest, Notre-Dame. 51-2 F

OPERATRICES demandées pour costumes et manteaux de dames. Garment Sales Company, 863 St-Laurent. 51-5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES et finisseuses de gilets expérimentées demandées. S'adresser à Samuel Hart & Co. Limited, 300, ave Atlantic, 7ième étage, prenez le tramway No 80. 51-2

POUR avoir emploi, améliorer situation, renseignements divers, recherches, démarches, (Mademoiselle Laporte, 700a St-André, et autres, furent avantageusement renseignées). Voyez ancienne organisation absolument sérieuse. "Registre-Renseignements-Mutuels" 1550, Saint-Denis, jours-soirs.

SAUCEUSE de chocolat, bon salaire. S'ad. 3046 Mont-Royal Est.

MODISTES, CHAPEAUX, ROBES

MODISTE robes, manteaux, broderies, perles, ouvrage garanti. Est 6125W. 187 Mentana.

COIFFEUSES

A BAS les petits salaires! Apprenez l'ondulation Marcel, manicure, massage, teinture, etc. Seule école opérée par compagnie détenant charte du gouvernement. Salaire en apprenant. Succursale dans grandes villes, Canada et Etats-Unis. Pour informations, Marvel Beauty Parlor, 6 Ste-Catherine Est. 52-6

ABSOLUMENT mieux qu'ailleurs. Cours complet de coiffure valant $50 pour $25. Leçons privées jour ou soir. Diplôme. Position assurée. Salon Vanity, coin avenue du Parc et Bernard, Atlantic 3894J. Salon Duchesse, 4166 St-Denis, près Rachel. Bélair 0082. 52-6

ABSOLUMENT garantie, ondulation Marcel, 50 cts. Salon Roger, 2472 Rouen, jour et soir. Clairval 1241J. 51-4

ABSOLUMENT mieux qu'ailleurs. Cours complet de coiffure valant $50 pour $25. Leçons privées jour ou soir. Diplôme. Position assurée. Salon Vanity, coin avenue du Parc et Bernard, Atlantic 3894J. Salon Duchesse, 4166 St-Denis, près Rachel. Bélair 0082. 48-6

ABSOLUMENT mieux qu'ailleurs. Cours complet de coiffure valant $50 pour $25. Leçons privées jour ou soir. Diplôme. Position assurée. Salon Vanity, coin avenue du Parc et Bernard, Atlantic 3894J. Salon Duchesse, 4166 St-Denis, près Rachel. Bélair 0082. 47-6

APPRENEZ l'ondulation Marcel, privément, cour complet, 10.00 ou 6 leçons, 5.00. 1983 St-Denis. Bélair 6309W.

ATTENTION! Ondulation Marcel, 50 cts. 2416 Rouen. Clairval 5911W. 52-5

AVIS aux anciennes élèves de notre école. Notre concours aura lieu demain soir 16 décembre à 8 hres, le prix d'admission pour les concurrentes sera de un dollar, vestiaire 25 cts, chaque concurrente formera son modèle. 7 diplômes seront décernés aux méritantes. Grande Ecole de Coiffure, 249 rue Lagauchetière Ouest. Main 1505.

COIFFEUR gratis le matin de 10 heures à midi, appointement par téléphone, Calumet 2187w.

COIFFEUR parisien, ondulation et coupe de cheveux à domicile. Travail garanti. Monsieur Charles, Bélair 5688W. 51-3

DERNIER genre ondulation Marcel, 0.50, coiffeuse expérimentée. 629 St-Hubert. Est 5437F. 52-2

FILLES demandées avec ou sans expérience dans coiffure. Marvel Beauty Parlor, 6 Ste-Catherine Est. 52-6

Mlle PARDIAC, autrefois du salon "Vénus", est maintenant au salon "Collette", 2555 St-Hubert. Ondulation Marcel .50. Appointement. Calumet 3613. 15,18,19

ONDULATION gratis sous surveillance d'experts. 6 Ste-Catherine est, 2ième étage. 15,16,17,18,21

ONDULATION MARCEL, 0.60, méthode française, coupe de cheveux, 0.50, 45 Laval, Apt. 4. Lancaster 6574. 51-3

POSTICHEUSE Française, ondulation Marcel, 40, shampoo domicile, avec séchoir électrique. 46 Labelle, centre, Est 8143m.

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE maternelle demandée, pas de cuisine, bon chez-soi, parlant un peu anglais. 3138 Ave Esplanade.

BON ouvrage général, famille trois personnes, immédiatement. 2475 Hutchison, Appart 1.

BONNE fille demandée, petite famille, pas de cuisine. 1696 St-Urbain.

BONNE d'expérience demandée, deux adultes, 3 enfants, références, bon salaire. 997 Sherbrooke Est.

COUPLE demandé, pas d'enfant pour famille privée. Position immédiate. Bonnes références exigées. S'ad. Dr M. Masson, 168 Peel, 2ième étage.

CUISINIERE générale, fille de chambre et table. Si vous êtes sans situation, consultez Foyer Ste-Marguerite, 2363 Cartier, près Sherbrooke. Est 2851. 15,17,19

CUISINIERE canadienne ordinaire. Références exigées. S'ad. 523 Sherbrooke est.

FEMME ou fille âgée demandée, pour prendre soin petite famille. 3506 St-Hubert, Villeray.

FILLE de chambre et aider au ménage, soirées libres; devra coucher sur les lieux; références. 419 Dorchester Ouest.

FILLE pour ouvrage général dans petite famille sans enfants. Calumet 0402F. 51-2

FILLE générale pour aider à la femme de ménage, 1148 St-Hubert.

FILLE de chambre demandée avec expérience. 108 rue Windsor.

FILLE générale demandée, sachant faire la cuisine, références exigées. 60 Cherrier.

FILLE ou femme, ouvrage général, petite famille, bon salaire, pas de lavage. 131 Av. de l'Epée.

IMMEDIATEMENT une personne bien recommandée pour une famille de deux, bon chez-soi. S'adresser No 724 Ste-Catherine Ouest. 52-2

JEUNE bonne pour ouvrage général de maison. 485 Delanaudière.

JEUNE FILLE pour aider aux soins du ménage, couchera chez elle. 168 Maisonneuve.

JEUNE fille demandée. Atlantic 5518F.

JEUNE fille demandée pour avoir soin d'une malade. Est 0347J, après 6 heures.

JEUNE fille demandée pour aider au soin du ménage avec références. 5017 St-Denis.

JEUNE FILLE demandée pour légers travaux du ménage. 1646 Aylwin.

JEUNE fille de 18 à 20 ans pour ouvrage général, bon salaire, bon chez-soi, références exigées, répondez à boîte 200 la Presse. 51-3 h

JEUNE fille pour aider aux soins du ménage. 811A Henri-Julien.

JEUNE fille de 16 ou 17 ans demandée pour petite famille, pas de lavages. S'ad. entre 1 heure et 4 à 12 Irène, St-Henri.

JEUNE FILLE, peu d'ouvrage, nourri, couché, petit salaire. 219A, Hôtel de Ville.

JEUNE fille demandée, comme servante, dans petite famille, libre tous les soirs, 1887 Préfontaine, Apt. 5.

JEUNE fille demandée de 15 à 17 ans. 249 Christophe Colomb.

JEUNE fille demandée, petite famille, pas d'enfants, pas de lavage. 3532 ave du Parc.

JEUNE fille demandée pour léger travail de ménage, pas de cuisine; une parlant anglais préférée. Se présenter à 15 Churchill, près du Chemin de la Côte S.-Antoine, Westmount. 51-2

JEUNE servante demandée. S'adresser 2128 Adam.

ON demande une famille pour élever un jeune bébé, campagne préférée, 1865 St-Denis. Est 5866w.

ON DEMANDE une servante immédiatement. 209 rue Amherst.

ON DEMANDE une servante. S'adresser, 4015 St-Denis.

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille; n'ayant pas de jeunes enfants. S'adresser 482 Sherbrooke Est.

ON DEMANDE une jeune fille de 14 ou 15 ans pour aider à ouvrage de maison, pas d'enfant. Téléphone Walnut 1859J.

PERSONNE demandée pour tenir maison. Bonnes références. S'ad. de 6 à 9 p.m., 1300 Hôtel de Ville.

PERSONNE moyen âge demandée pour ouvrage général dans maison privée. A 846 rue St-Joseph, Lachine. Phone 244.

PERSONNE moyen âge ou veuve avec 1 enfant pour le soin d'une maison, aura sa chambre. S'adresser l'avant-midi 366 Hôtel de Ville, 3ème plancher, chambre 4.

SERVICE DOMESTIQUE

PETITE bonne, peu d'ouvrage, bon salaire. 1888A Henri-Julien.

SERVANTE demandée dans une famille de cinq personnes. S'adresser A. Frenette, 309 Notre-Dame Ouest, Montréal. 51-3

SERVANTE générale pour petite famille. S'adresser 668 ave Wilson, Walnut 2592J.

SERVANTE générale demandée, préférence fille de campagne. S'adresser au 180 Chemin Ste-Catherine, Outremont. 52-3

SERVANTE générale pour famille de deux, doit avoir les meilleures références. S'adresser Westmount 2204, 4210 avenue Western, appt 2.

SERVANTE générale demandée. 17 Bellingham, Atlantic 0031.

SERVANTE demandée, pas de cuisine, références exigées. 152 Blvd St-Joseph Est.

SERVANTE générale demandée dans famille privée, bon salaire, références. 570 Mentana. 52-2

SERVANTE demandée, pas de lavage, bon chez-soi. 234A Delaroche. Bélair 1627.

SERVANTE générale dans petite famille. 500 Champagneur. Atlantic 4771.

SERVANTE pouvant faire la cuisine. S'ad. 852 St-Hubert.

SERVANTE demandée. 1440 Bourbonnière.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pour famille de deux personnes, références requises. 1137 Côte-des-Neiges. Atlantic 1059.

SERVANTE demandée dans petite famille, bon salaire, références. 281 Old Orchard, N.D.G. Westmount 4125W.

SERVANTE demandée dans petite famille. S'adresser 42 Ontario Ouest. Plateau 6372.

SERVANTE générale pour famille recommandable. 641 Dufresne, Clairval 0995.

SERVANTE sachant cuisine pour ouvrage général dans famille, deux personnes. S'adresser 845 Mont-Royal est.

SERVANTE demandée, ouvrage général, bon salaire. Poullot, 262 Plessis.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. Devra coucher chez elle. Références exigées. 25 ave Laval.

SERVANTE demandée. S'adresser 1347 St-André.

SERVANTE demandée parlant anglais, ouvrage léger de maison. Adresser de suite. 2339 St-Urbain. Calumet 4575M.

SERVANTE demandée, références requises. Westmount 0133, 425, ave Roslyn. 51-2

SERVANTE demandée, ouvrage général pour petite famille. Devra parler anglais. S'adresser avec références: 610 Belmont, près Westmount Ave.

SERVANTE générale demandée pour famille de 2 adultes et 2 enfants. Gages 30.00 à 35.00 par mois à fille capable et ayant de bonnes références. S'ad. 129 avenue Marlowe, ou tél. Walnut 5737.

SERVANTE générale expérimentée demandée pour famille de Montréal-Ouest. Gages $45. S'ad. 396 avenue Brock Nord ou tel. Walnut 1613.

SERVANTE générale pas lavage ni repassage, 145 Hutchison, près Prince Arthur.

SERVANTE générale demandée, une parlant un peu l'anglais. Devra avoir de bonnes références et aimer les enfants. Tél. Walnut 6087.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, 3 personnes. Références exigées. 820 Hardand, Atlantic 2805.

SERVANTES générales, cuisinières, filles de chambre et de table, qui désirez de bonnes positions gratuitement adressez-vous au Service de Placement du Canada, Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61 Notre-Dame est.

UNE cuisinière-ménagère, bonnes références exigées. Adresse: Collège St-Michel, Buckingham, Qué. 52-6

UNE SERVANTE pour ouvrage général demandée, au No 1272 St-Hubert. Tél. Bélair 1995.

ON DEMANDE A LOUER

BOUTIQUE à bois avec machinerie. Ecrire casier 234 la Presse. 52-2

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT meublé ou non, chauffé, éclairé, tout neuf, très moderne, cuisinette, gaz, eau chaude, 29A Mentana, près Cherrier. 12,14,15

ALFRED, 190, St-Hubert Appt. 7, une petite pièce chauffée. 52-5

APPARTEMENT Bellevue, Outremont, 1220 Bernard, 4 pièces, salle de bain, bon marché. Voir concierge, 520 Bloomfield. 10,12,15,17,19.

APPARTEMENTS Soulanges, angle St-Denis et Lagauchetière, cinq pièces, loyer modéré. The Royal Trust Company. Harbour 4221. 7,15,22,29

BEL appartement 3 chambres, eau chaude toute l'année. S'adresser au concierge. 439 rue Sherbrooke Est. Tél. Atlantic 5855. 15,17

BLVD S.-Joseph est, joli logement chauffé, neuf, apt 5, $40. LeBlanc, Main 1658.

LAVAL, 277, trois pièces privées, propres, meublées, chauffées, éclairées, gaz, eau chaude, 9.00 par semaine. Est 6662.

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce, cuisinette. Plateau 4069. 44-24

APPARTS MEUBLES A LOUER

AU CENTRE, une, deux et trois pièces, cuisinette, bain, eau chaude, etc. Concierge, 3434, 3541 Park Ave, 773 Shuter, 55 Hutchison. Plateau 2933. Soir Plateau 3435. 52-6

CHAMP DE MARS 204, une pièce, cuisinette, bain, eau chaude, concierge, Main 0571. 52-6

CHAMP DE MARS, 182. Appartements meublés ou non. Le loyer comprend lumière, chauffage, gaz, taxe d'eau, téléphone et service du concierge. Main 0845. 48-6

PETITS appartements meublés à louer. S'adresser, concierge, 166 Wolfe. 52-3

ST-HUBERT, 717, une, quatre pièces, et maison meublée, chauffée.

A LOUER

UNE salle de barbier à louer. S'ad. 289 St-André.

BUREAUX A LOUER

BUREAU, 1335 Notre-Dame Ouest, chauffé, éclairé, ménage fait, prix spécial, possession immédiate. S'adresser Banque Provinciale, York 1525. 52-5

IMMEUBLE ST-DENIS

Rue Sainte-Catherine angle S.-Denis. Grands et petits

REPARATIONS

MATELAS refaits, plumes nettoyées, désinfectées, meubles rembourrés. Watier, 174 Delaroche. Bélair 3194. 47-26

AMHERST 3940, Chamberland Frères, truck, transport général, piano, 4.00, ménage, 2.00. 289-308 F

APPELEZ Est 5608 Bourassa Express, camion, transport de campagne, piquenique, storage, 871A Papineau. 125-306

APPELEZ Lancaster 6268 (Blanchard Express) pour votre piano, $4.00; prenons déménagements au contrat ou 2.50 heure 2 hommes ou camion. Vous êtes entièrement couverts par les assurances. 65-306

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERA ameublement de maison, fournitures de magasin, caisses enregistreuses, coffres-forts, pupitres d'office, à prix raisonnables. Voici ma devise: Vivre et laisser vivre. Frank's Furniture Exchange, Lancaster 6855. 50-3

ACHETERA meubles, tapis, piano, gramophone à prix raisonnable. Est 9293. 206-306

ALANBY'S achète à des prix raisonnables tout ameublement de maison, pianos, fournitures de magasin, caisses enregistreuses, coffres-forts. Téléphonez Lancaster 6418. 49-12

ALFRED RICHARD paye plus hauts prix, meubles, tapis. Clairval 3646. 51-6

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Apportez vos montres, diamants, bijoux, antiquités et autres objets précieux. Nous les achèterons aux plus hauts prix. Discrétion absolue. Lozoff's, 551 ouest, rue Ste-Catherine ouest, une rue à l'ouest de Peel. 32-s,m,j nF

BONS prix payés pour paletôts de chat sauvage et gros pardessus. Main 0965. Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 47-10

LICENCE de colporteur demandée. S'adresser 11 marché Bonsecours.

NOUS achetons toute sorte de vieux métal, ainsi que machines et automobiles inutiles, etc., à prix raisonnables. Periman, 12 Rachel Ouest. Bélair 9865W. 284-m,j,s

ON DEMANDE à acheter clientèle d'assurance feu. Est 3621J.

ON DEMANDE hôtel, ville ou campagne, à louer, avec option d'acheter; fournira garantie nécessaire. Casier 225, La Presse. 52-2

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

DES ERABLES, 5154, Serins Rollers, bons chanteurs, cages dorées. Amherst 3733. 52-2

LAPINS à vendre. Jeunes et vieux. Pour consommation et reproduction. Aussi quelques peaux finies "seal" et blanches. S'adresser au Clapier St-Laurent, coin Balmoral et Ouimet, St-Laurent. Qué. Tél. Atlantic 4197F.

RENARDS argentés, 100. à 500. Schurman Fur Farm, Summerside, Prince Edward Island. 278-m,j,s

SERINS chanteurs, 178 Amherst.

VOTRE chien devrait être vacciné contre la gourme. Dr Villeneuve, médecin vétérinaire, 200 Dorchester ouest. Lancaster 4894. Chiens, chats, traités, pensionnés. 51-5

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toutes marques de chars, tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peintures, rembourrage, mécanique générale, électricité et batterie, magnétos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars gros ou petits; bargains de toutes sortes. Toujours ouverts, bon mécanicien la nuit. Automobile Litée, 232 Sanguinet, en arrière théâtre St-Denis. 15,18,21

APPAREILS de soudure oxyacétylénique Welding & Supplies Co. Nouvelle adresse, 3445 Parthenais, près Sherbrooke. 29-m,j,s

BATTERIES rechargées, réparées. Batteries neuves. A.-J. Léger, 301 Beaver-Hall, Lancaster 7081. Lancaster 4641. 303-m,j,s

COUVERTS de radiateurs, doublés en feutre, pour hiver, faits par Dumouchel, 3475 Parc Avenue. 15,17,19

FAIRES réparer et charger vos batteries chez Landry Vulcanizing, 2609 Adam. Clairval 7180. 52-6

GRAND assortiment de carrosserie d'automobile. Automobile Ltée, 232 Sanguinet. Lancaster 2294. 15,17,19

PARTIES d'autos usagés de toutes marques en stock. Nous achetons les autos usagés. 19 DeNormanville, Calumet 3447. 61-6

PARTIES remplaçables d'autos Saxon and Scripps Booth et Briscoe, tous nouveaux modèles en stock. Finestone Autoparts Co., 4564 St-Denis. Bélair 5195.

PARTIES et accessoires pour autos nouveaux et anciens modèles. Venez vous renseigner et économiser de l'argent. Finestone Autoparts Co., 4564 St-Denis. Bélair 5195. 51-6

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETEZ AUJOURD'HUI

Chevrolet 490 touring, $125. 490 sedan 1922, $350. Superieur touring 1923, $350. Superieur sedan 1923, $500. Essex coach 1925, $850. Hudson Speedster 1921, $600. Hudson coach 1922, $800. Studebaker sedan 1920, $600. Franklin sedan 1920, $800. Ford sedan 1922, $250. Ford Tudor sedan 1925, $550. Overland coupé 1924, $600. McLaughlin coupé 1920, $600. Jordan sedan 1921, $1100. Tous ces chars sont garantis en parfaite condition. Venez nous voir pour une démonstration. Nous vous ferons des termes faciles. Ouvert tous les soirs. Legaré Auto, 1545 S.-Laurent. Bélair 2446-9560.! 50-6 hF

AUBAINES

Coach Essex, sedan Dodge, sedans, coach et coupé Chevrolet, coupé Overland, sedan 6 Durant, sedans et coupé Ford. Choix complet de Studebakers fermés et ouverts et plusieurs autos. Service des autos usagés. Studebaker, 309 rue Université. Up. 8600. Le soir, Up. 8840. 52-5 F

AUTO réparé à votre garage, 75 heure. Chamberland Frères, 4468 Parthenais. Amherst 3940. 48-5

A VENDRE, Une limousine Studebaker, 7 places, en parfaite condition. A coûté $6,500.00. Vendrait pour $1,200.00. S'adresser à 1048 Dorchester ouest. Tél Bell, Uptown 4121. 51-6

BENSON MANLEY LTD

655 OUEST, RUE DORCHESTER

A bon marché, Ford Tudor 1925, 1924 avec beaucoup d'accessoires. Aussi Ford à quatre portes 1925, pneus ballons, shock absorbers, bumper, speedomètre, etc. Comptant, $255.00. Balance 12 mois. Tanguay. Upt. 3488. 52-6 F

CAMIONS usagés Ford, Reo, Ruggle, International. White refaits de 1, 2 et 3 tonnes; les prix sont bas et les conditions faciles. Un léger dépôt retient votre achat pour livraison au printemps. Venez nous voir. White Co., 3 ave du Parc. Plateau 6141. Demander M. Brien. Soir, Atlantic 5720J. 49-5

CHEVROLET Sedan 1921, il faut vendre d'ici 3 jours. Bélair 3911F. 51-2

CHEVROLET coach, 1923, en bon ordre, pneus semi-balloon. 1787 St-Laurent. Bélair 5817. 52-5

CHEVROLET sedan, parfaite condition. St-Onge, 3483 Park. Plat. 0650. 15,17,18

CHEVROLET touring, $65.00, cause maladie, engin bon ordre, S'ad. entre 6 à 9 hrs. 349 Delanaudière. Amherst 1683.

CHEVROLET sedan 1925 à 4 portes, en parfaite condition. Propriétaire quitte la ville. Atlantic 5025.

CHRYSLER, 4 cylindres. Sedan, comme neuf. Besoin d'argent. Après 6 hrs p.m. 3764. 52-5

CHRYSLER 4 cyls., Sedan, neuf, 5247 Sherbrooke ouest. Walnut 0334. Faut vendre. 52-5

COUPE Ford à vendre avec carrosserie spéciale, beaucoup d'accessoires, comptant $116.00, balance 12 mois, comprenant assurance contre le feu et le vol. Tanguay. Upt. 3488. 52-6

DODGE sedan 1925, tout neuf, usagé 2 semaines, il faut vendre, 1,450. ou la meilleure offre. Atlantic 3527.

DURAND sedan 1924, bon comme neuf, besoin d'argent 5430, 1ère avenue, Rosemont. Clairval 5339. 52-6

FORD, 5.00, cinq dollars comptant. Choisissez maintenant le char que vous désirez. Payez 5.00 par semaine, prenez livraison au printemps. Sans charge de garage d'ici livraison. Prenda votre vieux Ford en partie paiements. M. Forest, Généreux Motor Co., 256 Ontario ouest. 50-3

FORD. CADEAU DE NOEL!

Donnez sedan ou coupé, seulement $250., pour votre cadeau de Noël. Genereux Motor Co., 268 Ouest, Ontario. Voir M. Forest. 50-3 F

FORD SEDAN, 1922, nouvellement réparé. Bélair 1610. 51-2

FORD Spécial, pour décembre, overhaulage complet $40.00, partie en plus, posédons tout l'outillage moderne pour réparation des Fords. Généreux Motor Co., 39 Balmoral. 35-m,j-S

FORD Tudor 1925, paraît et marche comme un neuf. Donnera garantie écrite. A sacrifice 395.00. Bélair 0580w.

AUTOMOBILES A VENDRE

FRANKLIN Sedan, excellente condition. M. [illegible] Lancaster 4151, 307 University. 52-5

GRAY COACH 1923 parfait ordre, 4 pneus neufs, considérerait échange touring en acompte. Bélair 6708. 50-3

HUDSON coach à vendre, occasion véritable. Presque neuf. Voyez M. Pelletier. Garage Motordrome, Lancaster 7400. 51-2

MAXWELL Sedan 1925, comme neuf. Bélair 8911F. 51-2

McLAUGHLIN Sedan, 5 places, 1924, comme neuf. M. Jourdain, Est 1945. 52-5

GRATIS $25.00

Mount Royal Furniture, 629 Est, Mont-Royal, offre une lampe valant 25.00 gratis avec chaque achat de meubles $200., comptant ou crédit. Spécial: set chesterfield velours, rég. 200.00 pour 129.00. 1.00 par semaine ouvre un compte. Bel. 4964. 15,17,19 F

NOUS avons en main plusieurs sedans et coupés Star et Ford, en parfaite condition, paraissent et fonctionnent comme des neufs, bon marché, vendu à termes si désiré. 789 Berri. Est 0146. 52-2

5.00 OU PLUS

par semaine achèteront auto neuf ou usagé, livraison au printemps. Renseignez-vous sur notre club de livraison au printemps. Splendide assortiment d'autos au choix. Willys-Overland Sales Company, Limited, angle Av. du Parc et rue Sherbrooke. Plateau 3118. Ouvert le soir. F

PAIGE Sedan, 7 places, modèle 1923, en parfait ordre, pour $850. Besoin urgent. Aubaine. Téléphonez Calumet 2498w. 52-3

SEDAN FORD, 2 portes très peu usagé, 4000 milles, $375.00, 804 St-Hubert. Est 8508 ou 2165. 52-5

SEDAN Star 1924, Chevrolet coupé 1923 et 22, Touring Ford 1921, Dodge sedan 1922, Coupé Ford, ces chars sont en parfait ordre. Automobile Ltée, 232 Sanguinet. Lancaster 2294. 15,17,19

SEDAN, 6 cylindres, 1919 en bon ordre, Bélair 1610. 51-2

SEDAN CHEVROLET 1925, pratiquement neuf, nombreux extras, licence, assurances. Prix: mille piastres. Téléphoner Calumet 2397M. 60-5

STAR sedan 1925, comme neuf. Vandandaigue, Plat. 0650. 3483 Park. 15,17,18

STUDEBAKER touring en bon ordre, frais peinturé 275.00. 1787 St-Laurent. Bélair 5817. 52-5

TRUCK Ford 1924, parfait ordre avec essieux Rucksetll. Auto Ltée, 232 Sanguinet. 15,17,19

VENTE D'AUTOS USAGES

Nous sacrifierons nos beaux autos usagés garantis. Sedan Packard Straight Eight, sedan McLaughlin 1924, 7 places; sedan McLaughlin 1924, 5 places; sedan Studebaker, 5 places; sedan Jordan; sedan Nash, 7 places; sedan Reo, 5 places. Aussi un très beau choix d'autos légers, tels que: Maxwell, Chevrolet et Ford. Tél.: Lancaster 4151. Packard Montreal Motor Co. Limited, 307 rue Université. 52-5 F

AUTOMOBILES DEMANDES

FORD Sedan, donnera en paiement terrain avantageux. 5149 St-Denis. Bélair 1543w.

A VENDRE DIVERS

A ENLEVER, petit lot parfumerie, bonne marque parisienne. Véritable occasion pour les fêtes. Rue Université, 255. Lanc. 6543. 52-3

BAGUE pour dame, diamant solitaire, bon marché. 2011 Notre-Dame Ouest, Westmount 0398.

BALAYEUSE électrique, gramophone, mandoline, bijoux, etc. Gauvin, 76 S.-Jacques. 41-26

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. Landry & Berthiaume Limitée, 1 Notre-Dame Est, coin St-Laurent. Main 4857. 90-306

CAISSES enregistreuses National seconde main, garanties à bon marché, conditions faciles. Landry Cash Register Co., 4 Saint-Laurent, Main 5747. 165-306

CAISSES enregistreuses, 50 parts de Landry et Berthiaume Limitée. S'ad. Landry Cash Register Co., 4 Boulevard S.-Laurent. 62-5

GLACIERE, intérieur porcelaine, bonne pour restaurant, épicerie, poêle à gaz, poêle à fourneau, tables de restaurant, etc. S'adresser 4 York 1528W ou York 0025J. M. St-Denis.

JEUX mécano, poupée, traineaux, poêle gaz, beau manteau, 38 buste. 32 Laurier Ouest.

LAMPE en soie, poupée en soie, cousins en soie et négligés en soie. 1740 Mance.

LIT plume neuf, joli trousseau baptême, lingerie bébé. 4361 Parthenais.

MEUBLES, costumes à vendre, 1 Chemier.

NATTES de bain, $1 chacune, couvertures, $2 la paire, rideau, .10 la verge. Toutes sortes de coupons. Aubaines, Bruce Co., St-Paul Est, angle Bonsecours. 53-5

OUTILS de plombier et ferblantier à vendre, sacrifice. S'ad. 2252 Delorimier. 52-3

SUPERBE paradis noir, sacrifiera bien bas prix. 1908 rue Maisonneuve.

TRICOTEUSE Auto-Knitter Triplex neuve, bon marché. 21 Ste-Elisabeth.

ARTICLES DE SPORT

ARTICLES de sport, de ski, avec costume complet pour femmes, bon marché. Calumet 3595W. 15,19

NOUS avons un assortiment complet de hockey, skis, habits de cuir, traines sauvages, etc. McBride, 2081 rue Bleury.

ARTICLES DE MENAGE

A BON marché. Spécialités: tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 4008 S.-Denis, angle Duluth. 47-6

AMEUBLEMENT 5 appartements, bail, bon marché, téléphone. 458 Lagauchetière, près St-André.

AMEUBLEMENT, gros revenu, échangerait pour auto Ford, en bon ordre. Est 6518W.

AMEUBLEMENT 8 appts, bail 242, Sherbrooke Est, près St-Denis. Lancaster 7982. 52-3

AMEUBLEMENT 13 pièces, bien meublées, toutes louées, bon revenu, continuation du bail, cause maladie. 363 Dorchester, coin Labelle.

AMEUBLEMENT 18 appts, bail 1155, St-Denis, coin Dorchester. Est 8787J. 52-3

AMEUBLEMENT à vendre, continuation du bail compris. 181 Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENT, bas 6 appartements, près Ste-Catherine, bon marché. 242 Montcalm.

AMEUBLEMENT 7 appts, conditions exceptionnelles pour prompt acheteur, 215 Amherst, 3ième étage. 52-2

AMEUBLEMENT 14 chambres; excellente localité, près des gares, hôtels, théâtres. Possession immédiate; abandon des affaires, 57 Mansfield. 50-3

AMEUBLEMENT, 3 appts, à sacrifice. 529d Montcalm.

AMEUBLEMENT 3 appartements; bon marché, continuation du bail. 92 St-Timothée. 52-2

AMEUBLEMENT à vendre, chambre et pension, continuation du bail, grosse clientèle, charbon pour l'hiver. 73 Inspecteur. 51-3

AMEUBLEMENT 6 appts, à vendre, 167 Montcalm. 51-3

AMEUBLEMENT de 7 pièces—mobilier de chambre à coucher en noyer français, payé 275.00, à vendre à 135.00; Chesterfield payé 300 à vendre 125.00; mobilier de salle à manger payé 225.00 à vendre à 120.00; tapis, gramophone usagé 3 mois. 181 Mont-Royal O. 51-6

AMEUBLEMENT superbe de 11 appts, tous loués, bon rapport, bail de 3 ans, bel emplacement. 3683 St-Denis. 12,15

AMEUBLEMENT avec continuation bail, maison moderne, chauffée, confort, ménage fait, possession immédiate, cause départ. 197 St-Hubert. 12,15

11 APTS, 8 chambres louées, ménage fait. 389 Ontario Est. 48-6

ATTENTION aux bas prix durant nos ventes spéciales à toutes nos succursales. Prélarts à .29 et .35. Rexoleum, 1ère qualité, valeur de 49c pour 46c. Carpettes Congoléum, légèrement avariées. Les plus bas prix du marché, 6 pds x 9 pds, 5.95; 9 pds x 9 pds, 7.95; 9 pds x 12 pds, 12.50; carpettes pour portes à 5c chacune; 50 doz. bas tout laine à 39c. Coton blanc, 12c la verge. J. A. Lamy Limitée, 7 magasins, 527 Centre; 297 Amherst; 2532a St-Hubert; 179 Delaroche; 2578 Ontario Est; 481 Notre-Dame Ouest; 1852, Notre-Dame Ouest. 11,12,15,17,19

BEAU couvre-pied fait au crochet, bon marché. 934 Drolet, près Boucher.

BALAIS électrique Ohio, parfait ordre, 25.00. J. H. Caillé, 1380 Ste-Catherine Est. Clairval 0989.

CHAMBRE coucher, set salle dîner noyer, set chesterfield mohair, rugs, gramophone, lit Simmons, 6407 avenue Parc. 52-3

ARTICLES DE MENAGE

BUREAU, chiffonnier 8.00, manteau neuf 8.00. 955 Ontario. Est 9189.

CARPETTES Axminster et Wilton, dimensions 6 pieds x 69 x 9 pieds. Belles carpettes françaises sans couture de $27.50, prix spécial de Noël $14.50. N. Lande & Co., importateurs directs de carpettes orientales et de tapisseries. 153 rue Peel. 15,17

CHAMBORD 629, meubles à vendre, set de chambre et salon.

CHAISE, sideboard (buffet) bureau sans roll-top. 392 Beaudry.

CHAUFFERETTE à l'huile, canistre de 5 gallons. Amherst 4288.

CHESTERFIELDS, couverture tapisserie, damas, velours, mohair, etc., derniers modèles, légèrement endommagés. Enchères Baillargeon. 50-6

3 COUCHETTES, 1 haut parleur. 659 Fabre. Bélair 9631W.

DIVANETTE, table et chaise, lits, bureaux, etc. 365 Ontario Est.

DOME salle manger, fixtures électriques, bon marché. 197 St-Hubert. 12,15

FOURNAISES, POELES, MEUBLES

Faisons échange, vendons termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 31-m,j,s F

LITS acier complet, matelas foutre, sommier spirale, légères imperfections. Très bas prix. Enchères Baillargeon. 50-6

MACHINE à coudre Singer, basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario Est. 51-4

MACHINE Singer basculante, parfaite condition. Sacrifiera 25.00. 2214 St-André

MACHINE à laver électrique, parfaite condition. 73 St-Zotique. 52-2

MACHINE Singer comme neuve, garantie, moitié prix. 4071 des Erables.

MAGNIFIQUE set salle à dîner, 9 morceaux, chêne fumé, style Mary Ann, absolument neuf, $225. Cause mortalité. 930 Bélanger. Calumet 0689. 52-2

MAISON meublée et meubles de bureau seront vendus sans réserve. Cause de départ. 84 Laval. Tél. Est 1970. 48-6

MENAGE complet avec moulin à laver électrique et moulin à coudre électrique, cause de départ. 1966A Cartier, coin St-Jérôme. 52-3

MEUBLES, poêles, direct de la manufacture, venez voir avant d'acheter. Comptant, crédit. Le plus grand établissement de l'Est. National Stove Mfg Co. 1044 Ste-Catherine est. Est 1150. 33-26

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Sideboards, cabinet argenterie, tables, chaises, divanettes, davenport, lits en fer, cuivre, lits-tables, lits-meubles, pupitres roll top, tables librairie, tables de toilette, sets de salon, set boudoir, porte-chapeaux, carrosses, lits d'enfants, poêles à gaz, fournaises. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 51-6 F

MOBILIER Chesterfield, lit en cuivre, matelas, sommier, bureau, chiffonnier, chaise Morris, mobilier de salon. Le tout 100.00 ou séparément. 714 S.-Antoine. 52-2

MOULIN laver hydraulique à eau, table de salle à manger, couchette en chêne, très bon marché. 4562 Cartier, près Mt-Royal.

MOULIN A LAVER électrique Sunnysuds. Garanti en parfait ordre. Un an d'usage. Cause départ. 1623 Ave Verdun, Verdun.

MOULIN à eau avec essoreuse en très bon ordre, aussi magnifique nappe brodée à la main. 765 St-Valier. Calumet 6245W.

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez: Est 224. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 51-6 F

OFFRE spéciale pour les fêtes. Nous avons un grand assortiment de meubles, poêles neufs et usagés. Comptant ou à termes faciles. St. James Furniture Co., 1168 St-Jacques, coin Fulford. 12,15,17

ON achète, échange meubles, poêles seconde main. 457 Amherst. Est 8829W. 42-26

POELE nickelé, bon ordre, bon marché. 178 Amherst.

POELES 8.00 en montant. Réparations National Stove Mfg Co. 1040 Ste-Catherine est. Est 1150. 33-26

SACRIFIERA beau poêle à gaz, 7 brûleurs, catalognes. Bélair 1039J.

ST-CHRISTOPHE, 408. Amoublement 8 apparts, sacrifiera bon marché, cause: maladie.

SALLE à manger, ameublement de 33 appts, vendra le tout pour 390. Venez voir. 2673 Notre-Dame Ouest.

SET salle à manger, chaise de bureau, moulin à coudre; cause : départ; bargain. 709A, Mentana. Bélair 3087.

SET boudoir, 3 morceaux, table de boudoir, cadres, berceuse en rotin, draperies. 1132 Bordeaux, près Gauthier.

SETS de salle et chambre à coucher, en noyer noir, comme neuf. 3660 St-Dominique. Calumet 2263M.

BICYCLES ET MOTOCYCLETTES

EXCELSIOR Henderson 1917, en bonne condition avec side car, sacrifiera 100.00, visible 7 à 8 le soir. Uptown 3865. 190 Vinet. 15,17,19

J.-P. DUPUIS, 1584 St-Laurent. Motocyclettes 45.00 et plus, conditions faciles. Bélair 7499. 3-m,j,s

BOIS ET CHARBON

ACHETEZ retaille bois de plancher, érable sèche, chauffage idéal, 10 sacs 2.00, 26 sacs 5.00 livrés. Mongeau, 597 Beaudry. Est 0657. 51-26

ACHETEZ retaille bois de plancher, érable sèche, chauffage idéal, 10 sacs 2.00, 26 sacs 5.00 livrés. Mongeau, 597 Beaudry. Est 0657. 25-26

CHAUFFAGE IDEAL

Bois franc en sacs, 30c. Robin Frères. Bélair 1009. 28-25 hF

3000 CORDES de bois mou, fibre ou par paquets. Independant Coal Co., Shawinigham Qué. 19-50h

ERABLE de 3 pieds, sciée et livrée, 13.50 la corde, croûtes de bois franc, 4 pieds, même prix. Bélair 9418. 51-6

ROGNURES de bois dur bien sec, poche 35c; 25, 5.00, livré en ville. Delisle Frère, Amherst 6045. Atlantic 1884. 52-5

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A vendre 4 chevaux, jeunes, sains, garantis, toutes pesanteurs, harnais, voitures toutes sortes, aucune offre raisonnable refusée. 196 Brébeuf. 52-2

BITHEL 773 St-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes. 49-26

BON BERLOT presque neuf, bon marché. S'ad. 2529 Cuvillier.

CHEVAL, gros train, 40.00; jument 1300, 40.00, essai. 333 Amherst, Est 8101.

15 CHEVAUX de 1,000 à 1,400 lbs, différents prix. 245 St-Paul Est.

8 CHEVAUX, 9 à 1500, 25.00, 60.00; berlot, Ste-Catherine, sleighs double et simple, harnais, poney. Calumet 4475. 3392 Denormanville. 52-3

3 JEUNES chevaux vendra $40.00 à $60.00, aussi 10 belles robes, sacrifice. 1945 Plessis. Est 5742.

JUMENT 1300, sleigh 84e-Catherine, McLaughlin. 1829 Desjardins, Maisonneuve. Clairval 4982w.

JUMENT 8 ans, 1200, garantie sans défaut, parfaite. 255 Brébeuf.

JUMENT, voiture, harnais première classe. S'adresser 26 St-Zotique. 15,17

ON demande à acheter demi-cheval, environ 600 livres, 6 à 7 ans. Pharmacie Parent, Tétreaultville, Clairval 1552.

SLEIGHS, 1 sleigh double de livraison usagé, $100.00, 1 cutter $25.00 en bon ordre. Jos. Bonhomme Limitée, 200 Guy. 12,15,17

SLEIGH à lait à vendre. S'ad. 3232 Clarke. 52-3

SLEIGH d'enfants, chaufferette à huile, gramophone, radio, essoreuse. 1211 Plessis.

SLEIGH couverte sur bob-sleigh, bon marché. J.-A. Caron. 1441 Lasalle.

2 SLEIGHS doubles et un berlot. 595 rue Albert. Tél. York 5203. 50-3

SLEIGH double avec boîte pour neige. 209 Demontigny. Lancaster 6268.

VOITURE d'hiver (bob-sleigh) à vendre ou à échanger pour épicier ou boucher. 253 Ville-neuve est, Bélair 4760.

COMMERCES A VENDRE

ADAM, près Ville-Marie, garage, chauffage, revenu 1392. Bélair 3908. 52-3

AMEUBLEMENT, location chambres, sept pièces. Très bien, 600. Bélair 3908. 52-3

ATTENTION! Capital fourni pour expansion de commerce. Nous organisons, incorporons, finançons les entreprises industrielles partout au Canada. Industrial Financiers, 190 rue Saint-Jacques. Main 5054. 3,5,7,10,12,15,17

A VENDRE, épicerie, bonne clientèle, 1705 Orléans. 51-2

BONNE épicerie à vendre, par inventaire ou en bloc. S'ad. 190 St-Ferdinand, téléphone Westmount 5002J.

BONNE plomberie d'occasion à vendre. Tuyaux, toutes dimensions, radiateurs, soupapes, etc. Tél. Est 5805 ou 115 Sanguinet.

COMMERCE de marchandises sèches, chapeaux et confections, vendra à très bonnes conditions. Cause vente, maladie. S'adresser 837 avenue Church, Verdun. 50-3

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE campagne, vraie bargain, prompt acheteur, 1246 Visitation.

CAFETERIA sur la rue St-Laurent, près Ste-Catherine, installation a coûté 40,000, à vendre 20,000. Prendra propriété en échange avec peu d'argent, bail de 5 ans, recettes 800. à 1,000 par semaine. Cousineau, 20 St-Jacques.

EPICERIES licenciées, commerces payants, bonnes recettes. Conditions faciles. Bélair 3908. 52-3

EPICERIE avec grand logement, très bonnes affaires, pas de loyer. Calumet 7040. 52-3

EPICERIE Blvd St-Denis, logement 5 chambres, affaires 350.00, cheval et voiture. Vendra le tout 1100.00 ou inventaire. Vrai bargain. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE avec logement, bonne clientèle, vendra cause maladie. 71 Marquette.

EPICERIE rue Dorchester, coin avec logement, 650.00 au premier acheteur. 297 Mt-Royal. Bélair 7847.

EPICERIE dans le Boulevard S.-Denis, petit stock frais; logis de 4 chambres. Plusieurs autres épiceries et restaurants dans divers quartiers. C'est le temps d'ouvrir un commerce. Paradis, 207, S.-Jacques. F

EPICERIE licenciée à vendre avec logement, un coin, bonnes affaires. Tél. Clairval 4316, 1567 Ontario. 52-2

EPICERIE-restaurant, bonne place d'affaires, 4 beaux appartements, écurie, cause maladie. 902 Berri.

EPICERIE à vendre, cause maladie. 544 Panet. Est 4056.

EPICERIE avec logement 3 appts, 2373 S.-Hubert. 52-5

EPICERIE, $1,800.00, en bloc ou par inventaire. Bonne place d'affaires, pas de crédit, pas de livraison au loin, pas de grosses dépenses. Loyer $25.00. Cuisine et chambre en arrière du magasin. Cave cimentée. Raisons sérieuses pour vendre. Belle occasion pour argent comptant. S'ad. au patron, à 35 Villeneuve Est. Bélair 3213F, jusqu'à dix heures du soir.

$400. Fruits, cigares, bonbons. Mont-Royal. Vaut 1,200. Bélair 3908. 52-3

GARAGE, outillage complet, soudure oxygène, forge électrique, 800. Bélair 3908. 52-3

IMPRIMERIE. Meilleure chance à qui l'achètera. Ecrire à Boîte 230, La Presse.

IMPRIMERIE, bonne clientèle, chance unique. Conditions faciles. 879 Craig Est. 16,17

MAGASIN de réparages de chaussures. Bonne place d'affaires. 328 de Fleurimont.

MAGASIN confection pour dames et messieurs, aussi fourrures, dans ville commerciale, vingt milles piastres cinq cents mille piastres en argent. Echangera pour propriété à Montréal. Chas Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Québec.

MAGASIN cigares, bonbons, 415 Rachel, vaut 2000.00 pour 1100.00, bargain Comptoir Bellerose, 1559 St-Denis. Est 4468. 52-2

MAGASIN général, près Montréal, stock et propriété environ 14,000. Casier 229, la Presse. 15,17

MAGASIN bien établi pour bourreur, bonne clientèle, départ. 109 Mont-Royal est. 52-5

MAGASIN tabacs, bonbons, bonne clientèle. S'ad. mercredi dans l'après-midi. 733 Clarke. Plateau 2639.

MAGASIN de modes situé dans meilleure partie d'Hochelaga, bon côté de la rue pour le commerce, bonne clientèle, vendra pour cause de maladie. Pour informations, s'adresser au magasin, dans le jour. 1775 Ste-Catherine est, près Darling, ou le soir, entre sept et neuf heures à 2062 Desery. 47-10

MOULIN à farine et pouvoir d'eau. S'ad. P.-O. Coulombe, L'Epiphanie ou Plateau 2980.

POUR vrais bargains, occasions uniques. Placements sûrs, échange avantageux, voyez DUPOUR, 894A Mont-Royal Est, Bélair 3908, Bélair 3491. 52-3

RESTAURANT en bloc, chauffage, beau site, 660 Est, Mont-Royal.

RESTAURANT, bonne place d'affaires, coin correspondance; autre occupation. 116 DeLaroche. 52-2

RESTAURANT de crème à la glace et salle à dîner conjointe, partie Ouest de Montréal, cédi transfer, établi 14 ans, machineries modernes pour la manufacture de bonbons et crème à la glace. Fournitures de magasin modernes. Bail 6 ans, 165. par mois, chiffre d'affaires l'an dernier 45,000. Prix 20,000. Considérera propriété en partie paiement. Cousineau, 20 St-Jacques.

RESTAURANT bonbons et jouets à vendre, très bon marché, prompt acheteur, bonnes affaires, cause: maladie. 81 St-Zotique. Calumet 5885. 52-5

RONDE de lait pasteurisé, roulant, laiterie. 331 Delaroche. 48-6

SALLE A DINER avec 4 appartements bien meublés, rue Notre-Dame Ouest. Cause: maladie; aucune offre raisonnable refusée. Calumet 2498w. 52-3

SALON de toilette, magasin de tabac, bonne clientèle, vendra pour moitié prix, prendra propriété en échange. Atlantic 6250. 52-4

ECHANGE DIVERS

AUTO coupé frais overhaulé en parfait ordre, 6 cylindres, échangerait pour roadster sport. Bélair 7350 ou s'adresser de 6 à 8 hrs, 95 Laurier ouest, près S.-Laurent. 47-6

COUPE Chevrolet à vendre ou à échanger pour piano automatique. 1123 St-André. 15,17,19,21

HUDSON Super Six Touring à vendre d'ici à 10 jours; belle occasion pour prompt acheteur ou échanger pour coupé Ford. S'adresser à 4214 S.-Denis. 12,15

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

BALANCES calculatrices toutes sortes, termes faciles. N. Trudeau, 1539 Papineau. 52-2

BALANCE Toledo bon marché. S'ad. 358 Craig Est. 52-2

BUREAU roll top, typewriter, couverts pour système loose leaf, comptoirs, show case, etc. 365 Ontario Est.

CAISSES enregistreuses National neuves ou usagées, termes faciles sans intérêt. Un seul bureau. The National Cash Register Company. J. C. Laird, agent des ventes, 122 ouest, Ste-Catherine. Plateau 0135. 27-26

CLAVIGRAPHES. Underwood et autres à vendre ou à louer. Rebuilt Typewriter & Repair Co., 775 St-Pierre. Harbour 3725. 295-m,j,s

CLAVIGRAPHES Underwood et autres à vendre ou à louer. Rebuilt Typewriter & Repair Co., 775 St-Pierre. Harbour 2725. 41-m,j,s

SHOW CASES. Toutes sortes et toutes grandeurs, chêne solide. 405 Montcalm. 5,8,10,12,15,17,19,22

FORMATIONS DE SOCIETES

ORGANISONS entièrement corporations. Finançons nouvelles, développons anciennes. Conditions faciles. Avocat, 182 Sainte-Catherine est, Bureau 6.

FOURRURES

A ACHETEUR. Bon marché, chance extraordinaire, manteau mouton, garni Alaska, 40 buste, bargain, 85.00. 3468 Avenue Parc, près Sherbrooke. 51-2

A BON marché grande chance, à prompt acheteur, magnifique manteau mouton, payé 225 pour 95.00, régulier, lustré, long, 38 buste. 458 Elm Avenue, Westmount.

A MOITIE prix manteau mouton Perse, garni Alaska, nouveauté. 78 Bonaventure, Trois-Rivières.

A SACRIFICE, départ hôpital, manteau mouton, garni Alaska, pas porté. 4133 St-Denis.

AUBAINES chez Tremblay, 230 Beaubien E. Manteaux mouton de Perse, garnis Alaska, écureuil, 115.00 et plus.

AUBAINE. Manteau mouton, garni Alaska, 40, payé 300.00, vendra 125.00, tout neuf. 4731 Papineau.

BEAU manteau mouton de Perse, 45 buste, 45 long, $115.00, aussi grand choix qualité supérieure, bon marché. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest, prenez ascenseur. 52-6

BEAU manteau en seal de 1er choix, 150.00 pour 90.00. Meloche, 1479 Gilford.

BON manteau en castor, payé 800.00, vendra pour 250.00 pour prompt acheteur. 43 Mont-Royal Est.

CHIC manteau mouton garni Alaska, un peluche brun garni fourrure, un beau pendentif, autres bijoux, les prix surprendront les clients. 3567 St-André.

CHOIX de manteaux de seal et mouton de Perse. Prix spécial sur réparages et refaits. 143 Mont-Royal O. 49-6

EXTRA beau capot mouton de Perse. Bonne condition. Sacrifiera. 1675 Ste-Catherine E.

EXTRA beau manteau seal Hudson, riche doublure, comme neuf, dernier modèle, collet et poignet, 75.00. 3468 avenue du Parc.

MAGNIFIQUE manteau seal, garni écureuil, comme neuf. Payé 275. Sacrifiera bien bon marché. 138a Cherrier.

MANTEAU mouton bon marché. 281 Wolfe, près Ste-Catherine.

FOURRURES

FOURRURES REPAREES, TEINTES

Il ne tient qu'à vous de faire réparer, teindre vos fourrures comme des neuves et épargner 20%. Nous sommes spécialistes, garantissons et sommes responsables. A. Giguère & Cie, 4484 S.-Denis, autrefois rue Mont-Royal et S.-Hubert. 12,15,17 F

MANTEAU seal, garni Alaska très bon marché. 2180 Cuvillier, Hochelaga.

MANTEAU de mouton garni d'Alaska. Bon marché. 410 Mont-Royal.

MANTEAU mouton garni seal, bon marché. 234 St-Christophe. Est 2841.

MANTEAU presque neuf avec collet vison, 25.00. 1375 Rachel. Clairval 3871J.

MANTEAU de mouton garni Alaska à vendre. 712 Dorion. 52-2

MANTEAU de véritable castor pour dame. Sacrifice. 115 Laurier ouest, près Esplanade. 50-3

OCCASION, manteau seal, garni vison, aussi poney, garni écureuil. 5114 Papine

MAISONS A VENDRE

6 LOGEMENTS, 4 garages. Revenus 1,500.00. Prix 10,000.00. 1123 St-André. 15,17,19,21.

6 LOGEMENTS, 50 pieds, pierre et brique, moderne, 1606 à 1696 Notre-Dame Est; départ Floride. Madame Bédard, Clairval 0937.

MAISON à deux étages dans Vaudville et Ste-Cunégonde, à bon marché. S'adresser 1642 Aird. Clairval 6187M.

MAISONS à vendre, à 1 ou 2 étages, 1 magasin, bon marché, aussi terrain à vendre. S'ad. 2849 Jeanne Mance. Atlantic 5128M.

MANCE, 2 étages, 2 plain-pieds. S'ad. à 2069 Mance. Belair 4284. 12,15,17

NORD-OUEST, coin Ste-Catherine et Lasalle, 3 magasins, 6 logements, gros revenu. S'ad. au propriétaire, 570 Lasalle. Maisonneuve. 62-2

NOTRE-DAME Est 2250-2265. Terrain 37½ x 135. Maison 30 x 37½, 3 étages. Revenu 924. Claire d'hypothèque. Prix 6,500. Compagnie Immobilière Hochelaga Limitée, 2114 Ontario. Clairval 5208.

OCCASION exceptionnelle, Wiseman, près chemin Ste-Catherine, maison 2 étages, 1 logis, grand terrain, prix 4,900.00. Calumet 7145w. 50-3

ONTARIO EST, un coin, 7 magasins, 14 logements, revenu 4,600, prix 35,000. Petit. Amherst 3667. 11,15

OSBORNE, Verdun, site idéal, 50 pieds, revenu 1104. Belair 3908. 52-3

OUTREMONT, De L'Epée, près Saint-Viateur, belle maison de 8 grandes pièces, grand terrain, entrée latérale. Prix réduit de 14,000 à 10900.00. 3,400 comptant. Une rare aubaine. Uptown 8220. 47-8

OXFORD, deux logements, revenu 720. Vrai bargain, 5,300. Belair 3908. 52-3

POINTE-AUX-TREMBLES, 2 logements, 5 appartements, vendra comme loyer. Bargain, 294 Ste-Catherine Est, chambre 35. Est 6943.

PROPRIETE 3 étages, 6 logements, construction neuve, moderne, 12,000, accepterai 3,000 en terrain, 3,000 en argent. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 51-2

PROPRIETE 3 étages, 3 logements, construction moderne, cave cimentée, avec garage, 6,500, revenus 900, comptant 2,000, hypothèque 2,000, 6%. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 53-2

QUI VEUT se mettre chez-soi ? 2 beaux logements, brique, prendrai terrain. York 1968.

ROSE, Rue Chambord, près Beaubien, trois étages, trois logements neufs, garage, comptant 1000. 2014 Gauthier. Amherst 1010.

12500. Rue St-Denis, près Jarry, trois logements neufs avec système de chauffage, garage, comptant 1500. 2014 Gauthier. Amherst 1010.

RUE VILLERAY, un coin, 2 logis, 1 magasin. Cal. 8097. 15,17,18

ST-ANTOINE 489, revenu 980.00, comptant 2000.00, occupée par une école. Faut vendre. Comptoir Bellerose, 1559 St-Denis. Est 4468. 52-2

ST-DENIS et Berri, 2 logements, 5 pièces modernes, 1000 comptant. Considérera terrain et automobile. Cal. 0377R. 52-2

ST-DENIS, près St-Zotique, 3 flats, 7 appartements, belle cave, chauffage, 15,000. Petit. Amherst 3667. 11,15

S.-DENIS, près Isabeau, 3 étages, 5 logis modernes, 14,500.00. Cal. 7057.

ST-DENIS, Villeray, cinq logements luxueux. Revenu 1800. Bélair 3908. 52-3

ST-VALIER, 2 logis très propre; conditions faciles. Calumet 4933J.

ST-VALIER, près Bélanger, 2 étages, 2 logements, 6,200.00. St-Valier près Bellechasse, 2 étages, 3 logements, 7,000.00. Cal. 7057.

SHERBROOKE, 6 logements, coin, gros bargain à prompt acheteur, 144 Marquette. Amherst 3052. 15,17,19

UN ETAGE, Des Ecores, superbe, chauffage, garage, véranda. Bélair 3908. 52-3

VERDUN, Si vous voulez acheter, vendre ou échanger votre propriété "nous voir". Administration générale des propriétés. Masse et Gauthier, 3985 Wellington, York 4707. 51-6

OBLIGATIONS ET PARTS

A VENDRE, pour régler succession, 210 actions privilégiées Crédit Canada Ltée, 8% dividende régulier, $10.00 chacune. S'ad. Jos. Tessier, St-Tite, comté Champlain, Qué. 52-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

MONT-ROYAL EST

Immeuble 3 étages, 25 x 110, comme magasin de détail faisant plus de $150,000 d'affaires par année, à louer avec ou sans garnitures; merveilleuse occasion si vous voulez vous établir ici. Casier 235, La Presse. 52-4 F

TERRAINS A VENDRE

BEAU terrain rue Sherbrooke, coin Fullum, 60 x 135, à vendre, bon marché. S'ad. 3519 Bordeaux, entre Gauthier et Sherbrooke. 47-8

BENONI, 3 terrains clairs et le comptant nécessaire en échange pour propriété. Atlantic 0731. 52-2

BERNARD, côté nord, près Querbes, 48 x 100, bon marché. Est 9235F. 12,15

BOULEVARD St-Laurent, 101ème passé chemin Crémazie, 25 x 148. Bargain pour comptant. S'adresser Frank's Furniture Exchange, 57 Craig Est. 50-3

BOYCE et William David, coin rue et ruelle, bon marché. Belair 9022M.

CHATEAUBRIAND, près Jarry, 25 x 90, vendra pour évaluation municipale, $400. Aubaine. Propriétaire, Est 7642F. 52-2

DAVIDSON et Cuvillier, 215000 pieds en bloc ou séparément, une aubaine à prompt acheteur. Est 9235F. 12,15

DELORIMIER près Bellechasse ou Beaubien. $475.00; comptant 175.00. 3 ans pour payer le reste. O. Ferrier, 211 rue McGill.

MONT-ROYAL coin Henri-Julien, 18000 pieds, site idéal pour garage ou magasins et manufactures. Est 9235F. 12,15

PONT Viau, 3 minutes du pont, terrain de 26 pieds front, canaux payés, tout clair d'hypothèque, vendre bon marché pour comptant, de 8 à 5 hrs, 95 Laurier ouest. 32-tu

ST-DENIS, près Beaubien, bonne condition pour constructeur, 144 Marquette Amherst 3052. 15,17,19

STATION de gasoline. Terrain à vendre, coin Centre et Atwater, à l'entrée du nouveau viaduc. Compagnie Immobilière Hochelaga Limitée, 2114 Ontario, Clairval 5208.

VENDRAI 75.00, terrain ayant coûté 350.00; besoin d'argent. 5149 St-Denis.

TERRES DEMANDEES

FERME demandée, particulier, donnera en paiement 9 logements bien loués. Casier 228, La Presse.

TERRES A VENDRE

TERRE 70 arpents, 10 en bois franc, bien bâtie, 2 arpents du village, prix 2,000, comptant 1,400, balance dans 10 ans. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 51-2

Rome, 15. — Malgré la suppression de la Légation hollandaise à Rome, le Vatican continuera à avoir un internonce à La Haye.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
Etablie 1892
334, rue Université, Montréal

INVENTIONS

Pour obtenir un brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel, ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.
PIGEON & LYMBURNER
1676 rue St-Denis, Montréal, près de la rue Ontario. Tél. Lancaster 7625.

Les SPECTACLES

CHANTECLERC

La direction du Chanteclerc a eu la main heureuse en choisissant comme spectacle pour cette semaine le drame si populaire, "Roger la Honte", qui a été l'objet d'un accueil enthousiaste chaque fois qu'il a été présenté en cette ville. C'est, comme "Les deux orphelines" et "Le maître de forges", l'une des oeuvres théâtrales qui plaisent le plus au grand public qui désire des sensations fortes, en même temps qu'honnêtes et logiques. Beaucoup de personnes ont encore en mémoire l'intrigue de cette belle pièce.

Roger Larocque doit à Garbier 100,000 francs, et il sera ruiné s'il ne les lui paie pas. Cependant, Roger a un sosie du nom de Luversan, qui l'a pris en haine et a décidé de s'en venger. C'est pour cette raison qu'il remet à l'amie de Roger, Julia Noirville, la somme due. Après que Roger, avec cet argent, a payé Garbier, Luversan assassine ce dernier et reprend les 100,000 francs que Roger vient de lui remettre. La petite Suzanne Larocque a été témoin du crime et, trompée par la grande ressemblance entre Roger et Luversan, elle dit que c'est son père qui a perpétré l'assassinat. Au procès, Roger est défendu par un avocat de ses amis, qui est aussi le mari de Julia. Au cours des procédures, l'avocat apprend qu'il a été trompé par Roger et meurt en apprenant la nouvelle. Roger est condamné, puis, après quinze ans d'emprisonnement, revient vers sa fille, qui avait témoigné contre lui. Il apprend que son enfant est éprise du fils de Noirville, mais peut démasquer en temps le coupable et prouver sa propre innocence.

Cett oeuvre est habilement conduite sur la scène, dotée d'un dialogue vif en même temps que puissant. La troupe du Chanteclerc, dans le cadre de décors très réussis, rend la pièce avec une homogénité remarquable. Il faut souligner le bel effort de la direction artistique et féliciter les artistes de leur travail soigné, entre autres M. Charles Gontier, Mlle Marthe Thiéry, Mlle Alice Zlata, M. Pagé, Mme Eugénie Verteuil, M. Albert Duquesne et tous les autres.

CASINO

La direction continue à nous offrir trois changements de programmes par semaine et la clientèle semble apprécier ces changements. Pour aujourd'hui et mercredi, la troupe interprètera "Carmen" une comédie bouffe en un acte et comme film : "The Prairie Wife" avec Herbert Rawlinson et Dorothy Devore. Pour jeudi, vendredi et samedi: "Barbara Frietchie" avec Florence Vidor et Edmond Lowe, une comédie Pathé et une comédie-burlesque par la troupe de M. Arthur-M. Pétrie (direction Juliette d'Argère) intitulée: "Le Masque Noir". L'orchestre, sous la direction de M. Houlé, interprétera des morceaux classiques et populaires.

CANADIEN-FRANÇAIS

Des foules énormes continuent d'affluer tous les jours, en matinée et en soirée, au théâtre Canadien-français, où la revue de M. Alexandre Silvio, "Scandales" fait les délices de la population. La salle, nous annonce la direction, sera encore remplie à pleine capacité toute la semaine, d'après les milliers de demandes qui sont faites au contrôle. "Certes je m'attendais à un succès, dit M. Silvio, mais les résultats enregistrés jusqu'ici dépassent toutes les prévisions et je ne sais pas si la revue ne devra pas encore garder l'affiche la semaine prochaine". Les spectateurs d'une représentation reviennent voir le spectacle et l'on ne cesse de faire l'éloge de la revue. Tout Montréal y passera, à ce qu'il semble. Les tableaux comiques, les danses des choristes, les danses classiques et de genre de Mlle Ulivieri, les irrésistibles tableaux de la "vie réelle", les chansons inédites, la musique entraînante, les grandes fantaisies telles que celle du palais de glace, de la présentation et la fin de la revue, les costumes et les décors fastueux, les illuminations féeriques, les scènes désopilantes de Mme J.-R. Tremblay et M. Fred. Barry, les monologues, sketches, groupes de chanteurs et de comédiens font l'amusement par excellence des spectateurs. C'est une revue alerte, amusante, originale, faite dans le genre des revues américaines du Broadway et qui peut se comparer avec elles. Elle procure quelques heures fort agréables et délassantes. Les interprètes en sont trop nombreux pour les citer dans toutes les scènes où ils excellent; ce serait d'ailleurs gâter la surprise de ceux qui ne sont pas encore allés voir les "Scandales" de M. Silvio. On ne saurait insister pour que le public ne manque pas cette revue, car c'est spontanément, avec empressement et joie que tous, confiants dans les promesses de la direction, se rendent en foule au Canadien-français, d'où ils ne sortent certes pas désappointés.

NATIONAL

"C'est d'la folie!" Tel est le titre de l'amusante revuette musicale présentée, cette semaine, au théâtre National et qui a eu, hier soir, un succès considérable. Elle est absolument dans le genre préféré des habitués et donne, mieux que jamais, l'occasion aux artistes de prodiguer le meilleur de leur talent, surtout les grands comiques Pizzy-Wizzy et Macaroni. La musique et les danses sont tout à fait enlevantes, et les costumes d'une très grande originalité. Comme dans les revues ordinaires, il y a "la présentation de la revue", un tableau superbement monté, dans des décors riches et embellis par des illuminations magnifiques, comme sait en présenter la direction. Le deuxième tableau est celui du peintre, d'un comique achevé. Puis on voit les tableaux du quatuor, des danses infernales, de la vache à Keaton aux yeux bruns, de la chaise électrique et de la randonnée aérienne, tous plus amusants les uns que les autres. Le film qui accompagne cette revuette est l'un des meilleurs encore exhibés au National. Toute la troupe est en scène, Mlle Perreault, Mlle M.-J. Bélanger, Mme Blanche Beaumont, les soeurs Watson et leurs charmantes compagnes, le joyeux Victor, Jack Fogarty et de très intéressants artistes que l'on est heureux d'applaudir. C'est une véritable semaine de surprises que les habitués ne devront pas manquer.

FRANÇAIS

Un programme double est offert au public du Français depuis dimanche. Les deux grands films à l'affiche sont réellement des productions de premier ordre. Ce sont deux films traitant du mariage et de l'amour, mais chacun possède un genre, une portée et des éléments qui lui sont propres. L'un des films est de Warner Bros., l'autre de Metro-Goldwyn. "The Circle" avec Eleanor Boardman, Malcolm McGregor, est tiré de la pièce du même nom jouée pendant deux ans à New-York. "Compromise" (Compromis) avec Clive Brooks, Irene Rich, Pauline Garon et Louise Fazenda, nous montre un homme pris entre l'amour de sa femme et celui de sa belle-soeur. En plus, une très bonne comédie est à l'affiche, en outre de deux excellents numéros de vaudeville et plusieurs attractions spéciales.

ARCADE

La direction du théâtre Arcade offre, ces jours-ci, à ses habitués, un programme double, "Snobbuster" et "Vanity's Price" avec soustitre français, comédie et Lévy et sa troupe dans "Pawn-shop de Lévy". Pour jeudi, vendredi et samedi, on annonce, "Half-way Girl", une comédie, Lévy et sa troupe dans "L'épicier du Coin". Vendredi soirée "Made in Canada".

ELECTRA

La direction du théâtre Electra offre encore aujourd'hui un double programme ainsi composé : Corinne Griffith dans "Classified", drame dans la vie d'une jeune ouvrière, et Rin-Tin-Tin, dans un drame d'aventure intitulé "Below the Line".

La semaine prochaine, la nouvelle scène de l'Electra sera inaugurée avec un numéro de vaudeville composé de chant, danse et pantomime. Ce numéro est un des meilleurs du Circuit américain, et les artistes qui le présentent sont Eva Lebrun et Walter Thorpe.

De mercredi à samedi soir prochains, nous verrons l'apparition au firmament dramatique d'une étoile étrangère, mais précédée d'une réputation européenne: Vilma Banky, dans "The Dark Angel", avec, en plus, "Keep Smiling".

Vendredi soir prochain, les Melody Kings exécuteront un concert de jazz.

LORD NELSON ET NAPOLEON PALACE

Un programme double spécial est présenté aux théâtres Lord Nelson et Napoléon Palace depuis dimanche, "California Straight Ahead", avec Reginald Denny, et "Durand of the Lands", avec Buck Jones.

De mercredi à samedi, l'on verra "Graustark" avec Norma Talmadge et "Scandal Proof" avec Shirley Mason.

"LES ROMANESQUES"

De même que dimanche, il y avait pratiquement salle comble, hier, au théâtre Orpheum, cependant que tous ont applaudi au talent vraiment merveilleux des artistes de la troupe Gauvin qui interprètent, cette semaine, "Les Romanesques", d'Edmond Rostand, avec un souci de sincérité qu'il convient de souligner. Ce nouveau succès s'explique, sans doute, par le caractère de l'oeuvre à l'affiche et la popularité toujours grandissante de son auteur; toutefois la récente et très substantielle réduction dans les prix d'admission à ce lieu d'amusement, désormais à la portée de toutes les bourses, y est pour beaucoup, croyons-nous. Tous les amateurs de beau et bon théâtre français sont heureux de pouvoir enfin aller entendre la troupe parisienne dont la valeur indiscutable ainsi que l'homogénéité ont été unanimement proclamées dès le début de la présente saison.

Rappelons que la désopilante saynète "Eux", de Maurice Donnay, complète le programme de cette semaine, sûrement l'un des plus beaux jusqu'à date.

GAYETY

"Wine, Woman and Song" est le titre de la superbe attraction à l'affiche du théâtre Gayety pour cette semaine. C'est une pièce de haut burlesque que l'on a entièrement remaniée et qui contient plusieurs chansons nouvelles. On y voit les toilettes de femmes les plus ravissantes et aux tissus de soie et de satin les plus variés, qui constituent pour les yeux une caresse véritablement chatoyante. La pièce comporte sept scènes absolument différentes au cours desquelles les spectateurs assistent à quatorze changements de costume des artistes. Bert Bertrand, bien connu comme comédien de très grand talent, tient le principal rôle, et il est entouré par trois autres artistes comiques non moins populaires, savoir: Harry-S. LeVan, Chuck Wilson et Charles Cole. Parmi les artistes femmes de la distribution, on remarque Gertrude Raison, prima donna; Dotty Bates, soubrette; Alma Montague et Pearl Smith, ingénues. Le choeur se compose de jeunes et jolies chanteuses.

PRINCESS

Cette semaine, il y a au programme du théâtre Princess deux numéros anglais, dont l'un par Mlle Ada Reeve et l'autre par Bert Erroll. Ada Reeve est une comédienne de réputation mondiale, qui n'est pas venue aux Etats-Unis depuis plusieurs années. Par contre, en Angleterre, elle jouit d'une grande réputation.

Bert Erroll est peut-être l'artiste le plus habile à jouer des rôles féminins qui nous soit encore venu de l'Angleterre. Non seulement par ses costumes, mais surtout par sa voix, qui possède trois régistres totalement différents, il réussit à créer l'illusion parfaite que c'est une femme qui joue et chante.

William et Joe Mandel sont des comédiens athlètes, qui font rire tout en accomplissant leurs tours et qui sont parvenus à se créer un genre particulier.

Mel Klee, un noir, qui s'intitule le "Prince of Wails" est un comédien qui possède des méthodes nouvelles de divertir le public. Il dit également bien le monologue et la chanson de genre.

Albertine Rasch, danseuse de ballet, est accompagnée de son ballet de quatorze jolies danseuses dont Marita, Rosette et Edward George. Mlle Rasch ne danse pas elle-même, mais elle s'occupe personnellement de la production théâtrale de ce numéro.

Harmon et Sands, deux charmantes chanteuses, et Gordon's Comedy Chimes complètent ce très intéressant programme.

IMPERIAL

"Three Little Maids" que l'on voit à l'Imperial cette semaine donnent un acte de danses fort attrayant. Chaque partie du programme de "Those Different Dancers" est d'un intérêt tout particulier. Otis Mitchell est l'un des meilleurs artistes du banjo. Les Maryland Singers chantent des chansons du sud américain d'il y a 60 ans. A "Battle of Wits", à laquelle prennent part Lou Browne et Muriel Rogers, est d'une gaieté sans pareille. L'on verra aussi Gene Winchester et Sammy Ross dans "Wise and Otherwise", qui est d'un comique achevé. Comme danseurs excentriques, il serait difficile de trouver mieux que Joe Wallace et Joe Cappo, les "Broadway's Adopted Sons". Van Vello est un virtuose de la pédale. Le film qui est projeté sur l'écran est "The Calgary Stampede".

Les arrangements sont terminés pour la troisième fête annuelle de Noël en faveur des enfants infirmes, des orphelins et du Children's Memorial Hospital qui sera donnée par la Montreal Motorists' League à l'Imperial jeudi matin, le 17 décembre.

OUIMETOSCOPE

La direction a décidé de mettre à l'affiche, pour cette semaine une comédie musicale, genre revue, intitulée : "Wô...Coq !" Cette revue, toute d'actualité, comporte des scènes très originales et d'un genre tout à fait différent de ce que l'on a donné jusqu'à maintenant. Les rôles ont été confiés à Mme Blanche Dubuisson, Mme Juliette Béliveau, Mlle Henriette, MM. Damase Dubuisson, Oscar Valade, Chs-Emile Gauthier et à la petite Allard. Les principales scènes sont: tag-day, les autobus, l'ex-maire Martin, les vieux garçons, les vieilles filles, l'amoureux malchanceux, la tireuse de cartes, le Club Canadien, etc. Nouveaux décors, nouveaux costumes, nouvelles danses. Bref, rien n'a été négligé pour faire de cette revue un succès sans précédent. A l'écran, nous voyons "Seven Days" avec Lillian Rich et "The Fire Flies" une comédie interprétée par une troupe d'enfants.

MAISONNEUVE et LAURIER

Les théâtres Maisonneuve et Laurier présentent aujourd'hui: Marie Prévost et Kenneth Harlan, dans "Bobbed Hair", et William Russell, dans "After Midnight". Vendredi soir, au Maisonneuve, fin du concours de beauté.

AU CONCERT RIDDEZ

Au concert de M. Jean Riddez, au théâtre Orpheum, dimanche, le violoniste au programme était M. Jean Deslauriers, élève de M. Emile Taranto, dont la technique sûre et le jeu délicat furent vivement appréciés des auditeurs.

LOEW'S

Le climat et la nature de la province de Québec ont inspiré le film qui est à l'affiche du théâtre Leow's, cette semaine, "The Ancient Highway", adaptation d'une nouvelle de James Oliver Curwood. Les artistes de la compagnie Paramount, Jack Holt, Billie Dove, Montagu Love et autres sont venus, sous la direction du metteur en scène Irvin Willat, tourner les scènes principales de cette production dans un de nos centres de commerce du bois.

Le programme de vaudeville, au Loew's, comprend "Strawberry Pie", avec Burns et Kissen, qui présentent aussi "The Barber of Jayville"; "Pep, Harmony and Syncopation", avec Naomi et Brazilian Nuts; "The Talk of the Town", avec Curby et Duval; un acte présenté par le cornettiste Jessie Willar et l'attraction sportive des Four Bards.

Une comédie, le journal Pathé et l'orchestre Sanborn ajoutent à l'intérêt de ce programme.

CAPITOL

Rudolph Valentino et Nita Naldi sont à l'affiche du théâtre Capitol, cette semaine, dans "Cobra", drame moderne. Rudolph y joue le rôle d'un comte italien qui vient se lancer dans les affaires en Amérique et qui est un véritable don Juan. Nita Naldi personnifie la femme qui exerce sur l'homme la même fascination que le cobra sur sa victime. Gertrude Olmstead est l'héroïne sympathique du drame. C'est le meilleur rôle de sa carrière. Blonde, elle forme un vif contraste avec Mlle Naldi. Casson Ferguson revient avec ce film à l'écran, qu'il avait quitté depuis un an, et il personnifie l'ami du don Juan.

Dans ce film, le talent de Rudolph Valentino s'affirme dans toute son énergie. Dans les dernières scènes, il renonce à l'amour de la seule femme qu'il eût jamais réellement aimée parce que son ami aussi l'aime. C'est une histoire moderne fort tragique d'amour et de sacrifice, une histoire dont on conservera longtemps le souvenir.

Ce film est une adaptation d'une pièce de théâtre, "Cobra", de Martin Brown, qui a remporté un des plus grands succès du Broadway.

En outre de ce film, il y aura au Capitol, durant cette semaine, les attractions de luxe ordinaires.

STRAND

Warner Bros. a ressemblé les plus brillants artistes de la saison pour interpréter son film "Seven Sinners", à l'affiche du théâtre Strand depuis dimanche. Olive Brook y tient le rôle de Jerry Winters, gentilhomme... voleur; Marie Prévost, celui de la petite Molly Brian, lesquels sont entourés de John Patrick, Heinie Conklin et de plusieurs autres grandes vedettes du cinéma. Le programme comprend aussi Joe McDowell et Mathilde Brundagge dans "Little Lord Fauntleroy"; William Fairbanks et Eva Novak dans "Speed Mad"; une comédie intitulée "Cleaning Up" ainsi que des nouvelles Pathé. On annonce, pour les quatre derniers jours de la semaine un autre programme double, savoir: Conway Tearle et Aileen Pringle dans "The Mystic", et House Peters ainsi que Ruth Clifford dans "The Storm Breaker". La comédie qui suivra est intitulée "The Histing Lion".

BELMONT

La direction du théâtre Belmont offre en ce moment un film intitulé "Graustark", qui constitue le dernier gros succès de Norma Talmadge. C'est l'histoire d'une princesse d'un petit royaume romantique situé dans le sud de l'Europe, laquelle devient amoureuse d'un Américain. "Seven Keys to Baldpate" adaptation à l'écran d'une comédie fameuse de George-M. Cohan dont le principal rôle a été confié à Edith Roberts, est aussi au programme, ainsi qu'une autre comédie, "Absent Minded". Il y aura soirée de gala aujourd'hui avec plusieurs numéros de chant et autres attractions; numéros spéciaux par les Melody Kings jeudi et enfin concours de beauté samedi soir. On annonce pour mercredi et jeudi: "A Regular Fellow" avec Raymond Griffith et Mary Brian, puis "Lightnin'" avec Ethel Clayton et Madge Bellamy. Vendredi et samedi: Monte Blue dans "Red Hot Tires" et Buck Jones dans "The Timber Wolf".

CORONA

"Exchange of Wifes" est l'une des deux attractions principales du théâtre Corona en ce moment. On y voit Lew Cody, Renee Adoree, Eleanor Boardman et Creighton Hale dans les rôles de premier plan. C'est l'histoire de deux voisins qui viennent de se marier et qui, à la suite de désaccords conjugaux, proposent de changer réciproquement d'épouses. Le second grand film a pour titre "The Coming of Amos", dont les deux premiers rôles ont été confiés à Rod LaRocque et à Jetta Goudal. Une comédie, "Are Parents Pickles", complète le programme. Il y aura soirée de gala mardi; numéros spéciaux par Andy Tipaldi et les Melody Kings mercredi, et concours de beauté vendredi. On annonce pour mercredi et jeudi: "Fighting in the Flames" avec William Haines et Dorothy Devore; "Camille of the Barbary Coast" avec Mae Busch et Owen Moore, ainsi qu'une comédie, "Somewhere in Somewhere". Vendredi et samedi: Douglas MacLean dans "Seven Keys to Baldpate"; John Bowers et Marguerite De La Motte dans "Off the Highway", puis une comédie, "Back to Nature".

REGENT

Madge Bellamy remplit le rôle de Millie dans "Lightning", film à l'affiche du théâtre Regent ces jours-ci. Cette artiste, avant de faire du cinéma, débuta au théâtre dans "Polyanna", "Peg O' My Heart" et avec William Gillette, dans "Dear Brutus", où elle remporta les plus brillants succès. Penhryn, artiste d'une renommée internationale, proclame que Madge Bellamy est la plus belle fille en Amérique. "The Roads to Latigo" avec Edmund Cobb; deux comédies intitulées respectivement "Half Fare" et "Good Morning, Madam," ainsi que des nouvelles Pathé complètent le programme. Il y aura numéros spéciaux, mardi soir, par Andy Tipaldi et les Melody Kings. On annonce pour les quatre derniers jours de la semaine: "California Straight Ahead" avec Reginald Denny; "Heads Up" avec Maurice Flynn, et une comédie. Il y aura soirée de gala vendredi avec plusieurs attractions supplémentaires au programme régulier.

LA SOIREE DE FOLKLORE A SAINT-PIERRE CLAVER

Tout fait prévoir un succès. L'assistance nombreuse qui s'annonce par la vente rapide des billets encourage nos folkloristes dans la préparation soignée de leurs scènes.

La soirée aura un cachet tout nouveau et attrayant. Nos folkloristes canadiens, MM. Conrad Gauthier, Hector Charland et plusieurs autres unis à un bon nombre de folkloristes écossais donneront la plus belle représentation du genre encore offerte au public de Montréal. La soirée aura lieu demain, le 16 décembre à 8 h. 15 à l'angle de l'avenue Delorimier et du Boulevard Saint-Joseph.

CONCERT DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Vu le grand nombre de demandes de billets pour le concert de dimanche prochain, le comité de l'Union Nationale Française a décidé de donner le concert dans la salle des fêtes de Chevaliers de Colomb, rue Sherbrook, au lieu de la salle des Artisans comme il avait été été convenu tout d'abord. Ce concert sera sous le haut patronage de Monsieur le Consul de France et de Madame la Baronne de Vitrolles.

Les artistes qui prêteront gracieusement leur concours sont: Madame Larivière, soprano; Mademoiselle Marthe Delcellier, violoncelliste; Mlle Mariette Gauthier, pianiste; le quatuor Menuet de Mlle Marier; M. Charles Goulet, baryton; M. Paul Trépanier, ténor; M. O. O'Brien, pianiste; M. Conrad Gauthier, diseur; quelques artistes du "Grand Guignol"; Mlle Dépoca, diseuse et M. Bariteau et un orchestre de vingt musiciens sous la direction de M. Jean Goulet.

"LE MORT VIVANT" ET LE "PATER", DE COPPEE

C'est l'Association dramatique de Montréal qui a été chargée d'exécuter le programme de la grande soirée qui sera donnée au bénéfice des Pères Franciscains de Rosemont, jeudi soir, le 17 décembre, dans le sous-sol de l'église S.-Aloysius, angle Adam et Valois.

On ne pouvait pas, certes, faire un meilleur choix. L'Association dramatique de Montréal a déjà d'ailleurs fait ses preuves et pour n'en citer qu'une: la création de "La Belle Héritière", de Jean de Chénou, que le public de Maisonneuve a eu l'occasion d'applaudir.

Le directeur artistique, M. L. Joanette, dont la compétence est reconnue et qui fut le fondateur de plusieurs cercles amateurs de Montréal, aujourd'hui très florissants, a fait un choix très judicieux des pièces qui seront interprétées jeudi soir, le 17 décembre.

Tout d'abord l'on y jouera le célèbre drame en un acte de François Coppée, "Le Pater". "Le Pater" est une de ces pièces qui s'adressent directement au public, qui lui procurent des émotions simples, honnêtes et font triompher, devant lui, l'honneur et la vertu.

Viendra ensuite "Le Mort Vivant", drame en un acte (genre Grand-Guignol) qui n'a jamais été joué et dont le manuscrit a été cédé à M. Joanette par le directeur-artistique de la troupe du Grand-Guignol de Paris, lors de son passage ici.

Après ces deux drames l'on nous servira deux excellentes comédies: "La fille bien gardée" et "Rosalie" toutes deux en un acte. Il suffira de nommer Labiche, l'auteur de "La fille bien gardée" pour faire apprécier d'avance du public cette délicieuse comédie. "Rosalie" est une petite comédie bourrée de qualités, que les interprètes s'appliqueront à faire ressortir intelligemment.

Les principaux interprètes de ces pièces seront: MM. Lucien Joanette, Rolland-F. Lajoie, Léo Desroches, Lucien Larose, J.-H. Samson, C.-E. Tessier, A. Desrosiers; Mmes Desrosiers et Méthot; Miles Chicoine, Lagacé, Perreault, Laliberté.

Comme on le voit, l'Association dramatique de Montréal s'est efforcée, autant qu'elle l'a pu, de satisfaire le public. Elle a voulu aussi lui offrir des nouveautés; elle compte sur la bienveillance de ce public.

Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le rideau se lèvera à 8 h. 15 exactement.

"LE PRE-AUX-CLERCS"

Les 12 et 14 janvier, La Société Canadienne d'Opérette donnera pour son quatrième spectacle Le Pré-Aux-Clercs, de F. Herold.

Le Pré-Aux-Clercs qui est considéré comme le chef-d'oeuvre de l'opéra-comique, est remarquable par sa musique et son intrigue qui est des plus intéressantes. La Société Canadienne d'Opérette présentera cette oeuvre à des conditions excellentes et on peut déjà dire que ces spectacles des 12 et 14 janvier prochains seront de très gros succès.

La distribution du Pré-Aux-Clercs met en scène Mmes Eliza Gareau, Marie-Rose Descarries, Dolorès Viau, MM. Paul Trépanier, Honoré Vaillancourt, Paul-Emile Leblanc, Marcel Noël, A. Bouchard et Emile Lamarre.

La Société Canadienne d'Opérette qui vient de remporter un brillant succès avec Le Roi des Montagnes, a fait un heureux choix en mettant à l'affiche Le Pré-aux-Clercs. Cette oeuvre de Hérold est reconnu comme étant le chef-d'oeuvre de l'opéra-comique et on a rarement vu une oeuvre obtenir d'aussi grands succès. Les amateurs de musique, toujours de plus en plus nombreux aux représentations de La Société Canadienne d'Opérette se donneront une fois de plus rendez-vous au Monument National les 12 et 14 janvier prochains.

N'oublions pas que Le Pré-Aux-Clercs est le chef-d'oeuvre de l'opéra-comique et que c'est une occasion que nous ne devons pas manquer d'entendre cette oeuvre de Hérold, qui a une réputation mondiale.

LE CERCLE AMATEUR

Jeudi prochain, le 17 décembre, le Cercle Amateur donnera, en la salle S.-Joseph, 141 S.-Martin, une séance dramatique et musicale sous la présidence de M. le curé J.-A. Perras, au profit d'une oeuvre de charité.

Les jeunes filles de ce cercle interpréteront "Madeleine" ou "l'Orpheline des Pyrénées", drame en deux actes de A.-J. Guyot, et "Princesse Cendrillonnette", comédie en 3 actes de Leroy-Villars.

Le Cercle Amateur, bien que jeune, n'en est pas à ses débuts, et ceux qui l'ont vu à l'oeuvre peuvent nous assurer qu'ils ont passé d'agréables moments.

Orpheum Cette semaine. Mats. Jeudi et Sam. Tél. Plateau 2063-2064
Saison de comédie française
"LES ROMANESQUES"

FRANÇAIS
27 Ste-Catherine E. — Lancaster 5513
Aujourd'hui programme double
"THE CIRCLE" (L'Anneau Nuptial) avec Eleanor Boardman Malcolm, McGregor, Geo. Fawcett, aussi "COMPROMISE" avec rôle Rich, Pauline Garon, Raymond McKee, titres français. Comédie et vaudeville. Matinée, 10c et 15c. Soirée, 15c et 25c. 51-3E

DOMINION VAUDEVILLE
"THE SILENT PAL" avec Thunder, le chien merveilleux. Joe Bonomo dans "PERILS OF THE WILD", "BE CAREFUL", une comédie
4 — NUMEROS DE VAUDEVILLE — 4

ELECTRA
AUJOURD'HUI SEULEMENT
PROGRAMME DOUBLE
CORINNE GRIFFITH dans
CLASSIFIED
Titres français. En plus
RIN-TIN-TIN dans
BELOW THE LINE, titres français.
Comédie et autres.

VAUDEVILLE
Eva-le-BRUN et Walter THORPE
DANS NUMERO CHANT, DANSE
PANTOMIME

LOEW'S
A L'AFFICHE
Une histoire épique du
VIEUX QUEBEC
par JAMES OLIVER CURWOOD
"THE ANCIENT HIGHWAY"
avec JACK HOLT et BILLIE LOVE
SIX GRANDS NUMEROS DE VAUDEVILLE 51-6

PALACE
A L'AFFICHE
NORMA SHEARER
L'étoile de cinéma montréalaise
et
LON CHANEY
Deux fameuses étoiles—un habile directeur et une histoire que tout l'univers a prisée.
"The Tower of Lies"
ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES SPECIALES

Théâtre NATIONAL
CETTE SEMAINE
C'EST D'LA FOLIE
Revue musicale et bouffe

Théâtre Canadien-Français
Tél. Est 5219. — Cette semaine
SCANDALS
revue en 2 actes et 25 tableaux

THEATRE CHANTECLERC
Bélair 7274.—Cette semaine
ROGER LA HONTE
pièce en 6 tableaux par JULES MARY et G. EGRISIER 51-5E

Théâtres United Amusement

PRINCESS DEUX FOIS PAR JOUR
Semaine Anniversaire de Gala
Attractions de Premier Ordre
ADA REEVE | BERT ERROL
MEL KLEE
ALBERTINA RASCH
BALLET AMERICAIN
MARMON & SANDS
Les Chiens Comiques de Gordon
ET
WILLIAM JOE MANDEL

GAYETY TWICE DAILY 2.30 & 8.15 P.M.
BERT BERTRAND dans
WINE, WOMEN & SONG
Matinée spéciale pour dames tous les jours—25c

ST-DENIS
Aujourd'hui et toute cette semaine
LA FORCE DE L'AMOUR
Drame en deux actes
POLA NEGRI dans
"FLOWER OF NIGHT"
Comédie, ouverture et autres attractions.
VENDREDI
SOIREE DE JAZZ
Orchestre du Jardin de Danse
Représentations de 1-5 et 7-11 p.m. Soirées : 25c et 35c. Matinées, 20c.

ARCADE
Aujourd'hui, mardi, mercredi, programme double, "SNOBBUSTER" et autre vue, "VANITY'S PRICE" avec titres français. Comédie et nouvelles. Levy dans "PAWN SHOP DE LEVY". Orchestre, vues explicuées

L'ARBRE DE NOEL DU BIEN-ETRE POUR LES CHINOIS CATHOLIQUES

L'hon. juge EUGENE LAFONTAINE, qui présidera le dépouillement de l'arbre de Noël du Bien-Etre pour les petits Chinois catholiques.

Les directeurs du Bien-Etre de la Jeunesse, qui ne voudraient oublier personne, sont heureux de coopérer dans une bien faible mesure, mais avec grand coeur, à l'oeuvre d'apostolat de M. l'abbé Roméo Caillé, le zélé desservant des Chinois catholiques et d'offrir aux petits enfants des familles chinoises pauvres un bel arbre de Noël. Le dépouillement de cet arbre se fera sous la présidence de l'hon. juge Eugène Lafontaine, président du bureau central de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et sous les auspices de la "Presse", le mercredi, 23 décembre au soir, dans la salle de l'école chinoise, rue Lagauchetière ouest.

Les directeurs du Bien-Etre font encore appel aux clubs de raquetteurs qui ne se sont pas encore entendus avec M. Arthur Couture, pour qu'ils offrent leurs bons et efficaces services à la guignolée qui commence cette semaine. Le Bien-Etre s'est déjà taxé au-delà de ses moyens et il lui faut l'appui du public pour poursuivre l'oeuvre si importante des étrennes aux enfants pauvres.

POURQUOI M. RODOLPHE PLAMONDON MERITE L'HOMMAGE NATIONAL QUI LUI SERA RENDU, LE 18 JANVIER

Nos chants canadiens lui ont fréquemment valu ses succès européens. — Reconnaissance que doit nous inspirer le prestige qu'il nous a mérité.

ELABORATION DU PROGRAMME

Il n'est pas étonnant que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, toujours soucieuse de signaler les hommes et les faits qui nous honorent à l'attention publique, ait voulu se faire l'interprète de notre population en voulant rendre hommage, au cours d'un festival musical qui promet de rester mémorable, à un artiste de la trempe de Rodolphe Plamondon. Canadien fier de ses origines, amoureux de son pays, fermement attaché à ses traditions de famille et de race, Rodolphe Plamondon n'a jamais perdu l'occasion, lors de ses séjours prolongés en Europe, de faire connaître à d'autres le caractère particulier de nos aspirations, telles qu'exprimées dans notre musique. Au cours des concerts profanes auxquels il eut l'occasion de participer, notre grand ténor canadien-français tint à faire entendre nos airs nationaux, bien révélateurs de notre mentalité française.

En 1915, c'est au théâtre Michel de Paris, au cours d'une matinée patriotique donnée au profit des auto-ambulances du front, sous le patronage du comité de transport rapide des blessés, que Rodolphe Plamondon chante deux chants patriotiques canadiens de la province de Québec. Signalons en passant que les concerts, dont nous parlerons longuement, où notre compatriote fit entendre à titre gracieux sa voix inestimable, ne se comptent plus. Jamais il ne se refusa à la demande des organisateurs de soirées-bénéfices, qu'il s'agisse des soldats au front, des blessés de guerre ou d'oeuvres religieuses.

Mais avant 1915 même, à la salle Berlioz de Paris, Rodolphe Plamondon avait été le principal artisan d'une soirée canadienne, où les artistes canadiens de Paris avaient eu l'occasion de manifester leurs dons divers devant un auditoire de choix.

A ce concert artistique participaient Rodolphe Plamondon, alors ténor du "Covent Garden Theatre", de Londres, et des Concerts du Conservatoire, Colonne et Lamoureux; Mme R. Plamondon-Dufriche, des Concerts Lamoureux; Mlle Berthe-C. de Lamothe, contralto, Mlle Théodora Dubé, pianiste, Mlle Georgette Comettant, violoniste, Mlle Thérèse Comettant, diseuse, M. Louis Aerts, baryton, M. Léopold-C. de Lamothe, ténor, M. Eugène Ouimet, basse chantante, et, grâce à M. Plamondon, M. Francis Archambault, baryton de la New-York Symphony.

En maintes autres circonstances, Rodolphe Plamondon mit à l'honneur les airs de notre pays, charmant des auditoires étrangers aux accents de "Vive la Canadienne" et du "Canadien Errant".

Grâce à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au concours gracieux de la "Presse" et au dévouement sans bornes de l'impresario Louis-H. Bourdon, le Canada-français témoignera à Rodolphe Plamondon la gratitude que doivent lui inspirer de telles manifestations patriotiques en pays étranger.

Le programme de la soirée du 18 janvier s'élabore avec tout le souci que prête M. Louis-H. Bourdon à la préparation de ses auditions. Nous pouvons espérer que M. Rodolphe Plamondon, dont le répertoire est inépuisable, nous fasse entendre à cette occasion des oeuvres qui soient inédites dans nos salles de concert.

M. l'échevin Léon Trépanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, tient à ce que ce festival ait tout l'éclat des grandes manifestations canadiennes-françaises. Et, en réponse à ses voeux, les plus précieuses collaborations viennent s'offrir chaque jour pour que l'hommage national du 18 janvier soit digne du grand artiste à qui il s'adresse.

RODOLPHE PLAMONDON, à l'âge de douze ans, alors qu'il poursuivait assidûment des études de violoncelle.

CAUSERIE A L'UNIVERSITE

M. Louis Bourgoin, ingénieur civil, professeur à l'Ecole polytechnique, donnera une conférence sous les auspices de l'association canadienne-française pour l'avancement des sciences, vendredi soir. à 8 h. 30, dans la grande salle des conférences de l'université de Montréal. Cette conférence, intitulée "Les certitudes de l'astronomie", comportera des explications des méthodes d'étude et sera accompagnée de projections.

DEPENSEZ UN PEU MOINS

La plupart des gens s'imaginent qu'ils ne peuvent rien mettre de côté. Ils pensent à de grosses sommes et négligent d'accumuler les petites sommes. Quel que soit votre revenu, dépensez moins. D'autres épargnent ce que vous gaspillez. Prenez des habitudes d'économie en vous inscrivant à la

Caisse de Noël

Le meilleur accueil vous est réservé.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, PLUS DE

$128,000,000

UNE INJUSTE ATTAQUE QUI EST REPOUSSEE

Si les commissaires du port n'ont pas augmenté la capacité d'emmagasinage des élévateurs c'est qu'ils n'y ont pas été autorisés cette année, pour cause d'économie, déclare M. Thomas-F. Trihey.

DES TRAVAUX SUSPENDUS

Une dépêche publiée dans les journaux du matin nous apprend que M. D.-A. Campbell, de la Maple Leaf Milling Company, de Toronto, parlant de la grande quantité de grain canadien qui s'exporte par les ports américains, déclare ce qui suit: "Personnellement, je crois que le défaut des facilités qu'il faudrait à Montréal a beaucoup à faire avec cette situation. Je crois que la Commission du port de Montréal devrait se hâter de faire construire de nouveaux élévateurs en autant que possible".

L'un des représentants de la "Presse" a interviewé, le secrétaire de la commission du port de Montréal, M. Thomas-F. Trihey, à ce sujet. M. Trihey a déclaré que les paroles de M. Campbell, de Toronto, sont tout à fait injustes pour ce qui est des commissaires du port de Montréal.

Il rappela à notre représentant les déclarations qu'il lui avait faites à ce sujet, dès le mois d'avril dernier. Si les commissaires, dit M. Trihey, n'ont pas fait, entre autres travaux projetés, agrandir l'élévateur No 3, c'est par raison d'économie, c'est qu'ils n'y ont pas été autorisés par le gouvernement fédéral, mais l'on espère qu'ils recevront bientôt l'autorisation nécessaire.

Au mois de janvier dernier, le 8 janvier, pour être précis, le docteur McDougald, président de la commission du port de Montréal, annonçait que les commissaires étudiaient les moyens d'augmenter la capacité d'emmagasinage du grain pour l'exportation aux élévateurs de notre port. "Ils s'occupent, disait-il, de prendre des mesures immédiates". Le docteur McDougald parlait encore dans le même sens dans une conférence le 19 janvier. Au début du mois de mars, des travaux préparatoires de forage commençaient près de l'élévateur No 3 en vue d'augmenter la capacité de cet élévateur de 5,000,000 de boisseaux de grain.

Mais, au commencement du mois d'avril des rumeurs commencèrent à circuler voulant que la construction de la nouvelle section d'une capacité de 5,000,000 de boisseaux de grain à l'élévateur No 3 fût retardée à plus tard, bien qu'elle eût été sur le programme pour la présente année.

Le 29 avril, le secrétaire de la commission du port, M. Thomas-F. Trihey, répondait à l'un des représentants de la "Presse" qui l'interrogeait à ce propos, et lui disait: "Ce serait aller trop loin que de dire que l'agrandissement de l'élévateur No 3 n'aura pas lieu. Il serait plus exact de dire que, pour des raisons d'économie, cet agrandissement ne serait peut-être pas fait maintenant. Il n'est pas question de renoncer à cet agrandissement, mais seulement de le retarder. Cela n'est pas définitivement décidé, mais l'on discute actuellement cette question de retarder l'agrandissement de l'élévateur No 3."

—C'est-à-dire, demanda alors notre représentant, qu'il est fort possible que, dans un but d'économie, le gouvernement fédéral n'autorise pas la commission du port à faire exécuter maintenant les travaux d'agrandissement. Il s'en suivrait aussi un certain retard, mais cet agrandissement se ferait plus tard, si on décide de ne pas le faire maintenant.

—"C'est cela", répondit M. Trihey.

Les rumeurs dont nous avons parlé furent donc confirmés, car la construction de la nouvelle section de l'élévateur No 3 n'a pas été commencée cette année. Mais cela ne résulta que du défaut d'autorisation de la part du gouvernement fédéral.

M. Trihey a aussi fait remarquer, ce matin, que la dépêche annonçant que 77 pour cent du blé canadien est exporté par voie des ports américains, peut donner une fausse impression de la situation du port de Montréal. "Comme question de fait, dit-il, il a été exporté plus de grain par le port de Montréal seul, cette année, que par les cinq principaux ports d'exportation du grain des Etats-Unis mis ensemble, c'est-à-dire que par New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore et la Nouvelle-Orléans réunis."

Les maux de tête l'avaient rendue presque folle

Mlle K. Brill, 579, ave Redwood, Winnipeg, Man., écrit:—"Je souffris de si graves maux de tête que parfois j'étais presque folle.

Un jour, une amie me parla et me conseilla de faire usage de

Burdock Blood Bitters.

Je l'essayai, et il m'a fait un monde de bien. J'en ai pris deux bouteilles et demie,—et il y a longtemps que je n'ai pas eu de maux de tête."

Préparé seulement par THE T. MILBURN CO., LIMITED, Toronto, Ont.

PIANOS ACCORDES par des EXPERTS

Demandez des renseignements sur notre abonnement annuel. Faites venir notre accordeur en téléphonant à Uptown 7120.

THE LINDSAY

D. W. LINDSAY LIMITED

512 Rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL 46-12

POUR LES FETES

Vente d'Articles Japonais et en Soie

aussi des milliers d'articles très appropriés comme cadeaux

VERITABLES AUBAINES AUX

3 MAGASINS TOKIO

757, rue St-Pierre, près de la rue Craig. | 374 Ouest, rue Ste-Catherine, près de l'Avenue McGill College.

Succursale à Québec: — 45, rue Saint-Jean. 14,15,17

Old Dutch

"Ne fait jamais défaut"

Ne Contient ni lessive ni acide N'Égratignera pas.

Chasse la Saleté

Épargne du Travail Épargne du Temps Épargne de l'Argent

Les Fines Particules Douces et Floconneuses Font un Meilleur Travail et avec plus de Facilité.

FABRICATION CANADIENNE

LES articles d'ameublement NO-MAR font de magnifiques cadeaux de Noël. Leurs lignes authentiques et leur excellente fabrication proclament le bon goût du donateur. Une caractéristique importante des meubles No-Mar, c'est que les plats chauds ou froids, les liquides, l'encre, les remèdes, etc., ne peuvent les ternir, chaque article conservant ainsi durant de longues années sa beauté d'origine. Recherchez la marque déposée qui identifie les véritables articles No-Mar.

Meubles M-H NO-MAR

Une seule cuillerée à thé de Gillex dans un gallon d'eau. Essayez-le! Employez le Gillex pour laver la vaisselle, les ustensiles, la verrerie, l'argenterie et tout autre nettoyage Employez aussi le Gillex pour le blanchissage. Réduit le travail, économise le savon.

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE. TORONTO MONTREAL QUEBEC

GILLEX ENLEVE LA CRASSE SANS FROTTER

DEMANDEZ-LEUR

A celles qui ont bénéficié des valeurs inoubliables que nous offrons, demandez-leur si notre vente est une vente fictive ou une vente réelle d'abandon des affaires. Seule une vente de ce genre justifie les Bas Prix Incroyables auxquels nous offrons la marchandise.

Valeurs Extraordinaires Offertes Mercredi Matin à l'Ouverture

PAS D'ECHANGE NI CONTRE REMBOURSEMENT

Le Grand Evénement

Commercial de la partie Est

Vallières Limitée Abandonne

définitivement les affaires

A leur magasin de la rue Ste-Catherine Est. COIN MONTCALM

85 ROBES

Soie Imprimée, Canton, Jersey et Poiret. Grandeurs désassorties pour Dames. Valeur 12.00 à 18.00

Prix d'Abandon

6.95

115 ROBES

Canton, Poiret, Tricotine, pour dames. Valant jusqu'à 27.50.

Prix d'Abandon

9.95

FOULARDS

Tricot de soie, Crêpe de Chine, Georgette

Prix d'Abandon

2.98

Valeur rég. 5.00

GANTS LONGS

Kid, douze boutons, Castor, Blanc, Noir.

Prix d'Abandon

2.69

Valeur rég. 4.00

SOIE TAFFETAS CHIFFON

Grand choix de nuances.

Prix d'Abandon

.98

Valeur rég. 3.00

RATINE ET VOILE BEADORA

Tous des balances de lignes.

Prix d'Abandon

.29

Valeur 1.25

FLANELLE

54 pouces de large, Grand choix de nuances.

Prix d'Abandon

.98

Valeur 1.89

MADRAS

36 pouces de large, Balance de ligne.

Prix d'Abandon

.29

Rég. .60

Coton Blanc

Fini toile, largeur 36 pouces.

Prix d'Abandon

.19

Valeur .29 à .35

POLES

En bois, chêne et émaillé. Largeur, 4 pieds

Prix d'Abandon

.5

LA POLE

Valeur .40

TAPESTRY

Pour couverture de meubles. Largeur 50 pcs.

Prix d'Abandon

1.69

Val. 3.00 et 4.00

Dessus de Bureaux et Toilettes d'Oreillers

Prix d'Abandon

.50

Val. 1.00 et 1.25

Un lot de Lingerie pour Dames et Enfants

Jaquettes, Jupons, Pantalons, etc.

Prix d'Abandon

1.00

Val. jusqu'à 3.50

BLOUSES

Françaises et Soie rayon pour Dames

Prix d'Abandon

3.95

Val. 6.50 à 10.00

RAYON DES CHAUSSURES. Dir.: F. X. LaSALLE & FILS

Finance Bourse et Commerce

VIGOUREUX AU DEBUT, LE MARCHE LOCAL DEVIENT LOURD

WALL STREET TOUT ENTIER S'ALOURDIT

New-York, 15. — Un fort mouvement d'achat des chemins de fer a marqué l'ouverture de la bourse et les cours se sont remis à la hausse. Wheeling & Lake Erie et Western Pacific débutèrent au maximum de l'année et Louisville & Nashville enregistra un gain d'un point. Ludlum Steel atteignit aussi un nouveau maximum; Marine de priorité, General Asphalt et Savage Arms avancèrent de 1 à 2 points. Chrysler reculs de 3 points à la première vente.

L'insuccès de quelques amendements proposés au bill de réduction des impôts eut un effet favorable sur l'élément spéculateur. Les pools recommencèrent leurs activités dans plusieurs spécialités. American Can baissa de 2½ point, au début de la séance, mais remonta bientôt de 2 points à 264, un nouveau record. Les autres stocks qui battent leur record précédent furent Chicago & Northwestern, Chesepeake & Ohio, American Ice, Case Threshing Machine de priorité, New-York Canners, Ginter Company et Great Northern de priorité. United Cigar s'affaissa de 3½ points, Brown Shoe, de 3, et Radio, de 1. Le franc français était encore offert en grande quantité, à cause de la crise politique aiguë que traverse actuellement la France; le cours baissa de 2½ points à 3.58 cents, soit seulement 16 points au-dessus du minimum enregistré en mars 1924. Le sterling à demande se maintenait ferme à $4.84⅝.

La demande des chemins de fer, en anticipation de rapports favorables pour le mois de novembre à la suite du trafic énorme indiqué par le chiffre des chargements de wagons, en fit monter plus de douze à un nouveau maximum avant qu'ils se missent à baisser de concert avec les autres groupes. Les fabriques d'automobiles, en particulier, s'alourdirent; Chrysler perdit 9¼ points, Nash Motors, qui débuta en hausse de 12½ points à 460, recula à 450. Atlantic Coast Line, American Can et U. S. Cast Iron Pipe fléchirent de 2 à 4 points. Le taux de renouvellement des prêts à vue demeura à 5 pour cent.

Cours fournis par Geoffrion & Cie, courtiers, 101 rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	
Amer. Can	262	261¾
Amer. Loco.	118¼	118¾
Amer. Smelting	134	133¾
Amer. Tel. & Tel.	144¾	...
Amer. Woollen	43⅝	43⅝
Anaconda Copper	60¾	60¾
Atchison	128	128⅜
Baldwin Loco.	129⅝	130¼
Baltimore & Ohio	91¼	91⅝
Bethlehem Steel	49¾	49
California Petroleum	31⅝	31¼
Can. Pacific	146	146
Chandler Motors	49¾	49
Chicago Rock Island	53	52½
Chrysler	210	206½
Cons. Gas. Co.	96½	96¾
Cont. Can.	58¼	...
Corn Product	39¾	39¼
Crucible Steel	82¾	83
Famous Players Corp.	109¼	...
Fleischman	165	165
General Electric	826	824
General Motors	116¼	114¾
Hudson Motors	103½	101¼
Intern. Nickel	43⅝	45½
Intern. Paper	87	86¾
Mack Trucks	216	214
New York Central	128⅝	128¼
N. Y. New Haven R. R.	46¾	46⅝
Northern Pacific	76¾	76⅝
Pennsylvania R. R.	58⅜	58⅛
Pan. Amer. Petroleum "A"	75	...
Pan. Amer. Petroleum "B"	77¾	76⅝
Packard	40½	38¾
Pierce Arrow	35¼	34¾
Reading R. R.	87⅜	87⅛
Republic Iron & Steel	60⅜	59¾
Royal Dutch	55	54⅜
Sinclair Oil	20⅜	20¼
Southern Pacific	100¼	100¼
Southern Railway	116⅛	116⅜
Studebaker	57⅜	56½
Texas Oil	52¼	52¼
Tobacco Products	94¼	94¼
U.S. Ind. Alcohol	73⅜	...
U.S. Rubber	84⅞	83
U.S. Steel	135½	134⅝
Union Pacific	146⅜	143¾
Vanadium Corp.	32¾	...
Westinghouse Electric	76	76¼
White Motors	82¾	81¾
Willys Overland	27¼	26⅞

VILLE DE ST-LAMBERT

AVIS est par les présentes donné, conformément au règlement 140, que le rôle de répartition concernant: ave Alexandra, pavage; ave Birch, pavage; ave Brixton, pavage et canaux; ave Dulwich, pavage et canaux; Première rue, pavage et canaux; rue Green, pavage et canaux; rue Logan, pavage et canaux; ave Maple, pavage et trottoirs; ave Merville, pavage; ave Merton, pavage et trottoirs; ave Mortlake, pavage; parc Lighthall, pavage; ave des Pins, pavage; rue de la Rivière, pavage; rue Riverdale, pavage; ave Riverspere, pavage; ave Sanford, pavage; Schmidt Crescent, pavage; Deuxième rue, pavage et canaux; Troisième rue, pavage et canaux; ave Walnut, pavage; rue du Port, canaux; boul. Union, pavage; ave Oak, pavage, ainsi que le rôle de répartition conforme au règlement 121, pour le pavage de l'ave Upper Edison, ont été déposés au bureau de l'Hôtel de Ville, où les propriétaires et tous les intéressés pourront les consulter, après quoi ils seront soumis au conseil pour homologation, le lundi, 4 janvier 1926, à huit heures du soir.

JAMES-R. BEATTY,
Secrétaire-trésorier.
12,16,17

VOUS POURREZ DORMIR SUR LES DEUX OREILLES

Si vous déposez vos valeurs, papiers de famille, objets de prix, etc., dans nos voûtes. Le voleur, le feu et l'eau ne peuvent rien contre elles. Elles vous offrent la plus grande sécurité et vous aurez la quiétude à laquelle vous aspirez.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

35, rue Saint-Jacques, Montréal. Té.: Harbour 4192

McDougall & Cowans

(Membres de la Bourse de Montréal)

130, rue St-Jacques, Montréal

Succursales:

Halifax, St-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.

Raccordées par fils privés

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Mount Co. Limited, courtiers en mines, Montréal.

Valeurs	Offre	Dem.
Amulet	94	1.00
Argonaut	..	16½
Atlas	1½	2
Baldwin	2⅛	3⅛
Barry Holly	35	36½
Beaver	59	61
Bidgood	7½	8
Buckingham	2½	3
Can. Lorraine	70	71
Capitol	25	28
Castle	1.43	1.44
Chaput Hughes	7½	8
Coniagas	3.90	4.00
Cons. West Dome	16¾	17
Crown Reserve	20	21
Dome Mines	17.25	17.35
Goldale	30	31
Hattie Corn.	..	¾
Hattie Pfd.	1½	2½
Hollinger	17.30	17.35
Hunton Kirk.	..	6½
Indian	4¾	6
Keeley	1.60	1.61
Keora	12½	14
Kirkland Lake	74	75
Lake Shore	9.10	9.20
La Rose	40	41
Lorrain Cons.	7¾	8
Lorrain Trout Lk.	50	60
McIntyre	21.70	22.00
McKinley	19	21
Mining Corpn.	3.10	3.15
Moneta	17	18
Newray	..	41
Nipissing	6.25	6.40
Premier	2.23	2.27
Preston E. D.	8	8¾
Rouyn Gold	..	4
Teck Hughes	2.24	2.25
Tough Oakes	50	51
Vipond	1.46	1.49
Wright-Hargr.	7.35	7.45

INTERNATIONAL PAPER SERA COTE A LA BOURSE LOCALE

Drury & Company annoncent que demande sera faite, au nom de l'International Paper Company, pour admettre à la cote de la Bourse de Montréal $31,820,000 d'actions privilégiées 7% cumulatif et 500,000 actions ordinaires sans valeur nominale. Ces valeurs sont actuellement cotées à la Bourse de New-York et à la Bourse de Toronto.

L'International Paper Company a commencé récemment la construction d'un moulin à papier à journal de 500 tonnes, près d'Ottawa, pour fournir l'énergie électrique à ce moulin, elle doit développer ses pouvoirs hydro-électriques sur la rivière Gatineau. La compagnie agrandit aussi sa fabrique de Trois-Rivières pour en porter la production possible à 700 tonnes par jour; le moulin de Kipawa subit des améliorations et sa capacité sera portée à 250 tonnes et pulpe blanchie au sulfite par jour. Les dépenses vont dépasser $30,000,000.

Il est probable que l'admission à la cote de la bourse locale est due au fait qu'une grande partie des activités de la compagnie a été transportée au Canada et que beaucoup de capitalistes canadiens sont devenus intéressés dans cette entreprise.

QUEBEC PULP & PAPER

Un officier de la Quebec Pulp & Paper Company, de retour de Val Jalbert, nous a déclaré ce matin que tout danger a disparu et que les moulins de la compagnie n'ont subi aucun dommage considérable; les opérations vont reprendre dans 2 ou 3 jours, quand le déblayage sera fini. La circulation sur le chemin de fer a été établie. La compagnie n'a pas perdu un seul billot; le seul dommage a été subi par un vieux moulin à farine, propriété de la compagnie. Les deux jetées du lac des Commissaires devront être reconstruites.

ATLANTIC SUGAR

Il paraît que la nouvelle voulant qu'une réunion du conseil d'administration de l'Atlantic Sugar ait été convoquée pour mercredi, est inexacte. Il est vrai cependant que les négociations ont pris une tournure favorable et qu'une réunion des directeurs aura lieu d'ici à huit ou dix jours, alors qu'une décision devra être prise. Il est probable qu'une assemblée des actionnaires sera convoquée par la suite pour approuver le projet de la compagnie.

GREGORY TIRE & RUBBER

Vancouver, 15.—On a décidé de réorganiser entièrement la Gregory Tire & Rubber Company, et la première démarche en ce sens a été de demander à la cour de nommer un séquestre. Avec la réorganisation, on espère payer en plein les obligations et les créanciers et placer les actionnaires dans une situation favorable. L'émission d'obligations s'élève à $121,000; l'intérêt a été versé et le principal n'est pas encore dû.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 15.—L'argent en barre est coté à 31⅛ d. l'once.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après samedi, le deux janvier prochain, aux actionnaires enregistrés mardi, le quinze décembre prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du conseil d'administration.

A.-P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 24 novembre 1925. 40-27 a

B. C. FISHING FLECHIT A 58; BROMPTON A 26½

Au commencement de la séance, à la Bourse de Montréal, tout semblait indiquer que le mouvement de hausse se continuerait sans interruption, car plusieurs valeurs ont touché de nouveaux hauts pendant la première heure et l'orientation du marché était décidément à la hausse; mais, sans avertissement, le marché a subitement fait volte-face et les cours ont subi des réactions très prononcées.

Les papeteries ont encore joué les premiers rôles. Abitibi a répété son récent maximum de 75, puis s'est affaissé à 73½ et a clôturé à 74. Brompton, d'un maximum de 29, a reculé à 26½ et s'est amélioré de nouveau à 27⅝ en fermeture.

Laurentide, après avoir touché un nouveau haut pour le mouvement à 91, s'est alourdi à 89¼ et a fini la séance à 89¾. Cependant trois valeurs de ce groupe ont conservé leurs gains jusqu'au bout; ce furent les Howard Smith à 42½, une avance de 2½ points; les Wayagamack à 72, une hausse de 2¼ points, et les Price Bros. à 53, ex-dividende. Spanish River, de 106¼ a fléchi à 104¾ pour revenir à 105 plus tard.

Chez les spécialités, la vague de baisse s'est aussi fait sentir. Par exemple, les B.C. Fishing & Packing ont perdu 3½ points à 58; Consolidated Mining & Smelting, d'un maximum de 151, s'est alourdi à 149⅝ et a clôturé à 149¼. Dominion Glass a reculé à 89⅝, ex-dividende 1⅜%. Asbestos Corporation de priorité à 114¼, montre une perte de 1⅝ point, l'action ordinaire a perdu ⅛ point à 95.

Les utilités publiques n'ont pas été exemptes de l'attention des baissiers, après une ouverture très forte. Brazilian Traction, d'un haut de 81⅜, a reculé à 80⅝, mais s'est prestement relevé à 81¼. Montreal Power a touché 216, puis a réagi à 215½. Shawinigan a perdu 1 point à 166.

Cours fournis par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

10 A.M. à 12.30 P.M.

Abitibi—75 à 74¾, 10 à 75, 2 à 74½, 10 à 74½, 25 à 74½, 25 à 74¾, 15 à 74¾, 25 à 75, 5 à 74⅞, 20 à 74⅞, 25 à 74¾, 25 à 74⅞, 25 à 74⅞, 25 à 74¾, 25 à 74⅞, 50 à 74⅞, 25 à 74⅝, 60 à 74½, 10 à 74¾, 25 à 74, 25 à 74, 15 à 74, 25 à 74, 50 à 74, 10 à 74, 25 à 74½, 15 à 73½, 25 à 73½, 50 à 73½, 25 à 73⅜, 25 à 74, 25 à 74, 10 à 74.

Alcohol—160 à 16; 15 à 16; 5 à 16; 15 à 16; 25 à 16; 100 à 16; 5 à 16; 25 à 16; 26 à 16; 25 à 16; 25 à 16; 25 à 15⅞.

Asbestos Corp.—25 à 95¼, 25 à 95, 25 à 95¼.

Abestos Pref.—15 à 114¼, 25 à 114½.

Bell Telephone.—1 à 141, 6 à 141½, 1 à 141½, 2 à 141¾, 1 à 141½, 15 à 141½, 25 à 141, 86 à 141, 4 à 140, 10 à 14, 6 à 41, 10 à 141, 15 à 141.

Brazilian Traction — 10 à 81¾, 25 à 81½, 25 à 81½, 125 à 81½, 26 à 81½, 25 à 81½, 15 à 81½, 100 à 81, 26 à 81, 50 à 81, 50 à 81, 125 à 80¾, 50 à 80⅞, 25 à 80⅝, 5 à 80⅝, 25 à 80¾, 25 à 80¾, 5 à 80⅝, 10 à 80¾, 50 à 80¾, 5 à 80¾, 6 à 80⅝, 25 à 80¾, 25 à 80¾, 25 à 80¾, 5 à 80⅝, 25 à 80¾, 25 à 80⅝, 25 à 80⅝, 5 à 80¾, 5 à 80⅝, 25 à 80⅝, 25 à 80¾, 25 à 80⅝, 1 à 80⅝, 50 à 80⅝, 50 à 80⅝, 75 à 80⅝, 40 à 81, 50 à 81, 100 à 81, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 50 à 81¼, 50 à 81¼, 50 à 81¼, 40 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 40 à 81¼, 5 à 81¼, 10 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 40 à 81¼, 5 à 81¼, 86 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81⅜, 25 à 81⅜, 25 à 81⅜, 50 à 81⅜, 10 à 81⅜, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼, 40 à 81¼, 5 à 81¼, 10 à 81¼, 25 à 81¼, 25 à 81¼, 50 à 81¼, 10 à 81¼

BOURSE DE NEW-YORK

CLOTURE D'HIER

	Ouv.	Clôt.
Abitibi Paper	73	74¼
Adams Express	107	107
Allis-Chalmers	95½	95⅝
Allied Chemical	116¾	116
Am. Agri. Chemical	27½	27½
Am. Bosch Magneto	33¾	33¼
Am. Can	259	263½
Am. Car & F.	110½	111¼
Am. Inter. Corp.	42¾	43½
Am. Locomotive	118¾	119¾
Am. Smelting	133¾	133¾
Am. Steel Foundries	44	43¾
Am. Sugar	76	75¾
Am. Sumat. Tob.	11½	11¼
Am. Tel. & Tel.	146	144¾
Am. Waterworks	75¾	73⅞
Am. Woollen	44½	43⅝
Anaconda Copper	49¾	50¼
Assoc. Oil & Gas	43½	43½
Atchison	127⅞	128⅝
Atlantic Gulf & W.I.	61¼	62⅜
Atlantic Ref. Co.	108¼	107
Baldwin Loco	128⅝	130
Baltimore & Ohio	91⅝	91¼
Barndale Corp.	27⅝	28
Bethlehem Steel	49¼	49¾
Brooklyn M. Transit	61⅛	61⅞
California Petrol	31½	31¼
Canadian Pacific	146½	146⅜
Central Leather	19⅞	19½
Cerro de Pasco	61⅜	62½
Chandler Motors	46½	46⅝
Chesapeake & Ohio	131⅜	126½
Chicago M. & St. P.	9⅝	9⅝
Do. pfd.	19⅛	19⅜
Chicago Rock Island	50¼	52⅜
Chile Copper Co.	34	34⅝
Chino Copper	20	20
Chrysler	214½	213¼
Col. Fuel & Iron	38	38⅜
Columbia Gas	80¼	80⅜
Congoleum	18⅝	18⅝
Con. Gas	96¼	95½
Con. Can	38⅜	37⅝
Corn Products	39⅜	40
Coseden Oil	35⅝	35⅝
Crucible Steel	82	82⅞
Cuba Co.	48½	48½
Cuban Am. Sugar	25	25⅞
Cuba Cane Sugar	9⅜	9½
Do. pfd.	43	43½
Davidson Chem.	40⅝	42⅜
Delaware & Hudson	148¼	148¼
Dodge Com.	42¾	42¾
Do. pfd.	87½	87⅜
Dupont	231	229
Erie Railroad	38⅜	38⅜
Do. 1st pfd.	44⅞	44⅞
Famous Players	110⅝	110
General Asphalt	66¾	66½
General Cigars	103½	103⅝
General Electric	320¾	324½
General Motors	117⅜	116⅜
Goodrich	65¾	64⅝
Granby Mining	20½	20⅜
Great Northern pfd.	78⅜	79¼
Great Northern Ore	25⅞	25⅝
Gulf States Steel	91¼	94½
Hayes Wheel	46	45⅝
Houston Oil	70¼	70¼
Inland Steel	43	43
Inspiration Copper	26⅜	26½
Inter. Nickel	44⅞	45⅜
Int. Merc. Marine	10	10⅛
Do. pfd.	40	40⅜
Inter. Paper	66⅜	66¼
Kansas C. South	48½	49¼
Kennecott Copper	54⅜	55
Lehigh Valley	83⅜	83⅜
Loew's Theatre	39	38½
Mack Trucks	214	214
Mackay Companies	135	135
Magma Copper	43½	43⅝
Marland Oil	58⅛	58
Miami Copper	11⅜	12
M. St. P. & S.S. M.	47½	47½
Missouri K. & T.	42	41⅜
Missouri Pacific	40	40
National Lead	164	164
New Haven	44½	46¾
N.Y. Air Brake	35½	36
N.Y. Central	129	129¼
Norfolk & Western	147⅜	148½
North Am. Co.	66½	66½
Northern Pacific	74½	75¼
Pacific Oil	60⅝	60⅜
Pan. Amer. Petrol	75	76
Pan. Pete. B	76⅞	77⅜
Penn. R.R.	53⅛	53½
Père Marquette	83⅜	83
Philadelphia	66⅜	65⅜
Phillips Pete	44⅛	44⅞
Pierce Arrow	35¾	35⅝
Pressed Steel Car	89½	90
Public Ser. Corp.	85	85⅞
Pullman	162¼	163⅜
Punta Sugar	39¼	39¼
Reading	87⅝	87⅜
Pure Oil	30¼	29⅞
Republic I. & S.	60⅝	60¼
Reynolds "B"	94½	94⅝
Royal Dutch	54⅜	54⅛
Shell Union Oil	25⅞	25⅜
Sears Roebuck	228¼	228½
Simmons Bed	52½	52½
St. Louis & S. F.	99¼	99⅜
St. L. S. W.	20⅝	20⅞
Skelly Oil	31⅜	31¼
Southern Pacific	100	100
Southern Railway	116⅝	116¼
Do. pfd.	93	93
Standard Gas & E.	57⅝	57½
Standard Oil, N.J.	43¼	43
Do. California	55	55½
Stewart Warner	92⅜	91
Stromberg Cr.	79⅞	79½
Studebaker	56⅞	56⅝
Tenn. Copper	14⅝	14¾
Texas Oil	52	52⅝
Texas Pacific	53⅝	55
Tobacco Prod. Co.	96⅜	93½
Trans. Cont. Oil	4⅜	4⅜
Union Bag	77⅜	76½
Union Pacific	149	148¾
United Fruit	230	230½
U.S. Cast Iron Pipe	203	205
U.S. Ind. Alcohol	74½	74¼
U.S. Rubber	86½	86
U.S. Steel	135¼	135¼
Utah Copper	103	103
Vanadium Steel	32¾	32¾
Wabash "A"	73¾	73⅝
Westinghouse	76½	76
West Union	137	137½
Weston Electric	19¼	19
White Motor	84¾	84⅝
Willys-Overland	27¼	27¾
Woolworth Co.	202¼	201

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de :

CLOUTHIER & COMPANY,
Macamic, Qué.

L'actif ci-dessous sera vendu à l'encan public lundi, 21 décembre 1925, à onze heures de l'avant-midi, aux salles d'encan de Fraser Frères, No 453 rue Saint-Jacques, Montréal.

Stock d'après inventaire :

1. Chaussures et claques		$1055.80
Chapeaux et casquettes	723.40	
Articles pour hommes	544.21	
Vêtements pour hommes	497.88	
Vêtements de dames	203.55	
Chapeaux de dames	173.09	
Articles pour dames	446.10	
Nouveautés	304.47	
Quincaillerie	555.32	
Epiceries	204.76	
Papeterie, drogues, articles de fantaisie, jouets, etc.	668.15	
		$5,436.73
2. Meubles et garnitures		1,155.65
3. Créances		1,274.43
		$7,866.81

Conditions de la vente : Comptant. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock vendredi, le 18 du courant ainsi que samedi, 19 du courant de 9 a.m. à 6 p.m. chaque jour.

Pour avoir de plus amples détails, s'adresser au soussigné.

JOHN-E. MORIARTY,
Syndic.
219 immeuble Coristine,
Montréal.

FRASER FRERES, Encanteurs.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Laurent

Rue St-Urbain, Nos 251 à 269, lot No pte 269, 370-1, 370-3-1, pte S.O. 370-2, terrain 51 x 73'1" et 73'6". The City Sponging Works Ltée à J.-L. Werner, $26300.—98786.

Ville Montréal-Ouest

Ave Ballantyne, vacant, lot No 140-306, pte 140-298, terrain 160 x 88. Rév. Denall L. Ridout à A. Payne & Co., $2310.—98782.

Ville Pointe-Claire

Chemin public, vacant, lot No 4-311, terrain 4316'. Dame veuve Jos. Duchesneau à Noël Duchesneau, $300.—98778.

Westmount

Ave Grosvenor, Nos 458, 460, lot No 219-94-1, 219-93-2, terrain 2473'. Dame veuve Robert Nickle à Dame Samuel Haymans, $12500.—98781.

Quartier St-Paul

Rue Beaubien, Nos 575 à 585, lot No ¼ N.O. 3849, terrain 30 x 120. Hormisdas Sauvé à Denis Laberge, $9,000. —98767.

Ville Mont-Royal

Ave Kurdeiley, No 7, lot No 622-248, terrain 5100. John Colter Rudolph à Wm. Miller Carment (in trust), $650 et considération.—98780.

Verdun

Rue Dickson, No 456 à 458, lot No pte S.E., 3405-535-1, pte S.E. 3405-536-1, terrain 45 x 30. Delle Irène Comeau à Albert Prud'homme, $3650.—98761.

Quartier St-Joseph

Rue Fulford, No 157, lot No 86-43. Emile Belzil à Prosper Gadbois, $4000. —98777.

Quartier St-Gabriel

Rue Centre, Nos 509 à 521, lot No 3883, terrain 45 x 100. Osias Tremblay à Jos. Adélard Lamy, $20000. —98763.

Côte St-Luc

Rue McLynn, vacant, lot No ptes 65, terrain 80 x 120. Zéphirin Pesant à Antoine Lapierre, $6500 et considération.—98746.

Ville Ste-Anne de Bellevue

Mun Park et Seneville, vacant, lot No 21-358, terrain 30 x 121. Harris Boralio à Eagle Leather & Shoe Finding, $75. —98727.

Quartier St-Louis

Rue Cadieux, bâtisses, lot No 918-40. Dame George Hollinger et al. à Dame George Hollinger es-qualité, $3005. —98739.

Quartier St-Michel

Rue Edouard Charles, No 230, lot No 12-2-15-6, terrain 57'4" x 65½. Philip Segal et al à Philip Poirier, $39,000.—98720.

Rue Waverly, Nos 2249 et 2251A, lot No ½ S.E. 11-623. Zéphirin Pesant à dame Philias Lapierre, $5001 et considérations.—98747.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Prud'homme, vacant, lot No 181-33, terrain 50 x 120'6". J.-Bte Ouellette et al et es-qualité à Richard Plamondon, $4,000.—98701.

Ave Prud'homme, lot No 181-129-1 et 2, 181-130-1 et 2, terrain 25 x 113 chacun (½ indivise). Philias Paré à Zenon Trudeau, $2,000.—98704.

Rue Notre-Dame de Grâce, No 308, lot No 176-234, pte N.E. 176-235, terrain 26 x 108. Zenon Trudeau et P. Paré à John Llewellyn Roberts, $11000. —98790.

Quartier Rosemont

10e Ave. No 3584, lot No 172-2021. Andrew Frenck, à M. et Mme A. C. Harron, $1500.—98723.

Chemin Public, lot No 161-308 et 399. Philias Lapierre à Antoine Lapierre, $4,801 et considérations—98745.

Boulevard Rosemont, lot No 183-976 et 977, terrain 25 x 82 chacun. The St. Lawrence Construction Co. Ltée. à Odilon Bélanger, $1000—98797.

Quartier St-Edouard

Rue St-Zotique Est, vacant, lots Nos 19-1512 et 1513, terrain 23 x 100 chacun. Gelinas et Frères à Angelo di Falco, $4,000.—98717.

Quartier Ste-Anne

Rue St-Maurice, Nos 43 et 45, bâtisses (entrepôt), lot No pte. 1879, 1860, terrain 76 x 94'1". Smitle et Hermennaz Uxor, Inc. à John F. Hermennaz uxor, $1.00 et considérations—98713.

Quartier Villeray

Rue St-Denis, Nos 7465 à 7463, lot No 3642-55, terrain 2250'. Clovis Arcand à Gascon, Roméo Bourgeau, $15,300. —98712.

Rivière des Prairies

Chemin Public, bâtisses, lot No 77, terrain 47 x 262. François Dubé et al. à dame Rosaire Henault, $300.—98703.

Ville Montréal Est

Rue Projetée, vacant, lot No 90-76. Jos. Versailles à dame Anatole-J. Leduc, $520.—98698.

Rue Projetée, vacant, lot No 90-572. Cie Montréal Est Ltée. à dame J. Anatole Leduc, $492.—98699.

Quartier St-Denis

Rue Christophe-Colomb, Nos 266 à 276, lots Nos 328-538, terrain 25 x 100. Dame Lambert Lamarche, à Armand Hurteau, $13,000—98695.

Ville Montréal-Ouest

Rue Sagette, vacant, lot No 140-261, terrain 7624" environ. Napoléon Lalonde, à Le Crédit Montréal Est Ltée. $748 —98693.

Quartier Maisonneuve

Rue Ste-Catherine Est, Nos 2832 à 2836, lot No 2-34, terrain 27 x 96—Alfred-Ls. J. du Castel, à dame Edouard-Chs. Emard, $21,000—98692.

Rue Orléans, bâtisses, lots Nos 18-440 à 444. The Montreal Tramways Co., à The Shawinigan Water and Power Co. $7000—98775.

Rue Orléans, No 1462, lot No 18-183. Hormisdas Messier et al. à Napoléon Savoy, $7250—98791.

Quartier St-Jacques

Rue Sherbrooke Ouest Nos 478 et 480, lot No 1189-5, terrain 25 x 90. Edouard-Chs. Emard, à Alfred-L. Julien DuCastel, $7500—98691.

Rue St-André, Nos 765, lots Nos 1207-173, pte. 1207-1174. Mlles E. Chabot et al. à René LeMyre, $4,2877—98784.

Quartier St-Louis

Rue Henri-Julien, Nos 446, 448, lot No 902-28. Ls. Pfefher à Morris Stein, $4000.—98874.

Ville Pointe-Claire

Ave Woodland et Beaurepaire, lot No 1-62 et 63, terrain 56987'. Succ. James Armstrong à Daniel Hewey Howard, $569.87.—98860.

Quartier Rosemont

3e Ave, vacant, lot No 172-426 et 427, terrain 39' de front. Harry James Battle à Alonzo Justin, $1300.—98859.

Ville Montréal-Nord

Ave Hébert, vacant, lot No 62-33 et 34, terrain 68 x 64. Philias Gosselin à A. Jetté & Cie, $1200.—98853.

Quartier St-Henri

Rue St-Jacques, Nos 2363 à 2367, lot No 1652. Dame Albina Cazelais et al à Paul Henrichon, $1. et considération.—98850.

Quartier Villeray

Rue Drolet, vacants, lot No 2643-1094 à 1097, terrain 20 x 90 chacun. Adolphe Delphis Leblanc à Donat Phaneuf et al, $3000.—98849.

Rue St-Denis, bâtisses, lot No 2643-71. Dame Alfred Marcil à Chs. Arnold, $15000.—98857.

Quartier St-Denis

Rue Marquette, vacants, lot No 332-108-1, 332-109-2, terrain 28 x 108. J. Clovis Giroux à Trefflé Bellehumeur, $2600.—98890.

Rue Marquette, vacants, lot No 332-111-1 et 332-112-2, terrain 28 x 108. J. Clovis Giroux à Georges Faille et al, $2600.—98871.

Rue Marquette, vacant, lot No 332-110-1 et 332-111-2, terrain 23 x 108. J. Clovis Giroux, à J. Bte Binette, $1300. —98842.

Rues Fabre et Marquette, vacants, lot No 332-112-1, 332-113-2, 332-76-2, 332-75-1, terrain 57 x 108. J. Clovis Giroux à Raymond Emard, $5200.—98843.

Outremont

Ave de l'Epée, Nos 738 à 738B, lot No pte 34A-264 et pte 34A-265. Dame Elisée Haller et al à Chs. Hudson Radcliffe, $9900.—98835.

Quartier St-Jacques

Rue St-Denis, No 1659 à 1661, lot No 858-3, pte N.O. 858-2. Arthur Patenaude à Oscar Baillargeon, $30000.—98832.

Quartier Rosemont

Chemin public, vacants, lot No 180-212, 251, 252, 276, 277, 324 et 325. Louis Emery, Beaubien à Omer Archambault, $3108.75.—98826.

Quartier Hochelaga

Rue Joliette, vacant, lot No 23-185, terrain 25 x 121. Lucien Toupin à Tancrède Toupin, $1200.—98838.

Quartier Mercier

Rue de Feck, Nos 4322 à 4326, lot No 399-811 et 812. Auguste Talbot à Caisse Populaire de St-Eusèbe, $8,000.—98837.

Ville Montréal-Est

Ave du Parc, rue Notre-Dame et Bureau, vacants, lot No 43 lots, 237-2 à 15, etc. Alexandre Desmarteau à Henry Lord Blackford, $4200.—98811.

Quartier Préfontaine

Rue Valois, Nos 4641, lot No 181-303, (½ indivise). Arthur Séguin à Ernest Séguin, $1400 et considération.—98820.

Quartier St-Gabriel

Rue Coudé, Nos 23 à 33, lot No 666, terrain 50 x 100. Hugh Jos. Gallagher à Honorius Aubry, $1200.—98822.

SOUS-LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:

OVIDE MERCURE
No 711, avenue Mont-Royal Est.
Montréal.

Vente à l'encan public ches MM. Fraser Frères, encanteurs, No 453, rue St-Jacques, Montréal, VENDREDI, le 18e jour de DECEMBRE 1925, à onze heures de l'avant-midi, de l'actif suivant, en un lot, savoir:

Stock de marchandises sèches, d'après inventaire $8,034.80

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 17 décembre 1925.

Pour autres renseignements, s'adresser à:

TURCOTTE & MERRILL,
Syndics.

Bureau de:

TURCOTTE, MERRILL & POTVIN,
50, rue Notre-Dame ouest,
Montréal. 12,15

COTE DES FRUITS ET DES LEGUMES

MARCHES D'EXPORTATIONS

Les renseignements suivants ont été reçus par câblogramme du Commissaire canadien des fruits en Angleterre :

MANCHESTER : 8 déc. Pommes d'Ontario, barils, SS. "Manchester" Division", Greening, No 1, $6.06 à $7.03, No 2, $4.12 à $5.82, Dom. $4.61 Baldwin, No 1, $5.54 à $6.06, No 2, $3.64 à $4.85 ; Stark, No 1, $3.64 à $4.12, No 2, $2.91 à $3.64, Dom. $3.12, Spy No 1, $6.06 à $7.03, No 2, $4.61 à $6.06 ; Golden Russet No 1, $5.58 à $6.79, No 2, $4.85 à $6.06 ; Ben Davis Nul, $4.12, Jonathan, No 1, $7.28, Pommes des E.-U., barils, Virginia York Imperial, No 1, $6.06 à $7.03, Ben Davis No 1, $3.88 à $5.58, caisses, Orégon, Yellow Newtown, belles, $3.64 à $4.12 "C" $3.40 à $3.88 Jonathan, très belles, $3.25 à $3.88, belles, $2.91 à $3.64, "C", $2.67 à $3.15.

SOUTHAMPTON : 4 déc. Pommes de N.E., barils, Ribston, No 1, $4.12 à $4.64, No 2 $3.88 à $4.12. Dom. $3.64 à $3.88, No 2, $2.91 à $3.40, Blenheim No 1, $5.46, No 2, $5.46. Dom. $4.18, No 2, $2.91 à $3.25, King No 1, $5.46, No 2, $4.79, Dom. $4.55. Pommes d'Ontario, caisses, King, très belles, $1.70 ; Spy, très belles, $2.06 à $2.24, belles, $2.18, Greening, très belles, $1.88 à $1.94, belles, $1.70 à $1.82 ; McIntosh très belles, $1.88 à $1.94, belles, $1.70 à $1.82 ; McIntosh très belles, $1.94 ; Baldwin, belles, $1.82 à $1.94. Pommes des E.U. barils, Baldwin de New-York, No 1, $3.88 à $4.37, Ben Davis, No 1, $5.09¼.

GLASGOW : 8 déc. Pommes des E.U. caisses, Jonathan de Washington, très belles, $2.91 à $3.40, belles, $2.91 à $3.25, "C" $2.06 à $2.67, Délicieuses, très belles, $3.25 à $3.88, belles, $2.67 à $3.64, "C" $2.18 à $3.25, Yellow Newtown, belles, $2.67 à $3.25 "C" $2.43 à $3.40 Spitz, très belles, $2.91 à $3.40, belles, $2.67 à $3.25, "C" $2.43 à $2.91. Poires, caisses, Winter Nellis, belles, $2.67 à $3.88, belles, $2.30 à $3.64, Baldwin, de New-York, barils, No 1, $4.18 à $4.37.

ROTTERDAM : 8 déc. Pommes des E.U. caisses, Winesap, très belles, $3.30 à $3.40, belles, $3.10 à $3.30, Beauté de Rome, très belles, $2 à $2.40.

COPENHAGUE : 5 déc. Pommes des E.-U., barils, Ben Davis, No 1,, $6.75 à $87.25, Baldwin, No 1, $7 à $7.25, Gano, $7 à $8. Jonathan, caisses, très belles, $3.50 à $4., belles, $3.25 à $3.50, Winesap, très belles, $5.75 à $4.

LIVERPOOL : 7 et 9 déc. Pommes de N. E., barils, SS. "Bevonian", King No 1, $4.61 à $5.34 ; No 2, $4.12 à $4.37, Dom. $3.64 à $4.37, No 3, $3.25 à $3.50, Wagner, No 1, $3.50 à $4.12, No 2, $2.67 à $3.50, Dom. $2.43 à $3.25, No 3, $1.76 à $2.67. Golden Russet No 1, $6.30 à $8.12, No 2, $5.09 à $7.03, Dom. $4.37 à $6.30, No 3, $3.64 à $4.37 ; Fallawater, No 1, $3.88 à $4.37, No 2, $2.91 à $3.15 ; Dom. $2.91 à $3.15, No 3, $2.60, Baldwin No 1, $3.12 à $3.88, No 2, $2.67 à $3.50, Dom. $2.43 à $3.55, No 3, $1.94 à $2.55. Stark No 1, $3.25 à $4.12, No 2, $2.67 à $2.91. Dom. $2.35 à $2.91, No 3, $2 à $2.43, Greening, No 1, $4.12 à $4.85, No 2, $3.15 à $3.50, Dom. $2.67 à $3.50, No 3, $1.94 à $2.43. Pommes d'Ontario, barils ex-SS. "Montnairn" Canada" "Movenia" et "Regina" Golden Russet, No 1, $7.64, caisses, très belles, $2.60 à $2.73, Greening, barils, No 1, $3.50 à $6.30, No 2, $2.91 à $4. Dom. $3.15 à $4.12, No 3, $2.43, caisses, très belles, $1.82, belles, $1.70 à $1.82. Ben Davis, barils, No 1, $3.60 à $3.76, No 2, $3.15 à $3.50. Dom. $2.91 à $3.15, No 3, $2.40 à $2.55 ; Baldwin, No 1, $3.15 à $5.09, No 2, $3.15 à $3.88. Dom. $3.75 caisses, très belles, $1.94 belles, $1.58 à $1.88. Cranberry Pippin, barils, No 1, $5.58 à $5.82, No 2, $4.85, No 3,, $3.76 ; King, No 1, $8, Snow No 1, $4.90. Spy No 1, $3.58, No 2, $2.43 à $3.15. Dom., $3.75, No 3, $2.43, caisses, belles, $2 à $2.12. Pommes des E.U. caisses, Oregon, Yellow Newtown, très belles, $3.50 à $4.37 ; Winesap très belles, $3.15 à $3.75, "C" $2.35 x $2.43, Jonathan, très belles, $2.67 à $2.91, barils, Virginia York Imperial No 1, $5.82 à $8.25, Ben Davis, No 1, $3.88 à $4.58, Baldwin de New York, No 1 $3.75 à $4.61. Poires, barils, Keiffers, No 1, $2.62 à $2.93, Anjou, No 1, $8.

Livre sterling cotée à $4.85; Kromer .25 ; Florin, .41.

MARCHES DOMESTIQUES

(A moins d'indications contraires, les cours ci-après mentionnés sont ceux de mercredi et représentent les prix de gros produits marchands de bonne qualité).

HALIFAX : — Commerce bon. Pommes de terre ferme. Pommes de terre de l'I. P. E. qt. blanches, $3.25, Calico, $2.50, Pommes de N.-E., barils, Wagner King, Baldwin, No 1 $5, No 2, $4.50, Dom. $4. No 3, $3. Spy No 1, $5.50, No 2, 4.75, Dom. $4., No 3, $3. Bishop Pippin, No 1, $4.50, No 2, $4., Dom. $3.50, No 3, $2.50. Pommes de terre blanches, qt. "A" $3.25, Céleri $2.50, la douz. Oignons d'Ontario, qt. jaunes $2.75, Pommes de C. B., McIntosh, Jonathan, caisses, belles, $3.50. Raisins Importé Emperor, barils, $8.50, Malaga baril, $8.75. ARRIVAGES DE WAGONS du 5 au 9 déc., inclusivement, I. P. E., 2 de pommes de terre. N.-E., 2 de pommes, Importé, 5 d'oranges.

ST. JOHN :—Commerce bon. Pommes de terre de l'I. P. E., blanches, "A", qt. $2.75. Pommes de N.-E., baril, Spy, King, Wagener, No 1, $5.25, No 2, $4.50, Dom. $4 No 3, $2.75, Golden Russet, Stark, Baldwin, Bishop Pippin No 1, $5, No 2, $4, Dom, $3.50, No 3, $2.50, Pommes du N.-B., barils, Spy, McIntosh, Bishop Pippin, No 1, $5.50, No 2, $4.75, Dom. $4.25. No 3, $3, Pommes de terre, blanches, "A" qt. $3.75, "B" $2.50, Oignons d'Ontario jaunes, régulier, et échantillon, 2.50 le qt. Pommes de C.-B., caisses Jonathan, très belles, $3.50, Winter Banana, McIntosh, très belles, $3.75 Délicieuse, Spitz, très belles $4. Pommes importées, caisses, très belles, Winesep, $4.50, Raisins, Emperor, panier, $4., tonneau, $6.50; Raisins, Malaga, barils, $8.50, à $9.50, Oignons espagnols, beaux, $4.50 la caisse. Laitue, Iceberg, $2.75 la douz ARRIVAGES DE WAGONS du 6 au 8 déc., inclusivement, N.-E., 3 de pommes N.-B., 1 de pommes de terre, Importé, 1 de fruits mélangés.

QUEBEC : — Pommes de Québec, barils, McIntosh, No 1, $9 à $9.50, No 2, $8.50 à $9. Fameuse, No 1, $9. No 2, $7.50 à $8., No 3, $6.50 à $7. Baldwin, No 1, $6 à 7, No 2, $5.50 à $6.50. Pommes de terre blanches, qt. "A" 2.85, "B" $2.50. Pommes d'Ontario, barils, Greening, King, Baldwin, et Russet, No 1, $6. à $7., No 2, $5.50 à $6.50, Spy, No 1, $7.50, No 2, $7, No 3, $6.25, McIntosh, No 1, $9 à $10, No 2, $8.50 à $9. Oignons, Red Globe, qt., régulier, $3. Céleri, cageot, $5. Pommes de C.-B., McIntosh, caisses, très belles, $3.75, belles, $3.50, Jonathan belles, $3., à $3.25. Fruits importés, raisins Emperor, panier beaux $6. à $6.50, Malaga, panier, $8. à $8.50; Tomates, caisse de 30 liv. $5. Oignons espagnols, cageot de choix, 4.50. ARRIVAGES DE WAGONS du 7 au 9 déc., inclusivement nil.

MONTREAL: — Marché de pommes de terre, arrivages peu considérables. Demande modérée, prix ferme. Pommes de terre de l'I. P. E. qt. blanches, "A" $3.50 à $3.60, Pommes du N.-B., baril, McIntosh et Fameuse, No 1, $7. à $8. No 2, $5. à $5.50, No 3, $3.75 à $4.25, Pommes de terre, blanches, qt. "A" $3.25 à $3.50; Pommes de Québec, barils, McIntosh et Fameuse, No 1, $7. à $8. No 2, $5., à $6. Dom. $5. à $5.50, Oignons, rouge, qt. régulier, $2.50 à $2.75. Pommes de terre, blanches, qt. "A", $3.10 à $3.25. Pommes d'Ontario, barils, McIntosh et Fameuse No 1, $7. à $8. No 2, $6. à $7. Dom. $5. à $5.50, No 3, $3.50 à $4. Spy, No 1, $5.75 à $6.25, No 2, $5., à $6. Dom. $4. à $4.50 No 3, $3.50 à $4. Golden Russet, Baldwin, No 1, $5.50 à $6. No 2, $4.50 à $5. Dom. $4., No 3, $3.50 à $4. Greening Stark King, No 1, $5., à $5.50. No 2, $4.50 à $5.50, Dom. $3.50 à $4., No 3, $3.50, Oignons rouges, qt. régulier, $2.50 à $2.75, Céleri, cageot de 4 douz. $3.50 à $4., Pommes de C. B., caisses, McIntosh, très belles, $3. à $3.25. Jonathan, belles, $2.75 à $3. Délicieuse, belles, $3. à $3.50. Beauté de Rome, belles, $3. à $3.25. Fruits importes, poires, caisses belles Winter Nellis, $6., à $6.50. D'Anjou, $5., à $5.50. Tomates, Cageot de Cuba, 55 liv., $6. Choux-fleurs, cageot de une douz. $3.25. Laitue Iceberg, cageot de 4 douz. $6. Céleri, cageot de 5 douz. $6 à $7. Oignons espagnols, caisse, $3. à $3.50. PRIX D'ENCAN : 7 déc. Pommes d'Ontario, barils, Fameuse, No 2, $3.35, McIntosh, No 2, $3.75, Stark, No 1, $2.90 à $3. No 2, $2.80 à $2.90, Tolman Sweet, No 1, $2.70 à $2.80, No 2, $2.05 à $2.40, Ben Davis, No 1, $2.40 à $2.50, No 2, $2.25 à $2.40, Dom. $1.96 à $2. Greening, No 1, $4. à $4.10, No 2, $3. Dom. $2.30 à $2.40, No 3, $3.50 à $3.70. Baldwin, No 1, $2.90 à $3.50, No 2, $2.75 à $3. Dom. $2.15 à $2.40. No 3, $1.90 à $2.10. Russets No 1, $4. à $4.20, No 2, $3.60 à $3.70. Dom. $3.55 à $3.65. King, No 1, $3.66 à $3.80, Spy, No 1, $4.40 à $4.60, No 2, $3.05 à $3.50. Dom. $3., à $3.10, No 3, $2.30 à $2.60. Snow No 1, $3.50 à $3.75, No 2, $3.50. Dom. $3.65 à $3.80, No 3, $2.55. ARRIVAGES DE WAGONS du 7 au 9 déc., inclusivement, Québec, 5 de pommes de terre, 1 de navets, N. B., 2 de pommes, Ontario, 8 de pommes, Importé, 2 de légumes mélangés, 1 de choux-fleurs, 2 de laitue.

OTTAWA : Marché languissant. Pommes de terre de Québec, sac de 90 liv. blanches, "A" $2.75 "B" $2.40 à $2.50, Pommes d'Ontario, barils, McIntosh No 1, $6 à $7. No 2, et Dom. $5 à $5.50, No 3, $3. à $4. Spy, No 1, $6.50 à $7. No 2, et Dom. $5. à $5.50, No 3, $3.50 à $4. Snow, No 1, $5.50 à $6.50, No 2, et Dom. $5. No 3, $3.50 à $4. Stark, Baldwin, et Russets, No 1, $5 à $5.50, No 2, et Dom. $4.50 à $5. No 3, $3.50 à $4. Greening King, No 1, $4.50 à $5. No 2, et Dom. $4 à $4.50, No 3, $3.50 paniers d'un boiss. Baldwin, et Greening, 65 à 80 cts. Spy No 1, $1.90 à $2, Wagners, No 1, $2. Pommes de C.B. caisses, Délicieuse, très belles $3.75, PRIX D'ENCAN 9 décembre. Pommes d'Ontario, barils, Snow, No 1, $4.50, No 2, $3.75, Dom. $3.50, No 3, $2.75. McIntosh à jeu, No 1, $4.25, No 2, $3.25, Dom. $4 à $4.25, No 3, $2.75 à $3.25, Russets, No 1, $4. Spy No 3, $2. Gravenstein No 1, $2.62, No 2, $2.75, Greening, No 3, $2.62 à $2.75, paniers d'un boiss. Spy, $1 à $1.05, No 2, $1.85. Baldwin, 60 à 70 cts. ARRIVAGES DE WAGONS du 6 au 8 décembre inclusivement, Ontario, 3 de pommes, Alberta, 1 de pommes de terre, C.B. 1 de pommes, Importé, 1 de pamplemousses, 4 d'oranges, 1 de bananes, 1 de raisins, 1 de céleri, 1 de laitue, et de citrons.

TORONTO : Marché assez bon. Pommes de terre plus ferme. Les commerçants rapportent que les cultivateurs n'offrent pas de charges de wagons en vente parce qu'ils attendent de plus hauts prix. Pommes de terre, du N.B. sac de 90 liv. "A" Delaware, $3.25 à $3.50, Pommes de terre de Québec, sac de 90 liv. "B" Longue, $2.50, Pommes d'Ontario, paniers, Spy, 55 cts à $1.25, Snow, belles, $2 à $2.25, McIntosh, No 1, $2. barils, McIntosh, No 1, $5.50 à $6. No 2, $4.50 à $5. Dom. $4. à $4.50, Snow, No 1, $5.50 à $6. No 2, $4.50 à $5. Dom. $4. à $4.50, Greening, No 1, $4 à $4.50, No 2, et Dom. $3. Pommes de terre, sac de 90 liv. "B" Montagne, $2.50, Oignons Globe, qt. échantillon, $2. régulier, $2.25, Céleri, Thedord, cageot de 2 à 4 douz. touché par la gelée, $1.50 à $2. bien nettoyé, $3. à $4. Pommes de C.B., caisses, très belles, Délicieuses, $3.50 Jonathan, $2.50 à $2.75. Fruits importés, raisins, Emperor, beaux, à jeu, $2. à $2.25, emballés avec du bran-de-scie, $4 à $4.25, barils, emballés de bran-de scie, $6.50, Tomates, panier, $5.50, Poires, Howell, caisses, belles, $5.50, Oignons espagnols, caisse, $4.25, demi-caisse, $2.25. ARRIVAGES DE WAGONS du 5 au 9 décembre inclusivement, Ontario, 4 d'oignons, 8 de pommes de terre, Importé, 19 d'oranges, 4 de citrons, 1 de légumes mélangés, 3 de laitue, 1 d'épinards, 4 d'oignons, 1 de pamplemousses, 1 de céleri, 1 de pommes, 1 de patates.

WINNIPEG : Marché de pommes, assez bon. Pommes de terre, un peu lent. Pommes d'Ontario: barils Spy No 1, $7.50 à $8. No 2, 7, Tolman Russet, Baldwin, No 1, $7 No 2, $6.50, King, Greening, Ontario, Stark No 1. $6.50, No 2, $6. caisses, Spy, Spitz. très belles, $3. King, Tibston, Blenheim, Canada Red, McIntosh, Greening, très belles, $2.50 à $2.60, paniers, Spy, Russet, $1.75, Baldwin, Peewaukee, Greening, $1.35 à $1.50, Pommes de C.B. caisses, McIntosh, Spitz, Beauté de Rome, belles $2.75 à $3. Wagner, Winter Banana, Jonathan, Baldwin, Snow, $2.40 à $2.65 Délicieuse, très belles, $3.25 à $3.50, Tomates de serre, cageot, de 4 paniers, $6 à $7. Céleri, cageot, $3. Oignons jaunes, régulier $2.50, le qt. Pommes de terre du Manitoba blanches, "B" qt. $1.85. Oignons, jaunes

TOUTES LES NOUVELLES SPORTIVES

LE BOXEUR NOIR BATTLING SIKI A ETE ASSASSINE LA NUIT DERNIERE A NEW-YORK

FIN TRAGIQUE DU BOXEUR BATTLING SIKI A NEW-YORK

A quatre heures ce matin, un constable le trouve étendu mort sur le trottoir, le corps percé de deux balles.

UNE CARRIERE ACCIDENTEE

New York, 15.—Battling Siki, boxeur sénégalais, dont le véritable nom est Louis Phal, a été trouvé assassiné aujourd'hui. La mort a été causée soit par un coup de fusil ou par un coup de couteau dans le dos, car il a reçu une blessure des deux genres.

Le cadavre a été trouvé sur le trottoir, face contre terre à cent pieds de la Neuvième avenue, dans le district appelé "Hell's Kitchen". L'identité du cadavre a été établie par le constable J. Meehan, ami de Siki, qui a trouvé le corps du boxeur gisant sur le sol.

Service de l'"United Press".

New-York, 15. — Un examen du cadavre de Siki a démontré qu'il avait reçu deux coups de revolver dans le dos. L'une des balles a pénétré dans le poumon gauche et l'autre s'est logée dans les rognons. Le Dr Julius Bassatoa a déclaré que Siki est mort d'une hémorrhagie interne. La femme de Siki a été prévenue et elle s'est rendue à la station de police où elle a reconnu le cadavre comme étant celui de son mari.

Le constable Meehan a déclaré qu'il a rencontré Siki à une faible distance de l'endroit où il a trouvé le cadavre plus tard. Il était minuit à ce moment. Les deux hommes se dirent bonsoir. Siki cria au constable, disant qu'il se rendait chez lui. Le Sénégalais demeurait sur la 42e rue ouest avec sa femme et un singe.

Quatre heures plus tard, Meehan, passant par la 41e rue, aperçut le corps d'un homme gisant sur le trottoir. Il tourna le cadavre et reconnut Siki. Une ambulance fut appelée, mais le Dr Bassatoa déclara que l'homme était mort. Un revolver fut trouvé dans la rue à peu de distance de l'endroit où était le cadavre. La police est convaincue que le meurtre a été commis avec ce revolver et que l'assassin a ensuite jeté son arme et s'est enfui. Siki était connu dans tout le district où il a trouvé la mort. Les détectives sont d'opinion que Siki est entré dans l'un des nombreux clubs de nuit de l'endroit, qu'il s'est pris de querelle avec quelqu'un qui l'aura suivi dans la rue et l'aura assassiné.

Siki a conquis la renommée en battant Georges Carpentier, alors champion mi-lourd de l'univers.

Siki était marié à une femme de race blanche, Lillian Werner. Lorsqu'il s'est marié, il a déclaré avoir 23 ans. Son mariage eut lieu en juillet 1924.

Des dépêches de Paris à ce moment, disaient que Siki avait fait pendant trois ans une tournée en Hollande avec une fille de ce pays, qu'il disait être son épouse. Il avait, dit-on, un enfant, de cette femme.

En juillet dernier, Siki a reçu un coup de couteau, à l'endroit où il a été assassiné cette nuit. On l'avait ramassé

BATTLING SIKI, vainqueur de Carpentier, qui a été trouvé assassiné ce matin, dans la rue, à New-York.

sans connaissance, très affaibli par la perte de sang. On put se demander pendant quelque temps s'il se rétablirait, vu que l'infection s'était mise dans sa blessure.

Battling Siki apparut dans le firmament du monde sportif en 1922, alors qu'il rencontra et battit Georges Carpentier, champion du monde des boxeurs mi-lourds, dans un match disputé à Paris. Il commit de nombreuses escapades et se trouva souvent dans le trouble. Depuis son arrivée aux Etats-Unis, il avait été blessé plusieurs fois au cours de rixes, dans les rues et a passé dernièrement un temps considérable à l'hôpital français pour se rétablir d'un coup de couteau.

Depuis son arrivée aux Etats-Unis après sa défaite aux mains de Mike McTigue en Irlande, il a pris part à de nombreux combats, mais sans grand succès.

En juillet 1924, il fit parler de lui alors qu'il épousa Lillian Werner, une mulatresse, bien qu'il eut laissé en Hollande une femme avec laquelle il avait vécu pendant des années. Après son mariage, il s'établit dans l'un des quartiers nègres de New-York, mais eut du trouble avec les autorités d'immigration qui voulaient le faire renvoyer en France. On lui accorda plusieurs sursis et finalement, le 10 novembre de cette année, il fit les premières démarches pour se faire naturaliser citoyen américain.

Siki paraissait avoir une vocation spéciale pour courir après les troubles et les difficultés avec les chauffeurs de taxis. Il faisait souvent de longues promenades sans avoir l'argent suffisant pour payer. Fréquemment, il fut arrêté pour refus de payer, mais trouvait toujours quelqu'ami qui consentait à payer pour lui. Une fois, en état d'ivresse, il attaqua un constable et fut arrêté et accusé d'assaut grave. Il fut condamné à $5 d'amende pour cette offense, étant sauvé de la prison par les prières de sa femme qui intercéda pour lui auprès du juge.

Battling Siki remporta le titre de champion mi-lourd du monde et plusieurs autres titres français alors qu'il mit Georges Carpentier hors de combat en six rondes, le 24 septembre 1922, à Paris. Sa victoire sensationnelle fut suivie cependant par une tempête qui troubla pendant plusieurs mois les cercles de la boxe en France.

Siki, pittoresque figure de Montmartre qui se vantait de s'entraîner pour ses combats en faisant la noce dans les cabarets de nuit, reçevait une avalanche d'offres très flatteuses d'Angleterre, des Etats-Unis et d'ailleurs lorsqu'une rixe à laquelle il prit part, fournit à la Fédération Française de Boxe l'occasion de le suspendre pour trois mois.

Il causa une autre sensation en déclarant que son combat avec Carpentier était une affaire arrangée, mais qu'il avait joué Carpentier en se moquant de l'entente faite entre les deux hommes. Carpentier et Descamps nièrent vigoureusement la chose. Une enquête officielle ne put prouver aucune des accusations de Siki bien que l'arbitre du combat exprimât l'opinion que le match était un "fake".

Pendant ce temps, Siki dépouillé de ses titres par les autorités françaises du sport et tombé en défaveur aux Etats-Unis et en Angleterre était dans un grand embarras.

Il se rendit finalement en Irlande où il fut battu par McTigue.

Nouvelle-Orléans, 15. — Le nègre George Godfrey a mis Battling Owens, autre nègre, hors de combat en 3 reprises.

Nashville, 15. — Harry Greb, champion poids moyen a obtenu la décision sur le soldat Buck, de Louisville.

New-York, 15. — Roland Todd, poids moyen anglais est arrivé ici hier par le Mauretania. Il se rendra à Vernon, Californie où il se battra avec le champion Harry Greb, le 12 janvier.

Pittsburgh, 15. — James Red Mason, gérant de Greb, a annoncé que le champion a signé un contrat pour rencontrer Jimmy Delaney de Saint-Paul et non l'Anglais Roland Todd. Le match avec Delaney a été conclu il y a plus d'une semaine.

Portland, 15. — Young Nationalista, boxeur poids coq des Philippines se rencontrera, le 21 décembre avec Jackie Newman, de Calgary, dans un combat de 10 rondes.

PORT ARTHUR JOUERA DEMAIN SOIR AU FORUM

Pendant que les professionnels joueront en dehors, les amateurs seront à l'affiche à Montréal. En effet, le club Port Arthur, champion amateur et détenteur de la coupe Allan, qui vient de battre un All Stars à Ottawa, se rencontrera demain soir avec le Victoria au Forum. Ce sera là une joute d'un intérêt exceptionnel. Après avoir vu à l'oeuvre au commencement de la saison, le club Victoria, champion de la ligue professionnelle et détenteur de la coupe Stanley, le public de Montréal aura demain soir la chance de voir les champions amateurs au Forum.

PORT ARTHUR BAT OTTAWA PAR 6 A 5

Ottawa, 15. — Le club Port Arthur, détenteur de la coupe Allan, a battu hier soir par 6 à 5 un All Stars de la capitale. Le point décisif a été compté par Gordon Wilson, deux minutes avant la fin de la partie. Wilson a fait une course de toute la longueur de la glace et a déjoué l'équipe entière du club local.

Les edux clubs ont donné une bonne exhibition et une assistance considérable a vu les deux clubs à l'oeuvre.

L'arbitre était le Dr O'Leary.

Composition des équipes :

Port Arthur		Ottawa.
Chabot	buts	Wilson
Wilson	défense	Hicks
Brydges	défense	Rhéaume
Gray	centres	Burnett
Puglas	ailes	W. Touhey
L'Heureux	ailes	B. Touhey
Cox	subs	Smith
Chapman	subs	Stitt
Thornsteinson	subs	Rockburn
	subs	Pelletier

Première période

1—Port-Arthur, Chapman . . . 13.30

Deuxième période

2—Port-Arthur, L'Heureux . . . 4.25
3—Port-Arthur, L'Heureux . . . 1.05
4—Ottawa, Hicks 8.10
5—Ottawa, Hicks 8.00
6—Port-Arthur, Gray 1.05

Troisième période

7—Ottawa, Burnett 7.25
8—Port-Arthur, Wilson 1.35
9—Ottawa, W. Touhey 35
10—Ottawa, W. Touhey 4.05
11—Port-Arthur, Wilson 4.20

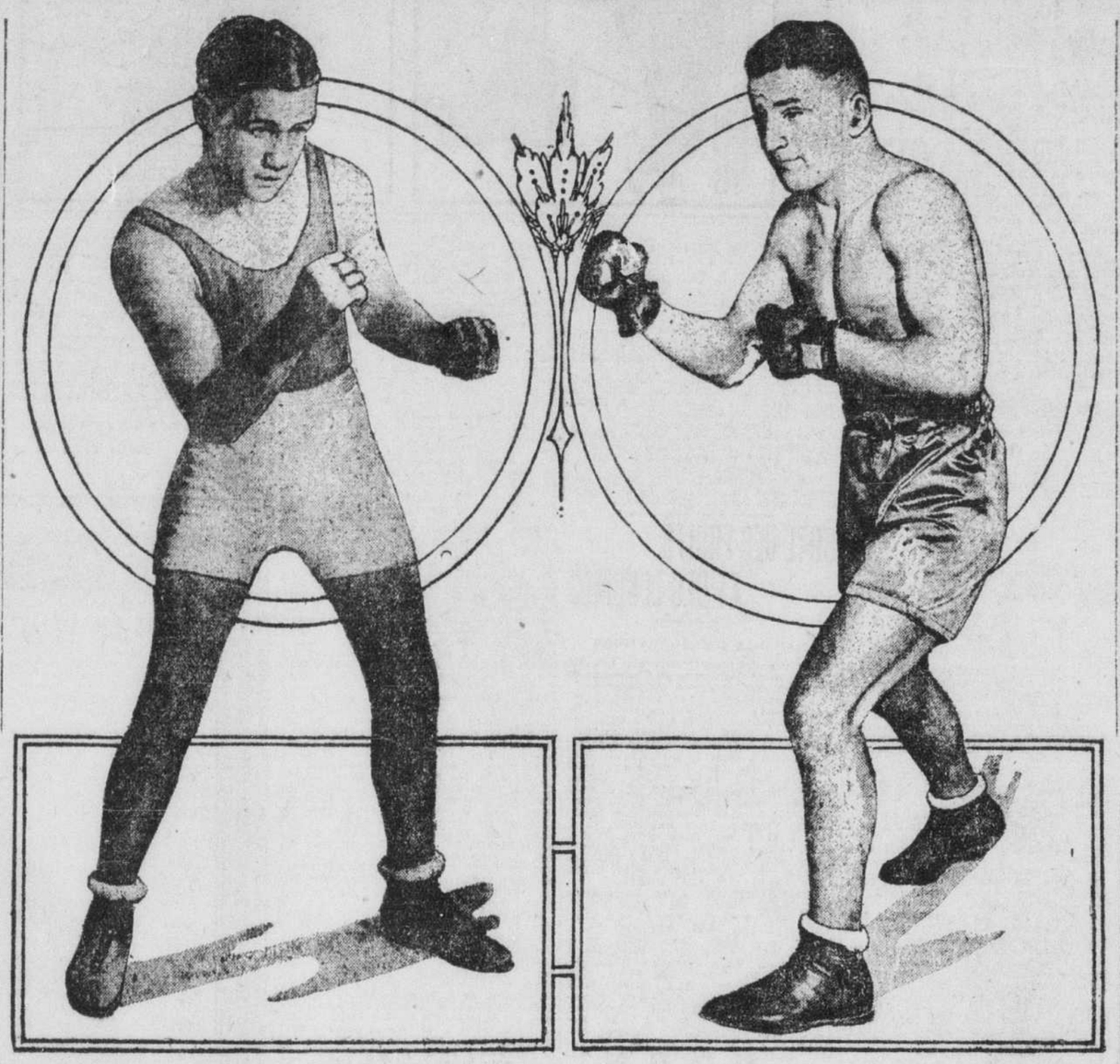

Babe Herman, de Californie, à gauche, et Kid Kaplan, champion du monde des boxeurs poids plume, à droite, qui se rencontreront vendredi dans un combat de 15 assauts, pour le titre, à Madison Square Garden.

MATCH ENTRE LAFRAMBOISE ET THEO. MASSE

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle des Débardeurs, 312 rue du Champ de Mars, le match au poignet entre Placide Laframboise et Théophile Massé, ancien champion du Canada. Ce match, qui soulève un très vif intérêt dans les cercles sportifs a une importance extrême. Les opinions sont partagées quant au résultat, mais Laframboise paraît être le favori. Les experts sont convaincus que Laframboise est le futur champion du Canada. Une foule de paris ont été faits sur le résultat de ce match et il s'en fera d'autres ce soir.

Le programme de la soirée comprend deux matchs préliminaires entre Remi Fontaine et Jos. Corbeil, et entre Brien et R. Forest.

Les amateurs de sport sont assurés de passer une bonne soirée.

Dans le match principal, les mains des deux hommes seront liées ensemble afin que ni l'un ni l'autre ne puisse se dérober. Le match est à finir et il ne peut être question de partie nulle. Arthur Giroux sera l'arbitre.

AU CLUB JOFFRE

C'est ce soir qu'aura lieu au Club Joffre, angle des rues Notre-Dame et Frontenac, la distribution des diplômes du championnat de force poids plume qui eut lieu dernièrement.

Il y aura aussi au cours de cette même soirée de brillantes exhibitions de tours de force par des athlètes amateurs, au nombre desquels se trouve le phénoménal athlète de 15 ans, Abert Thifault.

HOCKEY CHEZ LES EMPLOYES DE TRAMWAYS

L'ouverture de la saison de hockey des Employés de Tramways aura lieu ce soir à l'Arena Mont-Royal. L'enthousiasme est à son comble chez les joueurs et les nombreux partisans des six différents clubs.

Ce sera cette année du hockey de tout premier ordre dans cette ligue, composée des meilleurs amateurs de la ville.

La fanfare de la compagnie, sous la direction du professeur Léger se fera entendre pendant les repos.

Les chefs de départements, les directeurs et officiers de la compagnie ont promis leur concours pour ce soir, et seront là pour applaudir et encourager le sport chez leurs employés.

Le beau sexe également sera bien représenté, car les dames ont reçu une invitation toute spéciale et seront les hôtes de la ligue qui leur offre l'entrée à titre gracieux.

On donnera au cours de la soirée le résultat des parties jouées ce soir-là par la ligue professionnelle.

Voici le programme:

Saint-Denis vs Power House.
Saint-Henri vs Construction.
Hochelaga vs Rolling Stock.

George Mallinson sera l'arbitre et ne tolérera aucune tactique brutale ou disgracieuse.

Chronométreur: Louis Desjardins, assisté de Roméo Desjardins.

LIGUE DE POOL

Résultat des parties de la Ligue de pool Nationale Indépendante :

Le Maisonneuve prend 2 parties sur le Girard.

A. Giroux, 100; L. Miron, 93; R. Sasseville, 100; G. Lebeau, 68; E. Rivard, 89; S. Ouellette, 100.

Le Laval prend 2 parties sur le Daigneault.

H. Boles, 100; E. Tessier, 51; D. Beauchamp, 100; R. Grimard, 90; Rodrigue, 86; S. Robert, 100.

L'Alywin a pris 3 parties sur le Social.

Beaulieu, 100; Hébert, 58; Tremblay, 100; Maher, 83; Dalgle, 100; Bonin, 40.

La Ligue continuera ses parties mercredi aux salles suivantes :

Alywin vs Girard, 1210 Ontario, près Parthenais; Laval vs Oxford, 1702 Ontario, près Lasalle; Social vs Maisonneuve, Ontario, près Orléans; Daigneault vs Fairmount; Saint-Laurent vs Fairmount.

Les amateurs seront invités.

LE CLUB CANADIEN ENGAGE HERBIE RHEAUME

Trois clubs de hockey canadiens, le Canadien, le Montréal et l'Ottawa, sont partis, hier soir, pour les Etats-Unis, où ils joueront cette semaine. Il a fallu vingt wagons pour accommoder les clubs et leurs partisans.

Le Bleu Blanc Rouge est parti de la gare Bonaventure pour New-York, accompagné de deux cent cinquante de ses partisans, qui feront le voyage dans la métropole américaine et assisteront à l'ouverture de la saison de hockey à Madison Square Garden.

Avant de partir, Leo Dandurand, gérant du club, a annoncé qu'il avait engagé Herbie Rhéaume, anciennement des Sons of Ireland. Rhéaume jouera ce soir dans les buts du Canadien contre le New-York.

Le club Ottawa se rend à Boston où il jouera ce soir avec l'équipe de Art Ross.

Le Montréal se rend à Pittsburgh où il jouera mercredi. Les joueurs du Montréal assisteront à la partie de ce soir à New-York, et se rendront ensuite à Pittsburgh.

L'ouverture de la saison du hockey dans la métropole des Etats-Unis sera tout un événement. La fanfare des Gardes à Pied du gouverneur général du Canada sera présente ainsi que celle des Cadets de West Point. Toutes deux se feront entendre au cours de la soirée.

Non seulement le monde sportif de New-York sera réuni, ce soir, à Madison Square Garden, mais la haute société également. La partie sera un événement sportif et mondain. On nous dit qu'après la partie, il y aura souper et danse.

LIGUE SAINT-HENRI

Franc-Rieur			
Lefebvre	88	90	105—283
Couture	81	102	115—298
Legault	108	135	101—344
Jodoin	109	107	108—324
Lauzon	138	89	82—309
	524	523	511—1558
Saint-Thomas d'Aquin			
B. Paquette	120	99	120—339
J. Rogers	100	93	100—293
E. McFall	94	94	120—308
N. Langevin	111	94	94—299
J. Gunn	110	88	107—305
	535	468	541—1544
Le Saint-Thomas gagne 2 parties.			
Saint-Henri			
A. Soucy	109	101	137—347
H. Primeau	89	114	87—300
A. Beaudin	102	93	131—326
A. Richard	131	120	107—358
J. Fortin	123	130	101—354
	564	558	663—1685
Currie Co.			
P. Audy	113	108	142—363
F. Maynard	99	100	114—313
C. Egan	162	98	132—392
R. Duchesne	105	94	112—311
Buck Tahamont	123	138	138—399
	602	538	638—1778
Le Currie Co. gagne 3 parties.			
C. P. R.			
Poulin	91	96	90—277
Dubeau	96	109	99—304
Lachance, H.	83	93	91—267
Sauvé	98	93	115—306
Lamothe	104	100	83—287
	472	491	478—1441
Birch			
Brault	90	107	102—299
Laplante	87	97	83—267
Surprenant	93	96	90—279
Loranger	96	98	103—297
Brabant	95	95	114—304
	461	493	492—1446
Le Birch gagne 3 parties.			
Lucky Five			
Duval	121	127	88—336
Godbout	101	102	84—287
Commings	96	102	85—283
Lachapelle	90	98	88—276
Dion, Marcel	105	97	90—292
	511	526	435—1474
Crane			
Donaldson C.	103	86	98—287
Brabant R.	119	111	96—326
Dutton C.	105	106	85—296
Drolet E.	96	82	96—274
Phelps J.	136	96	80—312
	559	481	455—1495
Le Crane gagne 2 parties.			
S. Lawrence Laundry			
Dionne	91	104	89—284
Glackmeyer	101	97	109—307
Petrie	97	89	91—277
Blain	99	99	108—306
Leduc	119	108	94—321
	507	497	491—1495
Imperial			
A. Bégin	92	98	111—301
P. Rousseau	88	110	93—291
P. Lachapelle	87	81	91—259
P. Tinnerty	118	145	104—367
G. Breen	81	103	113—297
	466	537	512—1515
L'Imperial gagne 2 parties.			
Paramount			
Papineau	130	111	132—373
Sénécal	114	128	113—355
R. Brault	110	101	121—332
Gaumont	104	97	97—298
A. Brault	133	98	126—357
	691	529	595—1715
Diamond Polish			
La Bataille	101	94	107—302
Costanzo	150	124	100—374
Dominico	98	115	106—319
Luigi	122	111	104—337
Vinetti	113	122	117—352
	584	566	534—1684

Le Paramount gagne 2 parties.

Trois parties, B. Tahamount, 399.
Partie simple, C. Egan, 162.

ROCH DE STEFANO qui se rencontrera mercredi soir avec Heathfield lors du tournoi de boxe à la salle Columbus.

JOS. LEDUC, joueur de défense du club Saint-Denis, de la Ligue des Tramways.

SOUPER, JEUDI A LA PALESTRE

Le premier souper organisé à l'intention des membres du National promet de réunir un bon nombre de convives. Les cartes s'enlèvent rapidement. Il faut dire que le prix fixé à un dollar par personne permet à tous les membres d'assister au souper. Tous devraient donc se faire un devoir d'être présents.

Le souper qui aura lieu jeudi le 17, à 7 heures précises est patronné par la Cie de Papier Rolland qui, à cette occasion, offre de nombreux prix de présence qui seront tirés à la fin du repas.

Les membres peuvent se procurer des cartes en s'adressant au bureau de la Palestre. Que chacun en profite et se rende jeudi soir au restaurant Kerhulu & Odlau.

POLO AQUATIQUE

Ce soir à 9.30, l'équipe de polo aquatique du National ira rencontrer au Bain Rubenstein, le Columbus club pour la partie de détail qui décidera du championnat de la section "B".

Les membres et tous ceux qui s'intéressent à la natation sont priés de se rendre en nombre au bain Rubenstein afin d'encourager l'équipe du National. Inutile de dire que la joute sera extrêmement contestée vu qu'il s'agit du championnat.

SOIREE REMISE

En raison de l'approche des fêtes, le comité des soirées sociales a décidé d'interrompre pour quelque temps les réunions du mercredi organisées au National.

La soirée annoncée pour le 16 est donc remise à une date ultérieure.

LE GOLF AU NATIONAL

Comme il est reconnu par tous les experts que la manière la plus efficace d'apprendre et de se perfectionner au jeu de golf est la pratique d'intérieur, l'Association Athlétique Nationale a aménagé une salle à cette fin. C'est une des meilleures installations du genre.

La direction du National a confié la charge de cette section sportive à M. Georges Houde, instructeur du Club Municipal Maisonneuve; nous espérons que les fervents de ce sport en profiteront pour se mettre en forme pour la saison 1926 et par ce fait, faire honneur au Club Maisonneuve.

Les amateurs sont invités à venir faire l'inspection de cette salle à la Palestre du National. La direction de l'Association offre aux joueurs désireux de se joindre au groupe, mais ne faisant pas partie de l'Association, carte spéciale de membre Actif et ce, pour la saison d'hiver, à des conditions faciles.

Heures de pratique : 10 a.m. à 1.00 p.m.; 2.00 p.m. à 5.00 p.m.; 6.00 p.m. à 10.00 p.m., lundi, mercredi, vendredi.

HOCKEY A CHATEAUGUAY

Chateauguay, 15.—Dimanche dernier, le Jeune Voltigeur de Chateauguay Bassin a ouvert sa saison de hockey en écrasant le club Kilgour de Beauharnois par un score de 3 à 0.

Emile Crépin et John Guerin, du Voltigeur, ont joué une partie de toute beauté.

Les équipes se composaient comme suit :

Voltigeurs — W. Caron, H. Caron, J. Guérin, L. Soyez, G. Rushford, L. Clermont, G. Crépin.

Kilgour — Pigeon, Huot, Morriseau, Laberge, Leduc, E. Frappier, L. Allard.

Arbitre, G. Lamarre.

A partir du 27 décembre, le club Voltigeur sera prêt à rencontrer tout club de 16 à 18 ans. Pour plus d'informations, écrire à Gérard Lamarre, Chateauguay Bassin, Qué.

FORUM
UPTOWN 9112
Mercredi, le 16 déc., à 8.30 p.m.
PORT ARTHUR
(Détenteurs de la coupe Allan)
VS
VICTORIAS
Prix : $1.50, $1.00, .75, .50. Taxe comprise. Billets maintenant en vente.

POUR LES FETES
VENTE
— de —
SKIS, PATINS
et Equipement de Première Classe

Skis "Kurt Johannson" en noyer d'Amérique, les plus beaux et les plus parfaits du monde. Prix ordinaire: $20.00
PRIX POUR CETTE VENTE $10.95

Skis "Kurt Johannson" en frêne choisi; même modèle que les précédents. Prix ordinaire: $16.00.
PRIX POUR CETTE VENTE $8.95

P. S. — C'est la première fois que ces excellents skis sont offerts à prix réduits.

LES SKIS "SKANDIA"

Faits de beau merisier argenté, d'après les mêmes lignes que le fameux "Kurt Johannson."

C'est la marque de ski qui se vend le plus sur le marché. Prix ordinaires: $5.00 à $13.00.
Pour cette VENTE MOITIE PRIX

PERCHES DE SKI — en bambou de première qualité. Rég. $1.50 chacune.
PRIX DE VENTE 90c chacune

HARNAIS DE SKI—Modèle Huidfelt. Prix ordinaire $3.00. POUR $1.95
Skis ajustés par nos propres experts scandinaves.

ATTIRAILS DE PATINAGE

Le patin tubulaire "Joe Malone" rivé à une bottine de hockey de bonne qualité, avec lanière à la cheville. Prix ordinaire : $11.50.
POUR CETTE VENTE : $7.95

Le patin "Demon" rivé à une bottine de même qualité. Prix ordinaire : $7.50. POUR CETTE VENTE . . . $4.45

Le patin "Joe Malone" que nous avons choisi pour cet attirail spécial est reconnu par tous les meilleurs joueurs de hockey comme le plus parfait et le plus rapide qui soit.

C'est aussi le patin tubulaire le plus cher qu'il y ait sur le marché.

LA MAISON
BANCROFT
1247 RUE BLEURY
(Un peu plus bas que Ste-Catherine)

UNE BONNE PIPE DE TABAC CANADIEN
SANS PEINE, SANS INCERTITUDE

Le fumeur qui désire goûter dans toute sa plénitude le plaisir de la pipe, sans peine, sans perte, sans embarras, sans incertitude, n'achètera pas son tabac sans en connaître la provenance et ne perdra pas son temps à le hacher gauchement. Au contraire, il achètera une des 5 variétés de

Tabac Pur Canadien Naturel
FOREST FRERES

Il sera alors certain de fumer agréablement un tabac de premier choix, convenablement haché, scientifiquement mélangé à son goût, et empaqueté de manière à conserver intacts son arome délicieux et sa saveur caractéristique.

Dans les tabacs FOREST FRERES, il n'y a pas de perte, pas de sable, pas de cotons, pas de nervures, pas de feuilles moisies ou inutilisables. Vous fumez jusqu'à la dernière miette le meilleur tabac canadien qui soit.

Le Tabac Pur Canadien Naturel Forest Frères est en vente partout en 5 variétés, FORT, MEDIUM (Rouge Quesnel) FAIBLE, PUR QUESNEL et PARFUM D'ITALIE.

FOREST Frères, Limitée, Fabricants

pour cet étonnant
GARCON
une
Ingersoll

La MAPLE LEAF $2.00
Autres modèles jusqu'à $13.50

LE JEU DE DAMES

CHAMPIONNAT DU CANADA

7IEME PARTIE NULLE

La septième partie du match pour le championnat du Canada, jouée hier soir, a été nulle, après 2 heures et 40 minutes de jeu exactement le même temps que la sixième partie.

Comme on le voit, les deux adversaires ne semblent pas vouloir céder un pouce de terrain. Dans la première moitié de la partie, Deslauriers semble chercher à amener son adversaire dans une partie compliquée et s'il ne réussit pas tout-à-fait, il réussit à affaiblir un peu la gauche du son adversaire et il tenta une attaque de ce côté, mais Ottina avait une bonne défense à offrir et l'attaque de Deslauriers fit long jeu.

Temps des deux joueurs : Ottina 1 hre, 25 mins; Deslauriers, 1 hre 15 mins. Score : Ottina, 1; Deslauriers, 0; nulles, 6. Prochaine partie, mercredi soir.

7ième partie du match Deslauriers vs Ottina pour le championnat du Canada, jouée le 14 décembre 1925, au local du club Délormier, inc.

M. Deslauriers. Blancs.		L. Ottina. Noirs.
1. 46—a—39		1. 26—a—33
2. 38—a—26		2. 30—a—35
3. 52—a—46		3. 14—a—20
4. 50—a—42		4. 28—a—34
5. 46—a—40		5. 29—a—36
6. 51—a—46		6. 36—a—42
7. 57—a—51		7. 8—a—14
8. 65—a—59		8. 22—a—28
9. 48—a—41		9. 17—a—23
10. 54—a—48		10. 24—a—29
11. 60—a—54		11. 29—a—36
12. 63—a—57		12. 13—a—17
13. 72—a—66		13. 20—a—26
14. 85—a—39		14. 34—a—45
15. 50—a—39		15. 10—a—20
16. 65—a—60		16. 1—a—8
17. 71—a—66		17. 8—a—13
18. 66—a—62		18. 2—a—8
19. 41—a—35		19. 28—a—41
20. 48—a—35		20. 23—a—28
21. 56—a—50		21. 28—a—41
22. 40—a—34		22. 27—a—40
23. 46—a—48		23. 35—a—46
24. 52—a—46		24. 17—a—22
25. 51—a—46		25. 22—a—27
26. 61—a—56		26. 14—a—31
27. 50—a—45		27. 8—a—14
28. 56—a—50		28. 5—a—12
29. 67—a—61		29. 12—a—17
30. 61—a—56		30. 23—a—28
31. 59—a—52		31. 17—a—26
32. 57—a—51		32. 6—a—12
33. 65—a—59		33. 12—a—17
34. 62—a—57		34. 36—a—41
35. 48—a—65		35. 28—a—41
36. 47—a—56		36. 42—a—29
37. 39—a—34		37. 27—a—40
38. 46—a—24		38. 18—a—29
39. 51—a—46		39. 29—a—36
40. 58—a—52		40. 25—a—28
41. 63—a—58		41. 16—a—22
42. 52—a—47		42. 9—a—15
43. 69—a—63		43. 21—a—27
44. 58—a—52		44. 15—a—21
45. 63—a—58		45. 10—a—15
46. 70—a—63		46. 2—a—9
47. 54—a—48		47. 36—a—42
48. 47—a—40		48. 26—a—33

Après le 48ième mouvement des Noirs : L. Ottina—Noirs : 29 pièces

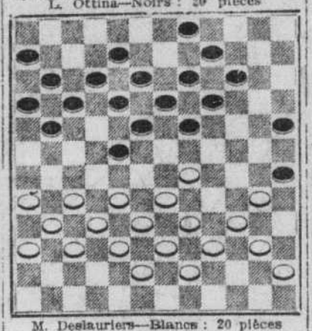

M. Deslauriers—Blancs : 20 pièces

Blancs		Noirs
49. 48—a—41		49. 20—a—26
50. 41—a—35		50. 28—a—41
51. 40—a—34		51. 37—a—40
52. 46—a—48		52. 22—a—28
53. 51—a—46		53. 13—a—20
54. 57—a—51		54. 4—a—10
55. 63—a—57		55. 15—a—22
56. 48—a—41		56. 9—a—15
57. 60—a—54		57. 21—a—27
58. 53—a—48		58. 42—a—53
59. 59—a—48		59. 14—a—21
60. 44—a—38		60. 33—a—44
61. 49—a—38		61. 26—a—32
62. 64—a—59		62. 20—a—26
63. 66—a—60		63. 25—a—31
64. 38—a—26		64. 31—a—20
65. 60—a—53		65. 32—a—29
66. 52—a—47		66. 17—a—23

A. DESCHENES, gérant du club Hochelaga, de la ligue de hockey des Tramways.

ERNEST BOULIANNE, joueur de crosse et capitaine du club de hockey Hochelaga de la Ligue des Tramways.

M. OSIAS HEBERT, président du club Hochelaga, de la Ligue de hockey des Tramways.

67. 59—a—52		67. 11—a—17
68. 41—a—35		68. 29—a—40
69. 46—a—35		69. 28—a—41
70. 47—a—36		70. 30—a—41
71. 48—a—35		71. 17—a—24
72. 51—a—46		72. 23—a—29
73. 57—a—51		73. 29—a—40
74. 46—a—35		74. 16—a—23

Après le 74ième mouvement des Noirs : L. Ottina—Noirs : 11 pièces

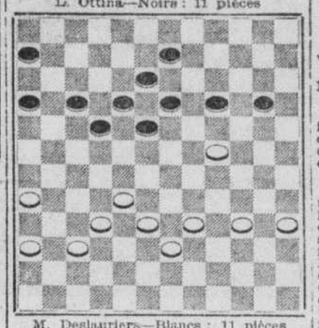

M. Deslauriers—Blancs : 11 pièces

75. 53—a—48		75. 23—a—29
76. 45—a—39		76. 29—a—40
77. 39—a—34		77. 10—a—16
78. 34—a—47		78. 22—a—28
79. 51—a—46		79. 15—a—22
80. 48—a—41		80. 16—a—23
81. 54—a—48		81. 26—a—33
82. 46—a—40		82. 20—a—26
83. 48—a—42		83. 33—a—39
84. 68—a—51		84. 7—a—13
85. 56—a—49		85. 13—a—20
86. 49—a—44		86. 19—a—25
87. 41—a—35		87. 28—a—41
88. 47—a—36		88. 22—a—28
89. 50—a—45		89. 39—a—37
90. 43—a—19		90. 24—a—30
91. 40—a—35		91. 30—a—41
92. 35—a—33		92. 26—a—39

Après le 92ième mouvement des Noirs : L. Ottina—Noirs : 5 pièces

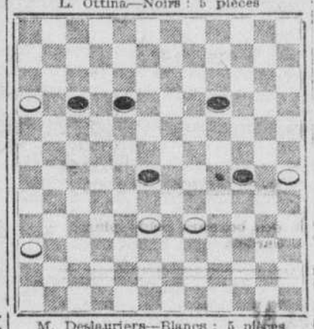

M. Deslauriers—Blancs : 5 pièces

93. 55—a—49		93. 21—a—26
94. 49—a—44		94. 26—a—32
95. 51—a—46		95. 41—a—47
96. 52—a—41		96. 29—a—52
97. 44—a—35		97. 52—a—68
98. 35—a—29		98. 23—a—36
99. 25—a—20		99. 58—a—63
100. 23—a—13		100. 63—a—69
101. 14—a—27		101. 32—a—43
102. 28—a—16		102. 69—a—63
103. 16—a—11		103. 43—a—49
104. 11—a— 5		104. Nulle.

LE DAMIER SAINT-HENRI

Le damier Saint-Henri a fait beaucoup de progrès depuis quelque temps, si nous en jugeons par le grand nombre de membres récemment inscrits. D'abord, le tournoi des débutants, ouvert à tous les jeunes de la partie ouest, est toujours en activité, et afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de se familiariser avec les secrets du jeu, l'on a décidé d'accorder une semaine en plus pour s'enrôler dans ce tournoi, le premier du genre dans la partie ouest de la ville.

Le club, maintenant sous la présidence de M. A. Aubertin, a repris sa vigueur d'autrefois et, avant longtemps, il fera beaucoup parler de lui.

Demain, mercredi, il y aura une grande assemblée, à son local, 120A, rue Rose-de-Lima, à laquelle tous les membres ainsi que ceux désireux de le devenir, sont priés d'assister. Il y aura élection des capitaines pour les classes B et C et des questions de la plus haute importance seront discutées.

Dimanche, la classe A, la dernière à faire ses débuts dans la ligue du jeu de dames canadien, jouera à son local à l'adresse ci-haut mentionnée, et promet de débuter par une victoire. Le capitaine refuse de nommer ses joueurs pour le moment, mais se contente de dire qu'il réserve des surprises aux amateurs qui iront encourager ses joueurs par leur présence. Donc, amateurs, en foule au Damier Saint-Henri, dimanche prochain.

Suit le pairage pour demain et vendredi pour le tournoi des débutants : Mercredi, H. Mayer vs H. Lauzon ; J. Bélair vs L. Rousseau ; O. Cholette vs A. Aubertin ; P. Chaussé vs L. Descend ; D. Poitras vs W. Ducap ; A. Laparé vs L. Sauvé ; A. Deschamps vs J. Martel.

Vendredi : H. Mayer vs A. Aubertin ; J. Bélair vs P. Chaussé ; O. Cholette vs H. Lauzon ; L. Rousseau vs D. Poitras ; A. Laparé vs L. Descend ; J. Martel vs W. Ducap ; L. Sauvé vs A. Deschamps.

COMMUNICATIONS

Nous recevons la communication suivante:

Valleyfield, 14 décembre 1925.

M. le rédacteur sportif,
La "Presse"

Connaissant votre bonne hospitalité, il me fait plaisir de venir solliciter quelques lignes dans votre page, attendu que vous voudrez bien acquiescer à mon désir.

LE CANADIEN

Au nom d'une cinquantaine d'amateurs du Canadien, qui partent de Valleyfield à chaque partie pour venir acclamer nos porte-couleurs, je viens ce soir, demander à quiconque voudra nous faire ce plaisir, mais particulièrement à M. Léo Dandurand, gérant du Canadien, ce qui en est de ce club cette année? C'est malheureux, mais il est évident que si les choses ne changent pas avant un mois, le public désertera le Canadien pour se porter en masse vers le club Montréal qui est en train de couper carrément le cou à notre club local. Pour nous, il y a deux hypothèses possibles pour expliquer les revers du Canadien.

Qu'on ne s'arrête pas à dire que les arbitres voient ce club, bien qu'il soit vrai, manifeste, que certains arbitres sont très injustes envers les Canadiens-français. Mais n'est-il pas vrai que le Canadien a déjà souffert des injustices et qu'il a triomphé quand même! Ou bien le Canadien donne des chances aux nouveaux clubs afin de leur faire un nom et d'attirer ainsi une plus forte assistance sur le propre terrain de ceux-ci, ou bien, ce qui est plus probable, les directeurs du Canadien, administrent leur club en courtiers afin d'en retirer le plus de bénéfices possibles. Considérons la première hypothèse. N'est-il pas honteux en effet qu'un club aussi ancien que le Canadien, club qui a représenté l'Est contre le Victoria, n'est-il pas honteux que ce club se laisse faire une queue par des nouveaux venus tels que le Pittsburgh et même le Boston? On se souvient aussi que l'an dernier, le Boston qui jouait "pourri" ne réussissait qu'à battre le Canadien. Celui-ci était bon prince n'est-ce pas??

De plus, il y a des faits qui s'expliquent mal. Pourquoi la direction du Canadien vendait-elle Sprague Cleghorn, le roi des défenses, ainsi qu'Odie? Avait-elle quelques nouveaux joueurs qui faisaient sensation? Pourquoi aussi, chaque année passe M. Dandurand vendait-il ses substituts, aussitôt la saison commencée? Pourquoi envoyer le jeune Boucher dans l'Ouest, où il fait des prodiges, comme ses frères du reste?

C'est bien beau de dire qu'on veut former une équipe canadienne-française, mais quand elle détient la dernière position ce n'est pas la même chose.

Bien qu'ils n'aient jamais été publiés, nous croyons que les salaires des joueurs du Canadien sont inférieurs à ceux des joueurs des autres clubs. Tout le monde se souvient qu'il fut question d'engager pour le Canadien, Charley Langlois, Bellefeuille, Carson, Desjardins. C'est sans doute la petitesse des salaires qui les a éloignés. M. Dandurand semble se dire que ça coûte moins cher engager des joueurs de Montréal, fut-ce des cabochons. Il n'y a que Leduc qui soit digne de rester avec le Canadien, bien plus il mériterait d'être régulier à la place de Mantha. Le Canadien a grandement besoin de trois bons substituts. Que M. Dandurand et ses amis ne pensent pas seulement aux plastres, mais aux victoires!!

Qu'on se souvienne qu'on ne rit pas du monde longtemps, et que le prix d'une partie de hockey professionnel est assez élevé pour qu'on ait une belle joute. Frank Calder est-il mort?

UN FERVENT DU CANADIEN,
DE VALLEYFIELD.

Note de la rédaction.—Nous n'avons nulle mission de défendre Léo Dandurand, mais nous croyons que les reproches que l'on adresse au gérant du Bleu Blanc Rouge ne sont pas mérités, seulement ce dernier a le sort des vaincus de tous les temps et de tous les pays. Il reçoit les blâmes.

L'on suppose que le Canadien accorde des chances à ses adversaires. Mais que l'on s'arrête un moment pour penser que le club Canadien est une entreprise professionnelle lancée dans le but de rapporter des profits aux actionnaires. Le club qui a été payé $11,000 il y a quelques années, en vaut plus de $100,000 aujourd'hui. Va-t-on croire que le Canadien va déprécier sa valeur en se laissant battre volontairement? Et n'est-ce pas l'intérêt du Canadien de gagner le plus grand nombre possible de parties afin d'attirer de grosses assistances et de payer de substantiels dividendes à la fin de la saison?

Maintenant ceux qui croient que le Canadien mesquine sur les salaires des joueurs se trompent étrangement. La direction ne publie pas le chiffre des montants qu'elle donne à chaque joueur, mais nous connaissons quelques-uns des salaire payés aux joueurs du Bleu Blanc Rouge et ceux-ci n'ont pas à se plaindre. Sait-on que Vézina a été pendant des années, le joueur le mieux payé de la ligue? Et cependant qui a jamais entendu parler du salaire de Vézina? On reproche à Léo Dandurand de ne pas avoir engagé Desjardins. Or, nous savons que Desjardins ne gagnera pas en deux ans le montant qu'il aurait reçu en une seule saison en jouant pour le Canadien. Desjardins s'est cru absolument indispensable et a montré des exigences que le Canadien ni aucun autre club n'aurait voulu accepter. Quant à Carson, il a signé un contrat avec le Canadien. Des influences inexplicables font qu'il refuse de se joindre au club. S'il a signé, c'est qu'il était satisfait du salaire qu'il devait recevoir.

On reproche aussi à Léo Dandurand d'avoir vendu Sprague et Odie Cleghorn. Or combien de fois n'avons-nous pas entendu des partisans du Canadien blâmer la direction de ce qu'elle gardait Odie? Et Sprague, combien de fois également n'avons-nous pas entendu des gens dire qu'il faisait perdre des parties en se faisant mettre hors du jeu? Nous irons plus loin et nous dirons qu'à plusieurs reprises, nous avons entendu de nos oreilles, des partisans du club dire: "Dandurand devrait engager un autre gardien de buts. Vézina commence à avoir la vue faible; il vieillit." Et aujourd'hui que ces joueurs sont partis, l'on déplore leur départ.

Maintenant s'il y a une chose que le public a réclamé depuis des années et des années, c'est une équipe canadienne-française. Chaque saison, nous avons reçu des centaines de lettres, nous disant d'insister pour que le Bleu Blanc Rouge ait une équipe entièrement canadienne-française. Et au commencement de la saison Léo Dandurand nous faisait part de sa perplexité dans le bureau de la "Presse", disant: J'ai un très bon joueur, mais c'est un Anglais. Je ne sais ce que je dois faire. Dois-je l'engager ou dois-je le laisser aller et me borner à engager des Canadiens-français?

Il en est des joueurs de hockey, comme de toutes choses. Ils ne sont pas éternels. Ils vieillissent et il arrive un jour où il faut les remplacer par des jeunes. Le Canadien a une équipe de jeunes. A l'exception de Coutu, il n'y a pas un joueur du Bleu Blanc Rouge qui a plus de 25 ans. L'on ne peut s'attendre à ce qu'un club de jeunes gagne toutes ses parties.

Puis, la chance et la malchance ne sont pas toujours du même côté. Nous nous rappelons que le Canadien a perdu une année neuf parties consécutives et qu'il en a gagné ensuite seize ou dix-sept de suite. Il ne faut pas jeter la pierre à la direction du club dès le début parce qu'il a perdu quelques parties quand tout était décidément contre lui. Qu'on lui accorde le "fair play".

LE TIR A YOUVILLE

Dimanche avait lieu le deuxième concours régulier du club Beaurepaire. Malgré la mauvaise température, bon nombre de membres y ont pris part.

Les oiseaux étaient très difficiles à atteindre, vu le grand vent qui soufflait du nord-ouest, ce qui explique la faible moyenne des scores de la journée.

La surprise de la matinée a été le tir du jeune Georges Moreau qui après un mauvais début, se classa premier dans sa catégorie, avec une avance de cinq oiseaux sur son plus proche adversaire.

En reconnaissance des services rendus au club et aussi pour commémorer les exploits faits par un des doyens des tireurs, M. Oscar Morin, un fusil souvenir, très ancien, lui a été présenté. M. Morin a reçu des félicitations de partout même des pays étrangers.

Scores:					
Classe "A"	10	10	10	10	10—50
Lefebvre Fred. .	9	8	9	7	8—41
Moreau W. A. .	8	6	7	8	9—38
Reid W. . . .	7	8	9	6	7—37
McIntyre W. G. .	5	7	7	6	9—34
Boa Jas., pro. .	4	9	8	8	10—39
Classe "B"					
Morin Victor . .	7	9	9	7	7—39
Fraser Fred . .	8	5	6	5	9—33
Dupuis Elz. . .	8	6	8	5	8—33
Classe "C"					
Moreau, Geo. . .	0	6	8	7	8—29
Morin Oscar . .	5	6	4	4	6—24
Bouthillier G. . .	6	7	4	2	4—22
Monette Jos. . .	5	6	3	3	5—21
Urquhart D. . . .	4	5	4	3	4—20

Florida

Wagons-lits directs de MONTREAL

Les lundi, mercredi, vendredi
Dépt. à 9.15 p.m. de la gare Bonaventure

Aux villégiatures de la "COTE EST"

avec raccordement avec le "WEST INDIAN LIMITED"

2 trains Pullman quotidiens quittent le Penna. Term. N.Y., à 9.15 a.m., 3.50 p.m., 6.30 p.m., 7.15 p.m. (A partir du 7 décembre), 7.15 p.m., 8.25 p.m. (A partir du 4 jan.) 8.40 p.m., 12.30 p.m., et 12.30 a. m. (2 trains).

Billets de touristes d'hiver, permettant des arrêts en cours de route sont en vente tous les jours. Limite de retour, 15 juin 1926.

La voie double au niveau de la mer

Atlantic Coast Line

Le meilleur chemin de fer du Sud
Ecrire à B. F. Fuller, G.E.P.A.
1246 Broadway, New-York
Tél. Lackawanna 7080

"LE MOUNT-ROYAL"

PART POUR

NEW-YORK ET BOSTON

de la gare Bonaventure

à 8.40 p.m. TOUS les JOURS

Arr. à New-York (Grand Central Terminal) à 7.30 a. m.
Arr. à Boston (North Station) . . . . . à 7.05 a. m.

RUTLAND RAILROAD

Téléphonez à Main 1039
et retenez vos billets de chemin de fer et de pullman.

Bureau des billets en ville:
9 SQUARE VICTORIA.

La 31e année de ce train incomparable.

Le printemps commence — au moment où vous prenez le California Limited. Toujours exclusivement de première classe. Santa-Fe *"all the way"* — la route la plus courte de Chicago à la Californie — traversant une contrée ensoleillée et merveilleusement pittoresque.

Wagon-restaurant Fred Harvey direct — une autre caractéristique.

Pullman direct *via* la Grand Canyon du Parc National.

5 trains par jour pour la Californie sur le Santa-Fe.

Nous vous enverrons avec plaisir des plaquettes illustrées des trains et du voyage.

S. W. Manning, agent général
S. B. St. John, agent de district des voyageurs, Chemin de fer Santa Fe
713 Old South Bldg., Boston, Mass.
Tél. : Congress 2630 et 2681

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE SAINT-JEAN, N.-B.

Pour Liverpool

16 déc.	19 fév.	Montclare
*23 déc.	*22 jan.	Montnairn
* 1 janv.	29 janv.	Montrose
8 janv.	5 fév.	Metagama
15 jan.	12 fév.	Montcalm

Pour Cherbourg-South.-Anvers

17 fév. 18 mars . . . . . Marloch
*Arrêt à Greenock.

Les derniers trains de raccordement pour Saint-Jean quittent la gare Windsor, Montréal, à 12.10 p.m. et à 7 p.m., la veille du départ.

CROISIERES

MEDITERRANEE

Empress of France — 9 fév.

ANTILLES

Montroyal — 28 jan., 1er mars.

S'adresser aux Agents Locaux

D. B. KENNEDY
Agent Général du trafic océanique
Tél. Main 7760
141 Rue St-Jacques
Montréal

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

La valeur totale des permis récemment émis par la ville s'élève à $195,-900, dont $183,400 pour des constructions nouvelles et $62,400 pour des travaux de réparations. Des permis ont été accordés pour l'érection de 7 nouvelles maisons formant 29 logements. Rue Drummond, la compagnie de Construction Nard transforme un édifice en maisons à appartements qui donnera 50 nouveaux logements. Voici les principaux permis:

Rue Université, quartier Saint-Georges, 3 maison à appartements de 15 logements, 70 x 35, à 4 étages; coût $35,-000. Propriétaire, J.-E. Tremblay, 591 rue Université.

Rue Brébeuf, quartier Saint-Denis, 1 entrepôt, 25 x 60, à 1 étage; coût, $2,200. Propriétaire, D. Hay, 204, rue Brébeuf.

Rue Drummond, quartier Saint-Georges, 1 hôtel, 49 x 99, à 5 étages; coût, $75,000. Pour le compte de la Nard Construction Company, Limited, 68, rue Drummond.

Rue Northcliffe, quartier Notre-Dame de Grâce, 2 maisons d'un logement chacune, 22 x 39, à 2 étages; coût, $13,000. Propriétaire, Z. Trudeau, 311, rue Marlowe.

Avenue Henri-Julien, quartier Villeray, 4 maisons formant 12 logements, 25 x 45, à 2 étages; coût, $16,000. Propriétaire, H. Papineau, rue Drolet.

Rue Drummond, quartier Saint-Georges, travaux de modifications à une maison, $60,000. Pour le compte de la Nard Construction Company, Limited.

NOUVELLES de nos VILLAGES

DUHAMEL

—La scierie de M. B. Brière, qui a été brûlée, le printemps dernier, sera reconstruite par M. Gonzague Tremblay, son ancien propriétaire.

—Nos trappeurs sont à l'œuvre et un grand nombre de castors, visons et martres ont été capturés. Les loups sont en grand nombre dans les Laurentides, cette année.

BREBOEUF

—M. le curé R. Labelle est revenu d'un voyage à Montréal et à Saint-Jérôme.

—M. l'abbé L. Fréchette est allé à Huberdeau, dernièrement.

—M. Isidore Coupal, notaire à Montréal, était de passage à Brébeuf, récemment.

—M. Louis Coupal est revenu d'un voyage d'affaires, à Montréal.

—M. D. Langevin est arrivé à Brébeuf pour exercer le métier de forgeron.

—M. Maxime Therrien est revenu d'un voyage à Montréal.

—Les funérailles de Mme I. Tassé, décédée à l'âge de 82 ans, ont eu lieu, ici, récemment.

SAINT-URBAIN

M. François Boivin est parti, ces jours derniers, pour passer l'hiver en Floride.

—M. Alfredise Fortin est de retour d'un voyage à Québec.

—MM. Adélard Gérard et Jules Simard sont de retour d'un séjour à Montréal.

—M. Onésime Gilbert est de retour d'un voyage à Québec.

—MM. les inspecteurs du gouvernement fédéral, pour l'enregistrement des renards argentés, étaient, ces jours derniers, chez M. Thomas Fortin, pour l'enregistrement des renards de M. Thomas Fortin et Emile Gagnon.

SAINT-OURS

Le tirage des objets mis en râfle, au couvent de Saint-Ours, a eu lieu, récemment. Voici la liste des gagnants: Mlle Rose-Anna Gendron, Mlle O. Laviolette, Mme Larochelle, Mlle R. Larivière, Mlle Délia Morin, M. le curé Bouvier, M. Adrien Chevrier, Mme R. Potvin, Mme G. Pontbriand, Mlle A. Proulx, M. Pierre Morin, Mlle C. Girard, M. Emile Morin, M. R.-A. Gendron, Mlle M. Chevrier, Mme P. Larivière, Mme Larochelle, Mlle E. Grégoire, Mme A. Pontbriand, M. René Péloquin, Mlle I. Vaillancourt, Mlle D. Proulx, Mme G. Chapdelaine, M. G. S.-Michel, Simonne Grégoire, M. Antonio Gaudette, M. Louis Archambeault, M. Gabriel Gosselin, Mlle Yvonne Girouard, M. Etienne Morin, Mme E. Bourassa, Mme A. Pontbriand, Mme O. Renaud, Mme M. Robert. Le pari sur le nombre de sous contenus dans un bocal, a été gagné par Mlle Délia Morin.

Les religieuses de la Présentation de Marie remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette loterie.

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

En l'honneur de la sainte Catherine, mercredi dernier, Mlle Mary-Flore Saint-Georges a organisé une soirée récréative. On procéda à la râfle d'un très joli set en tricot de dentelle que Mlle Saint-Georges avait travaillé elle-même. Le hasard favorisa M. Rodolphe Labrèche, de Montréal. Parmi ceux qui assistaient à cette soirée: M. et Mme Albert Lasalle, Mmes Ernest Lasalle, Delphis Choquette; Mlles Desneiges et Octave Beausséjour, Lucienne et Marie-Paul Tranchemontagne, Bernardine, Irène, Jeannette et Simonne Ménard, Antoinette et Maria Cantara, Laurette et Anita Perreault, Antoinette, Rosianne et Aline Bellerose, Aurore, Anna et Alma Champoux, Clémentine Ferland, Dea Beausséjour, Cécile Forget, Anna Durand, Imelda Racine, Angélina Héroux, Augustine Bellerose, Armandine Beaulieu, Ira Marcil, Délia Ferland; MM. Napoléon Bellerose, Alfred Tranchemontagne, Benoit Tranchemontagne, Irène Ménard, Honorius Champoux, William Lasalle, Gérard Provost, Gérard Ducharme, Damien Ferland, Johney Rurcre, Georges Bellerose, et Roch Beausséjour, Doria Goulet.

—Vendredi, vers trois heures, s'est tenue une assemblée contradictoire en notre paroisse.

PLESSISVILLE

—Mme Zéphirin Bollard, de Sainte-Anastasie de Lyster, a été, récemment en visite chez sa sœur, Mme Cléophas Faucher.

—Mme veuve Nazaire Gosselin de Sainte-Sophie, a passé deux mois chez ses parents Mme Zoël Toussaint, à S.-Pierre les Becquets, et chez M. Calixte Gosselin, à Manseau.

—Mme Donat Robitaille, de Charny, a visité sa famille, la semaine dernière, M. et Mme C. Toucket.

—Mme Denis Gosselin, du Lac Témiscamingue, a passé une quinzaine de jours chez sa belle-sœur, Mme Omer Breton, de Sophie.

—Mme Jos. Roy, de Saint-Norbert, a rendu visite, récemment, à M. et Mme Paul Pratte.

—M. Omer Camiré est de retour d'un séjour de trois mois et demi, à Trochu, Alberta.

—Mlle Anita Saint-Hilaire, de Montréal, a passé quelque temps dans sa famille.

—Mlles Annette Héon, Thérèse Marceau, Belleau, Boucher et M. Pepin, d'Arthabaskaville, sont venus assister au euchre, mercredi.

—Mlle Marie Martineau, de Saint-Michel de Bellechasse, a passé quelque temps chez sa sœur, Mme R.-A. Gagnon.

—Mme J.-A. Farand, accompagnée de sa fillette, Gilberte, est allée à Québec, ces jours derniers.

—Mlles Laurêa et Albertine Demers, du Lac Noir, ont passé quelques jours chez leur sœur, Mme L. Lacasse.

—Mlles Simone et Aline Guilbault ont passé quelques jours à Québec.

—M. Eugène Proulx, de Danville, a passé quelques jours dans notre région pour y faire la chasse.

—M. et Mme Jacob Letarde, autrefois de Bromptonville, sont arrivés par ici pour y demeurer.

—M. Léopold Bilodeau est parti pour Asbestos Mines, pour y passer l'hiver.

—M. D.-A. Lemieux, secrétaire à la Cie des Cuirs, est revenu d'un repos d'une quinzaine, à l'hôpital du Sacré-Cœur.

—M. J.-A. Normand est revenu d'un voyage à Montréal.

—M. Filion, de Montréal, a passé quelques jours chez M. Salomon Lafontaine.

—Mlle Evelina Lacasse, de Henrtville, a passé quelque temps chez le Dr et Mme R. Dupuis.

—M. J.-Alcide Latulippe, opérateur, est parti pour quelques semaines, à Bromptonville, où il remplacera l'agent.

SAINT-GILBERT

Les paroissiens de Saint-Gilbert sont allés à la messe, dimanche dernier, pour la première fois, dans l'église nouvelle.

—M. Verret est allé, la semaine dernière, à Québec.

—Mme Edmond Loranger, de St. Albans, a passé une semaine chez M. Rosaire Frenette.

—Mlle Régina Gignac a passé une semaine à Cap Santé, chez sa sœur, Mme G. Godin.

—Mlle Emma Gignac est revenue d'un court séjour à Deschambault.

—Mme Alfred Mercotte, de l'Abitibi, passe l'hiver chez son père, M. Jos. Garneau.

—Mlle Marie-Rose Gignac est revenue d'une promenade de Saint-Marc.

—M. Collin, entrepreneur, est allé passer la fête de l'Immaculée-Conception dans sa famille, à Rivière-du-Loup.

PLESSISVILLE

—Mardi, de la semaine dernière, plusieurs amis se sont réunis à l'hôtel de ville, pour prendre part à une fête aux huîtres, dont MM. Onésime Simoneau et Georges Dupont étaient les organisateurs.

La soirée se passa en amusements divers. On organisa d'abord une partie de cartes, le euchre fut joué avec beaucoup d'entrain. Les vainqueurs furent: 1er prix des dames: Mme J.-H. Fortier; 1er prix des hommes, M. J.-P. Couture; prix de consolation: Mme A.-J. Boisvert. Il y eut chant, musique et sauterie. Parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Onésime Simoneau, Georges Dupont, Almabie Carrier, Dr et Mme A.-J. Boisvert, Dr et Mme J.-A. Roger, Patrick Kelly, Alphonse Olivier, J.-N. Laliberté, C.-E. Gosselin, Alphonse Savoie, M. Cléophas Faucher; MM. et Mmes Zoël Rousseau, J.-P. Farand, Antonio Bourque, Mme Omer Hubert, M. Paul Paré, M. et Mme H. Fortier, M. Alfred Savoie, M. et Mme J.-P. Couture.

LA VISITATION

—Mme J. Janelle et son fils, Marc-Edouard, de Cookshire, sont à La Visitation les invités de M. le curé Janelle.

—Ces jours derniers, M. et Mme Evariste Béliveau, de Chatillon, ont reçu le R. P. J.-A. Desrochers, de Cobalt, Ont.; M. H. Desrochers, de Saint-Léonard; M. et Mme H. Béliveau, de Sainte-Perpétue.

—M. l'abbé W. Houle, du séminaire de Nicolet, est venu au presbytère, récemment.

—M. et Mme Omer Béliveau, de Chatillon, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—La rév. Soeur Beaudet, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, a visité son vieux père, M. Hercule Lesieur, de Chatillon. Elle était accompagnée de la rév. Soeur Desrosiers.

—Mlles Elisabeth Coté, Cécile Houle et E. Lesieur étaient de passage à Drummondville, ces jours derniers. Elles ont assisté au conventum des Soeurs de La Présentation de Marie.

—M. Emile Houle était à Drummondville ces jours derniers, l'invité de son cousin, M. E. Blanchette.

—M. J. Desrochers, de Montréal, passe quelque temps chez son grand-père, M. E. Béliveau.

KNOWLTON

M. C. Desrochers, de Montréal, a visité son frère, M. l'abbé Desrochers.

—Mme N. Girard est partie pour Saint-Césaire, où elle passera l'hiver.

—M. et Mme Edgar Guillotte, de Cowansville, étaient ici, dernièrement.

—MM. Tessier, de Montréal, sont venus chez leur père, M. Ulric Tessier.

—M. E. Delaire est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mme Francis Williams a passé quelques jours à Montréal.

—Mme C. Laporte, de Farnham, est en visite chez sa fille, Mme E. Jolin.

—M. et Mme Firmance Leblanc et M. A. Leblanc, de Magog, sont en visite chez M. et Mme François Lefebvre.

—Le Dr et Mme Harris sont allés à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme Arthur Renaud se sont rendus à Granby, récemment.

—M. Ernest Larose, de West Shefford, a conduit Mme Larose, sa femme, à Sainte-Foye, où elle suivra un traitement.

—M. et Mme E. Racicot ont visité M. et Mme D. Patenaude, de Cowansville.

—M. G. Kirby s'est blessé gravement, en tombant dans une grange. On l'a conduit à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal.

—Lundi dernier a été bénit le mariage de Mlle Emérance Tessier à M. Raymond Berger, d'Eastman.

SAINT-AIME-DE-RICHELIEU

Une grande partie de whist fut organisée par les membres de l'A. C. J. C., au profit des œuvres paroissiales. Cette soirée, sous la présidence de M. le curé Desnoyers, a eu lieu à la salle du couvent. On remarquait entre autres, M. l'abbé Nadeau, vicaire à S.-Aimé, et le R. F. Michel, supérieur du collège.

De magnifiques prix furent offerts par MM. les abbés Desnoyers et Nadeau, les religieuses de la Présentation, MM. D. Sylvestre, W. Léveillée, J.-A. Schmid, O. Desrochers, J.-A. Perreault, P.-P. Lanoie, A. Bélanger, A. Péloquin, M. Proux et Mlle Lorette Desrochers.

Ont remporté ces prix: Mmes Jos. Poirier, N. Mathieu, O. Desrochers, J.-A. Perreault; Mlles A. Vigeant, A. Brodeur; MM. W. Léveillée, J. Blanchet, P. Desrosiers, A. Blain, M. Proulx, D. Cartier. Les prix de consolation, offerts par l'A. C. J. C., ont été décernés à Mme Paul Gagné, et à M. G. Lamoureux.

—Le mariage de M. Emile Lotendre avec Mlle Cora Arsenault a été bénit par M. le curé Deancyers. Les nouveaux époux eliront domicile, chez M. Delphis Lebrun, leur oncle.

—MM. Norbert Bérard et Denis Bélisle sont allés aux Etats-Unis récemment.

—Mlles Corona Giguère et Albina Mathieu sont parties p

LE PROJET D'UNE EXPOSITION ANNUELLE DANS LA VILLE DE MONTREAL

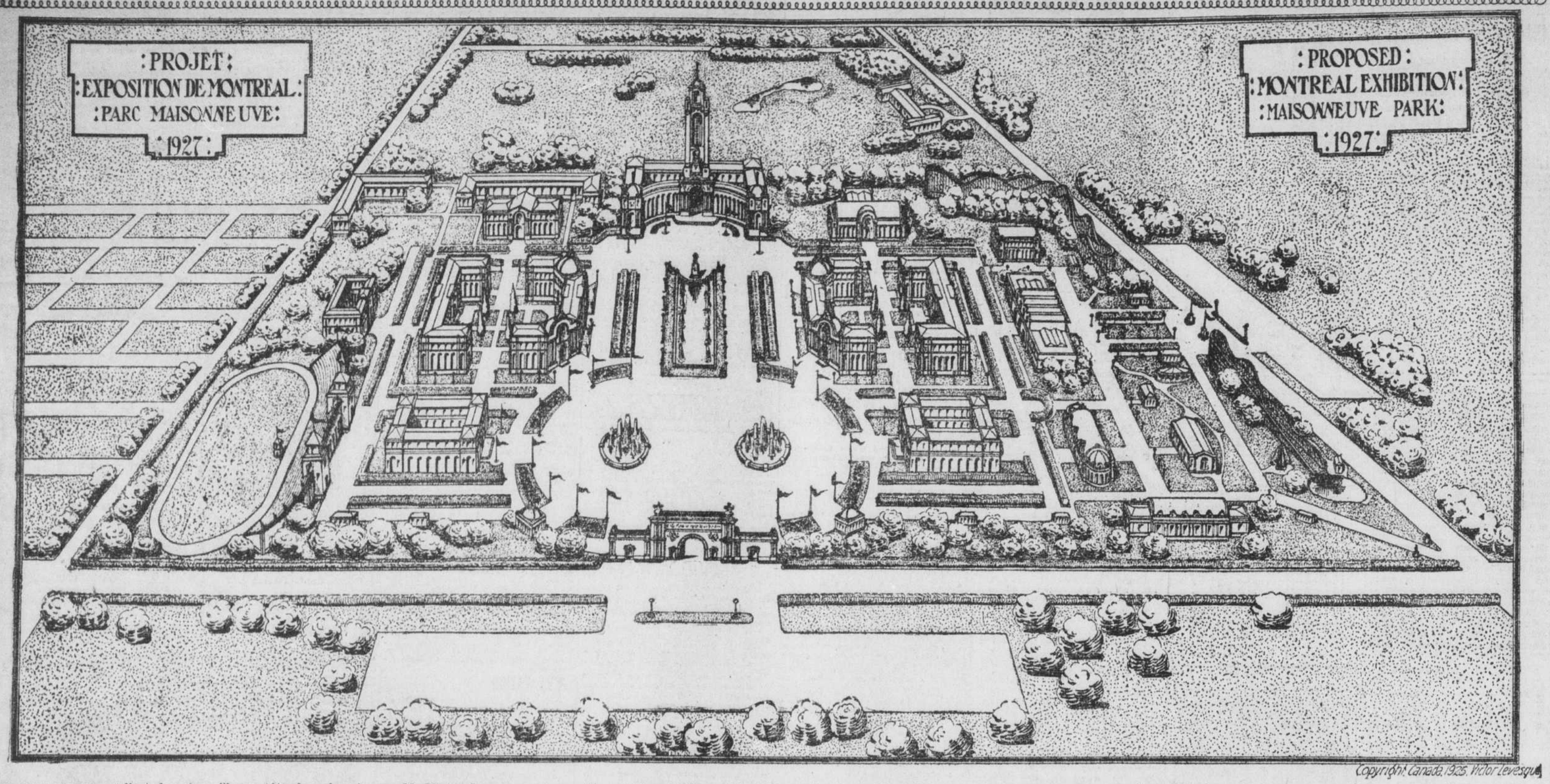

Copyright Canada 1925, Victor Levesque

Plan conçu par un syndicat de notre ville, en tête duquel se trouve M. Victor Levesque, et que l'Association de l'exposition internationale de Montréal vient de transmettre au conseil municipal. — M. Levesque veut louer une partie du parc de Maisonneuve, pour un prix nominal, pendant une période de 25 ans. — Le syndicat s'engage à y ériger une série de bâtiments et de tenir la première exposition le 1er juillet 1927. — Une exemption de taxes est demandée, y compris la taxe de l'eau. — A l'expiration du bail, la ville deviendrait propriétaire de toutes les constructions qui auront été érigées par le syndicat. — Le conseil fera l'étude de cette proposition.

L'IMMIGRATION AU CANADA, EN 7 MOIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Un chiffre total de 64,789 immigrants sont entrés au Canada, au cours des sept premiers mois de l'année fiscale se terminant en octobre, d'après les statistiques préparées par le ministère de l'immigration et de la colonisation. Sur ce chiffre 27,929 étaient d'origine britannique, 12,703 venaient des Etats-Unis, et 24,147 des autres pays. L'immigration britannique était composée de 14,608 Anglais, 4,556 Irlandais, 8,044 Ecossais, et 731 Gallois.

En octobre, les immigrants ont été au nombre de 7,703, dont 2,867 Anglais, 1,504 Américains, et 3,332 venant des autres pays.

Durant ce mois, 2,993 Canadiens partis pour les Etats-Unis sont revenus. Du 1er avril au 31 octobre 21,275 Canadiens sont revenus de la république voisine.

UN CONCERT-BOUCANE

Il y aura concert-boucane du club Kiwanis vendredi soir au salon prince de Galles de l'hôtel Windsor. On y entendra le trio Savoy qui se compose de Mensforth Ray, violoniste; Ralph Manley, violoncelliste, et William-G. Cooke, pianiste. Il y aura aussi au programme M. Armand Gauthier, basse canadienne-française, ainsi que plusieurs autres artistes.

SIX MOIS DE PRISON

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 15. — En présence du juge Honoré Achim, Joseph Desjardins, de Montréal, a été condamné à six mois de prison, après avoir avoué sa culpabilité à une accusation d'indécence.

LA FEMME DU Dr S.-B. LEACOCK EST DECEDEE

Liverpool, 15. — Mme Béatrice Leacock, femme du Dr Stephen-Butler Leacock, humoriste canadien bien connu et doyen de la faculté d'économie politique de l'université McGill, Montréal, est morte, hier, dans un hôpital de cette ville. Le professeur Leacock et Mme R.-B. Hamilton, de Toronto, mère de Mme Leacock, étaient à son chevet.

Mme Leacock s'était rendue à Winnipeg il y a trois semaines dans l'espérance d'être guérie d'une opération qu'elle avait subie pour cancer.

Mme Leacock avait toujours demeuré à Montréal depuis son mariage. Elle appartenait à plusieurs clubs de cette ville.

LES DROITS D'APPEL POUR LES CANADIENS

Londres, 15. — Dans l'appel Nadan vs le roi contre convictions pour prétendus délits en vertu de la loi des Liqueurs de l'Alberta et de la loi de tempérance de 1906, le conseil privé a pris la cause en délibéré.

L'appel fut porté par Nadan contre la saisie d'une automobile remplie de spiritueux que l'on transportait de la Colombie Britannique au Montana par la province de l'Alberta. Le point central de la cause consiste à savoir si la disposition de la loi de tempérance du Canada appliquée en Alberta à la suite d'un plébiscite au temps où la dernière loi de prohibition était en vigueur en dépit du changement apporté par le gouvernement dans le régime alcoolique de la province.

Il s'agit aussi de savoir si l'article 1025 du code criminel du Canada, qui est supposé abolir les appels du comité judiciaire du conseil privé dans les causes criminelles, s'applique à une cause relevant de la loi de tempérance du Canada ou de la loi de régie de l'Alberta; bref, de savoir si le parlement canadien, par une loi britannique, peut enlever le droit d'appel dans les causes criminelles.

AVIS DES ASSUREURS AU TEMPS DES FETES

L'Association des assureurs du Canada nous communique un avis qu'elle adresse particulièrement aux propriétaires d'établissements commerciaux et industriels. Voici cet avis qui renferme de sages conseils:

"Aux prochaines fêtes de Noël et du Jour de l'An, plusieurs établissements seront fermés pour quelques jours. En conséquence, un soin tout particulier devrait être pris de manière à maintenir les lieux suffisamment chauds durant ces périodes afin d'empêcher tout danger que les appareils d'arrosoirs automatiques ou l'approvisionnement ne gèlent. Il est préférable de prendre les précautions nécessaires que d'être privés de protection voulue, pour ne rien dire des frais de réparations en cas de gelée.

"Il faut aussi voir à ce que les déchets et balayures soient enlevés et proprement disposés avant de fermer l'établissement, et là où l'on emploie un gardien, l'avertir d'exercer un soin particulier durant les dites périodes".

SA CONDUITE LUI A VALU UNE SENTENCE PROLONGEE AU BAGNE

Antonio Constantino, domicilié anciennement rue Saint-Antoine, mais qui a été arrêté à Toronto et ramené ici, la semaine dernière, par les sergents-détectives Finet et Crépault, a été condamné, par le juge Lacroix, en Cour juvénile, à trois ans et six mois de bagne, à $500 d'amende ou, à défaut de paiement, à vingt autres mois d'incarcération, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait criminelles sur deux fillettes. Les délits pour lesquels Constantino vient d'être puni ont été, dit-on, commis au mois d'avril dernier. Après avoir été arrêté le 16 avril, avoir vu son procès fixé au 29 et avoir été relâché sur garantie, Constantino commit la deuxième offense. Il vendit ensuite son commerce, puis il s'enfuit à Toronto. Des individus qui, dit-on, connaissaient les raisons de sa fuite de Montréal, lui volèrent la somme de plus de $600, peu après son arrivée à Toronto. Pour se venger parce qu'il porta plainte contre eux, ces individus le dénoncèrent, avec le résultat que le fugitif fut ramené à Montréal et condamné par le juge Lacroix.

Le juge Lacroix a aussi condamné à six ans de détention, à l'Ecole de réforme, un garçonnet accusé de vagabondage. Ce n'était pas la première fois qu'il était traduit devant le tribunal. Avec lui, deux autres garçonnets ont pris la voiture cellulaire pour l'Ecole de Réforme.

DONS AUX POMPIERS

Le chef R. Gauthier, président de l'association de bienfaisance des pompiers de Montréal, accuse réception des dons suivants: ville d'Outremont, $50; le Dr F. Gaboury, 3,708, avenue du Parc, $10; W.-W. Hutchison, 698, rue Hutchison, $10.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien.

Santa Claus offre à sa famille des Cadeaux Durables

Lorsque Santa Claus a fini de distribuer tous ses cadeaux il se rend tranquillement chez le bijoutier.

Là, sans se hâter, il choisit les cadeaux qu'il veut offrir à Madame Claus et aux petits Claus.

CERTAINES personnes ne se rendent chez un bijoutier que pour l'achat de cadeaux dispendieux.

Santa Claus n'est pas de celles-là. Le vieux rusé connaît son affaire.

Il détermine la valeur d'un cadeau non seulement à son prix mais à ce qu'il rapporte en service et satisfaction... Il sait depuis longtemps qu'un dollar dépensé chez le bijoutier rapporte le plus en fait de satisfaction.

Car, semblable à l'amitié d'un véritable ami, le bijoutier vend *des cadeaux qui durent* toute une vie.

Se spécialisant dans les bijoux, son assortiment ne doit être composé que de bijoux. Que ce soit un article utile ou de parure, ce doit être un véritable "bijou" en son genre.

Que vous ayez peu ou beaucoup d'argent à disposer, vous trouverez certainement chez votre bijoutier de ravissants cadeaux aux prix que vous désirez payer.

Mais quel que soit le prix, vous obtenez toujours un article de qualité, la pleine valeur pour votre argent.

Parlez-en à Santa Claus. Il le sait bien.

ELGIN

LE PROTOTYPE DE L'ELEGANCE ET DE L'EFFICACITE

CANADIAN ELGIN WATCH COMPANY, LTD., TORONTO. ©1925, E.N.W.Co.

DUNCAN'S
ROYAL PALACE
WHISKEY LIQUEUR

Exquis, doux et parfaitement mûri.
La bout. de 13 onces $1.75. La bout. de 26 onces $3.3..

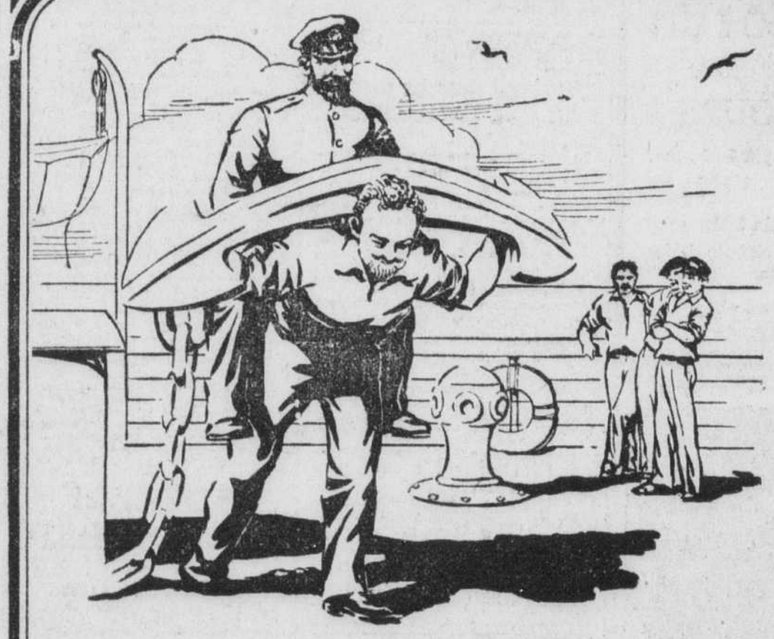

LOUIS CYR

Cyr est probablement le plus célèbre des athlètes canadiens-français. Ses hauts faits ont émerveillé tour à tour le Canada, les Etats-Unis et l'Europe. L'incident figuré ici rappelle un de ses premiers exploits. Un marin de stature gigantesque, un certain capitaine Beers, qui se glorifiait de porter sur son épaule une ancre du modeste poids de 700 livres, paria $50.00 (somme considérable à cette époque) que Cyr n'en ferait pas autant. Cyr chargea l'ancre, puis invita notre vaste capitaine à grimper dessus, et sans même ployer sous ce double fardeau il fit gaillardement le tour du pont. Qui est-ce qui riait? Pas le capitaine assurément.

ATHLÈTES CANADIENS FRANÇAIS

TABAC NATUREL
HERCULE

Ce merveilleux tabac naturel est digne de la vigueur physique du Canadien-Français. C'est un mélange des feuilles les plus réputées du terroir. Il a la force qui plait à l'homme fort.

10¢

Chaque Paquet Contient un Coupon de Valeur

L'ART ET LES ARTISTES

REMARQUABLE EXPOSITION DE TABLEAUX ET D'ETUDES

Collections de toiles par Robinson, Jackson, Côté, Holgate, Mabel May, Regina Seiden, Beament, Harris, etc.

OEUVRES D'UNE GRANDE BEAUTE.

Le temps est aux expositions de peintures. Depuis un mois, nous en avons eu une dizaine au moins. En voici une autre qui vient de s'ouvrir au No 40 avenue McGill College. Une femme d'un goût exquis et sûr a réuni là des oeuvres choisies dans les ateliers d'une douzaine d'artistes canadiens. Elle a ainsi formé une exposition d'un intérêt spécial et d'un charme captivant.

Au nombre des peintres représentés dans cette collection de tableaux, citons Alex Y. Jackson, Albert Robinson, Harold Beament, Lawren Harris, Suzor Côté, Edwin Holgate, Kathleen Morris, Mabel May, Lillian Torrence Newton, Sarah Robertson, Regina Seiden et Mabel Lockerby.

L'exposition renferme en outre quelques statuettes en bronze par le sculpteur Alfred Laliberté.

Albert Robinson est représenté par une demi-douzaine de tableaux et d'études qui le placent absolument au premier rang des artistes canadiens. Les toiles d'Albert Robinson n'ont rien de violent, d'agressif et de tapageur. Ce sont, au contraire, des choses douces, d'une extrême finesse de tons et exécutées avec une prodigieuse habileté. En apercevant une toile d'Albert Robinson l'on reste là charmé, en admiration. Car l'artiste est un créateur de beauté, une beauté qui nous frappe, nous saisit et nous fait vibrer d'une joie profonde. Regardons un moment cette marine No 23, intitulée "Entrant au port de Saint-Malo". Sur les vagues bleuâtres et verdâtres, à la crête écumante, se balance une goélette toutes voiles déployées. L'artiste a rendu là de façon visible, convaincante, le mouvement berçant des flots et le souffle du vent qui pousse le navire, le fait glisser avec un rythme doux sur la mer. C'est là une oeuvre de très grand artiste, une oeuvre qui proclame que son auteur est un maître dans toute la force du mot.

Voici, par le même artiste, une toile qui ne porte pas de numéro, une scène de fin d'hiver. Des blocs de glace qui attestent le dégel, la fonte des neiges, flottent sur la rivière qui se libère. L'eau les emporte doucement entre les berges encore glacées. A l'arrière plan, est une montagne violette. C'est là un paysage d'un riche coloris et absolument séduisant. Tout est fondu, harmonieux, avec une grande richesse et une extraordinaire délicatesse de tons. Les toiles d'Albert Robinson sont de purs joyaux. En les regardant nous nous disons que cet artiste n'est pas estimé à sa vraie valeur, mais que la postérité, un jour, le proclamera l'un des plus grands et des plus parfaits paysagistes que le Canada a produits.

Suzor Côté est représenté par quelques desseins au fusain, très pittoresques et bien vivants. Comme nous l'avons souvent écrit, les fusains si sobres et si simples de Suzor Côté et ses petits nus au pastel, sont parmi les plus belles choses artistiques qui se puissent voir.

Mlle Mabel May, l'une des artistes les plus enthousiastes et les plus sincères qui soient, artiste possédant un vigoureux talent, est représentée par plusieurs paysages, magistralement brossés et d'un riche coloris. Les principaux ont les Nos 27, 31 et 35, qui accusent une forte personnalité et une vision aiguë.

Kathleen-M. Morris possède le talent de peindre de petits tableaux qui nous montrent toute la vie à la campagne. Elle nous montre ici une vieille maison couverte de neige, et la rue avec cinq ou six passants. Son paysage, ses personnages, tout est admirablement rendu, interprété. Chaque année, Kathleen Morris envoie au salon de petites toiles d'une rare beauté et qui trouvent toujours de prompts acheteurs.

De Regina Seiden, nous remarquons ses Vagabonds sur la Seine. La jeune artiste nous montre là quelques épaves de la grande ville, quelques miséreux, assis sur la berge de la rivière, flânant et paressant, en attendant le problématique dîner.

Alex-Y. Jackson, l'un des artistes les plus convaincus et les plus personnels de la présente génération et qui exerce le métier d'artiste comme un apostolat, expose toute une série de paysages du nord d'Ontario, paysages qui nous montrent sans fard et sans enjolivement l'âpre, fruste et rude nature du Canada. Alex Jackson a été le premier de nos artistes à nous montrer notre pays sous cet aspect, à nous faire voir sa véritable figure, mais il a trouvé depuis quelques années de nombreux imitateurs. Son influence qui est énorme, se fait sentir sur toute la jeune génération.

Harold Beament et M. Lawren Harris appartiennent à l'école de M. Jackson et exposent de fort intéressants petits tableaux.

M. Edwin Holgate possède une forte originalité et marche en dehors des sentiers battus. Il expose deux figures de négresses, et un vigoureux paysage des Laurentides. M. Holgate a en outre toute une série de gravures sur bois qui attestent un talent très robuste. M. Holgate est réellement l'un des principaux exposants.

Signalons maintenant un fort intéressant album de dessins par sept des principaux artistes de Toronto. Cet album est l'une des plus belles choses qui puissent être offertes à l'occasion des fêtes.

En dehors des tableaux par des artistes canadiens, l'exposition renferme des oeuvres par des peintres anglais, de remarquables eaux fortes par Augustus John, l'un des plus grands peintres de notre époque, des dessins par Ambrose McAvoy, etc.

Cette exposition organisée par Mme Chowne, durera jusqu'au 19 décembre.

DANS LE BUT DE PRENDRE UN NOUVEL ESSOR

L'association des jardiniers-maraîchers devient la société d'horticulture de la province de Québec.

M. J.-H. LAVOIE

Les membres de l'association des jardiniers-maraichers, réunis hier après-midi en assemblée spéciale dans la salle paroissiale de ville Saint-Laurent, ont discuté sérieusement le mode de reconstitution de leur société, dont les activités ne sont reprises que depuis quelques mois. Cette assemblée, au cours de laquelle M. J.-H. Lavoie, président honoraire de l'association et chef du service d'horticulture de Québec, prononça le discours principal, fut présidée par M. Joseph Deguire, de Côte-des-Neiges, président de l'association. M. Wilfrid Perron agissait comme secrétaire.

Une centaine de jardiniers-maraîchers des environs de Montréal écoutèrent attentivement M. Lavoie leur exposer dans quelles conditions ils pouvaient reprendre leurs activités. Le président avait auparavant déclaré le but de l'assemblée: le recrutement de nouveaux et nombreux membres.

—"Il faut que la nouvelle association, dit M. Lavoie, soit puissante. Il faut qu'elle vous permette de réduire le coût de revient de votre production, de façon à pouvoir lutter avantageusement avec la concurrence étrangère et celle des autres provinces. Au moment où les produits maraîchers du dehors arrivent sur nos marchés en quantités toujours plus grandes, il faut obtenir par la qualité, la variété et l'emballage de vos produits ce que l'on croit devoir attendre de l'augmentation du tarif. Cette augmentation ne pourrait d'ailleurs remédier à la situation tant que nos commerçants ne connaîtront pas la valeur, la quantité et la variété de notre production de légumes et de fruits. Ces qualités, vous ne les obtiendrez que grâce à une association forte, cohésive et faisant autorité".

Autrefois, l'association des jardiniers-maraîchers était une société coopérative. En reprenant ses activités, elle ne s'est pas reconstituée légalement, ne s'étant pas astreinte aux conditions suivantes: choix d'un bureau de direction dans la deuxième semaine de janvier et assemblées à date fixe. Par ailleurs, pour bénéficier d'octrois, une association doit faire un rapport annuel au service d'horticulture, à Québec.

M. Lavoie ne conseille pas aux membres de l'Association de se constituer à nouveau comme coopérative.

"Pour que vous ayez une véritable influence, dit-il, il faudrait que vous deveniez une société provinciale, à laquelle se rallieraient toutes les sociétés locales. Je vous suggère deux manières de former une forte association de maraîchers et de producteurs de fruits. Soit que vous deveniez l'association de maraîchers et d'arboriculteurs de la province de Québec, avec deux bureaux de direction dont chacun recevrait une subvention tous les deux ans, à tour de rôle. Soit plutôt une société avec un seul bureau de direction, mais deux sections, qui exposeraient et tiendraient congrès chacune leur tour. Ce dernier mode de constitution vous assurerait le nombre et l'influence nécessaire, susceptible de remédier à l'encombrement des marchés".

A la suite de ces suggestions, la résolution suivante a été passée, transformant complètement l'association en une toute nouvelle. Sur une proposition de M. Paul Wattier, d'Outremont, secondée par M. Arthur Fleury, il a été décidé à l'unanimité d'organiser une société d'horticulture de la province de Québec, avec sections maraîchère et fruitière.

La société telle qu'organisée à l'heure actuelle continuera d'exister jusqu'à ce que la nouvelle association ait obtenu sa charte.

CONVENTION ANNUELLE LIBERALE, JEUDI, DANS DORION-SAINT-DENIS

La convention annuelle de l'Association libérale Dorion-Saint-Denis, aura lieu jeudi soir, dans la salle de l'Association athlétique Saint-Stanislas, 714 rue Mont-Royal-est, coin Chambord.

Les honorables P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, dans le cabinet fédéral, et J.-L. Perron, ministre de la voirie, dans le cabinet provincial, y assisteront.

La convention se compose de soixante-et-onze délégués élus par les six succursales de l'association: Saint-Edouard, Saint-Denis, Saint-Stanislas, Sainte-Cécile, succursale italienne, succursale juive.

A cette convention, on procédera aux élections de l'exécutif général de l'association.

Un grand nombre de députés au fédéral et au provincial, ont promis d'assister à la convention, qui sera suivie d'un souper aux huîtres, offert aux délégués par l'exécutif sortant de charge.

DEPOSITIONS QUI SE CONTREDISENT

Les témoins entendus à l'enquête ouverte hier à Montréal sur la collision des steamers "Robert-W. Pomeroy" et "Saskatoon", dans le canal Welland, le 24 octobre dernier, ont donné des dépositions contradictoires. Cette enquête est présidée par le capitaine L.-A. Demers, assisté des capitaines Charles Lapierre et Arthur Lefebvre, comme assesseurs. Le capitaine Halifax, du "Pomeroy", et le premier officier McLavey, du "Saskatoon", qui étaient à leurs postes, ont prétendu chacun que le vaisseau qu'ils dirigeaient respectivement avançait avec prudence du côté de tribord tout près du revêtement du canal, et que la faute pour la collision doit être attribuée à l'autre vaisseau.

Le capitaine Demers ouvrira demain matin une enquête à Québec au sujet de l'échouement de l'"Airedale" à l'Ile aux Coudres.

LES FEMMES LIBERALES

Les membres du club libéral des femmes de Montréal se sont réunies hier après-midi à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Madame Hoffman, présidente. Après une brève causerie qui fut donnée au début de la réunion on discuta d'organisation dans le but de promouvoir les intérêts du club.

Est-ce que votre dos est le point faible?

Alors remettez vos reins en bon état en employant les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie.

Très peu de gens sont en parfaite santé. Il y a un endroit faible quelque part. Lorsque vous vous sentez fatigué ou que votre organisme est détraqué, vous en ressentez les effets à votre point faible.

Si votre dos est l'endroit faible, alors vous pouvez croire que vos reins ne sont pas en parfait état. Le dos fait mal ou est faible et malade; vous pouvez avoir les maux de tête; il se produira une sécheresse de la peau, des douleurs aux membres et des dérangements à la vessie.

Le moyen le plus rapide de régler les reins c'est d'employer les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elles doivent être efficaces parce qu'elles stimulent l'action des reins, du foie et des intestins et par là assurent l'élimination des poisons de l'organisme.

The Dr A. W. Chase Medicine Co. Ltd., Toronto, Canada

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Deux convois spéciaux du Pacifique Canadien partent de la gare Windsor et conduisent aujourd'hui 500 passagers de l'ouest, des provinces d'Ontario et de Québec directement au paquebot "Montclare", du Pacifique Canadien, qui partira demain de Saint-Jean, N.-B., pour Liverpool. On remarque dans la liste des passagers les noms des Montréalais suivants:

MM. Norman-A. Teare, Walter Carroll, Alexandor Fenton, Mme R.-H. Findlay et Mlle Ruth Findlay, M. Leonard-H. Jones et M. et Mme R.-H.-F. Watson.

A ALGER

L'"Empress of Scotland", Pacifique Canadien, qui fait le tour du monde, est arrivée dimanche à Gibraltar et en est partie pour Alger où le vaisseau était attendu ce matin.

UNE DECORATION

M. P.-V.-G. Mitchell, gérant de la ligne Red Star à Anvers, a été promu au rang de commandeur de l'ordre de Léopold II, annoncent des avis reçus aux bureaux de la ligne White Star-Dominion à Montréal.

VERS LES ANTILLES

Non seulement les relations commerciales entre le Canada et les Antilles deviennent de plus en plus fortes, mais le nombre de Canadiens qui visitent les Antilles augmente d'une manière considérable, déclare M. Leo-S. Tobin, gérant du service des passagers à la ligne White Star-Dominion. Un nouveau service sera inauguré par le "Mongolia", de la ligne Panama-Pacific, le 24 décembre, de New-York à la Havane, à Key-West, à Miami, puis à New-York.

PAQUEBOTS ATTENDUS

L'"Ausonia", Cunard, est attendu jeudi à Halifax; le "Montnairn", Pacifique Canadien, est attendu dimanche à Saint-Jean, N.-B.; le "Regina", White Star-Dominion, est attendu samedi à Halifax; le "Montclare", Pacifique Canadien, est arrivé samedi à Saint-Jean; l'"Aurania", Cunard, était attendu ce matin à New-York; l'"Athenia", Anchor-Donaldson, était attendu ce matin à New-York; le "Montrose", Pacifique Canadien, est arrivé samedi soir à Liverpool; l'"Empress of Russia", Pacifique Canadien, est partie samedi de Vancouver pour l'orient; l'"Empress of Scotland", Pacifique Canadien, était attendu ce matin à Alger; le "Doric", White Star-Dominion, est arrivé hier soir à Liverpool; le "Stavangerfjord", Norwegian American, était attendu ce matin à New-York.

COUR SUPERIEURE

14 décembre 1925. Président: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

O. St-Germain et-al. vs Julien Therrien. Motion des demandeurs pour règle Nisi; accordée quant aux frais seulement.

William Cohen, requérant. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

T.-P. Rose Richards Limited vs United Trading Corporation Limited. Exception dilatoire; accordée. $500 de cautionnement sauf à parfaire, un mois de délai pour cautionnement et procuration; dépens à suivre.

Georges Sirois vs Georges Sirois et-al. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis pour pension; accordée, dépens à suivre.

Tayside Textile Limited vs National Caps Manufacturing Co. Exception dilatoire; accordée, cautionnement fixé à $75; 3 semaines de délai, dépens à suivre.

Dame Gloria Bleau vs Frank Rubbins. Requête de la demanderesse pour ester en justice en annulation de mariage; accordée, dépens à suivre.

Helena Costume Co. Limited vs S. Goit et-al. Jugement pour $14.85 vs défendeurs.

Standard Holding Company Limited vs la Banque de Montréal. Motion de la demanderesse pour ouvrir commission rogatoire; accordée, dépens à suivre.

D. Lambert vs Furness Withy Co., Limited. Requête du demandeur pour pension; accordée, pension fixée à $18.30 par semaine à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

14 décembre 1925; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

E. Robinson vs Corinne Fortier; requête de la défenderesse pour plaider in forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

Narcisse Beauchamp vs Aldéric Lavergne. Jugement pour $265.00, Coderre, juge.

John-A. Elder vs James Adams. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Gordon-G. MacGillivray, requérant. Requête pour transporter le corps de feu Gordon-W. MacGillivray dans un autre cimetière; accordée.

Martin Mannion vs Geo.-A. Fuller Co., limitée; requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,000.

Cyril Brière vs Canadian Government Merchant Marine limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $750.

Joseph Paquette vs S. Markson; jugement pour $400.00.

Georges Cruickshank vs Ross-Watson McEwen. Jugement pour $112.87.

Dame Annie Faubert vs Joseph Duquette. Jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

Apostolos Naoum vs The Crathan Co., limited et al., et I. Berman et al., mis-en-cause. Requête du demandeur pour injonction interlocutoire; renvoyée, dépens à suivre.

L. Chaput fils Co., limitée vs Mont-Royal et St-Denis limitée; motion de la défenderesse pour le rejet de l'inscription; accordée, dépens à suivre.

John Jemensky vs Canadian Pacific Ry., requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

J. Lussier vs O.-A. Tremblay, requête du demandeur pour possession d'effets; accordée; cautionnement fixé à $20.00, devant être fourni dans un délai de 8 jours, dépens à suivre.

15 décembre 1925. Président, Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Max Climan al vs The T. Upton Company limitée. Motion de la défenderesse pour détails. Motion renvoyée, avec dépens.

I. Boltuck vs J. Lazare al. Motion des défendeurs pour péremption; motion renvoyée, avec dépens.

M. Sirken vs N. Troyausky. Motion du défendeur pour le rejet de l'inscription; suspendue jusqu'à la production des documents.

M. Liverman vs John-Jos. Cusack. Motion du demandeur pour amender, renvoyée, avec dépens.

J.-D. Asner vs City Spalgny Works Limitée. Motion de la défenderesse pour reviser mémoire de frais; accordée.

H. Goodman vs Z. Herscovitch al. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Arthur Clément vs McLachlin Brothers limitée. Jugement suivant règlement des parties pour $450.00.

Dame Dokia Krosel & vir vs Chambly Realty Co., limitée et S. Ettosaph, mis en cause. Exception à la forme suspendue jusqu'au 21 courant.

Hon. J.-L. Perron al vs Maurice Rosen. Motion des demandeurs pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

J.-C. Lamothe al vs Hervé Brossard. Motion des demandeurs pour règle nisi, accordée, rapportable le 21 courant.

Hyman-I. Eliasoph. Requérant. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

A. Gagnon vs E. Gagnon. Requête civile, reçue.

Alex.-S. Décarie al vs The Senneville Development Co. & Canadian Bank of Commerce mis en cause. Motion des demandeurs pour amender; accordée, sans frais.

J.-E. Ponton vs Dame Ida Hicock & al. et le registraire, mis-en-cause. Motion de la défenderesse pour détails. Détails fournis, motion accordée pour les frais à suivre.

DECISION INTERESSANT PLUSIEURS LEVISIENS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15—Un jugement qui intéresse une foule de citoyens de Lévis vient d'être rendu par la Cour suprême du Canada, qui a maintenu les prétentions de la cité de Lévis contre celles de M. Arthur Bégin, citoyen de l'endroit. Ce dernier résidant dans les limites de la ville de Lévis, sur la route Lévis-Saint-Henri, avait poursuivi la corporation pour l'obliger à lui fournir l'eau. Il alléguait une clause du contrat d'annexion. Mais la municipalité prétendit que la maison de M. Bégin, placée à 1600 pieds du terminus de l'aqueduc, la dispensait de faire une telle dépense.

Il s'agissait de faire une cause-type car plusieurs contribuables avaient l'intention de faire la même réclamation. La cause fut entendue devant l'hon. juge Gibsone, de la Cour supérieure, qui donna gain de cause à la cité. La Cour d'appel confirma ce jugement; l'hon. juge Rivard étant dissident. M. Bégin alla en Cour suprême, qui confirma les deux jugements.

ON CROIT A LA VENUE D'UN NOUVEAU MESSIE

New-York, 15.—Les théosophes du monde entier ont les yeux tournés vers Adyar, Madras, Indes, pour la venue d'un second messie à l'approche de Noël. Des milliers d'entre eux sont partis de près ou de loin des Indes pour participer au cinquantième jubilé de l'Ordre de l'étoile qui sera célébré dans les deux dernières semaines de décembre. On prétend que l'étoile de Bethléem réapparaîtra de nouveau au firmament.

DES REFORMES QUE SUGGERE LE MAIRE CHARLES DUQUETTE

Son Honneur le maire Charles Duquette, parlant devant le Men's Club, hier soir, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se porter de nouveau candidat à la mairie, aux prochaines élections municipales. L'assemblée avait lieu dans le temple Saint-James the Apostle. Notre premier magistrat a traité de questions municipales, et, entre autres choses, il a dit qu'il favorisait l'établissement d'un système d'arrondissements dans le grand Montréal.

Le maire a prononcé un discours qui a duré deux heures près. Il a signalé que le maire de Montréal n'avait aucun pouvoir administratif. Il n'avait d'autorité que sur un secrétaire et un sténographe. Il a cité également que les trente échevins qui ne font pas partie du comité exécutif n'avaient pas de pouvoirs. Ils ne peuvent dire que "oui" ou "non" sur les rapports que leur soumet le comité exécutif, ajoutant que celui-ci peut toujours attendre qu'il ait une majorité favorable pour présenter un projet quelconque. M. Duquette suggère une réduction du nombre des échevins si l'on trouve qu'ils sont trop nombreux, et qu'on leur donne des pouvoirs. La représentation actuelle, a-t-il dit de plus, ne rend pas justice.

Le maire a cité qu'à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, la population comprend 25 pour cent des citoyens de la métropole. En 1924, les 11 quartiers de l'ouest ont versé une somme de neuf millions et demi; les 24 autres ont donné un revenu de huit millions et demi. Cependant, l'ouest n'a que huit représentants dans le conseil. Ceci paraît injuste.

Les citoyens, a déclaré le maire Duquette, doivent prendre une part plus active dans la conduite des affaires de la ville. Il croit que toutes les municipalités de l'île de Montréal devraient être annexées à la métropole. Celle-ci pourrait être divisée en dix districts ou plus, chacun d'eux ayant à élire un conseil qui administrerait les affaires d'intérêt local. Le gouvernement central serait composé d'un représentant de chacun des districts et choisi par eux. Ce corps central verrait à l'administration des affaires d'intérêt général, comme par exemple, la police, le service des incendies, la construction d'égouts, la circulation et verrait à l'adoption d'un plan d'ensemble.

Le maire a parlé de la nécessité d'ouvrir un boulevard métropolitain, à la hauteur de la rue Sherbrooke. Le maire a ajouté qu'il était de même absolument nécessaire d'améliorer la situation au point de vue des marchés publics. Il faut faciliter la tâche de ceux qui viennent nous vendre des produits ici. Le marché Bonsecours devrait être agrandi, a déclaré le maire Duquette. On pourrait faire l'acquisition de la salle d'exercices militaires de la rue Craig pour l'établissement d'un marché central.

A la table d'honneur, on remarquait l'échevin J.-J. Creelman, l'hon. juge Duclos, qui a proposé un vote de remerciements au maire Duquette, le rév. M. Shatford, le docteur Fisk, M. Leslie Bell, député, le colonel I.-P. Rexford, M. C.-T. Gordon, président du club; M. W.-K. Robson, secrétaire et autres.

HOPITAL EN CENDRES

Paramus, New-Jersey, 15 — Un incendie a complètement détruit hier, l'Asile de la Providence, un hôpital des incurables. Les pertes sont de $700,000.

E. LEBLANC COMPARAIT DEVANT LE MAGISTRAT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Eugène Leblanc, 156, rue Maisonneuve, Hull, a comparu devant le magistrat Hopewell, en Cour de police d'Ottawa, hier, pour répondre à l'accusation d'avoir commis une infraction à l'acte concernant les loteries, en vendant des billets pour le tirage d'oeuvres d'art tirées au sort par la "Art Union of Great Britain and Ireland". Leblanc a accepté un procès, sans défense, en Cour de police, déclarant qu'il préférait voir sa cause étudiée par un tribunal supérieur.

La police locale prétend qu'il n'est pas un agent de bonne foi de la "Art Union". Leblanc serait le sous-agent d'une firme de Montréal, qui dit représenter la "Art Union".

Le procureur de la couronne, Me J.-A. Ritchie, déclare que tout ce que la police doit prouver c'est que Leblanc vend des billets pour une loterie, et la défense devra ensuite établir qu'en agissant ainsi l'accusé ne viole pas la loi. D'après la loi, la "Art Union" est exemptée des prohibitions légales, parce qu'elle a pour but la distribution d'oeuvres d'art.

POUR CONSTITUER LE FONDS DE NOEL DU CLUB KIWANIS

Le spectacle que réservent annuellement aux enfants les théâtres de l'United Amusements, pour contribuer au fonds de Noël du club Kiwanis, aura lieu samedi matin, le 19 décembre, à 10 heures, aux théâtres Strand, Rialto, Regent, Corona, Belmont, Plaza et Papineau. A chacun de ces théâtres, le programme cinématographique sera accompagné de diverses attractions scéniques.

Prix réduits de la fabrique

sur les MANTEAUX de FOURRURE

afin d'écouler avant la fin de l'année le stock dans notre fabrique—nous avons préparé les lots d'écoulement suivants et les avons marqués à prix réduits —Hâtez-vous de faire votre choix.

LA FABRIQUE EST L'ENDROIT OU ACHETER LES FOURRURES

Seulement 9 manteaux de Seal Chapal, 40 pouces de longueur, col châle et manchettes en opossum ou martre. — Doublure de soie. — Tailles jusqu'à 38. Prix de détail jusqu'à $140. Prix réduit de la fabrique . . . **$79**

Manteaux de Rat Musqué, 43 pouces de longueur, col châle, coupe carrée avec bord de 5 rangs. Doublure de soie. Prix de la fabrique. . **$125**

Manteaux de Rat musqué vison, tailles pour demoiselle, pleine longueur — nouveau col cravate (choker) — Doublure de crêpe. Prix de la fabrique **$175**

Manteaux de Mouton de Perse, pleine longueur, modèles à ligne droite.— Unis garnis de martre ou d'écureuil. Belle frisure uniforme lustrée. Prix de la fabrique . **$325**

5 seulement, manteaux de Seal Chapal, garnis d'écureuil bélige tel qu'illustré. Jolie doublure de soie. Tailles jusqu'à 38. Prix de détail jusqu'à $200. Prix réduit de la fabrique. . **$119**

Manteaux de Mouton de Perse, pleine longueur, unis et garnis de martre — Peaux uniformément assorties. Doublure de soie et crêpe. Prix de la fabrique . **$195**

Manteaux de Seal d'Hudson, 40 et 46 pouces de longueur, col châle et manchettes d'écureuil ou martre — doublure de crêpe. Prix de la fabrique . **$195**

Manteaux de Seal d'Hudson, pleine longueur, modèles à ligne droite, unis, garnis de martre ou d'écureuil. Doublure de crêpe. Prix de la fabrique **$325**

Nous avons assez de peaux appareillées pour confectionner sur commande, les manteaux suivants:

Un manteau en Vison. Prix de la fabrique aujourd'hui **$1,400**

Trois Manteaux en Broadtail américain garnis de renard. Prix de la fabrique aujourd'hui **$390**

Un manteau en seal de l'Alaska, garni de martre de Russie. Prix de la fabrique aujourd'hui. . **$1,400**

Manteaux de Rat Musqué, (tel qu'illustré) pleine longueur, peaux fourées spécialement choisies et taillées pour donner l'apparence du beau vison du Labrador. Prix de la fabrique. . **$250**

Manteaux de Seal d'Hudson, pleine longueur, modèles à ligne droite, unis, garnis de martre ou d'écureuil. Doublure de crêpe. Prix de la fabrique **$325**

Paletots garnis de Fourrure pour Hommes. Faits spécialement pour vous dans notre manufacture, chaque client recevant l'attention personnelle de notre premier dessinateur. Ajustement garanti; bon tissu beaver avec collet en vraie loutre. Prix de la fabrique **$95**

PEAUX DE LOUTRE

Venant d'être reçues des préparateurs de peaux. Choisissez la vôtre pendant que l'assortiment est considérable. Voyez notre valeur spéciale à **$45**

CUMMINGS & CUMMINGS

Limited

Angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice

Ouvert le samedi après-midi. Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

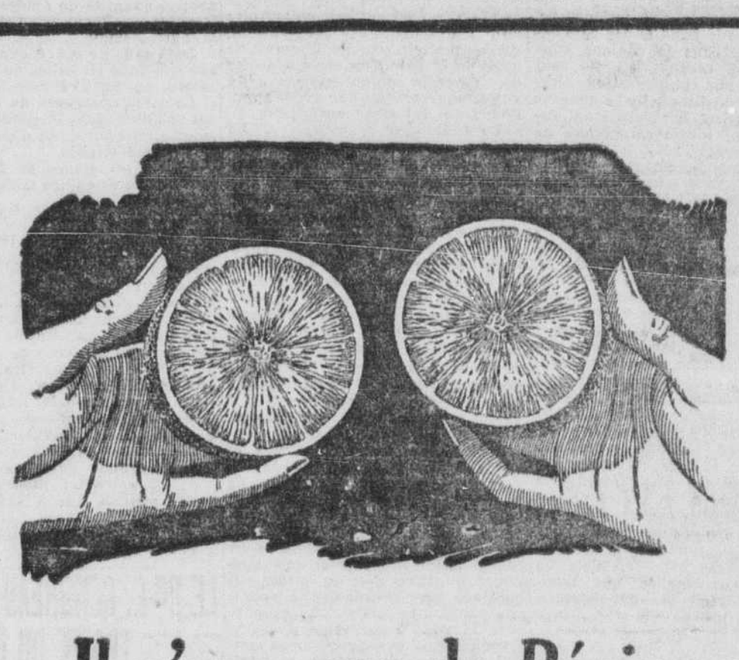

Il n'y a pas de Pépins dans les *Oranges de la Californie*

en ce temps de l'Année

DELICIEUSES, juteuses, tendres et *sans pépins;* telles sont les oranges que produit actuellement la Californie.

Si c'est la sorte que vous voulez, demandez des oranges de la "Californie".

Remarquez comme elles se pèlent et se séparent facilement, comme elles sont tendres et comme elles font de belles tranches pour le déjeuner, les salades et autres desserts.

Délicieuses pour le Déjeuner

La *tendreté* est la caractéristique de ces oranges. Si vous aimez les tranches de viande tendres, vous raffolerez aussi des "tranches tendres" d'oranges de la *"Californie"*.

Mangez régulièrement des oranges de la Californie et vous serez de plus en plus convaincu de leurs qualités.

Délicieuse salade aux oranges

Naturellement, ne manquez pas d'en avoir pour les fêtes.

Les Sunkist sont les oranges de choix de la Californie. Pour être doublement certain de la qualité, mentionnez donc le nom "Sunkist".

Oranges Sunkist *sans Pépins* **de la Californie**

TEXTE COMPLET DU JUGEMENT...

Suite de la page 11

jugement de la Cour provinciale dans lequel toute la question du pouvoir législatif était étudiée d'une manière élaborée; et bien que la décision de l'un ou l'autre des deux plus importants points généraux aurait pu suffire pour disposer de la cause, ces deux questions furent traitées comme étant d'une importance coordonnée.

Leurs Seigneuries ont insisté sur la nécessité d'appuyer sur la question du pouvoir législatif, qu'ils affirmèrent. Il est donc impossible de nier que les observations sur cette partie de la cause étaient strictement destinées à faire partie de leur jugement (New South Wales Tax Commissioners, and Palmer, 1907, A.C., p. 184; Membery and Great Western Railway Co., 14 A.C., p. 187). Je crois que cette cour doit suivre la décision de leurs Seigneuries. Elle fut rendue il y a près de vingt ans, et elle a toujours été suivie en pratique. La stipulation qu'elle soutient a, dans l'intervalle, été promulguée et promulguée de nouveau par le Parlement sans aucun changement matériel affectant les questions dont nous avons à nous occuper présentement; elle est donc devenue aussi fermement établie dans la législation du pays que tout autre décret statutaire émanant d'une législature à pouvoirs limités peut possiblement l'être.

LA COMPENSATION

Il a été dit que la section 189 ne pourvoit pas à une compensation adéquate et est, par conséquent, ultra vires selon l'autorité de la très récente décision du Comité judiciaire dans le cas des Commissaires du Hâvre de Montréal. Plusieurs réponses s'ensuivent. L'on peut dire, tout d'abord, que la section 189, au moins, ne manque pas plus de pourvoir à une indemnité que la législation dont on fit la revue dans le cas de Vancouver; et, dans la mesure dans laquelle la sous-section 4 veut pourvoir à une compensation, cette clause est additionnelle à tout ce que contenaient les statuts qui furent pris en considération lors de ce dernier cas.

On ne nous demande pas expressément de déterminer l'effet de cette sous-section; mais, quelle que soit son interprétation, elle doit certainement être préservée au même titre que les précédentes sous-sections qui l'accompagnent. Si, comme on le suggère, la section ne pourvoit pas à une indemnité aux provinces pour leurs terres de la Couronne, dont l'usage peut tomber sous ses clauses, cette section ne peut donc être considérée ultra vires que relativement aux pouvoirs conférés au Parlement par les sous-sections 91 et 92 (10) de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord concernant les chemins de fer, et il faut l'interpréter comme sujette à une provision à l'effet que de telles terres ne devront pas être prises ou mises en usage sans une compensation; mais il n'y a pas un mot dans la décision relative au cas des Commissaires du Havre qui suggère que leurs Seigneuries aient été disposées à interpréter les pouvoirs des chemins de fer du Dominion, signifiés dans les termes les plus généraux, comme sujet à quelque restriction implicuée, et une telle conséquence implicite ne serait pas d'accord avec la conclusion du cas de Vancouver, cas au sujet duquel leurs Seigneuries n'ont exprimé aucune désapprobation.

Il est vrai qu'en considérant le pouvoir général conféré par la sec. 91 (10), au sujet de la navigation et de l'expédition, relativement à une législation qui, dans l'exécution de ce pouvoir, autorisa la construction d'un terrassement et d'un chemin de fer sur les bords de la rivière, de quais, de caleèche et de chantier de réparation des navires, de travaux de construction, dont l'usage ne pouvait pas, selon que le firent observer Leurs Seigneuries, être effectué sans l'occupation exclusive du sol ce qui équivalait à une possession il ne sembla pas à leurs Seigneuries que "le droit du Dominion alla jusqu'à les autoriser à confier à un corps tel que celui des commissaires le droit exclusif d'occuper la propriété de la province sans compensation et d'ériger sur cette propriété des travaux permanents, tels que quais, bassins et chemins de fer.

"Il faut conclure de cette décision que, dans l'exécution des pouvoirs accessoires qui sont relatifs au pouvoir de navigation et d'expédition, le Dominion peut ne pas autoriser la prise de possession de terres provinciales pour la construction de chemins de fer sans compensations; mais des considérations différentes entrent en ligne de compte lorsqu'il faut s'occuper des pouvoirs dérivant des sous-sections 91 (29) et 92 (10). Leurs Seigneuries font remarquer particulièrement que le chemin de fer en question, qui n'était qu'une voie facilitant les communications dans un port, n'était pas gouverné par la section 92 (10), parce qu'il n'avait pas été déclaré par le Parlement comme étant une entreprise à l'avantage général du Canada.

Les pouvoirs que le Dominion peut exercer relativement aux travaux ainsi déclarés, ou concernant les chemins de fer, tels que le Nipissing Central, qui font communiquer une province avec une autre ou dépassent les limites d'une province, ne sont pas considérés ni commentés dans le cas des Commissaires du Hâvre. Il est, évidemment, nécessaire pour la mise en vigueur efficace de la dernière section, que le Parlement du Canada, qui détient le pouvoir exclusif au sujet de la construction et de l'administration d'un chemin de fer, et pas autre chose, ait le pouvoir de faciliter cette construction.

C'était dans cette intention, je crois, que le comité judiciaire considéra, dans le cas de Vancouver, que le pouvoir ne serait pas adéquat et serait incapable d'exécution dans des cas requérant son action, s'il n'avait pas juridiction nécessaire pour la prise de possession des terres requises pour l'usage d'un chemin de fer; et, quelles que soient les vues de Leurs Seigneuries lorsqu'elles suggèrent la constitution d'un pouvoir dans le Dominion pour prendre des terres à l'intention d'un port qui ne peut s'en emparer sans compensation je ne trouve rien dans la décision qui vienne en conflit avec le jugement dans le cas de Vancouver. Ce cas, j'en suis sûr, a été pris en considération, et c'est une autorité qui, je pense, se rapprocherait parfaitement de la preuve du cas des commissaires du hâvre.

LE GOUVERNEUR EN CONSEIL

Il reste à traiter la troisième question de la référence faite à l'obligation du gouverneur-en-conseil de donner son consentement. Ce point est trop bien établi pour qu'il soit nécessaire d'augmenter ou de citer des autorités pour prouver qu'il n'y a rien qui soit obligatoire au gouverneur-général-en-conseil, car autrement cela impliquerait le droit de la part d'un chemin de fer de requérir le consentement du gouverneur-général sur toute application qui lui serait soumise.

La prétention cependant a été émise au sujet du Nipissing Central que c'était le devoir du gouverneur-général de donner son consentement dans ce qui, à défaut d'une définition plus exacte, fut décrit comme étant un cas propre; mais je pense qu'il devint apparent, au cours de la discussion, que la question soumise était strictement une question de loi, considérée comme différente d'aucune question voulant approfondir la mesure dans laquelle, en matière de juste et raisonnable décision, le gouverneur-général serait justifié de refuser son consentement. Il devint apparent aussi qu'il gardait son pouvoir discrétionnaire.

La compagnie est constituée et ses pouvoirs sont conférés par le parlement qui, comme condition de la prise de possession des terres de la Couronne, a requis le consentement du gouverneur en conseil; il y a un devoir de tout prendre en considération et d'exercer une saine discrétion, mais c'est un devoir qui implique une responsabilité politique plutôt que légale et en rapport avec la mise à exécution de cette responsabilité le gouverneur en conseil n'est pas responsable aux tribunaux judiciaires.

On a dit que la construction du chemin de fer sur la route statutaire rend nécessaire l'occupation des terres provinciales de la Couronne et que le refus de consentement à la prise de possession de ces terres aurait pour effet de détruire l'intention qu'avait le parlement en autorisant la construction du chemin de fer.

Aucun état des faits à cet effet n'est soumis dans la cause, mais la condition qui requiert le consentement ne comprend pas plus qu'un pouvoir incident de règlement, et on ne peut assumer que le gouvernement exercerait ce pouvoir de façon à frustrer l'exécution du projet statutaire. La question semble être gouvernée par celle de la Lake Champlain and St. Lawrence Ship and Canal Company contre le Roi (54, R. C. S. page 461).

Pour ces raisons, je répondrais dans l'affirmative à la première et à la seconde question, et, quant à la troisième question, en tenant compte de ce que j'ai déjà dit, je répondrais que le gouverneur en conseil n'est pas obligé de donner son consentement et qu'en loi, il a discrétion pour accorder ou refuser un tel consentement.

LES DERNIERS HOMMAGES

Rochester, N. Y., 15. — Les funérailles de Fred. T. Harris, journaliste, auront lieu demain. Harris était né à Aurora, Ontario, en 1872.

POUR LES SPORTS D'HIVER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Deux nouvelles souscriptions importantes ont été versées, hier, au comité des finances de l'Association des Sports d'hiver de Québec. La maison Samson et Filion, de la rue S.-Paul, a donné $200, et la brasserie Champlain Ltée, $100, ce qui porte à $15,000 le total des souscriptions, jusqu'à date. Une liste détaillée des souscripteurs avec la somme qu'ils ont donnée sera préparée, aujourd'hui même, et livrée au public dès demain. Ce soir, nouvelle réunion de l'exécutif.

DECES DE Mme G. VALOIS

Feu Mme Georges Valois

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Georges Valois, née Saint-Onge (Eva), survenu à l'âge de 28 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte: son mari et trois enfants en bas âge, Paul, Lucile et Simone; sa mère, Mme veuve A. Saint-Onge; ses trois frères: Anthime, Joseph et Adrien; sept soeurs: Mme J.-M. Z. Trempe, (Evélina), Mme P.-L.-J. Chartrand (Emériza) Mme J.-A. Marion (Marie-Louise) Mme E. Brunet (Maria) Mme J.-C. Rousseau, (Honorine), Mme L.-N.-A. Poulin (Elise), une religieuse des S.S. N.N. de Jésus et Marie (Soeur Marie Juste), ses belles-soeurs, Mme David Saint-Onge et Mme Anthime Saint-Onge.

ONDULATION MARCELLE

Excepté samedi

25c

Découpez et présentez cette annonce avec 25c et vos cheveux recevront de nos opératrices expérimentées une ondulation Marcelle attrayante et très bien faite.

Toutes les dernières modes de coiffure.

Prix réguliers:
Ondulation Marcelle. 50¢
"Bobbing"..... 25¢

MARVEL BEAUTY PARLOR
6, rue Sainte-Catherine Est
Au premier étage

ANNIVERSAIRE

Le R. F. PRUDENT de MARIE, des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont on a fêté le 50e anniversaire d'entrée dans cette communauté.

EXPOSITION DE DINDONS

Une récente augmentation de deux cents la livre sur le marché des volailles.

PRIX DE GROS

La Coopérative Fédérée de Québec a reçu, hier et ce matin, une grande quantité de dindes de Charlevoix pour l'exposition de demain et après-demain.

Déjà plus de 4,000 exhibits sont exposés dans les salles de la Coopérative, au No 114 rue Saint-Paul.

La seule apparence de ces superbes volailles excite l'appétit et donne comme un avant-goût d'un dîner de Noël incomparable.

Toutes les dindes de Charlevoix portent une étiquette indiquant leur provenance.

[illegible] voix se fait suivant les instructions [illegible] est blanche, tendre et délicieuse.

Le prix des volailles est encore monté de deux cents, la livre, hier.

Les marchands de comestibles trouvent une explication de cette hausse dans la demande de dindes pour le marché américain. Quant aux autres volailles, l'augmentation de la demande locale et un faible approvisionnement, comparé à celui de l'an dernier, semblent être la cause de la hausse.

La moyenne des prix de gros, sont les suivants: dindes, 45c la livre; poulets, 25c à 40c; poules, 20c à 30c; canards domestiques, 25c à 30c; oies, 25c; lièvres, 60c à 75c le couple.

LE Dr E. GENDREAU TRAITE DU RADIUM

Hier soir a eu lieu, dans la grande salle des conférences de l'université de Montréal, une assemblée conjointe des Sociétés de chimie industrielle française et anglaise, sous la présidence du professeur P.-P. LeCointe, de l'Ecole polytechnique, président de la section anglaise, et du professeur L. Bourgoin, président de la section française.

Mgr Piette, recteur, souhaita la bienvenue aux membres des deux sociétés, et M. C.-A. Hazen, le remercia en des termes fort choisis.

Le professeur LeCointe présenta ensuite le conférencier, le Dr Ernest Gendreau qui avait pris pour thème: le Radium. Le Dr Gendreau exposa d'abord l'historique du radium, sa découverte après les travaux de Becquerel, par Mme Pierre Currie. Il décrivit ensuite ses effets chimiques, physiques et biologiques, en s'étendant surtout sur l'importance de ces manifestations eu égard aux petites quantités de matières employées. Il compara ces effets à ceux obtenus en se servant des décharges électriques et des rayons "X". Il aborda ensuite l'explication de ces phénomènes en initiant son auditoire à la théorie merveilleuse des atômes.

Le conférencier illustra sa conférence de nombreuses projections et de très belles expériences réalisées avec succès par M. Jos. Demers. Le conférencier fut remercié par le Dr Snell du collège Macdonald.

DES POLICIERS PRIS POUR DES CAMBRIOLEURS

Un inspecteur de la commission des liqueurs est blessé d'une balle de revolver.

SIMPLE MALENTENDU

Prenant des inspecteurs pour des voleurs, le gérant A. Lapointe, du magasin No 21, de la Commission des liqueurs, No 3075, rue Notre-Dame-Est, a fait feu, la nuit dernière, sur deux policiers de la commission, blessant l'inspecteur R.-L. Fisher au bras gauche. Le blessé a été conduit à l'hôpital Général où on dit que son état n'est pas grave.

Le président L.-B. Cordeau, de la commission des liqueurs, déclarait à un de nos reporters, cet avant-midi, que la commission exerce une active surveillance sur ses magasins, la nuit. Après la fermeture jusqu'à l'heure de l'ouverture, des inspecteurs font au moins trois fois le tour de tous les établissements afin de s'assurer si tout est bien en ordre.

Or, pendant la soirée d'hier, les deux inspecteurs qui passaient au magasin No 21, furent surpris de constater que la porte n'était pas fermée à clef. Ils entrèrent et furent bientôt aperçus par le gérant. Celui-ci à qui on demanda ses cartes d'identification aurait répondu par un coup de revolver, atteignant l'inspecteur Fisher au bras, comme nous le disons plus haut.

"On se trouve là en face d'un simple malentendu, nous a déclaré le président Cordeau, et l'affaire n'aura pas de suites".

La police municipale s'est d'abord occupée de la chose, mais depuis sur l'avis des autorités de la commission, elle a abandonné l'affaire.

Un peu après minuit, l'officier de service au poste No 34, Maisonneuve, était averti que des coups de revolver avaient été tirés dans la cour du magasin de la commission des liqueurs, situé No 3075, rue Notre-Dame-Est. Les constables Ouellette et Lemay furent aussitôt dépêchés sur les lieux en même temps que le département de police de la commission était prévenu.

M. Boissy à qui s'adressa l'officier, lui dit qu'il avait été mis au courant des faits. Que les policiers qui font la surveillance des magasins, apercevant le gérant à l'intérieur, voulurent savoir ce qu'il faisait là. Le gérant, ne connaissant pas les deux policiers a tiré sur eux et a blessé l'inspecteur Fisher au bras.

M. Dansereau, chef de police de la Commission, est allé conduire le blessé à l'hôpital.

Les constables Ouellette et Lemay ont, avec l'autorisation des autorités de la commission, conduit le gérant au poste où il a donné son nom et a ajouté qu'il a tiré parce qu'il croyait avoir affaire à des voleurs.

Plus tard, le gérant a regagné sa demeure.

Cette affaire, comme nous l'a déclaré le président de la Commission, est maintenant réglée.

L'inspecteur R.-L. Fisher est un ancien capitaine de la force constabulaire de Montréal. Il a résigné il y a quelques années.

FEU Mme A. BOISVERT

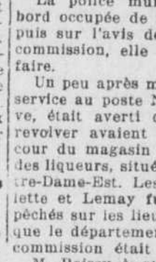

Feu Mme A. BOISVERT

Nous sommes au regret d'annoncer la mort d'Aldina Trudeau, épouse en premières noces de M. J.-B. Corbeil et en secondes de M. Amédée Boisvert, décédée à Montréal ces jours derniers à l'âge de 54 ans, à sa demeure No 796 Mentana.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Amédée Boisvert; ses enfants le R. F. Hilaire - Marie, de l'Instruction Chrétienne; Jean - Baptiste, Eugène, Armand, Albert et Joseph, Aldina (Mme Dussault), Eveline, (Mme G. Jobin), Gaston, Fleurette et Cécile; ses gendres: MM. J.-A. Lauzon, huissier de la cour Supérieure, Télesphore Dussault et Georges Jobin.

Elle était Dame de Sainte-Anne de pa paroisse Saint-Denis..

DEUIL SOCIALISTE

Madrid, 15.—M. Pablo Iglesias, président du parti socialiste espagnol, est mort. Il était âgé de 75 ans.

FADA Radio

Le premier NEUTRODYNE construit sous brevets Hazeltine

Aujourd'hui-comme alors—

Le Prototype de la Réception

Il y a près de chez vous un représentant Fada autorisé qui se fera un plaisir de vous aider dans votre choix.

Huit modèles à des prix variant de $80 à $335

FADA RADIO LIMITED
821-827, rue Queen Est, TORONTO
F. A. D. Andrea, Inc., New York City. Fada Radio Limited, Londres, Ang.
Distributeurs dans les provinces de Québec et Maritimes:
McLagan Phonograph Company, Montréal, P. Q.
Mechanics Supply, Limited, Québec, P. Q.

L'ENIGME DE DECEMBRE

FEU M. E. TAILLEFER

Feu M. E. Taillefer

S.-Martin. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Emile Taillefer, décédé à l'âge de 30 ans. L'église était remplie de parents et d'amis. On y remarquait les frères de S.-Gabriel et les religieuses de S.-Croix avec leurs élèves.

L'abbé Froment fit la levée du corps et M. l'abbé Melleur, vicaire à Villeray, chanta le service assisté de l'abbé Jasmin et du frère Norbert, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Emile Gour, chanta la messe de Pérosi. M. Armand Gauthier chanta "l'Adieux" de Schubert. Les porteurs étaient MM. Gabriel Taillefer, cousin du défunt et ses cinq beaux-frères, MM. Wilfird Vlau, Willie Montreuil, Armand Jasmin, Godfroy Jasmin et Albert Larivière.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Arthur Taillefer, ses frères, Martin et Albert; ses soeurs, Mmes W. Vlau, Arm. Jasmin, Albert Larivière; ses belles-soeurs, Mmes Godfroy Jasmin, Martin Taillefer, A. Bourdeau, A. Taillefer et son beau-frère, M. A. Bourdeau; son grand-père, M. J.-B. Jasmin.

Dans l'assistance on remarquait MM. Emile Jasmin, Urgel Jasmin, J. Grouix, maire de S.-Laurent; G. Cléroux, maire de S.-Martin; Guy Vlau, René Vlau, Aimé et J.-Paul Larivière, Maurice, Rolland, Léo et Roger Jasmin, Gilbert Taillefer, Paul-Emile Montreuil, Mlles Simone Larivière, F. Bigras, J. Bigras, M. Clermont, M. Gabriel Taillefer, cousin du défunt; MM. H. Bigras, Jos. Vanier, Edmond Bigras, H. Bigras, Mme Gosselin, Mlle Estelle Taillefer, Mmes G. Taillefer, J. Taillefer, M. P. Bergeron, Mmes Welly Montreuil, A. Montreuil, D. Beaudet, M. C. Taillefer, Mlle Rose-Ida Letang, Mme E. Letang, F. Benoit, H. Cousineau, F. Clermont, G. Beauchamp, W. Jarry, D. Miller, N. Jarry, A. Miller, H. Barbe, R. Barbe, A. Barbe, P.-E. Plouffe, Charlemagne Chartrand, H. Bigras, H. Leblanc, L. Désormeau, Louis Lavoie, Jos. Bergeron, A. Dufresne, O. Labelle, H. Ouimet, P. Sauriol, Nap. Bigras, A. Dubé, W. Goyer, Désiré Miller, Art. Fortin, Magloire Miller, Ad. Labelle, T. Jolicoeur, S. Labelle, Nap. Clermont, E. Brisebois, N. Vanier, D. Trudeau, Jos. Lahaie, Jos. Cleroux, N. Sauriol, Dominique Miller, A. Bourgeois, Mme A. Vlau, Mlle Anna Letang, Mmes F. Clermont, A. Fortin, M. J. Hotte, Mmes J. Hotte, E. Clermont, D. Trépanier, E. Vanier, M. et Mme Jos. Jolicoeur, MM. R. Montreuil, L. Clermont, A. Goyer, M. Goyer, Dr W. Jarry, A. Benoit, A. Benoit, Pierre Gauthier, Jos. Vanier, Mme Jos. Vanier, M. H Brisebois, Mmes F. Bélanger E. Cousineau, MM. Luc Larivière, Jos. Poirier, Benjamin Goyer, L. Bergeron, O. Vanier, G. Dufresne, V. Bigras, Mme veuve G. Vlau; M. Trépanier, père; M. Trépanier, fils; H. Lachaîne, A. Sauriol, A. Bigras, F. Benoit, L. Lavoie, Georges Martin, Mme J. Bergeron, Mlle Irène Bergeron, Mme Ulric Joly, Mlle F. Joly, M. O Désormeau, M. et Mme Albert Mathieu, MM. D. Mathieu, A. Mathieu, L. Mathieu R. Benoit, M. et Mme Jos. Saint-Maurice, Mlles C. Brabant, G. Labelle, MM. A. Lahaie, R. Vlau, F. Vlau, G. M. Gougeon, Mmes D Miller, J. Bret, J. De L'Etoile, MM. A. Lecavalier, Azarias Bélanger, Mmes L. Cléroux, Nap. Pagé, M. Nap. Pagé, Mmes G. Bertrand, M. Trépanier, D. Trudeau, Mlles Blanche Vanier, Lucienne Lavoie, M. Hector Bigras, Mlle B. Y. Plouffe, Mme O. Labelle, MM. P. Clermont, Dr D.-A Plouffe, notaire J.-A. Guy, E. Clermont, E. Bigras, E. Sauriol, D. Bigras, A. Vanier, F. Clermont, E. Cousineau, R. Jasmin, P. Prud'homme P. Drapeau, Mme Hector Bigras, Mlle Poméla Taillefer, M. et Mme Bernard Duplessis, MM. Albert Taillefer, L. Clermont, F.-X. Clermont, A Cousineau, M. Pagé, T. Jolicoeur, G. Cousineau, Mme Veuve C. Laurin, Mme Jos Sauriol, M. et Mme Nap. Sauriol, MM. A. Goyer, D.Trépanier, G. Cléroux, M. et Mme J.-A. Prud'homme, MM A. Goyer, Jos. Sauriol, Jos. Cantin, F. Cléroux, F. Bigras, M. et Mme Nap. Goyer, MM. A. Gérard J. Bigras, D. Crevier, M. Clermont, G. Bigras, Mlles G. Bigras, Mme L. Cléroux, Mlles A. Bigras, Vanier, C. Lavoie, C. Bigras, Mmes A. Gauthier, E. Bigras, Mlles A. Bigras, A. Trudeau, M. et Mme Arthur MM. A. Lavoie, G. Cousineau, père; Sem. Bigras, Albert Viau, A. Bigras, etc.

LA FOLLETTE REPUBLICAIN

Washington, 15. — Bien qu'il ait dit qu'il serait indépendant, le sénateur Robert M. La Follette a été formellement admis aujourd'hui parmi les républicains de la Chambre haute.

ENQUETE SPECIALE SUR LA DISPARITION DU PILOTE LACHANCE

Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Le procureur général vient d'ordonner au coroner Jolicoeur de tenir une enquête de recherches sur la mort du pilote Jules Lachance qui a disparu lors de l'échouement du "Airedale". Cette enquête sera faite dès que l'autre, l'enquête maritime, sera finie, afin de permettre aux mêmes témoins d'être entendus pendant qu'ils seront ici.

CHUTE MORTELLE

Un verdict de mort accidentelle, rendu par les jurés de la Cour du coroner, a déterminé l'enquête concernant M. A.-F. Davis qui a succombé à l'hôpital Western, hier après-midi à 5 h. 05, aux blessures qu'il s'est infligées en tombant d'une échelle, à l'établissement de la Guaranteed Pure Milk, rue Sainte-Catherine ouest. Le coroner-adjoint Lorenzo Prince a dirigé l'interrogatoire des témoins.

M. Ludger Gauthier, 720 rue Notre-Dame Ouest, a déclaré que le défunt était son contremaître. Tous deux montèrent dans une échelle de dix pieds de hauteur pour accomplir un certain travail. Le témoin était au sommet et la victime quelques pieds plus bas. Soudainement l'échelle remua et glissa complètement sur le pavage en ciment. Il y avait un peu de glace sur la chaussée. M. Gauthier eut le temps d'attraper un appui quelconque et de prévenir une chute. Malheureusement, M. Davis tomba et donna de la tête contre la surface de béton. Il se fractura le crâne.

EN COUR DU CORONER

Le coroner McMahon a rendu hier, un verdict de mort naturelle dans le cas de M. Edouard Claude, 65 ans, 72, 16e avenue, Lachine, qui a succombé à une syncope à sa demeure, hier matin.

Un autre verdict de mort naturelle a été rendu samedi après-midi par les coroner relativement à M. Patrick McGuire, 57 ans, 5475 8e avenue, Rosemont, qui a succombé à une syncope, alors qu'il était à son ouvrage, samedi matin, aux usines Angus.

VISITE A COOLIDGE

Washington, 15.—Le prince Otto Bismarck de Prusse, petit-fils du fameux chancelier allemand, a été reçu par le président Coolidge.

Pour avoir un teint parfait — tenez votre intestin en bon état

Prenez Beecham's Pills

LE LAXATIF NATIONAL

The White Horse Cellar — ESTAB. 1742

WHITE HORSE Scotch WHISKY

"Toujours la même Formule depuis 1746"

PATISSERIE FRANÇAISE
DELICIEUSEMENT RICHE ET PURE, AU BEURRE FRAIS GARANTI, A LA
PATISSERIE MONT-ROYAL
J. ONIL FRENETTE & CHAS. GAULIN
Propriétaires
Gâteaux de noces, pièces montées, etc., pour toutes occasions. Livraison rapide dans toutes les parties de la ville.
663 MONT-ROYAL EST TEL. BELAIR 4186
COMMANDEZ A BONNE HEURE
BUCHES DE NOEL TOUS LES PRIX DEPUIS 50c
Tortes à la crème, St-Honoré, Mont-Blanc

Le RADIO et le Principe Neutrodyne

HAZELTINE CORPORATION
(Seule Propriétaire des Brevets et Marques de Fabrique Neutrodyne)
INDEPENDENT RADIO MANUFACTURERS, INC.
(Seuls licenciés de la Hazeltine Corporation)

Comprenant les firmes suivantes :
American Radio & Research Corp.
Carloyd Electric & Radio Co.
Eagle Radio Company.
Fada Radio Limited.
Freed-Eisemann Radio Corporation.
Garod Radio Corporation.
Gilfillan Radio Corporation.
Howard Mfg. Co., Inc.
King-Hinners Radio Co.
Wm. J. Murdock Co.
Stromberg-Carlson Telephone Mfg., Co.
R. E. Thompson Mfg., Co.
Ware Radio Corporation.
The Work Rite Mfg., Co.

L'unique type de Récepteur conçu et perfectionné exclusivement pour la Réception Radiotéléphonique

LE Neutrodyne a été conçu et perfectionné en vue de satisfaire aux *exigences* de la réception moderne — son invention est en effet postérieure aux débuts de l'irradiation moderne. Il commença là où les autres abandonnèrent la partie. Et il donne le genre de réception qui fait du radio un passe-temps incomparable — une réception claire, fidèle et sûre.

Le Neutrodyne vous permet de capter, dans l'air chargé d'ondes mélodieuses, celles que vous préférez. Vous choisissez d'abord votre poste, puis vous fixez les cadrans — et la musique ou le chant vous arrivent avec une limpidité que nul autre appareil peut égaler.

S'il y a quelque chose "dans l'air", Neutrodyne saura vous le faire entendre. Et la reproduction en sera d'une surprenante fidélité — avec les moindres nuances de chaque instrument et toutes les intonations de la voix humaine.

Lorsque le moment sera venu, au Canada, de discontinuer l'usage des appareils récepteurs "re-irradiants" (comme cela fut décidé lors de la récente Conférence sur le Radio tenue à Washington), les propriétaires d'appareils Neutrodyne se féliciteront de posséder le genre de radio qui élimine positivement et parfaitement la "re-irradiation" — un appareil récepteur qui respecte les tympans des auditeurs et qui ne provoque aucun grincement dans les radios voisins.

C'est en vue de protéger le public contre les faux Neutrodyne, que le professeur Hazeltine confia l'exploitation de son idée géniale à quatorze manufacturiers licenciés et choisis. C'est ainsi que fut formée la Hazeltine Corporation. Ces quatorze fabricants sont groupés en une seule association connue sous le nom de Independent Radio Manufacturers Incorporated. Aucun autre fabricant n'est autorisé à se servir du principe Neutrodyne authentique. Voyez si l'étiquette Neutrodyne apparaît sur l'instrument que vous allez acheter.

NEUTRODYNE Radio Perfectionné

LA VILLE DECIDE D'OUVRIR LE BOULEVARD SAINT-JOSEPH ENTRE FULLUM ET PAPINEAU

Un rapport du comité exécutif au conseil municipal. — Expropriation remboursable par les propriétaires de la paroisse Saint-Pierre Claver. — Le projet de l'exposition.

DES CONDOLEANCES

Le conseil municipal, sur la recommandation du comité exécutif, a décidé de prolonger le boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Fullum. Cette amélioration était demandée par l'échevin J.-E. Sansregret, leader du conseil. A la séance d'hier après-midi, le représentant du quartier Delorimier, appuyé par l'échevin J.-A. Savard, représentant du quartier Saint-Denis, a proposé l'adoption du rapport du comité exécutif, qui demandait l'autorisation de mettre de côté une somme de $160,000 pour procéder à l'ouverture du boulevard Saint-Joseph, entre l'avenue Papineau et la rue Fullum. Le boulevard est fixé à une largeur de cent pieds. Le coût de l'expropriation sera réparti sur tous les propriétaires de la paroisse Saint-Pierre Claver, laquelle est bornée par l'avenue Mont-Royal, la rue Iberville, les voies du Pacifique Canadien et l'avenue Papineau. A ce sujet, les avocats de la ville recevront les instructions voulues pour qu'ils prennent les procédures nécessaires pour que l'acquisition des terrains se fasse à l'amiable ou par voie d'expropriation.

La requête de la Ligue des propriétaires, s'opposant à une prolongation de terme des échevins actuels, a été déposée aux archives. L'autre requête de la Ligue des propriétaires, relativement à la taxe des pavages, a été transmise à la commission de législation.

L'Association internationale des cordonniers a demandé au conseil de soumettre aux prescriptions du règlement de fermeture de bonne heure les ateliers de cordonniers. Sur proposition des échevins Sansregret et Riel, la lettre de l'association est référée au comité exécutif. Le projet exposé par le docteur Jutras et M. Pauzé, pour agrandir le marché Bonsecours en utilisant le Champ de Mars, a de même été transmis au comité exécutif.

Les échevins ont reçu, hier, le projet de M. Victor Lévesque au sujet de la tenue d'une exposition à Montréal. C'est l'Association d'exposition qui a transmis ce projet au conseil municipal. Comme l'on sait, M. Victor Lévesque offre à l'Association d'organiser une exposition annuelle dans la métropole. Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet. L'affaire est restée sur la table pour être discutée plus tard. Mercredi après-midi aura lieu à l'hôtel de ville une assemblée des membres du bureau de direction de l'Association de l'exposition internationale, réunion qui est convoquée par l'hon. Henry Miles, président honoraire, et sur la demande de la commission des finances de l'Association.

LES ESTIMATEURS

Le conseil, sur rapport du comité exécutif, a nommé les estimateurs suivants, pour l'année 1926 : MM. J.-Hamilton Ferns, président du bureau, D.-P. Perrin, T.-A. Veary, J.-A. Landry, T.-C. Fleming, C.-N. Robillard, A. Sénécal, W.-H. Chapman, P. Olivier, A.-E. Hulse, J.-T. Saint-Jorre, J.-W. Wilson, P. Phelan, F.-S.-G. Stroud.

Le conseil décide de permettre l'incorporation du club des "Alpinistes". Il a voté un crédit de $118,783.29 au sujet de l'expropriation du matériel aérien de diverses compagnies dans les districts souterrains 5, 7 et 9. Un autre crédit de $4,235 a été approuvé pour la construction d'un égout dans la rue Valois, de la rue Sainte-Catherine à la rue Notre-Dame, quartier Hochelaga.

Le comité exécutif a soumis au conseil le projet de règlement relatif aux buanderies. Un crédit supplémentaire de $314.84 a de même été voté pour le prolongement des lignes de transmission de l'ancienne usine des pompes de l'aqueduc et de la nouvelle usine.

Un crédit de $110,000 a été voté pour l'achat de matériel roulant. Le contrat pour la superstructure du pont Monk, sur le canal de l'aqueduc, a été accordé à la maison Kennedy Company, Limited, sur proposition des échevins Sansregret et Angrignon.

Le conseil municipal a adopté un projet d'avis relativement au bill que la ville de Montréal présentera à la prochaine session de la législature provinciale. Il est question, dans ce projet d'avis, de la construction d'une voie de tramways à travers une partie du parc Mont-Royal. La voie serait établie en arrière de la montagne pour pouvoir rejoindre le chemin Shakespeare. Voici les matières contenues dans le projet d'amendements à la charte:

Travaux permanents dans les ruelles privées; construction et paiement de pavages permanents; date des élections générales; quote-part des propriétaires de lots de coin dans le coût des travaux permanents; rôle de répartition du coût de l'égout collecteur West Broadway; procédures pour l'acquisition à l'amiable ou l'expropriation d'immeubles; contribution à l'administration et à l'entretien d'un pont entre Montréal et Longueuil; taxe sur les personnes ouvrant temporairement un magasin ou vendant temporairement dans un autre local; validation, acte de modification entre la Cité et la Compagnie des Chemins de fer Canadiens du Pacifique; acte de modification entre la Cité et les chemins de fer Nationaux du Canada; bail par "The Stanley Bagg Corporation" à la Cité; cession par la Cité de la rue Sainte-Croix aux Soeurs de Miséricorde de Montréal; construction de voies de tramways dans le parc Mont-Royal et échange de terrains à ce sujet; manoeuvres frauduleuses ; bureau de votation; avis aux électeurs; bureau de renseignements pour les électeurs; vente d'automobiles à l'enchère; vente d'immeuble pour arrérages pour taxe; redressement de lignes de rues; abrogation de certains articles de la loi 62, Victoria, chapitre 58, et des lois qui l'amendent, le changement des limites de certains quartiers.

Sur la proposition de l'échevin Sansregret, le conseil décida ensuite d'inclure dans l'avis les autres questions suivantes:

"Emprunt; marchés et abris publics, égouts collecteurs; tunnels; viaducs; annexions de municipalités ou de partie de municipalités; organisation et tenue d'une exposition; expropriation ou acquisitions à l'amiable d'immeubles; taxes; règlements; élections; incinérateurs; pourvoirs du Conseil."

DES SYMPATHIES

L'échevin Sansregret, appuyé par l'échevin O'Connell, aussitôt après avoir disposé des matières ci-haut mentionnées, a proposé la motion suivante à l'occasion de la mort de M. René Bauset, greffier de la ville, proposition qui fut adoptée à l'unanimité :

"Que les membres de ce Conseil ont appris, avec un très profond regret, le décès de monsieur René Bauset, greffier de la Cité;

"Qu'ils désirent rendre hommage à ses qualités de coeur et d'esprit et reconnaître les grands services que, depuis près de 40 ans, il a rendus à la municipalité, qui perd en lui un de ses plus anciens et plus fidèles serviteurs;

"Qu'ils désirent exprimer à sa famille leurs cordiales sympathies dans le deuil cruel qui vient de la frapper;

"Que les membres du Conseil assistant en corps aux funérailles et que, en témoignage de respect pour la mémoire du défunt, le Conseil s'ajourne au lundi, 21 du courant, à 3 heures de l'après-midi."

LA JEUNESSE BOIT

Washington, 15. — Selon diverses informations de journaux, la jeunesse américaine se livre de plus en plus ouvertement ou secrètement à l'usage des boissons alcooliques.

L'ELECTION PARTIELLE DANS BAGOT

L'hon. André Fauteux dit ce qu'il pense de la lutte faite par ses adversaires.

L'IDEE CONSERVATRICE

L'hon. André Fauteux, qui, comme on le sait, était candidat conservateur à l'élection partielle fédérale dans le comté de Bagot, nous a fait tenir aujourd'hui le communiqué suivant:

"C'est un grand pas dans le sens d'une victoire prochaine. Le dévouement des amis de la cause, si généreux qu'il ait été,—je me fais un agréable devoir de le proclamer et de remercier bien vivement mes excellents amis de Bagot et du dehors,—a cependant été impuissant à donner le couronnement d'un triomphe complet à cette lutte mémorable entreprise dans des conditions trop inégales.

"Nos adversaires, disciplinés à merveille d'ailleurs,—j'entends les discoureurs et les cabaleurs,—ont exploité avec un ensemble impeccable, toutes les vieilles hyperboles de guerre: "larmes versées, mains du chef dégoûtantes du sang de nos enfants, munitions et uniformes de soldats entassés dans des entrepôts secrets en vue de prochains massacres humains".

"Mes amis et moi avons fait de notre mieux pour situer la discussion dans ses justes cadres. Ce fut peine perdue.

"De toute la campagne, je n'ai entendu tomber des lèvres d'aucun orateur, d'aucun ministre — car il y en avait quatre dans l'arène — la moindre proposition sérieuse, le moindre aperçu de la politique générale qu'ils entendent suivre s'ils parviennent à retenir la fonction de gouverner, leur objectif ultime.

"Ils se sont par ailleurs époumonés à vanter les beautés et les avantages du "bloc solide", thèse qui nous conduit tout droit à la désunion, à la désintégration nationale. Laurier n'en croirait ses oreilles s'il entendait ses successeurs faire appel avec passion à ces sentiments contraires à l'unité nationale. C'est battre en brèche avec une inconscience coupable la théorie elle-même de l'union des races, de la tolérance mutuelle, de la solidarité des efforts communs si nécessaires à la recherche des solutions de nos grands problèmes. On ne calme pas les passions en en les avivant, on ne résout rien en agitant les esprits. Si MM. Cardin, Béland, Cannon et Boivin croient rendre service à leurs compatriotes de langue française en les cantonnant dans un sentiment de farouche séparatisme, il m'est avis qu'ils se trompent étrangement et qu'ils s'écartent de la grande tradition politique.

"Mais que d'un autre côté, le peuple hésite à accueillir nos idées, notre programme d'action, il n'y a pas de quoi trop s'en étonner. Qu'avons-nous fait dans Québec depuis dix ans pour nous imposer à l'opinion? Sauf deux luttes préparées hâtivement, sans plan d'ensemble, sans unité d'action, sauf quelques critiques de l'administration libérale et certaines tentatives de propager nos idées, nous l'avons laissée pratiquement à elle-même. Le parti libéral est, au contraire, chaque jour, en contact immédiat avec le peuple par une infinité de moyens d'action et de propagande. Servi par une presse puissante, muni d'une organisation permanente dont le mécanisme est en mouvement à l'instant voulu, il a sur la brèche au premier signal, des légions de professionnels rompus au métier.

"L'idée conservatrice que nous avons laissée ainsi s'anémier, a cependant des racines profondes dans notre province Le fait qu'elle a conduit au poll aux dernières élections au-delà de quarante pour cent de l'électorat, le démontre clairement. Son réveil complet chez nous s'impose comme un besoin pressant, et nous devons sans retard trouver les moyens d'y arriver: unité de direction, unité de doctrine, propagande intense par la parole écrite et orale. Il n'est pas raisonnable que des hommes pensant de la même façon et animés des mêmes sentiments patriotiques, ne puissent s'entendre sur ces points essentiels.

"C'est presque une trahison de notre part de laisser l'opinion se former sans que nous coopérions à son orientation dans la pleine mesure de nos capacités. Il faut donc que chacun de nous fasse sa part sincèrement et avec désintéressement.

"Que tous ceux qui ont foi dans nos destinées, embrassent fermement cet idéal de justice, de paix et de progrès, que les Pères de la Confédération ont fait naître dans l'âme canadienne. Animés par l'ardent désir d'attacher nos fils à tous les points de notre sol par les liens sacrés du patriotisme, fortifions chez nous tous cet esprit de loyauté à nos institutions, cultivons le respect de nos meilleures traditions, développons partout l'énergie de l'initiative et de l'action, bannissons de nos coeurs, comme un mauvais instinct, ce sentiment de défiance de nos concitoyens à quelque race qu'ils appartiennent, et ne négligeons rien pour maintenir intangible, le plus noble privilège de l'humanité: la liberté individuelle. Que notre programme d'action soit donc: Union généreuse de tous les efforts pour l'exploitation rationnelle de notre domaine nationale par une politique franchement canadienne."

Sayward, C. B., 15.—Une jument a chassé récemment un porc qui allait attaquer un enfant de 2 ans, fils de M. Xavier Bélanger.

CINQUANTE ANNEES DE DEVOUEMENT DU R. FRERE PRUDENT

Un banquet a réuni, hier soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne, de nombreux convives, anciens élèves du R. F. Prudent de Marie, dont on célébrait le cinquantième anniversaire d'entrée dans l'ordre des Frères des écoles chrétiennes. Pendant 24 ans, ce Frère dirigea deux des plus importantes écoles catholiques de cette ville, les académies Saint-Patrice et Sainte-Anne. De ses élèves, plusieurs sont devenus des hommes marquants dans notre vie religieuse, commerciale et professionnelle. La lecture de télégrammes de bons voeux, faits par M. A. Phelan, révéla que les anciens élèves du R. F. Prudent occupent des situations de choix tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

L'hon. Athanase David, secrétaire provincial, proposa la santé des RR. FF. des écoles chrétiennes, évoquant la mission qu'ils ont accomplie dans cette province depuis 1837.

M. Robert-J. Hart proposa la santé du Frère Prudent, M. l'abbé Gérald McShane la secondant, au nom du clergé. La santé des Frères des écoles chrétiennes fut secondée, au nom du clergé, par le R. P. Martin-P. Reid, avec réponse par le R. F. Austin, de Toronto, provincial des membres de l'Ordre de langue anglaise.

A la fin de la soirée, le Dr T. D'Arcy Tansey présenta une bourse au R. F. Prudent. Un programme musical fut exécuté au cours du banquet.

On remarquait à la table d'honneur: le R. F. Prudent, M. A. Phelan, l'hon. Athanase David, Mgr John-E. Donnelly, J.-T. Stevens, le R. F. Patrick, J.-O. Marchand, le R. P. Francis-J. Singleton, P.-E. Joubert, le R. F. John, le R. P. J.-F. Cox, S.J., R.-J. Hart, le R. P. J.-L. McGuire, le R. P. Gerald-J. McShane, le R. F. Austin, le R. P. Martin-P. Reid, l'abbé John Knox, S.J., Dr T. D'Arcy Tansey, le R. F. Herman, les abbés John-L. O'Rourke, M.-P. Dawson, J.-A. Bracken, M. Wm. Peart, l'abbé F.-M. Elliott, E.-A. Shanahan, Owen-J. Callary et J.-J. Gallagher.

AU DINER-CAUSERIE DES ANNONCEURS DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Le club des Annonceurs de Québec a eu, hier soir, à l'hôtel Saint-Roch, un diner-causerie au cours duquel M. Reginald Colley, représentant de la Fédération internationale des clubs d'annonceurs du monde entier, a pris la parole. Le dîner fut présidé par M. Eddie Picard; M. J.-N. Thivierge, ayant été retenu ailleurs, jusqu'à 9 heures et quart. Dans son discours M. Colley a fait profiter les membres du club des Annonceurs de Québec de son expérience dans la publicité et leur a donné d'excellents conseils pour arriver aux résultants qu'ils souhaitent. M. Colley a aussi parlé de la grande association à laquelle il appartient.

Parmi les convives, on remarquait MM. L.-A. Campeau, secrétaire-trésorier du club; Napoléon Minguy, Raoul Renault, P.-G. Jalbert, Emile Castonguay, Arthur Brousseau, Raymond Simard, le major P. Ouellet, M. Génest, Louis Lavoie, J.-R. Hamelin, P.-A. Robitaille, Robert Prémont, Henri Gauvin.

MARIAGE QUI A ETE ANNULE PAR LA COUR

En annulant le mariage de Dame Eva Pedvis à Louis Fogel, à la demande de la mère de la jeune femme, l'hon. juge Bruneau a appliqué cette clause de la loi qui veut qu'un enfant mineur, pour pouvoir validement contracter mariage doit avoir le consentement de ses père et mère ou du survivant, si l'un d'eux est mort.

La demanderesse alléguait que sa fille avait épousé Fogel, à New-York, au mois de mai dernier, alors qu'elle n'avait que dix-neuf ans. Dame Pedvis ajoutait qu'elle s'était toujours objectée à ce que Fogel fréquentât sa fille et qu'elle avait même envoyé celle-ci à New-York afin d'empêcher Fogel de la courtiser. Fogel avait cependant suivi la jeune fille dans la métropole américaine et l'avait épousée.

Dans ces circonstances, a fait remarquer le juge, il y a lieu d'annuler le mariage parce que la jeune fille ne pouvait donner un consentement valide.

LE COMMERCE DU BOIS

Il y avait, hier après-midi au Board of Trade, réunion des membres de l'association des marchands de bois en gros sous la présidence de M. D.-H. McLennan. Le rapport qui y fut présenté constitue une revue générale des activités du commerce de bois au cours des derniers douze mois. On y laisse voir que l'année qui vient de se terminer n'a guère été aussi brillante que les années précédentes, cela à cause surtout des exportations de bois faites par les ports de la mer Baltique.

Les perspectives de l'année qui va commencer, ajoute le rapport, indiquent que la crise n'y sera pas aussi intense. Le pouvoir d'achat du Canada ayant été augmenté de manière appréciable [illegible] raison de l'excellence des récoltes principalement dans l'ouest, il n'y a aucun doute que l'industrie du bois recevra sa part de bénéfices de cette situation avantageuse.

PREVENU QUE SON COMPLICE DENONCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15—Plusieurs dépositions ont été faites, hier, en Cour du magistrat, à la première séance du procès expéditif choisi par Jules Richer, accusé d'avoir participé à 31 vols, dont l'un avec effraction, dans la région de Sherbrooke, en ces dernières semaines.

Lionel Couture a déclaré être entré par effraction, chez M. T.-W. Mitchell, le 11 septembre, en compagnie de Richer. Couture a aussi déclaré qu'après être entrés, ils avaient pris toutes sortes d'objets. Jules Richer m'aidait, a dit le témoin.

Questionné par le procureur de la Couronne, Couture a encore admis qu'il avait eu une chambre, à l'hôtel Grand Union, de cette ville, où il s'était enregistré sous le nom de Georges Lafleur. Il a ajouté que Jules Richer lui avait écrit, le 6 ou 7 novembre, lui demandant de prendre des arrangements "pour faire des coups." Couture a aussi juré qu'il n'avait pas de revolver, lors du vol commis à la maison Mitchell.

Dans leurs dépositions, le chef Camirand et le constable L'Heureux ont déclaré que Jules Richer, après son arrestation, avait avoué, au poste de police, avoir participé au vol chez Mitchell. M. Mitchell a identifié plusieurs objets qui ont été enlevés de sa maison.

La Santé de la Femme

Est protégée et son charme assuré par cette NOUVELLE façon de résoudre le plus ancien problème d'hygiène.

DES masses d'inconvénients pour la femme sont imputables aujourd'hui en grande partie aux "tampons hygiéniques" vieux-jeu, dont l'insécurité et le manque d'hygiène sont si manifestes.

8 femmes sur 10 appartenant à la meilleure classe de la société emploient aujourd'hui "KOTEX".

Portez les robes et les toilettes les plus claires sans crainte aucune, n'importe quel jour, n'importe où.

5 fois plus absorbant que les tampons de coton ordinaires !

Il déodorise. Il met fin à TOUTE crainte de gêne.

On le fait disparaître aussi facilement qu'un morceau de papier. Pas de lavage.

Vous l'obtenez à n'importe quel magasin à rayons ou pharmacie en demandant simplement "KOTEX". Pas d'embarras.

En toute justice pour vous-même, essayez cette nouvelle méthode. Ne coûte que quelques sous. Douze par paquet.

KOTEX

Pas de lavage — on le jette comme du papier.

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION

Londres, 15. — Le nouvel accord de colonisation entre le Canada et la Grande-Bretagne a été signé et sera publié à la fin de la semaine, d'après l'information obtenue par la "Presse Canadienne".

Les détails du nouvel accord sont tenus secrets pour le moment, mais la "Presse Canadienne" est informée de source digne de foi que le principal point est la réduction considérable de la somme d'argent qu'un immigrant de Grande-Bretagne au Canada devra posséder pour tirer profit du régime d'émigration subventionnée.

L'accord comporte des prêts plus considérables par les deux gouvernements. Les émigrants eux-mêmes fourniront approximativement 3 livres 10 shillings chacun pour leur passage à Halifax, 5 livres pour Winnipeg, 7 pour Edmonton et 9 pour Vancouver.

Le gouvernement britannique fournira la majeure partie de la somme requise pour former le montant du passage complet.

"LE REVEILLON DE NOEL"

C'est ce soir au Monument National qu'a lieu la veillée du bon vieux temps, organisée par M. Conrad Gauthier, folkloriste canadien bien connu. On donne une reprise du "Réveillon de Noël", pièce du terroir en deux parties, avec comme interprètes nos meilleurs artistes locaux.

M. Ludger Gravel présidera et, grâce à sa générosité, on distribuera à tous les spectateurs des "beignes" du pays.

Toute la journée, ainsi que ce soir, on peut se procurer des billets au guichet du Monument National.

HYDROPISIE TRAITEE EN UNE SEMAINE GRATIS

La courte haleine soulagée en quelques heures, l'inflammation réduite en quelques jours, règle le foie, les reins, l'estomac et le coeur, purifie le sang, renforcit tout l'organisme. Faites venir le traitement d'essai gratis. COLLUM DROPSY REMEDY CO. Dept 88 Atlanta, Georgia. 186-m.v.A

APPEL A LA CLEMENCE EN FAVEUR DE SMITH

Toronto, 15. — M. W.-E. Raney, ancien procureur général de l'Ontario, le sénateur Rankin et M. Wellington Hay, ancien chef du parti libéral de la province, ont une entrevue avec l'honorable Ernest Lapointe, à Ottawa, aujourd'hui, et lui demandent l'élargissement de Peter Smith, ancien trésorier provincial d'Ontario, condamné à trois ans de pénitencier pour malversation. Smith a déjà passé quatorze mois au pénitencier. Des requêtes seront présentées au ministre de la justice.

CE BUREAU ENTENDRA TRENTE-DEUX CAUSES

S'assemblant pour la dernière session à Montréal, cette année, le Bureau fédéral d'appel pour les pensions militaires a commencé à siéger hier pour entendre trente-deux causes de vétérans de ce district qui sont inscrits devant lui. Le Bureau siégera sept jours consécutivement, à l'hôtel Mont-Royal où un appartement a été aménagé comme un vrai tribunal.

Le Bureau est présidé par le colonel C.-B. Reilly, C. R., de Montréal et se compose en outre du colonel John Roy, M.C., de Québec et du Dr W.-A. Bowie, de Weston, Ont.

Les trente-deux causes que le Bureau doit entendre d'ici sept jours sont des appels de décisions rendues soit par le Bureau des Pensions militaires, soit par le Département du rétablissement civil des soldats concernant certaines incapacités souffertes par des vétérans. Quatre de ces causes ont été entendues hier.

NOEL A LA REPARATION

Les offices religieux de Noël se feront, cette année, comme l'an dernier, dans la Chapelle de la Réparation, à minuit. La compagnie des tramways de Montréal a promis un service régulier du tramway de la chapelle, à partir de 7 h. du soir le 24 décembre, jusqu'à 2 h. du matin le 25 décembre. Dans la chapelle, les places de bancs sont au premier occupant.

Maux de tête provenant d'un léger rhume

Les pastilles laxatives BROMO-QUININE soulagent le mal de tête en enrayant le rhume. Elles sont un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature d'E. W. Grove. 30c. Fabrication canadienne

DEUX ANS DE BAGNE POUR CES VOLEURS

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Hull, 15. — Jean Roy et Joseph Melançon, qui ont dit venir de Sainte-Thérèse, P.Q., et que l'on croit être des cambrioleurs recherchés par la police de Montréal, ont été condamnés à deux ans de pénitencier, à Saint-Vincent de Paul, par le magistrat Miller, en Cour de police de Hull. Les deux individus, qui possèdent chacun un casier judiciaire, se sont reconnus coupables, jeudi dernier, à l'accusation, d'avoir volé 4,500 livres de cuivre appartenant à la compagnie de construction Fraser-Brace, de Templeton, P.Q.

Le détective Legault, de la Sûreté provinciale de Québec, est venu spécialement de Montréal, pour assister au procès. Les deux prévenus seraient impliqués dans plusieurs cambriolages qui ont eu lieu, récemment, à Montréal. Ils ont demandé au magistrat de se montrer indulgent parce qu'ils ont tous deux femme et enfants.

Les deux prisonniers ont été placés à la barre aux accusés avec menottes aux poignets et surveillés par de robustes policiers. La Sûreté avait été avertie que les deux inculpés n'hésiteraient pas à tenter de s'évader, s'ils en trouvaient l'occasion, lors de leur comparution.

ELECTIONS QUI ONT ETE FORT CONTESTEES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Les élections municipales ont été particulièrement contestées à Eastview. Tandis que M. A. Mainville remportait le poste de préfet, par une majorité d'une voix, ce qui a provoqué un recomptage qui aura lieu, le 17 décembre, le maire A. Desrosiers a été élu par trois voix de majorité sur le capitaine Collins. Des amis de celui-ci viennent de demander à l'hon. juge Constantineau un recomptage et ils l'ont obtenu. Cette procédure aura lieu le 18 du courant.

Une autre surprise de l'élection a été le choix de M. E.-J. Hellard comme échevin dans le quartier No 1. Ce dernier avait oublié de démissionner comme commissaire d'écoles, et il a déclaré qu'il ne prendrait pas son siège. Ce siège a été déclaré vacant, par le greffier de la municipalité, M. Roméo Bégin, et une élection aura lieu pour remplir ce poste, dans quelque temps.

ECHOS DE BUCKINGHAM

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 15. — La municipalité devra percevoir à l'avenir 10% sur les recettes nettes de tous les concerts ou soirées d'amateurs donnés dans notre ville où un prix d'entrée sera demandé, d'après un avis que viennent de recevoir nos autorités municipales, en vertu de l'acte du sou du pauvre.

—M. Fortin, propriétaire du jeu de quilles, a organisé un coucours, qui se terminera le 25 décembre, pour un enjeu de 10 dollars.

—M. E. M. Lapierre et sa famille doivent quitter Buckingham pour aller définitivement demeurer à Montréal.

—Les travaux sur la route provinciale Montréal-Hull, se poursuivent avec activité malgré la mauvaise température.

—Est décédée au couvent de l'Immaculée Conception des Soeurs Grises du Sacré-Coeur, à Lowell, Soeur S.-Ligouri, née Rose Brady, de notre ville. Elle était la soeur de Mme E.-F. Gorman.

—M. P.-H. Bonhomme, de Hull, était dernièrement de passage dans notre ville.

—Les recettes du parti de tire au profit de l'hôpital S.-Michel ont été de $298.70.

—Mme Joseph Mercier est de retour d'un voyage à Embrun, chez Mme Emile Patenaude, sa fille.

—M. Romuald Renaud, qui dans un accident s'était fait écraser un pied, prend beaucoup de mieux et sera bientôt en état de reprendre son travail.

—Un incendie, qui s'est déclaré dans la maison de M. S. Côté, rue S.-Denis, a causé des dommages évalués à $300. Ils sont couverts par les assurances.

—Mme Vve Gédéon Fauvelle est de retour d'un voyage de trois mois chez des parents et des amis à Hull.

—M. Armand Girard, de Montréal, était à Buckingham, ces jours derniers.

—M. J.-V. Lacasse, de la Banque de Montréal à Ormstown, a passé ici quelques jours.

TRIBUNE LIBRE

PROJETS POUR MONTREAL

Montréal, 14 décembre 1925

M. le rédacteur de la "Presse",

Je soumets humblement à votre considération les remarques suivantes :

Comme la "tourmente" électorale municipale s'en vient, avril étant le temps marqué, il est opportun de se demander quelle serait la meilleure administration municipale pour Montréal.

Nous n'avons pas pour une ville de l'importance de Montréal l'administration qu'il nous convient

Toronto, notre soeur Ontarienne, proportion gardée de sa population, est bien en avant de nous. Toronto n'a pourtant pas notre port et notre étendue.

Ce qui manque le plus à Montréal, c'est une exposition permanente (Parc de Maisonneuve), un subway électrique (Métro), des logements ouvriers, un plus grand nombre de manufactures, surtout dans les lignes que nous importons de l'Europe et d'ailleurs, deux ou trois grands marchés, l'agrandissement du marché Bonsecours tout de suite, pourquoi attendre ? Il nous faut aussi des chalets de nécessité, une salle publique pouvant contenir 20,000 à 25,000 personnes assises. Bâtissons au moins pour cinq cinq ans à venir, ayons de la vision, du flair, élargissons nos horizons.

Et que d'autres projets donneraient à notre ville de Montréal sa place de Métropole du Canada et de grande ville parmi les autres grandes villes du monde entier !

Nous pouvons et nous devons imiter Boston, New-York, Détroit.

Pour arriver à ces réalisations bien légitimes il nous faut des hommes à cerveau et à poigne.

Bien obligé,

E.-D. CAUCHON.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM BRIGHT'S DISEASE BACKACHE DIABETES
CHAMBER 4087 THE PROPRIETORS

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS. 280—i,m,j,v,s,n-yw

Ne négligez pas un **Rhume**

Voici le moyen d'obtenir un prompt soulagement

VOUS contractez un rhume. Vous essayez un remède, puis un autre et durant tout ce temps votre rhume persiste.

Existe-t-il un moyen *sûr* d'obtenir du soulagement? Mais oui. Faites usage de Glyco-Thymoline, l'antiseptique alcalin. Mettez-en dans votre nez à l'aide d'un vaporisateur, ou servez-vous-en comme douche nasale, ou reniflez-le.

Vous respirerez plus facilement dès que vous commencerez à l'employer. Il fait disparaître le mucus et les germes. Il soulage la congestion. Il adoucit et guérit l'irritation des parois de votre nez. Glyco-Thymoline est un produit de médecins à l'usage des médecins. Depuis trente ans ils le recommandent et l'emploient.

Contre le mal de gorge

Lorsque vous aurez mal à la gorge, gargarisez-vous avec du Glyco-Thymoline — gargarisez-vous fréquemment. Si vous le préférez, servez-vous d'un vaporisateur. Glyco-Thymoline fait disparaître l'irritation et ramène les membranes à l'état normal.

Pour le soin des gencives

Servez-vous de Glyco-Thymoline pour vos gencives. Gardez-en dans votre bouche durant quelques secondes. Il durcit les gencives et les empêche de saigner. Glyco-Thymoline est aussi idéal pour les enfants. Il a une jolie couleur et est agréable tant au goût qu'à l'odorat. Tous les pharmaciens en vendent.

Pour en avoir un généreux échantillon GRATUIT

Ecrivez à Kress & Owen Co., 1 immeuble Lyman, Montréal, Canada

EXIGEZ TOUJOURS LE

GLYCO-THYMOLINE

L'ANTISEPTIQUE ALCALIN

NOURYSOL

RAJEUNISSEZ VOS YEUX

Conservez leur éclat, santé, beauté à l'aide de ce tonique merveilleux. NOURYSOL le vrai conservateur de la vue. Nourysol comprend un tonique et un onguent. Se vend 1.00 la boîte.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Les Pastilles Composées d'Huile de foie de morue de McCoy sont excellentes pour les enfants maigres et insuffisamment développés.

Les enfants les aiment parce qu'elles sont recouvertes de sucre et aussi agréables à prendre que des bonbons.

C'est un devoir pour vous, mère, de voir à ce que votre enfant chétif, maigre et maladif ait un corps vigoureux, une intelligence vive et une santé robuste.

Les vitamines créatrices de santé, de poids et de force que l'on trouve dans les Pastilles Composées d'Huile de Foie de Morue de McCoy vendues par tous les pharmaciens de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud sont extraites du foie de la vulgaire morue.

Les médecins les connaissent bien, ainsi que les pharmacies du Dr Leduc Co., Macy, Brysons et autres pharmacies de partout et si vos enfants ont besoin de renforcir et si vous voulez qu'ils aient un bon appétit et qu'ils engraissent, achetez ces pastilles aujourd'hui. Mais exigez les McCoy.

Elles coûtent peu—60c pour 60 pastilles et si vous n'en êtes pas satisfaites au bout de 30 jours, votre argent vous sera remboursé.

Un bambin de neuf ans très malade, a gagné douze livres en sept moins et est fort et en bonne santé.

Une femme décharnée a gagné 9 livres en 24 jours.

McCoy LABORATORIES, Fort Erie, Ont.

L'Esprit de la Bougie de Noël

L'AFFECTION, la joie, la paix formaient le message de la bougie. A cette saison joyeuse le projecteur Eveready exprime ce même esprit, mais il y ajoute l'efficacité, la vigilance, la vivacité. Et après Noël, pendant toute l'année, il est toujours recommandable ; il répond instantanément au toucher du bouton ; il est absolument pratique.

Ce Noël-ci, donnez un projecteur Eveready.

Vendus aux magasins d'articles électriques, de quincaillerie, d'articles de sport, d'accessoires d'autos et pharmacies partout.

CANADIAN NATIONAL CARBON CO., Limited,

Montréal, Toronto, Winnipeg.

Entrepôts :

Toronto — Montréal — St-Boniface, Man.

EVEREADY

LAMPES DE POCHE ET BATTERIES

—elles durent plus longtemps

MAGASINS OUVERTS CE SOIR

AU BON MARCHÉ

625 STE CATHERINE EST — EST 9771

LETENDRE, LIMITÉE

MAGASINS OUVERTS CE SOIR

C'est une fierté bien légitime pour les femmes, que d'étaler, à la vue des visiteurs, leur belle

LINGERIE DE MAISON

dont elles n'ont jamais trop.

ET c'est aussi une bien heureuse mode que celle qui veut maintenant que l'on offre, aux ménagères de bon goût, de ces jolis morceaux qui ajoutent tant de charme à l'intérieur.

Pour répondre à la demande de nos clients, nous avons spécialement pourvu nos assortiments des dernières nouveautés pour garnitures et lingerie de maison, comme aussi pour aider et favoriser ce bon mouvement avons-nous pensé à réunir ici quelques-unes de nos séries les plus avantageuses et offertes à prix spéciaux pour encourager l'achat à bonne heure. Qu'on en profite dès demain :

TAPIS DE TABLE

Tapis de table en tapisserie ou en soie rayon dans une grande variété de dessins. Grandeur 8-4 et 10-4. Prix spéciaux, selon la qualité, "Au Bon Marché" **$2.95, $4.50, $5.00** jusqu'à **$14.00** chaque.

POPELINE DE SOIE

Popeline de soie avec jolis dessins dans les nuances de rose, rouge, vert, brun, champagne, etc., couleurs garanties inaltérables; 50 pouces de largeur. Prix spécial "Au Bon Marché", la verge **$2.50**

TULLE A RIDEAUX

Tulle à rideaux dans un grand choix de dessins, toutes les largeurs depuis 36 à 54 pouces. Ce tulle est de genre panneaux, en Nothingham, toscan et filet. Prix spéciaux, selon la grandeur, "Au Bon Marché": **39c, 49c, 59c** jusqu'à **$3.00** la verge.

SERVIETTES DE BAIN

Jolies serviettes de bain avec rayures et bordure de couleurs; tissu très absorbant. Grandeur 22 x 44. Qualité de $1.35 chacune. Spécial "Au Bon Marché" **98c**

TOILE A NAPPE

Toile à nappe demassée, 56 pouces de largeur. Belle qualité de 85c vge. Spécial "Au Bon Marché" **59c**

ATTENTION A CECI

MADRAS DE SOIE RAYON

Magnifique tissu de 36 pouces de largeur, choix de rose, brun, vert et doré. Qualité réelle de $1.00 la verge. Très spécial "Au Bon Marché" . **72c**

DESSUS DE BUREAU ET TAIES D'OREILLERS

Choix de nouveaux dessus de bureaux et taies d'oreiller en étamine à brins tirés; motif décoratif, insertion et dentelle. Grandeur 18 x 50 et 28 x 28. Qualité jusqua $1.50 le morceau. Spécial "Au Bon Marché" **98c**

COUVRE-PIEDS

Une belle variété de couvrepieds pour lit double, marque "Glory Krinkle", rayures de couleurs sur fond blanc, rose, bleu, mauve ou jaune. Qualité de $6.50. Spécial "Au Bon Marché" **$4.98**

—annexe du rez-de-chaussée.

N'ATTENDEZ PAS NOEL

pour vous acheter des

GANTS EN CHAMOISETTE

bien chauds

Voici d'ailleurs l'occasion de vous en procurer une bonne paire à prix exceptionnellement avantageux.

GANTS en CHAMOISETTE pour dames, doublés en ouate ou tricot de laine avec 2 boutons pression. Choix de nouvelles teintes café, mastic, gris ou en noir. Pointure 6 à 8.

GANTELETS et GANTS marque "Kayser", en chamoisette "Doublette" doublant la pesanteur et la durée.

Les ganteiets portent manchettes étroites et de fantaisie ; les gants sont courts, à deux boutons pression, broderie au dos. Nuances : mode, chêne, covert, sable, gris et en blanc et noir. Pointure, 6½ à 8. Qualité de $1.49 et $2.00.

Votre choix "Au Bon Marché" à seulement. **98c**

—Au rez-de-chaussée.

Choix de tous les

PARFUMS

LES PLUS SUBTILS

pour les personnes aux goûts les plus délicats

La femme raffole des parfums, donnez-lui en, mais ayez bien soin de choisir des parfums de qualité—car elle s'y connait. Elle appréciera particulièrement ces marques de renom : "A la Rose", "A la Violette", "Eclat", "France", "Mon Boudoir", "Idéal", "Quelques Fleurs", "Gay Paree", "La Dame en Deuil", "Son Amé" et autres des plus populaires.

Nous avons toutes les marques recommandables dans de jolis coffrets spéciaux pour cadeaux. Grand choix depuis . 25c à $2.00

GRATIS

Les dames qui passent à nos magasins sont parfumées à titre gracieux.

UNE BELLE ROBE

que "La P'TITE" voudra étrenner et porter pendant les fêtes. Prix spécial **$3.95**

Très bien confectionnée en beau tricot de laine, cette petite robe pour fillette de 8 à 14 ans, est vraiment gracieuse. Vous avez le choix dans les nuances les plus nouvelles. Qualité de $5.98. Spécial "Au Bon Marché" **$3.95**

— Au premier

POURQUOI

ne pas lui offrir une

BLOUSE NOUVELLE

à notre prix spécial **$2.98**

Nous venons de recevoir de magnifiques blouses en beau jersey de soie de fantaisie et soie rayon.

Choix de modèles avec collet convertible et manches longues; encolure basse si vous le désirez; jolis boutons recouverts, longueur à la hanche et rangée de boutons sur le côté.

Variété de nuances nouvelles. Tailles de 36 à 44. —Au premier

Le.....Feuilleton.....de.....la.....Presse

LA FERME AUX-FRAISES

PAR

PAUL SEGONZAC

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

(Reproduction de la Presse Associée)

44 (Suite)

Ils obéirent, et le lieutenant entendit tout à coup un grondement souterrain.

Les soldats avaient rejoint Samuel dans la cave et cherchaient évidemment à le faire remonter.

Il y eut un débat de quelques minutes, puis Samuel reparut porté par les soldats: il tenait dans ses bras, serrée contre sa poitrine, une petite caisse...

—Lâchez-le! ordonna le lieutenant. Il rapporte ce que je lui ai demandé.

—Faites-les sortir! balbutia Samuel étranglé par la douleur et la colère... Vous et moi tout seuls!...

Sur un signe de leur officier, les soldats sortirent.

Le Mangeur posa sa caisse sur son bureau et de ses mains qui tremblaient l'ouvrit, puis, lentement, sans mot dire, il en retira la somme fixée par le lieutenant.

—Comptez!.... fit-il en refermant la caisse.

L'officier vérifia soigneusement et empocha.

—Le compte y est, déclara-t-il. Bonjour, monsieur Samuel.

Comme il s'en allait, le Mangeur l'arrêta:

—Un mot s'il vous plaît. Vous avez oublié de me donner un reçu...

Le lieutenant sourit.

—C'est juste... Excusez-moi; je l'ai là, tout prêt, votre reçu.

Et tendant à Samuel le papier qu'il avait à la main en entrant:

—Voici.

Le Mangeur prit le papier qui était bien un reçu, libellé en allemand et courut à la signature:

—Morgen, fit-il naïvement. Je ne connais pas M. Morgen...

—Je le connais, moi, répondit le lieutenant. C'est mon capitaine. Ça vous suffit-il?

Samuel réfléchit:

—Vous pouvez me jurer que vous ne connaissez pas M. Scholler?

—Tant que vous voudrez. Bonjour monsieur Samuel. Ne regrettez pas trop votre contribution, pour ce qu'elle vous coûte!

—Que voulez-vous dire? demanda vivement le vieux, ramené à son idée.

—Je veux dire,monsieur Samuel, répondit sévèrement l'officier, que vous ne rendez là qu'une partie de ce que vous avez emporté de mon pays; je suis de Munich, où vous avez fait quelques dupes.

Et le lieutenant sortit, laissant Samuel effondré et ne sachant plus que penser de ce qui lui arrivait.

Mais, après quelques minutes de réflexion, il se redressa, courut à son bureau, y prit les papiers qu'il avait portant l'écriture de M.Scholler, et comparant cette écriture avec celle du reçu que l'officier venait de lui remettre:

—Impossible, je perds donc la tête? s'écria-t-il en constatant l'inutilité de cet examen, des deux écritures, l'une étant allemande, l'autre française.

Mais son soupçon ne l'abandonnait pas pour si peu, il s'élança vers la porte de sortie, courut jusqu'à la place et y arriva juste à temps pour voir défiler la compagnie, qui repartait.

Le capitaine marchait en serre-file, la tête toujours bandée. Il passa à quelques mètres de Samuel et, le regardant bien en face, laissa tomber:

—Adieu, monsieur Samuel. Souvenez-vous du passé et n'oubliez plus qu'il faut tôt ou tard rendre ce qu'on a pris!

Le regard avait fait un trou dans la cervelle du Mangeur; la voix le fit chanceler...

A la sortie de Neuveville, le capitaine appela son lieutenant. Il avait retiré les linges qui cachaient son visage et paraissait radieux.

—Alors, le vieux s'est laissé faire sans trop crier? demanda-t-il.

—Je n'ai pas eu qu'à me baisser pour prendre l'argent, répondit le lieutenant, mais, en somme, ça n'a pas été trop difficile... Ah! un point que j'ai omis de vous signaler, il m'a parlé lui aussi de ce M. Scholler, que vous avez mis en cause à la Ferme-aux-Fraises.

—Ah! Et qu'a-t-il dit au sujet de M. Scholler?

—Il m'a paru croire que votre ami était des nôtres.

—Que lui avez-vous répondu?

—Mais la vérité; je ne le connais pas ce M. Scholler... Mais vous, capitaine, vous l'avez réellement connu?

—Je l'ai connu? Comme je l'ai dit à la ferme, M. Scholler a été mon ami, mon meilleur ami !

Et sévèrement:

—Lieutenant, je n'avance rien qui ne soit l'absolue vérité.

Puis, reprenant le ton familier:

—A propos de la ferme, n'avez-vous rien remarqué de bizarre dans ce qui s'est passé sous vos yeux?

—Si! Je n'osais pas vous en parler. D'abord et depuis notre arrivée dans ce pays, je me demandais pourquoi vous vous étiez bandé le visage?

—Ah!

—Oui, capitaine. Les maîtres n'ont pas, que je sache, besoin de cacher leur figure; et vous pouviez vous découvrir à la ferme; s'il en était résulté le moindre inconvénient pour vous et cela eût été bien singulier, nous étions là. Pour ma part, ajouta le lieutenant en frisant sa moustache, je n'aurais pas été fâché d'avoir à sévir.

Le capitaine fronça les sourcils.

—Vous oubliez l'ordre formel que vous avez reçu d'épargner la ferme et ses habitants, remarqua-t-il sèchement.

—Un ordre bizarre... que je ne parviens pas à m'expliquer.

—Vous n'avez pas besoin de comprendre. Est-ce que je discute, moi, cet ordre? Passez, lieutenant, continuez-moi l'exposé de vos étonnements. D'abord le masque. Après?

—Après? c'est votre évanouissement, oui, la façon dont vous vous êtes escamoté en vous substituant l'adjudant Schmitz...

—Ah! ah! fit le capitaine, se laissant aller à rire... Je me flatte, en effet, que le tour a été bien joué.

—Admirablement. Vous aviez d'ailleurs bien choisi cet homme. Ce Schmitz n'a pas son pareil pour jouer la comédie: seulement il a un grave défaut que vous ignorez sans doute...

—Lequel!

—Il est vantard et mauvaise tête; si jamais nous repassons par le pays, il ne se tiendra pas d'aller rire au nez des personnes qu'il a mystifiées ce matin...

Si, à ce moment, le lieutenant avait regardé le visage de son capitaine, il eût été épouvanté de l'effet qu'y avait produit cette dénonciation du caractère de Schmitz.

—Il n'en aura pas l'occasion, répondit froidement Morgen. Merci tout de même, de m'avoir averti. Je n'ai pas besoin de vous dire, car vous l'avez déjà deviné, que j'avais des raisons pour agir ainsi.

—J'ai cru deviner, en effet...

—Inutile, lieutenant. Nous ne parlerons plus de ce qui s'est passé à la ferme et je vous prie de l'oublier, comme je vais m'empresser de l'oublier moi-même. Dans tous les cas, souvenez-vous que mes affaires ne regardent que moi.

L'accent était tel que le lieutenant ne trouva rien à répondre. Il connaissait son homme...

VI

LA CONTRIBUTION DE SAMUEL

—Je crois que j'ai eu tort de lui raconter mes impressions, murmura-t-il, comme le capitaine s'éloignait du côté de l'adjudant.

Et pensif, un peu soucieux, il ne quitta plus des yeux son capitaine. Celui-ci parlait en marchant, à l'adjudant, qui semblait peu goûter les observations de son chef.

Schmitz s'attendait à des compliments sur la façon dont il avait joué son rôle à la ferme: or, ce n'étaient pas précisément des compliments qu'il recevait, car, tout à coup, le lieutenant le vit s'arrêter, jeter deux mots à la figue du capitaine et, sur la riposte de celui-ci, lever la main.

—Halte! cria aussitôt le capitaine...

—Formez le cercle !

Le cercle formé, il se plaça au milieu et désignant Schmitz:

Cet homme vient de lever la main sur moi... Vous l'avez tous vu!...

Personne ne répondit; c'était assez...

—En vertu des lois qui régissent nos armées en campagne, reprit et acheva M. Morgen, cet homme doit être immédiatement passé par les armes. Lieutenant, désignez le peloton d'exécution et commandez le feu...

Schmitz poussa un cri étouffé et adressa un regard lamentable au lieutenant; celui-ci détourna les yeux, murmurant:

—Pauvre diable! C'est à moi qu'il doit ça! Et dire qu'après lui ce sera sans doute mon tour... il ne fait pas bon être mêlé aux affaires de M. Morgen.

Deux minutes après, l'adjudant tombait la poitrine trouée de huit balles.

Mais alors comme le capitaine savourait la suppression de ce témoin dangereux quelque chose éclata qui lui brisa aux dents son rire de satisfaction: aux détonations de cette exécution sommaire d'autres détonations répondirent; le lieutenant et une douzaine de soldats tombèrent; le capitaine lui-même s'affaissa, sa figure en sang, et une cinquantaine d'hommes, s'élançant d'un petit bois qui bordait la route, bondirent à la baïonnette sur la troupe allemande.

—Vengeons le capitaine! Vengeons Michel!

Polyte avait fini par rallier et entraîner à sa suite presque tous les francs-tireurs. Pendant une heure, il leur avait crié: vengeance! les grisant de haine, les affolant du récit des supplices infligés à M. de Raumis et à Michel, du tableau des atrocités qui allaient s'épandre sur le pays avec l'envahisseur.

Prêts à se disperser, ces hommes n'avaient pas voulu être moins braves que le gamin, ils l'avaient suivi, et, tandis que les Allemands s'attardaient à la Ferme, puis à Neuveville, il était venu se poster avec les camarades dans ce bois, au bord de la route que les autres devaient reprendre en sortant de Neuveville...

Cette route, ils l'avaient reprise, sans se préoccuper de la faire éclairer, négligeant leurs ordinaires précautions de prudence...

N'étaient-ils pas les maîtres incontestés? Ce pays sans défenseurs, où tout le monde s'inclinait devant eux et fuyait à leur approche. Ce pays était bien à eux, et leur marche ressemblait plutôt à une promenade...

Sans défenseurs? Pas tout à fait mais ils comptaient si peu, ces francs-tireurs désormais sans chefs et qui d'ailleurs s'étaient dispersés comme une volée de moineaux sentant la poudre.

Surpris par l'avalanche, déjà décimés par une décharge lâchée à coup sûr,, les Allemands ne résistèrent que faiblement: la blessure de leur capitaine les avait d'ailleurs un peu démoralisés; ils y avaient vu comme une vengeance de l'exécution du pauvre Schmitz, et ce sentiment allait se développant en eux à entendre sur leurs talons la voix du Parisien hurler:

—Au chef! au chef! il nous faut le chef mort ou vif! Il nous faut la Lune-Rousse!

Polyte sautait, bondissait, entraîné au délire de la vengeance qu'il voyait maintenant assurée et jetant comme une autre Marseillaise les noms ironiques de son refrain faubourien:

—As-tu vu la lune mon gars?

—As-tu vu...

Entre le chef et Polyte, il y avait toute une lande à traverser: dès le début, deux soldats avaient pris Morgen dans leurs bras et ils l'emportaient vers Neuveville.

Tout à coup la voix du Parisien cessa de se faire entendre: en se retournant, un soldat allemand avait assommé Polyte d'un coup de crosse...

A ce moment, Neuveville apparaissait au tournant de la route Neuveville d'où arrivait du secours aux Allemands.

Les francs-tireurs s'arrêtèrent : l'un d'eux chargea sur son épaule le Parisien qui ne donnait plus signe de vie, et tous regagnèrent en courant le bois.

C'était le salut ce bois d'où le sacrifice de quelques-uns permettrait aux autres de disparaître.

Ils n'eurent pas le temps de l'atteindre: deux décharges successives avaient déjà couché la moitié d'entre eux sur la route, et maintenant les uhlans roulaient vers eux, comme une trombe, au galop de leurs chevaux affolés... Au passage, une voix avait crié à leurs chefs :

(A suivre)

NOS OEUVRES PAROISSIALES

Comité de la Goutte de lait de la paroisse Saint-Joseph de Montréal. De gauche à droite, 1ère rangée: Mmes Ménard et Barcelo, le Dr Lavigne, M. l'abbé Labelle, Mmes Montpetit et Cyr, M. Léveillé; 2e rangée: Mme Bélanger, Mlle Barcelo, Mmes Lamarche, Rapin, Deslauriers et Duquette. — (Cliché Lucien Desjardins, 871, Mont-Royal Est).

LE SUPPLICE DU CHAT A NEUF QUEUES

LES FÊTES APPROCHENT

PROFITEZ DE VOS LOISIRS POUR FAIRE VOS EMPLETTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN — DE — JONNE HEURE

BEAUCOUP D'OCCASIONS DANS NOS ANNONCES

GRAND CONGRES DU COMMERCE

New-York, 15.—Le congrès commercial panaméricain a été ouvert ce matin et M. S.-B. Gundy, président du Board of Trade de Toronto, a prononcé un discours. M. Gundy a dit qu'un nouveau panaméricanisme auquel le Canada pouvait participer pour resserrer les liens d'amitié et de fraternité entre les pays de l'hémisphère occidental était envisagé.

EFFRACTION CHEZ UN QUINCAILLIER

La maison R. Julien et Cie, quincailliers de la rue Rachel-Est, s'est plainte au poste de police No 14, que pendant la nuit dernière des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin en enfonçant la porte de derrière. Une fois à l'intérieur les voleurs se sont emparés d'une somme de $10 qu'il y avait dans le tiroir-caisse. Ils ont aussi tenté d'ouvrir le coffre-fort, mais ils en ont été quittes pour leur peine.

ACTION EN DOMMAGES

L'hon. juge en chef suppléant Martin et un jury s'occupent présentement d'une action en dommages au montant de $25,000 que Jos. Tremblay a intentée à la compagnie Anglin-Norcross.

Tremblay déclare qu'alors qu'il travaillait pour le compte de la compagnie à la construction du "Château", le 8 juillet 1925, il tomba d'une hauteur de soixante-dix pieds. Il eut un bras arraché et se cassa la clavicule droite. Il prétend que l'achafaud sur lequel il se trouvait était défectueux.

La défense plaide que Tremblay avait accumulé trop de matériaux sur le madrier qui céda sous le poids et l'entraîna dans sa chute.

LA MORT DE MONTREUIL A ETE ACCIDENTELLE

Les jurés de la Cour du coroner ont rendu, ce matin, un verdict de mort accidentelle concernant M. James Montreuil, 50 ans, 85, rue Dalhousie, qui a succombé, hier soir, à l'hôpital Général, à une fracture du crâne. L'enquête était présidée par le coroner-adjoint Lorenzo Prince.

Mme James Montreuil, femme du défunt, a déclaré que celui-ci menait généralement une vie sobre. Dimanche, le 6 décembre dernier, il prit deux bouteilles de bière avec un voisin, son ami. Il partit ensuite pour la ville. Lundi matin, entre 6 h. 10 et 6 h. 20, le constable Brouillette, du poste No 1, a dit avoir trouvé Montreuil, gisant sur le trottoir, en face du numéro 67, rue Saint-Urbain, entre les rues Craig et Vitré. Au poste central, l'on reconnut que l'individu appréhendé portait la marque d'un coup violent, au côté droit de la figure. La patrouille le transporta à l'hôpital Général immédiatement. C'est après être resté à l'hôpital du 7 au 14 décembre, que la victime a succombé.

Rien n'a permis aux jurés de croire que le défunt a été victime de violence.

Deux individus ont été, cet avant-midi, condamnés à la flagellation, l'un pour vol avec violence, et l'autre pour grossière indécence.

EN COUR DES SESSIONS

En Cour des sessions, cet avant-midi, le juge en chef Décarie, suivant une promesse qu'il a faite aux bandits il y a déjà plusieurs années, de les condamner à la peine du fouet chaque fois qu'ils seraient coupables de vol avec violence, a condamné un membre de la pègre à deux ans de pénitencier et, de plus, à recevoir 20 coups du chat à neuf queues, le châtiment devant être donné en deux fois, dix coups chaque fois.

Le condamné est un nommé John Dolenchuck qui a été arrêté, le 23 novembre dernier, par les constables Huneault et Noé Bélanger, du poste de police No 4. La victime, Povel Martinique, domicilié 501, rue Cadieux, a raconté au tribunal que Dolenchuck et des complices de celui-ci l'avaient entraîné dans une maison de la rue Saint-Dominique, sous un prétexte quelconque. A un moment donné, Dolenchuck l'attaqua violemment et lui vola la somme de $45.

Martinique poursuivit le voleur dans la rue et Dolenchuck, se voyant serré de près, alla chercher refuge sur le toit d'une maison, à l'angle de la place du Marché et de la rue Saint-Dominique. C'est là que les agents Huneault et Bélanger allèrent le déloger. Pour le forcer à sortir de l'ombre où l'inculpé s'était blotti, les policiers ont dû tirer plusieurs coups de feu.

La bourse de Martinique et son argent ont aussi été trouvés sur le toit. En prononçant la sentence, le juge en chef Décarie, comme nous le disions plus haut, a déclaré que tous les escarpes qui assaillent leurs victimes et les battent pour les voler, seront fouettés.

De son côté, le juge J.-O. Lacroix siégeant en Cour des Sessions, a condamné le nommé Alex-A. McArthur à 3 ans de bagne, et à recevoir six coups de fouet au moins dix jours avant l'expiration de sa sentence. McArthur était accusé de grossière indécence. "C'est une pratique qu'il faut faire cesser, a déclaré le président du tribunal. Elle est trop commune aux environs des gares et dans certaines associations dont il ne m'est pas nécessaire de mentionner les noms".

LA TRAGEDIE DE SAINT-MICHEL DES SAINTS

Suite de la page 3

M. REAL TRUDEL

Le témoin suivant est M. Réal Trudel, 18 ans, comptable de la "St. Maurice Paper Co.", à Saint-Michel des Saints. Il était à Saint-Michel, le soir du meurtre, et c'est à 10 heures 15 qu'il a appris la mort de Tyhurst, alors qu'il se trouvait au restaurant de M. Champoux. Il est alors sorti en toute hâte et s'est dirigé directement vers le bureau de Tyhurst, où il trouva le gérant couché sur le parquet et saignant abondamment.

Après avoir constaté la mort de Tyhurst, il sortit de la maison en compagnie du Dr Conrad Charpentier. A la demande de ce dernier, il alla voir, dans la petite rue, s'il n'y avait pas de traces de pneus d'automobile. A l'aide d'une lanterne électrique, il put voir des traces fraîches de pneus et ne vit aucune empreinte de chaussure. Il sortit alors un morceau de papier de sa poche et fit un croquis de la meilleure empreinte de pneu qu'il put relever.

Les empreintes étaient coupées, montre-t-il sur son dessin produit comme exhibit P-4, par des chaînons distants les uns des autres d'environ quatre pouces et demi. Il n'a pas pris ces mesures à l'aide d'un instrument, mais a simplement mesuré à l'oeil. Le croquis a été fait quelques minutes à peine après l'assassinat.

Le témoin produit ensuite un autre croquis exhibé comme pièce P-5. Ce dessin montre l'endroit de la petite ruelle où les traces d'automobile ont été relevées, puis la maison où Tyhurst avait son bureau, la maison de M. Bellerose, du côté opposé, plus au sud, le bureau de la "St. Maurice Paper Co.," puis la route principale conduisant à St-Zénon, marquée d'une trace et d'une flèche supposée représenter l'itinéraire suivi par l'automobile des meurtriers, après la tragédie.

Ce dessin a été fait trois jours après le meurtre.

LE TEMOIN FAIBLIT

C'est à ce moment que le témoin à qui l'on demande à plusieurs reprises de parler plus fort, pâlit et vint près de s'évanouir. Le détective Malo l'aide à sortir de la salle et le conduit dans une pièce voisine, où l'on ouvre les fenêtres et où on lui apporte de l'eau fraîche.

La séance est suspendue pour cinq minutes et reprise dès que le témoin revient dans la salle. On lui donne une chaise et il continue son témoignage.

Il explique dans quelle position il était, lorsqu'il a fait les dessins produits.

DES PISTES FRAICHES

Puis il déclare qu'il a lui-même suivi les pistes fraîches d'automobile, marquées sur le croquis P-5 et, jusqu'à Saint-Zénon. Ces traces étaient continuées, ininterrompues. Le témoin n'en a pas relevé d'autres.

Le témoin est contre-interrogé par Me Denis, pour quelques instants, puis est remplacé dans la boîte par le Dr Conrad Charpentier.

LE Dr C. CHARPENTIER

Le Dr Charpentier, qui pratique la médecine à Saint-Michel, était à cet endroit, le soir du meurtre.

Vers dix heures du soir le 4 décembre, il a été appelé en hâte au bureau de Robert Tyhurst, par un commis de la compagnie, et il s'y est rendu directement. Là, il a examiné Tyhurst et a constaté qu'il avait succombé à la blessure causée par une balle d'arme à feu. Il n'a rien entendu, ni coup de feu ni bruit d'automobile. Quand il est arrivé à la maison habitée par Tyhurst, il y avait déjà quelques personnes entre autres MM. Louis Charron et Armand Boudreau et, plus tard le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, est arrivé et le témoin a vu pratiquer l'autopsie sur le cadavre de Tyhurst.

Dès qu'il eut connaissance du meurtre, le médecin fit fermer les portes à clef et laissa deux gardiens dans la maison. Il examina la fenêtre et vit que les vitres avaient été perforées par le passage d'une balle. La vitre extérieure portait un trou d'environ la grosseur d'un petit doigt et la vitre intérieure en avait un à peu près d'un pouce et demi à deux pouces de diamètre.

Le témoin raconte ensuite comment, en compagnie de M. Trudel, il a relevé, à l'oeil, les empreintes de pneus, dans la ruelle adjacente à la maison. Ces empreintes, dit-il, étaient presqu'en face de la fenêtre par laquelle la balle meurtrière a passé, près de la maison. De l'autre côté dans la même ruelle, il y avait aussi des pistes fraîches d'automobile.

EN QUETE DE VOITURE

Le Dr Charpentier produit ensuite comme exhibit P-6 un dessein qu'il a fait de mémoire et représentant aussi la forme des traces de pneus. Les desseins de M. Trudel sont exacts, dit-il, quand on lui demande de les juger. C'est ainsi que j'aurais essayé de les faire moi-même, ajoute-t-il. Après avoir appris qu'un automobile avait été entendu, près de la maison, quelques secondes après le meurtre, le Dr Charpentier apprit aussi que les fils téléphoniques avaient été coupés et qu'on ne pouvait communiquer qu'avec Saint-Zénon.

Il chercha alors à se procurer une voiture pour se rendre immédiatement à Saint-Zénnon, mais M. Raoul Desrosiers, charretier, à qui il s'adressa, lui dit que sa voiture avait déjà été réquisitionnée et qu'il ne pouvait prendre un autre passager. Le témoin réussit ensuite à obtenir l'automobile de M. Willie Dessurault, une voiture Sedan de marque McLaughlin, à six cylindres.

M. Dessurault étant au volant, l'on se rend chez le Dr Charpentier qui prévint sa femme qu'il s'en va à Saint-Zénon. Puis ils rencontrent M. Armand Boudreault, qui leur prête un révolver allemand automatique de marque Luger, et M. Victor Parenteau qui leur prête une carabine de calibre 38-55.

Finalement le témoin et M. Dessurault partent de Saint-Michel, vers 10 heures 40, c'est-à-dire, moins d'une demi-heure après le meurtre. A Saint-Zénon, ils arrêtent chez M. Philibert Robitaille, où ils se réchauffent pendant environ une heure. Et c'est, dit M. Charpentier, à environ 4 milles au-delà de Saint-Zénon que nous avons aperçu un automobile en panne.

L'enquête se continue.

PINCHOT VEUT REMETTRE LE MINEUR AU TRAVAIL

Philadelphie, 15. — Ses deux tentatives antérieures ayant échoué, le gouverneur Pinchot a fait un autre mouvement pour régler la grève des mineurs d'anthracite. Une session extraordinaire de la Législature aura lieu le 13 janvier pour discuter la question du chômage et le gouverneur conférera demain, à Harrisburg, avec les exécutifs des villes et villages de la région de l'anthracite.

Au SERVICE des INCENDIES

De 8 heures, hier matin, à 8 heures, ce matin, les appels suivants ont été enregistrés au service des incendies:

Lundi, 2.25 p.m. — Avertisseur automatique 1555, incendie dans un magasin de harnais et valises en gros, au No 338, Notre-Dame Ouest, dommages légers, 1 jet d'eau par les pompiers et 1 jet d'eau de la bâtisse, par les employés avant l'arrivée des pompiers.

3.35 p.m.—Avertisseur local: 26, incendie dans une demeure au No 1220, rue Louis-Veuillot, dommages légers, 1 extincteur.

5.44 p.m. — Avertisseur 964, à l'angle de la rue Van Horne et de l'avenue du Parc, fausse alarme.

6.24 p.m. — Avertisseur 291, à l'angle des rues Beaulieu et Bromby, fausse alarme.

8.40 p.m. — Appel privé, incendie dans une demeure au No 51 rue Du Couvent, dommages légers, éteint par les occupants avant l'arrivée des pompiers.

Mardi, 12.12 a.m. — Avertisseur 431, incendie dans un immeuble en construction à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Mathieu, dommages légers, 1 extincteur et 5 seaux d'eau.

Total d'appels à date: 4,194.

FEU M. W. RUFIANGE

Un des citoyens les plus estimés de la paroisse Saint-Irénée, M. Wilfrid Rufiange, âgé de 54 ans, est mort au cours de la nuit au No 91 rue Rose de Lima, Montréal. Bien que malade depuis deux ans, rien ne

Feu M. WILFRID RUFIANGE

faisait prévoir une mort aussi soudaine.

M. Rufiange laisse dans le deuil: sa femme née (Henriette) Paré ; deux fils: Roméo et Yves, et deux filles, Georgette et Juliette.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à Saint-Irénée.

Nos sympathies à la famille.

VOL SUR LA PERSONNE

Angélina Boivin, une femme de 52 ans qui était accusée d'avoir commis des vols sur la personne dans l'un de nos grands magasins, a été, cet avant-midi, condamnée à 8 mois de prison, par le juge Lacroix.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. R. BAUSET

Le service a été chanté ce matin à la basilique par M. le chanoine Harbour.

NOMBREUX CORTEGE

Les funérailles de M. René Bauset, greffier de la ville, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'une affluence des plus considérables, à la basilique de Montréal, où M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service. Il avait pour assistants MM. les abbés Georges Thuot, archiviste de l'archevêché, et Jacques Papineau, secrétaire de Mgr Gauthier.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; MM. les chanoines Laurent Cousineau, Donat Binette, Albert Valois et Laurent-Arthur Jasmin, curé de Saint-Edouard, l'abbé Joseph-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, et le R. P. John-Fitzgerald Cox, S.J.

La chorale de la basilique, sous la direction de M. Arthur Laurendeau, a exécuté la messe de Perosi. M. Arthur Letondal accompagnait à l'orgue. Les solistes ont été MM. Audet et Edouard Sarrasin.

MM. Jules et Paul Bauset, fils du défunt, conduisaient le deuil.

Un peloton de soixante et six policiers, précédés de quatre agents à cheval, marchait en tête du corbillard, sous les ordres du chef de police, Pierre Bélanger, de l'inspecteur Arthur Maranda, des capitaines Arthur Bélanger et Broden, et des sergents Thomas Bricault et J.-N. Laporte.

Venait ensuite un peloton de soixante pompiers sous les ordres du chef Raoul Gauthier, assisté du capitaine Berg, des chefs-adjoints Carson et O. Marin et du chef inspecteur J. McIsaac. Puis le sous-chef de police Leggett, le capitaine Thomas Nolan et les lieutenants J. Saint-Hilaire et F. McKenna.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Charles Duquette, maire de Montréal; les échevins J.-B.-A. Angrignon, J.-H. Bédard, J.-A.-A. Brodeur, J.-J. Creelman, J.-V. Desauniers, A.-A. DesRoches, J.-N. Drummond, J.-M. Dubreuil, Honoré Emond, J.-M. Gabias, J.-O. Gareau, Damase Généreux, G.-F. Hogan, W.-H. Hushion, Raoul Jarry, Arthur Lalancette, Oscar Lalonde, Ernest Langlois, Alfred Legault, Julius Levine, Alex. Mongeon, Thomas O'Connell, H.-A. Quintal, J.-W. Riel, Louis Rubenstein, J.-E. Sansregret, J.-Alonzo Savard, Jos. Schubert, H.-LeRoy Shaw, A.-D. Tessier, Léon Trépanier, Napoléon Turcot, Arthur Vaillancourt, Georges Vandelac et W.-A. Watson; Etienne et Henri Vautelet, le lieutenant-colonel Osteli, Sydney Ostell, l'hon. juge en chef-suppléant Martin, les hon. juges Edouard Fabre-Surveyer, L.-A. Wilson et Paul-G. Martineau, l'hon. Philippe Roy, l'hon. Rodolphe Monty, l'hon. Médéric Martin, le maire Ballantyne, de Montréal-Ouest; Thomas-F. Lonergan, Henri Rodier, P.-Marcel Bernard, Hector Garneau, bibliothécaire en chef de la ville, Henri Comte.

Alfred Guilbault, C.-O. Lamontagne, Joseph Elie, T.-W. McNulty, Alfred Duranleau, M.P.P., Jean La-Fontaine, chef J.-B. Baker, de la police d'Outremont; Dr S. Boucher, Noé Leclaire, Henri Demers, Harry Ibbotson, Jules et Isidore Crépeau, J.-Geo. Paquette, J. Alexandre Bourdon, Nap. Filteau, Paul Rodier, F.-A. Rolland, colonel de Lanaudière, Charles Hale, colonel Chassé, Armand et Albert Dupuis, Jules Papineau, Dr Edouard Millaire, Charles Colonnier, A. Hooper, John-J. Barry, Louis-H. Bourdon, O.-S. Perrault, André et Raphaël Ouimet, A.-T. Lawrence, N.-K. Laflamme, F. Mackay, N.P., Achille Bergevin, J.-A. Mongeau, L.-H. Morris, Roméo Bienvenue, L.-F. Laflamme, ex-inspecteur J. McMahon, J.-Emile Nantel, Achille Saint-Mars, Rodrigue Langlois, Fortunat Monette, J.-E. Carmel, S. Fortin, Henri Clément, Yves Brisset des Nos. J.-C. Contant, J.-N. Dubeau, Dr F. Paquette, colonel A. Roy, lieut.-col. Victor Tardif, Robert Taschereau, Damien Jasmin, P.-J. Durkin, J.-O. Lamarre, Georges Dupuis, J.-H. Archambault, Jean-Marie Viglino, Gustave Baudouin, ex-échevin Gareau, Ernest-J. Brossard, Aldéric Ouimet, Aymé Lafontaine, Jacques et Lucien Desaulniers, Charles Laurendeau, J.-Geo. Gravelle, L.-J. et A. Dastous, C.-E. Olivier, Edmond Robert, Jean Guérin, Ernest Fusey, R.-H. Charlebois, E.-P.-J. Courval, Alfredo Midence, G.-R. Larock, P.-L.-M. Beaudry, J. Scanlan, L. Lafrenière, J.-G. Murphy, Alfred Bienvenue, Rodolphe Lenoir-Rolland, Honoré Damphousse, W.-H. Butler, Geo. Casavant, G.-P. Champagne, Arthur Léger, capt. Nap. Dandenault, Léon Lafrance, ex-échevin Rochon, Eugène Gélinas, Clovis Desrochers, Arthur Couture, Emile Pigeon, Théodule Rhéaume, M.P., Hercule Guérin, C.-E. Lamoureux, Oscar-F. Berthiaume, Wilfrid Pilon, M. Downes, Dr J.-E. Laberge, J.-W. Wilson, A. Janin, J.-Hamilton Ferns, Joseph et Léon Leroux, Lionel Charbonneau, Michel Gauvin, W. Dumont, Patrick Collins, Hervé Gagnier, Hervé Major, Edmond Le-Bel, A. Casavant, J.-A. Landry, O. Campeau, Placide Daoust, A. Durocher, Victor Carmel, Jos. Brunette, P. Arcand, L.-A. Daoust, J.-A.-A. Bélanger, A.-E. Hulse, P. Veary, T.-C. Flemming, René Beauchemin, Théo. Daoust, H.-B. Seybold, Marcel Ostigny, Henri Clément, F.-C. Lydon, Patrick Kanahan, Dr F. Daubigny, Salvator Issaurel, Gérard Lanctôt, Louis Boisseau, E. Lecavalier, L.-H. Gagnon, Arthur Lemire, Jacques Beaudoin, A.-E. Prud'homme, Louis Robert, Roland Préfontaine, G. Valois, N.-C. Mathieu, O. DeCelles, E.-T. Simpson, C.-F. Gravel, P. Lamoureux, J.-A. Prud'homme, Médéric Déziel, L.-A. Rivet, S.-D. Vallières, A.-I. Vallerand, P.-H. Courtois, O. Champagne, Nap. Désautels, Harry-Geo. Elliott, Alphonse Comte, brigadier-général C.-J. Armstrong, T.-W. Lesage, capt. Georges Garneau, col. Henri Chassé, général Edouard Panet, H.-A. Terrault, Etienne Gauthier, L.-E. Longpré, R. Lauzon, P.-A. Décary, Osmond Latreille, Edouard Dupont, C. Choquette, Jacques Paradis, Laurent Geoffrion, Frank Dowd, J.-B. Dupuis, Fortunat Monette, Gérin Normand, Edmond Montet, L.-O. Pion, Dr A.-H. Denis, ex-échevin, Dr L.-A. Montpetit, A.-R. Laflamme, E. Bernardet, Roland Mailliet, Charles Robillard, M.-R. Portelance, Dr Arthur Ricard, J.-L. Tarte, H.-A. Bernier, A. Paquin, F.-V. Dowd, I.-Z. Gauthier, Jules Lareau, Paul Brissette des Nos, J.-B. Duhamel, Paul Fournier, Fred. Bouillon, H.-A. Lacoste, ex-chef J.-T. Chevalier, Justinien Pelletier, J.-A. Trudeau, Dr Léon Gérin-Lajoie, Harry Ross, inspecteur Alphonse Morin, F.-W. Mathyss, Arthur Letondal, L.-J. Gabourpy, sous-ministre des postes; Henri Valois, H.-J. Levut, B. Germain, T. Lefort, P. Goulet, E.-A. Grothé, A.-J. Dugal, l'ex-échevin Emery Larivière, O. Léveillé, C. Brunet, B. Grenier, L.-J. Petitclerc, J.-H. Loranger, Charles DeBailly, J.-B. Lapointe, Fred. Sauvageau, F.-A. Grothé, P.-E. Quinn, J.-L. Cochran, Jos. Malinoff, Léon da Silva, Arthur Morin et autres.

Parmi les principales offrandes de fleurs, il faut citer celles de la ville de Montréal, de M. et Mme Charles Duquette, maire et maîresse de Montréal, du syndicat catholique et national des fonctionnaires municipaux, du personnel du secrétariat de l'hôtel de ville, du bureau du surintendant de l'aqueduc, de la maison Dupuis Frères, des chefs de rayons de la maison Dupuis Frères, des assistants de la même maison, de la Sun Life Assurance, directeurs et personnel; de la Montreal Dairy, de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse et du personnel du bureau des estimateurs.

Dans une grande quantité de télégrammes de sympathies venant des différentes parties de la province et du pays nous avons noté plus spécialement ceux du lieutenant-colonel et de Madame Vanier de Québec; de Madame Evelyn Cassidy, de Tobin, Qué., et de M. J.-F. Pouliot, député fédéral de Témiscouata, d'Ottawa.

BRUITS QU'ON DEMANDE DE FAIRE CESSER

Au sujet de détonations de dynamite dans des carrières de la ville.

CONSTRUCTION D'UN BAIN

Des représentations étaient faites, il y a quelque temps, aux autorités municipales par des citoyens du nord de la ville relativement au bruit fort incommodant causé par les détonations de mines dans les carrières. Les propriétaires, entre autres, se plaignent que ces détonations ébranlent leurs maisons. L'échevin Raoul Jarry, représentant du quartier Villeray et membre du comité exécutif, a signalé au comité exécutif les inconvénients dont avaient à se plaindre les résidents des districts avoisinant les carrières en question.

Les propriétaires des carrières visés par les plaintes ont eu une entrevue avec les membres du comité exécutif. Il fut question du règlement qui oblige toute personne employant de la dynamite ou qui en garde en sa possession de demander tout d'abord un permis de la ville.

Vu les plaintes formulées par les citoyens, les autorités municipales se voient parfois dans l'obligation de refuser le permis qui est demandé. On suggère que la ville adopte un règlement stipulant les conditions dans lesquelles on pourrait se servir de dynamite, en fixant par exemple la limite des charges employées par les carriers. Actuellement, il y a une cause pendante devant la Cour du recorder relativement à certaines infractions au règlement actuel.

LE BAIN SAINT-JACQUES

L'échevin A.-A. DesRoches a déclaré que le comité exécutif allait demander sous peu des soumissions pour la construction du bain Saint-Jacques, réclamé par l'échevin Damase Généreux, représentant du quartier. Ce bain sera construit rue Amherst, un peu au nord de la rue Ontario, sur le terrain que la ville possède.

QUESTIONS MUNICIPALES

Jeudi soir, il y aura à l'école Souart, avenue Papineau, une assemblée convoquée par l'Association ouvrière économique et sociale de la province de Québec. On y traitera de questions municipales, et l'on fournira aux citoyens des renseignements basés sur des documents officiels et concernant les administrations qui se sont succédé depuis 1910. M. Hector Hamelin est président de l'association.

CE CONTRAT

Le comité exécutif a continué pour un autre mois le contrat qui avait été accordé à David Miller, pour le privilège de ramasser les déchets déposés sur les dépotoirs de la ville. On sait que des regrattiers ont protesté auprès des autorités municipales contre l'octroi du contrat, suggérant à la ville d'imposer une taxe spéciale sur chacun d'eux. Le comité a préféré, cependant, faire une enquête sur les plaintes qui étaient formulées pour savoir si réellement les regrattiers n'obtenaient pas justice. En attendant, la ville continue le contrat pour un autre mois.

CINQ PERSONNES TUEES PAR LE FEU

New-York, 15. — Quatre femmes et un homme ont perdu la vie et cinq autres personnes ont été blessées, ce matin, dans un incendie qui a détruit une maison de cinq étages de la 14e rue-est. Les morts sont: Mme Ellen Fogarty, 45 ans; Mme Agnes Silcox, 30 ans; Mme Elisabeth Murphy, 30 ans; Mme Agnes Masterson, 45 ans, et John Murphy, 35 ans, mari de Mme Murphy.

GRANDE BATAILLE CHEZ LES CHINOIS

Shanghai, 15. — Les dépêches de source japonaise annoncent que le sort du maréchal Chang Tso-Lin, dictateur de la Mandchourie, sera probablement décidé par une bataille qui se déroule dans le secteur de Palkipou, c'est-à-dire à une quarantaine de milles de Moukden.

DON DE $4,000,000

Truro, N.E., 15. — Quatre citoyens de Truro, Frank Stanfield, député, A.-R. Coffin, W.-D. Dimock et H.-F. Bethel, ont pris les mesures nécessaires pour donner $4,000,000 aux institutions de charité. Ils ont déposé chacun $10 dans une banque et cet argent sera retiré quand, avec l'intérêt composé, la somme de $4,000,000 aura été obtenue. Ce sera en l'an 2260.

AVIS—Pour tarif des annonces de naissances, décès, et autres, voir la première page des petites annonces.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

Les annonces de décès reçues le samedi matin seront publiées dans notre édition extra seulement.

NAISSANCES

ALARIE—A Montréal, le 11 décembre 1925, au No 4755 Des Erables, M. et Mme Horace Alarie, un fils, baptisé Joseph-Adélard-Robert.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard St-Jean, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Eglantine Alarie, tante de l'enfant.

BOURGEOIS — A Cartierville, le 10 décembre 1925, à M. et Mme Camille Bourgeois, une fille baptisée Marie, Thérèse, Lucille, Pauline.

Parrain, marraine, M. Odessa Fleurent et Mlle Lucille Plouffe. Porteuse, Mme Vve Félix Plouffe, tante de l'enfant.

LABELLE — Au Sault-au-Récollet, le 28 novembre 1925, à M. et Mme Ovila Labelle, née Léonis Charlebois, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Alice-Régina.

Parrain et marraine, M. Avila Lalliberté et Mlle Alice D'Aoust, Porteuse, Mlle Irène D'Aoust.

LABOSSIERE—A Montréal, le 13 décembre 1925, à Monsieur et Madame Elphège Labossière, née Gabrielle Guillaume, une fille baptisée Marie-Thérèse-Amanda-Suzanne.

Parrain et marraine M. André Guillaume et Mme Vve Georges Henri Guillaume, oncle et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Arsène Labossière, grand'mère de l'enfant. 52-2

LAVOIE—A Montréal, le 9 décembre courant, à M. et Mme L.-R. Lavoie, notaire, (née Pauline Beaudoin) une fille, baptisée, Marie-Vivianne.

Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Bissonnette, notaire.

LEROUX—A Montréal, le 6 décembre 1925, l'épouse de M. Joseph-Eugène Leroux, voyageur de commerce, née Marie Hardy, une fille baptisée: Marie-Blanche-Cécile-Marguerite.

Parrain, marraine, M. Mme Joseph Léger, Porteuse, Madame F.-N. Vaillancourt.

MORENCY — A Montréal, le 13 décembre 1925, à M. et Mme Armand Morency, née Médora Lambert, une fille, baptisée Marie-Médora-Gilberte.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-Antoine Guindon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Mousseau.

PAIEMENT—A Montréal, le 3 décembre 1925, à M. et Mme P. C. Paiement, un fils, baptisé Joseph-Arthur-Charles.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Pilon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Noëlla Pilon.

RIVET—A Rosemont, le 12 décembre 1925, à Monsieur et Madame Raoul Rivet née Edna Rivet, un fils baptisé: Joseph-Laurent.

Parrain et marraine, M. et Mme William Rivet, grands-parents de l'enfant.

ST-HILAIRE—A Montréal, le 11 décembre 1925, M. et Mme Raoul St-Hilaire, née Jeanne St-Jean, une fille, baptisée: Carmen-Raymonde-Marie-Jeannine.

Parrain et marraine, M. et Mme William Turpin. Porteuse, Mme St-Jean, grand'mère de l'enfant.

MARIAGES

ROY et LAURIER — A Montréal, le 16, à la cathédrale a été célébré le mariage de M. J.-L. Laurier, à Mme Vve Adélard Roy, née M. L. Gauneau.

L'heureux couple est parti pour Québec.

DECES

BISSONNETTE—A St-Jean d'Iberville, le 13 décembre 1925, à l'âge de 92 ans, 8 mois, est décédée Rose de Lima Généreux, veuve de Jean-Baptiste Bissonnette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant, à 9 hrs a.m., à St-Jean d'Iberville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 51-2

CARRIERE Edmond âgé de 62 ans, autrefois de Ste-Scholastique, décédé à Montréal le 13 du courant.

CINQ-MARS — A Montréal, le 13 décembre 1925, à l'âge de 88 ans, 8 mois, est décédé Michel Cinq-Mars, époux de feu Marie Chicoine, autrefois de Longueuil, exposé à 1782 Saint-André, nouveau numéro.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Latour, 1782 Saint-André, nouveau No, à 2 heures 15, pour se rendre à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENEAUX—A Lowell, Mass., le 13 décembre 1925, décédée à 65 ans, Adèle Dupont, épouse de Rodrigue Deschenaux.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le service à 9 hrs dans l'église Sainte-Jeanne d'Arc, Lowell, Mass.

GRAVEL — A Montréal, le 14 déc. 1925, décédée à 72 ans 2 mois, Hermine Champagne, dit Desparois, épouse de M. Arthur Gravel, modeleur.

Funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 31 Blvd St-Joseph Ouest, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus de Mile-End, où le service sera célébré, à 8 hrs. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 61-2

Les Fêtes s'en viennent

Demandez à voir nos jolis coffrets de 1.25 à 85.00. Ecrivez-nous pour avoir photo de nos magnifiques coffrets.

La Parfumerie J. JUTRAS

5270 ave Papineau

MONTREAL 277-m.sn D

TEMPÉRATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . . 22
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . 14

Baromètre: 8 h. a.m., 30.09; 11 h. a.m. 30.05; 1 h. p.m., 30.02.

Même date l'an dernier:

Maximum 5; minimum, 2 en bas de 0

Chiffres fournis par R. de Mesle, opticien, 1610 rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne—Vents du nord-est; nuageux et modérément froid, avec légères chutes de neige, ce soir et demain.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Vents du nord-ouest et du nord; partiellement nuageux et froid, aujourd'hui et demain.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord—Vents violents de l'ouest, nuageux et froid, aujourd'hui et demain. Giboulées de neige.

Provinces maritimes — Vents violents et vents frais de l'ouest et du nord-ouest; partiellement nuageux et froid, aujourd'hui et demain. Giboulées de neige.

Lac Supérieur—Vents modérés; beau et modérément froid, aujourd'hui et demain.

Provinces de l'Ouest—Beau et modérément froid; peu de changement.

SAINT DU JOUR

Saint Mesmin quitta la cour du roi Clovis pour entrer au monastère de Mici, près d'Orléans, dont il devint peu après le deuxième abbé. On accourait en foule auprès de lui pour se former à la perfection chrétienne. Les miracles signalés que Dieu opéra par son entremise, augmentèrent encore sa réputation de sainteté. Il mourut en recommandant la charité à ses religieux, le 15 décembre 520.

EPHEMERIDES

Dans la région, entre la Colombie et l'Equateur, Amérique du Sud, deux petites villes sont détruites par un tremblement de terre et il y a de nombreuses victimes.

DECES

DION—A New-York, le 13 déc., décédé Adolphe Dion, fils de Joseph Dion, exposé chez son beau-frère, E. Favreau, 1461 Aylwin.

Funérailles mercredi à 3 hrs à l'église St-Rédempteur d'Hochelaga et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE — A Montréal, le 14 déc. 1925, à l'âge de 85 ans, est décédée Oréile Hébert, veuve de Charles Lavigne.

Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1 Lamontagne, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Hélène, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE-PICARD—A Montréal, le 13 décembre 1925, est décédée Mme Philippe Picard, née Léda Léveillé, à l'âge de 23 ans, 2 mois et 16 jours.

Les funérailles auront lieu à St-Paul l'Ermite, mercredi, à 10.30, après l'arrivée du train du C.N.R. Parents et amis sont invités. 51-2

MARCIL — A Montréal, le 14 décembre 1925, à l'âge de 36 ans, 6 mois, est décédé Albertine Marcil, née Albertine Piette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant

Déposez Votre Manteau à notre Vestiaire gratuit pendant que vous Magasinez — Premier étage, rayon des Modes.

SEMAINE DE GRANDES ECONOMIES

$ -- MERCREDI, LA JOURNEE A UN DOLLAR -- $

joue le rôle du Père Noël; car elle apporte dans chaque demeure des cadeaux appréciables, sous forme d'économies.

VEUILLEZ EMPORTER LES PETITS PAQUETS

VENTE DE 3500 SOUS - VETEMENTS POUR DAMES

Voici l'occasion de vous procurer tous les sous-vêtements dont vous avez besoin pour l'hiver, à un prix équivalant à ⅓ ou ½ des prix ordinaires.

Ces sous-vêtements de la fameuse marque **WATSON** sont en coton épais, tricot élastique de première qualité. **CAMISOLES** avec manches longues ou courtes ou sans manches. **CALEÇONS** longs. **BOUFFANTS.** Toutes les tailles depuis 36 jusqu'à 44.

Valeurs jusqu'à 1.49 chacun. Lundi . . . 2 pour 1.00

2 pour $1.00

Dupuis Frères—au premier

BONNETS DE BOUDOIR ET BANDEAUX

en crêpe de Chine ou soie de nuances pâles avec garniture de dentelle et de ruban de fantaisie, chacun . . . **1.00**

ECHARPES EN CREPE DE CHINE

à dessins imprimés de couleur ; bord ajouré **1.00**

SACOCHES POUR DAMES

Choix de différents modèles en noir et couleurs, chacune **1.00**

SACOCHES POUR FILLETTES

Choix de nouveaux modèles en cuir ou en soie chacune **1.00**

MOUCHOIRS

en mousseline suisse avec bord en dentelle guipure; choix de différents dessins, 3 pour **1.00**

MOUCHOIRS

en mousseline suisse de belle qualité avec dessins brodés dans un coin, bord ajouré, 6 pour . . . **1.00**

MOUCHOIRS

de fantaisie en mousseline suisse de belle qualité; dans une jolie boîte de fantaisie, la boîte de 6 pour . **1.00**

—au rez-de-chaussée

Flanelle

tissée croisée et de fini uni, fabrication française ; toutes les nouvelles nuances ; 38 pcs. Rég. 1.59 la vg. pour . . . **1.00**

Flanellette

BLANCHE SAXONY, de qualité épaisse et fini mousseux ; 34 pcs de largeur. Rég. .59 la verge. Spécial: **5 vges pour 1.00**

Guingan

DE FANTAISIE à dessins quadrillés dans une grande variété de dessins; mercredi, 7 verges pour . . . **1.00**

Dupuis Frères —Au premier.

CHOCOLATS

assortis en boîtes de 5 lbs; centres durs et à la crème— la boîte . . . **1.00**

BONBONS FRANÇAIS

en boîtes de 5 lbs; assortis d'essence; régulier 1.60 la boîte pour . . **1.00**

BONBONS

sous formes d'animaux très appréciés des petits; très spécial **4 lbs pour 1.00**

BAS DE NOEL

longueur de 23 pouces; régulier .75 chacun — **2 pour 1.00**

PETARDS

contenant chapeaux ou jouets; la boîte de 1 douzaine régulier .59 —très spécial . . **2 boîtes pour 1.00**

Dupuis Frères —au rez-de-chaussée.

2000 PAIRES DE

Pantoufles Indiennes

POUR DAMES

En suède brun avec empeigne perlée à la main, et garniture de fourrure. Pantoufles bien doublées et très confortables. Pointures: 3 à 7.

Très appropriées comme cadeaux. Spécial, lundi . . .

$1

Dupuis Frères — rayon des chaussures pour dames — au premier. EST: 8000

Tabliers

EN CAOUTCHOUC de belle qualité, peints à l'huile ; choix de plusieurs nuances ; tous avec volant et poche de couleur faisant contraste . . **1.00**

SERIES DE

Jarretières de Fantaisie

comprenant jarretières rondes et jarretelles pour corsets, en ruban de fantaisie ; dans une jolie boîte. Une belle valeur pour cadeau — la paire . **1.00**

Supports

pour blouses, en bois franc émaillé rose, bleu, mauve et blanc; la DOUZAINE . **1.00**

—au rez-de-chaussée

25 CIGARES RULER . . **1.00**

ETUIS à cigarettes, en suède; pouvant contenir 20 cigarettes. . **1.00**

1 paquet de Noël, contenant 80 cigarettes Buckingham. **1.00**

—au rez-de-chaussée

PLUMES-RESERVOIR automatiques. Spécial . . . **1.00**

CAHIERS D'ECOLIERS — 120 pages (brouillon) 3 douz. pour . **1.00**

Boîtes de papier à lettres de fantaisie — Régulier 1.50 pour . . . **1.00**

Dupuis Frères— rayon de la papeterie —au rez-de-chaussée

2,800 PAIRES DE

Pantoufles pour Hommes et Garçons

Pantoufles en chevreau noir ou brun, pantoufles en cuir alligator avec semelle souple et talon en caoutchouc avec coussin à l'intérieur, pantoufles Kosey en feutre noir, brun ou gris, et pantoufles quadrillées avec semelle de cuir bien rembourrée. Pointures: 1 à 5 ou 6 à 11 dans le lot. Valeurs de 1.25 à 1.75 pour . . . . .

1.00

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Bas Pure Soie pour Dames

$1.00

Tricot uni en soie en 12 brins; semelle et haut renforcés; nuances: mauve, gun metal, vert Nil, chair, coucher de soleil, perle, bleu poudre, argent, roussâtre, mite, noir et blanc. Pointures: 8½ à 10 — la paire, **1.00**

Dans une jolie boîte de fantaisie.

GANTELETS EN CHAMOISETTE POUR DAMES Fabrication française; manchettes courtes avec jolis dessins brodés de fantaisie. Nuances: beige, castor, gris pâle, suède, brun mastic, etc. Pointures: 6 à 8 — la paire . . . **1.00**

Dans une jolie boîte de fantaisie.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

LOTIONS HUDNUT, assorties ; dans de jolies boîtes **1.00**	PARFUMS GAY PAREE, dans jolis étuis en cuir **1.00**	PARFUM RIGAUD, assorti ; jolie bouteille avec bouchon en cuivre **1.00**	ALBUM POUR PHOTOS; 50 feuilles **1.00**	COMPACT PEINT à la main ; forme ovale ; spécial **1.00**	COMPACT Gay Paree dans étui et boîte . . . **1.00**	PARFUMS HUDNUT, assortis; dans jolies boîtes . . **1.00**	CHANDELIERS EN NOYER SOLIDE. Chacun . . **1.00** —Rayon des meubles — au deuxième.

Musique en Feuilles

pour musique vocale ou instrumentale; morceaux populaires. Régulier .35 le morceau — spécial — **4 pour . . 1.00**

Dupuis Frères — Mezzanine de la rue Demontigny.

Gâteaux

aux fruits, Genoa, Sultana, à l'anis ou unis— **3 lbs pour . 1.00**

Rayon de la pâtisserie — au rez-de-chaussée. EST 8000

Images Encadrées

(dimensions: jusqu'à 20 x 24 pcs)

$1.00

Il y en a avec encadrement fini noyer circassien ou tout doré, et comprenant des images de fruits ou de scènes.

D'autres avec encadrement genre octogone fini antique, comprenant les sujets suivants: Alice Blue Gown, Lone Wolf, Spring Song, et plusieurs autres 1.00

Dupuis Frères—au deuxième

Réveille-Matin

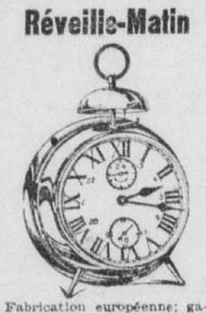

Fabrication européenne; garantis pour un an; boîtier nickelé; valeur de 1.50—lundi . **1.00**

—au rez-de-chaussée

Chandails

"Pull Over pour Fillettes

Laine de bonne pesanteur; modèle avec col roulé et manches longues. Nuances: marine, chameau, rouge et bleu paon. Garnitures de rayures faisant contraste. Tailles: 24 à 32. Régulier 1.39 pour . . **1.00**

Dupuis Frères— —au premier

COUSSINS

recouverts en crétonne ou satinette; forme ronde avec centre genre bouton; tous bien remplis, et choix de très attrayantes nuances; environ 20 pouces de diamètre. Régulier 1.95 à 2.25 chacun — spécial . **1.00**

Pas de commandes téléphoniques.

Dupuis Frères — Mezzanine de la rue Demontigny.

PETITS CENTRES CLUNY FAITS A LA MAIN

Ces petits centres sont en pure toile avec dessins brodés au centre et dentelle Cluny autour. Dimensions: 12 pouces de diamètre. Régulier .49 chacun — spécial — **4 pour . 1.00**

Dans une jolie boîte de fantaisie.

PYJAMAS EN FLANELLETTE POUR FILLETTES

En flanellette blanche de bonne qualité, modèle à deux morceaux; garniture de biais faisant contraste, sur le devant, pantalons avec élastique à la taille et à la cheville. Taille: 6 à 14 ans. Régulier 1.59 pour . . **1.00**

Dupuis Frères—au premier

Bijouterie

3500 ARTICLES CHOISIS parmi notre assortiment régulier comprenant des valeurs jusqu'à 2.50 pour **1.00**

Il y a des boucles d'oreilles, épinglettes, colliers (chokers), boutons de manchettes, épingles à cravates, bracelets, etc. Spécial, chacun. **1.00**

Argenterie

Voyez notre assortiment nouveau d'articles pour cadeaux. Valeurs très spéciales pour demain à **1.00**

Dupuis Frères —Au rez-de-chaussée

Jolies Blouses Tuniques

POUR CADEAUX DE NOEL

200 blouses tuniques confectionnées en soie tricot de dessins Jacquard; manches courtes et modèles de toute dernière nouveauté. Tailles pour dames **4.50**

Mises dans des boîtes appropriées pour cadeaux.

Dupuis Frères—Au premier.

Panneaux en Tulle Suisse

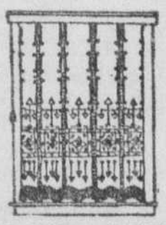

pour rideaux sur la vitre. Jolis dessins brodés ou avec appliqués. Hauteur : 54, 72 pouces et 90 pouces par 8 pouces de largeur. Prix variés de 1.15 jusqu'à 1.75 chaque section — **1.00**

Mercredi, la section

Une paire de rideaux faite à domicile en 10 minutes, avec cette

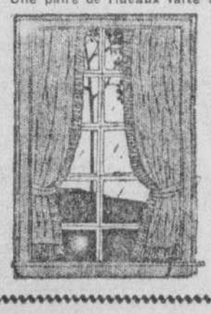

MOUSSELINE BLANCHE ruchée: nuances: rose, bleu, pêche, mauve et jaune — **3 verges pour 1.00**

MARQUISETTE BLANCHE garnie d'entre-deux et de dentelle pour rideaux sur la vitre — **4 verges pour 1.00**

—au troisième

JUPES PLISSEES POUR FILLETTES

Serge bleu marine de qualité tout laine; modèle tout par plis avec corsage en coton blanc pouvant s'enlever. Tailles: 6 à 16 ans. Régulier 1.98 pour **1.00**

Dupuis Frères—au premier

EXTRA SPECIAL

DESSUS DE TABLE DE FANTAISIE IMPORTES

Forme carrée seulement, pouvant aussi servir pour tables à cartes ; jolis dessins de fantaisie. Mercredi—2 pour . . . **1.00**

Voyez notre vitrine.

DAMAS NON BLANCHI

A NAPPES.

Choix de jolis dessins ; 56 pouces de largeur ; **2 verges pour . . 1.00**

Pas de commandes postales ni téléphoniques pour cet item.

DAMAS BLANCHI

A NAPPES.

Choix de dessins ; 56 pouces de largeur — 1¼ verge pour . . . **1.00**

Dupuis Frères—au premier

Ampoules

ELECTRIQUES TUNGSTEN garanties brûler 1000 heures; 15, 25, 40 et 60 watts — **7 pour 1.00**

AMPOULES ELECTRIQUES TUNGSTEN: 100 watts — **4 pour 1.00**

AMPOULES ELECTRIQUES NITROGENE: 75 watts — **3 pour 1.00**

AMPOULES rondes dépolies: 25 watts; chacune . **.35**

3 pour 1.00

Dupuis Frères—au deuxième

CREPE MAROCAIN

Texture tout laine, de 38 pouces; nuance bleu marine seulement; un tissu très en demande pour robes de fillettes; régulier 1.50 la verge—2 verges pour . **1.00**

CACHEMIRE NOIR

Texture tout laine de 40 pouces, tissée serrée et à surface d'un beau fini noir jais. Qualité recommandable pour la durée; régulier 1.50 la verge pour **1.00**

QUADRILLE A JUPES

Texture tout laine, de 54 pouces; choix de trois différentes nuances combinées; splendide pesanteur pour jupes. Régulier 2.50 la verge pour **1.00**

SATINETTE IMPRIMEE

Texture mercerisée, 36 pouces; variété de nuances pour ouvrages de fantaisie, doublures, etc., etc. Régulier .75 la verge—2½ verges pour **1.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

$1

SOIE JAPONAISE, 27 POUCES

Texture très en demande en ce temps-ci de l'année pour doublures, abat-jour de lampes, etc., etc., 27 pouces de largeur. Toutes les nuances ainsi que ivoire et noir. Régulier .59 la verge — 2 verges pour **1.00**

SOIE HABUTAI, 36 POUCES

Texture de splendide pesanteur et de très bonne qualité, pour jupons-combinaisons, blouses, sous-vêtements, etc., etc. 36 pouces de largeur. Toutes les nuances ainsi que noir. Régulier 1.39 pour **1.00**

POPELINE DE SOIE BROCHEE

Texture de magnifique apparence pour robes, doublures, etc., etc., 36 pouces, grande variété de nuances. Régulier 1.85 pour . . **1.00**

SOIE PAILLETTE NOIRE

Texture tout soie à surface d'un beau fini brillant; qualité garantie ni se froisser ni se couper; 36 pouces. Régulier 1.49 la verge, pour **1.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

EMMENEZ LES ENFANTS VOIR LE PERE NOEL

DE 10 A 11 A.M. —et— DE 3 A 4 P.M.

Il donne une bonbonnière à chaque petit visiteur — ENTREE .05

Et ne manquez pas de visiter le

ROYAUME des JOUETS

Quelques-unes des occasions que vous y rencontrerez mercredi:—

TAXIS JAUNES comme ceux que vous voyez sur la rue; ressorts en acier solide . **.59**

POUPEES ARTICULEES, tête en bisque; yeux se fermant; 20 pouces de hauteur . **1.50**

CHEVAL ET VOITURE, cheval articulé donnant l'illusion d'un cheval en vie . **.49**

SCOOTERS tout en acier; roues genre disque caoutchoutées **4.95**

SLEIGHS DE POUPEES, carrosserie en bois émaillée; lisses en bois renforcées d'acier, **3.49**

SERIES de BOITES pour le café, le sucre, le thé, la farine, le pain et les gâteaux, la série . . **.59**

TRAINEAUX DE COURSE, bois franc flexible, très solides, 40 pouces de longueur . **2.25**

PIANOS en bois de rose; huit touches — jouant des airs faciles, **.98**

Dupuis Frères—au deuxième

Traînes Sauvages

en merisier

3 pieds	4 pieds	5 pieds	6 pieds	7 pieds	8 pieds
2.25	3.00	4.00	5.00	6.00	7.00

COUSSINS en velours à côtes (corduroy) pour convenir. Le pied, .65

COUSSINS en denim — Le pied .45

Grand choix de Patins et Bottines à patins

RAQUETTES de haute qualité.

Pour enfants: 9 x 29 pouces . **1.75**

" fillettes: 10 x 30 pouces . **2.25**

" dames: 11½ x 36 pouces **2.65**

" messieurs: 14 x 42 pouces **3.25**

" messieurs: 14 x 42 pouces **3.65**

COURROIES en peau crue, de la meilleure qualité, pour raquettes, .45

Dupuis Frères—au deuxième

Ampoules

ELECTRIQUES TUNGSTEN garanties brûler 1000 heures; 15, 25, 40 et 60 watts — **7 pour 1.00**

AMPOULES ELECTRIQUES TUNGSTEN: 100 watts — **4 pour 1.00**

AMPOULES ELECTRIQUES NITROGENE; 75 watts — **3 pour 1.00**

AMPOULES rondes dépolies: 25 watts; chacune . **.35**

3 pour 1.00

Dupuis Frères—au deuxième

1,000 ARTICLES EN

PORCELAINE ou VERRERIE

EN VENTE A 1.00 CHACUN

AU CHOIX:

Jardinières, vases dans une variété de modèles, services à thé de 3 morceaux comprenant: sucrier, crémier et théière; services à sorbets, avec cabaret; tasses et soucoupes de fantaisie, plats à bonbons avec anse, oiseaux en porcelaine pour bols à bulbes; assiettes décoratives; jarres à biscuits en verre taillé; cendriers pints à la main; sonnette en cuivre avec marteau, (gonga), etc., etc. Spécial . . . **1.00**

Dupuis Frères—au sous-sol

$1.00

VENTE D'UNE HEURE

CULOTTES DROITES pour garçonnets de 3 à 7 ans Tweed de fantaisie gris, brun pâle ou foncé. Valeur de .75 — lundi — **2 pour . . 1.00**

Dupuis Frères—au premier

GANTS COURTS

$1

en PURE LAINE POUR DAMES

Nuances: gris, Oxford, beige castor, taupe, canard, noir et blanc. Pointures: 6 à 8 — La paire . . . **1.00**

Dans une jolie boîte de fantaisie.

au rez-de-chaussée

PARAPLUIES

$1

POUR DAMES

Bonne couverture en coton, 23 pouces; monture semi-paragon à 8 baleines. Choix de jolis manches avec jarnière en soie — La paire . **1.00**

Dans une jolie boîte de fantaisie.

au rez-de-chaussée

CULOTTES DROITES

$1

POUR GARÇONNETS DE 5 A 9 ANS

En velours cordé brun. Valeur de 1.50 pour . . . **1.00**

—au premier

Dupuis Frères

LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

CHAUSSETTES POUR HOMMES

$1

Ces chaussettes sont en laine par côtes, cachemire tout laine et laine et soie, dans un grand choix de couleurs de fantaisie. Pointures: 9½ à 11. Mercredi — **2 paires pour 1.00**

—au rez-de-chaussée

CRAVATES EN SOIE POUR HOMMES

$1

Grande variété de dessins et de jolies nuances. Chacune de ces cravates sera mise dans une jolie boîte et fera un cadeau très apprécié pour les fêtes. Chacune . . . .

—au rez-de-chaussée

Prenez l'Autobus St-Hubert pour venir à nos Magasins — Pour renseignements appelez Est 8000.